PS
9073
R6
1925
FROST

THE LIBRARY OF
YORK
UNIVERSITY

3 9007 0278 5020 5

TRANQUILLE
67 O
Ste-Cath
BE. 6
TRANQU

FROST
1976
LIBRAR

FROST DATE DUE

FROST OCT 8 1984
F'Recd OCT - 4 1984
FROST NOV 21 1985
F'Recd SEP 5 1985

SANATORIUM SAINT-MICHEL

3.—

C

1

706 B

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE

COLLECTION CHAMPLAIN

Droits réservés. Canada 1925, Copyright U. S. A. 1925
par Librairie Beauchemin, Limitée, Montréal

YORK UNIVERSITY LIBRARY

№ 706 B

ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE CANADIENNE

L'ABBÉ CAMILLE ROY

SANATORIUM SAINT-MICHEL

ESSAIS

SUR LA

LITTÉRATURE CANADIENNE

PAR

L'ABBÉ CAMILLE ROY

LIGENCIÉ ÈS LETTRES,
PROFESSEUR AU SEMINAIRE DE QUÉBEC ET A L'UNIVERSITÉ LAVAL,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE
30, Rue St-Gabriel
1925

IMPRIMATUR

† L.-N. Arch. Queb.

Quebeci, die 17 feb. 1907.

Cum ex Seminarii Quebecencis præscripto recognitum fuerit opus cui titulus est *Essais sur la Littérature canadienne, par l'abbé Camille Roy*, nihil obstat quin typis mandetur.

O.-E. Mathieu, pter.
Sup. Sem. Queb.

Quebeci, die 17 feb. 1907.

INTRODUCTION

NOTRE CRITIQUE LITTÉRAIRE

CAR elle existe, quoiqu'on dise souvent, et que l'on écrive quelquefois. Et même, son histoire, dans notre jeune pays, est déjà assez ancienne.

Notre critique date, croyons-nous, de l'année 1778, et l'on pourrait rechercher et trouver dans les pages de la *Gazette littéraire*, qui fut alors publiée à Montréal, quelques traces de ses premières actions. Les membres de l'*Académie naissante* (1), collaborateurs dans ce minuscule hebdomadaire, sollicitaient au travail intellectuel nos grands-pères, et ils corrigeaient avec liberté et rigueur ceux-là qui osaient soumettre à leur jugement leurs défectueuses productions.

Plus tard, à partir surtout de 1806, où fut fondé le *Canadien*, les journaux français de Québec et de Montréal, qui imprimèrent à peu près toute la littérature de ce temps, firent aussi place dans leurs colonnes à quelques courtes appréciations littéraires, et l'on y voit plus d'un trait, souvent rapide et aiguisé, dirigé contre quelque auteur, et qui s'en va percer la vanité et la suffisance de rimeurs intempérants. Ce fut le *Spectateur* (2), la feuille favorite et particulièrement accueillante des scribes du commencement de notre dix-nieuvième siècle, qui s'avisa davantage de leur donner quelques leçons de bon goût

Puis, la *Bibliothèque canadienne*, 1825, *L'Observateur*, 1830, *le Magasin du Bas-Canada*, 1832, *l'Encyclopédie canadienne*, 1842, recueils que publia successivement Michel Bibaud ; le *Journal de l'Instruction publique*, *l'Opinion publique*, la plupart des journaux politiques qui ont tour à tour alimenté la curiosité populaire, il y a cinquante ans, signalèrent à leurs lecteurs les ouvrages, trop rares, qui apparaissaient, et ils essayaient quelquefois d'en définir le mérite.

La *Revue canadienne* ne put, tout naturellement, se désintéresser de la littérature qui se faisait dans le Canada français ; non seule-

(1) On appelait de ce nom un groupe de Montréalais, auxquels se joignirent des Québecquois, qui résolurent, à cette époque, vers 1778, de créer dans notre pays un mouvement littéraire. Nous avons essayé de préciser la nature de ce mouvement dans nos *Études sur l'histoire de la littérature canadienne* que publie le *Bulletin de la Société du Parler français au Canada*. On nous permettra d'y renvoyer le lecteur. Voir le *Bulletin*, III, 241-245.

(2) Fondé à Montréal en 1813.

ment elle y contribua pour sa part, mais elle en nota de temps à autre l'allure et les progrès.

Les lettres de Crémazie, certaines pages de P.-J.-O. Chauveau et de Hector M. Fabre représentent ce que l'on a pensé et dit avec le plus de justesse et d'autorité sur notre littérature, vers le milieu du siècle dernier. Les *Silhouettes littéraires* de l'abbé Cazgrain et de Joseph Marmette, les *Portraits et Pastels littéraires* de M. le juge Routhier ont passionné les lecteurs de 1872, et l'on en a, d'ailleurs, suffisamment indiqué le ton, l'esprit et la violence, quand, plus tard, on les a réunis et placés en rayons dans la ruche des *Guêpes canadiennes*.

En 1874, Edmond Lareau publia la première *Histoire* de la littérature canadienne, et au récit des actions littéraires il mêla nécessairement la critique, le blâme ou l'éloge. Il le fit avec une abondance un peu diffuse, le plus souvent avec justesse.

Enfin, les conférences lues devant l'auditoire de nos Instituts, de l'Université, et de nos Sociétés littéraires, quelques articles de Sir James LeMoine, de MM. Benjamin Sulte, Thomas Chapais, Ernest Gagnon, *nos Hommes de lettres* de L.-M. Darveau, certaines polémiques très vives où des poètes perdirent naguère quelques plumes de leurs ailes, et quelques études toutes récentes, comme celles de M. Fernand Rinfret, sont autant de pages dont il faudrait tenir compte dans une histoire complète de la critique littéraire au Canada français.

***

L'on peut donc affirmer qu'ici la critique littéraire existe ; d'autant, — et cela peut rassurer les sceptiques ou les pessimistes — que l'affirmer n'est pas nécessairement faire l'éloge de cette critique ; comme aussi dire qu'elle existe, n'est pas déclarer qu'elles est pleine d'une vie qui circule à flot et déborde. L'existence de notre critique littéraire a été plutôt jusqu'ici assez précaire, haletante et très variable. Quand on essaie d'en constater les manifestations et la continuité, on s'aperçoit qu'elle se dérobe plus d'une fois à l'observation, qu'elle est souvent imperceptible, qu'elle se fait intermittente, qu'elle sommeille longuement pour se réveiller parfois en des sursauts qui accusent tout ensemble son mauvais état de santé, et son inexpérience.

L'équilibre des forces et des jugements lui a souvent fait défaut ; et comme toutes les activités qui ne sont pas pondérées et maîtresses d'elles-mêmes, elle s'est alors et volontiers mise au service des passions dominantes : elle est devenue, à l'occasion, l'instrument de sympathies personnelles ou d'antipathies qui n'ont rien de commun avec le goût artistique. Elle a été tour à tour l'encensoir qui exhale les parfums indiscrets, ou la massue qui s'abat avec violence et frappe pour tuer. De temps en temps, l'on entendit bien des voix qui protestaient, qui reprochaient à la critique ses intempérances, ses louanges vulgaires à force d'être excessives, ses réprimandes stériles à force d'être brutale, et qui la rappelaient à son devoir. Mais ces voix furent peu écoutées, et il n'est pas sûr que ceux-là même qui les firent entendre aient toujours donné l'exemple de ce qu'ils avaient seulement le courage d'enseigner.

Indisciplinée, capricieuse et mesquine, voilà donc ce que fut trop

souvent parmi nous la critique littéraire. A côté des quelques pages très sensées et justes qu'elle nous a données, il y a le fatras des réclames impudentes et des discussions envenimées, où se sont excitées toutes les ambitions et toutes les jalousies littéraires.

D'autre part, l'on peut remarquer encore que notre critique s'est souvent agitée dans un vide trop considérable d'idées et de doctrines : et c'est pour cela, sans doute, qu'elle a dégénéré si souvent et si vite en dithyrambes enthousiastes, ou en diatribes provocantes. Elle n'a trop vu que la surface des choses, et s'est attachée trop volontiers et trop exclusivement à des questions de forme et de style. Sans doute, il eût été difficile parfois de descendre bien avant dans des œuvres qui sont sans profondeur ; mais encore, lui eût-il été possible d'accorder plus d'attention à la pénétration et à la discusion des faits et des idées. C'est par où la critique peut s'agrandir, s'élever, élargir son horrizon, et suggérer aux auteurs des études ou des orientations utiles.

Seulement, il faut pour accomplir une pareille tâche, et pour ainsi féconder ses observations, une connaissance de l'histoire des lettres humaines, et de l'histoire de l'esprit humain lui-même, qu'il n'est pas toujours facile de suffisamment acquérir. Il est nécessaire que l'on sache à quelles lois souples et flexibles peuvent être soumis les genres de littérature, et comment, et de quelles façons, et selon quels procédés peuvent être abordés et traités les sujets où s'aventure l'esprit des auteurs. Et, en ces matières de jugement et de critique, beaucoup de science et d'étude n'est pas moins utile que beaucoup de réflexions personnelles.

Or, l'érudiction littéraire, ou pour paraître moins exigeant, l'expérience des choses de la littérature a souvent manqué à nos Boileaux canadiens, et outre que cela les exposait à n'apercevoir dans les œuvres que les côtés les plus étroits, et à s'y acharner, cela les conduisait aussi à n'écrire souvent que des pages où la banalité des observations le dispute à celle de la pensée.

***

Et c'est tout cela qui a fait dire et écrire dans nos journaux ou dans nos revues que la critique littéraire n'existe pas au Canada. On le répétait assez bruyamment et spirituellement, il y a quelques mois encore, dans la *Revue canadienne* (1). Et l'on ajoute parfois, avec quelque pointe de sarcasme, que, d'ailleurs, la littérature canadienne elle-même n'existe pas plus sous notre ciel que la critique. Et, vraiment, s'il était notoire et assuré que la littérature canadienne n'existe pas, il faudrait bien, et de bonne grâce, excuser cette pauvre critique de n'être pas encore née.

Mais toutes ces affirmations sont exagérées. Et notre littérature canadienne existe, et nous croyons même qu'elle se porte beaucoup mieux que la critique. Notre littérature canadienne vit, et se soutient et se développe malgré le petit nombre de ceux qui parmi nous peuvent ou osent écrire, et malgré les froideurs et les indifférences du public. Bien plus, il y a des symptômes, des signes qui annoncent que la littéra-

(1) Livraison du 1er août 1906. Article *Comme préface*, de M. Jules Fournier. Voir aussi la livraison de février 1907.

ture devient ici plus active, et que d'autre part les lecteurs se montrent plus empressés. Certains succès de librairie, qui ont souligné le mérite de quelques-unes de nos dernières œuvres, sont propres à encourager les ouvriers et les artistes de la plume. Il semble que plus notre pays prend conscience de sa vie personnelle et autonome, et plus aussi il s'applique à créer tous les organes qui sont nécessaires à son complet développement. Et l'on comprend de mieux en mieux que si nous avons à fonder notre avenir national sur la richesse économique, sur la prospérité matérielle, et sur les vertus du citoyen, nous avons aussi le devoir de n'oublier pas que les arts doivent avoir leur place au foyer de la nation, que la culture artistique marque assez précisément le degré de développement intellectuel où s'est élevé un peuple aussi bien qu'un individu, et que rien ne peut mieux que la littérature assurer à une nation la survivance de sa fortune et de sa gloire. Et l'on se persuade donc de plus en plus que dédaigner les arts, fussent-ils seulement littéraires, ou en négliger obstinément l'étude, l'exercice et le progrès, c'est faire acte d'esprit court et étroit, c'est vouloir par de si petits moyens excuser ou masquer son actuelle médiocrité, c'est, par avance, diminuer nos lendemains, et ne pas assez bien comprendre que l'avenir doit être de toutes façons, plus grand et plus large que le présent.

Et il se fait, en vérité, que malgré le poids de nos traditionnelles inerties, et aussi malgré la littérature française qui nous inonde, nous absorbe et fait à nos œuvres canadiennes une si rude concurrence, le public canadien-français revient volontiers aux écrivains du pays, paraît vouloir stimuler et récompenser tous ceux-là qui, parmi nous, savent tenir une plume, et en peuvent faire jaillir ou laisser couler quelques idées.

Sans doute, notre littérature ne peut prendre très rapidement un vif essor, puisqu'elle est encore, comme elle a toujours été jusqu'ici, l'œuvre d'écrivains amateurs. Écrire, faire des livres, besogner avec sa plume et son cerveau ne peut être ici un métier qui fasse vivre. Et celui-là, parmi nos intellectuels, se condamnerait à un régime sévère et à des jeûnes rigoureux, qui prétendraient ne se sustenter qu'avec la rente et la moelle de ses œuvres littéraires. Il faut donc, dans ce pays, faire autre chose d'abord, et écrire ensuite. Et c'est toujours l'autre chose qui retient, captive, dessèche et épuise l'activité. Il y a bien la carrière du journaliste et celle du professeur qui, ici comme en tous autres pays, semblent d'abord favorables à la production des ouvrages de l'esprit : le journaliste et le professeur étant tout entiers voués à l'étude et à des travaux qui enrichissent et ornent l'intelligence. Mais l'on sait que dans notre pays, et pour des causes qu'il serait trop long de démêler ici, journalistes et professeurs ont été bien empêchés de donner leur complète mesure, qu'ils n'ont pu devenir que bien rarement des artistes de la pensée, et qu'ils ont donc trop peu contribué à accroître et à faire fructifier le champ des lettres. D'où il suit qu'en définitive, il n'y a guère en ce pays que des amateurs, je veux dire des gens qui ne s'occupent qu'en passant, par accident, et par goût personnel, des choses de la littérature, qui écrivent ; et c'est justement, dans une grande mesure du moins, pour cette raison, que déjà signalait et déplorait Crémazie, que notre littérature se développe d'un mouvement si lent et si incertain.

Mais elle se développe, et l'on voit tous les ans s'allonger la liste des ouvrages que mettent au jour nos travailleurs. Et ces ouvrages sont d'une qualité de plus en plus recherchée. Le *Jean Talon*, de M. Chapais, *l'Oublié* de Laure Conan, les *Gouttelettes* de M. Pamphile LeMay, l'*Histoire de la Seigneurie de Lauzon* de M. Edmond Roy, les *Aspirations* de M. Chapman, pour ne parler que de quelques-unes de nos productions récentes, attestent que nos ressources intellectuelles vont s'accroissant toujours, et que les talents mûrissent et se perfectionnent. Et cela suffit pour nous faire garder, avec l'espérance, quelque amour propre ; et cela encore, et surtout, établit avec assez d'évidence que la critique peut ici vivre et trouver sur quoi s'exercer.

***

Que si, d'ailleurs, dans notre pays la critique n'existait pas, ceci même ne pourrait être, comme on l'a quelquefois prétendu, une raison pour que notre littérature fût empêchée de naître, ou, étant née, de se développer avec progrès. Il n'est pas nécessaire, il n'est pas non plus dans l'ordre établi par l'histoire que la critique précède toujours les œuvres, ou naisse simultanément avec elles. Une littérature peut se constituer avant et sans la critique. Et dès lors, il ne faudrait pas tenir la critique responsable de la non-existence d'une littérature, comme aussi il serait infiniment désobligeant de mettre seulement au compte d'une critique qui ne serait pas encore née, et pour cela seul qu'elle aurait tardé à venir, les faiblesses ou les méfaits d'une littérature déjà vivante.

Et, en effet, quel lien, avant que Zoïle ou Sainte-Beuve aient ici parlé, retient enchaîné, paralyse nos grands esprits ? Et faut-il absolument que la critique s'agite, se démène, attaque, corrige, démolisse et fonde les réputations pour que nos écrivains tout à coup s'émeuvent, conçoivent et enfantent des chefs-d'œuvres ? Les grandes œuvres littéraires, les plus puissantes, n'ont-elles pas le plus souvent devancé les conseils et les leçons de la critique ? Pour ne pas sortir de ce pays, et du domaine de nos lettres, n'est-il pas constant que la plupart des livres les plus recommandables et les plus précieux qu'on y ait publiés, l'*Histoire du Canada* de Garneau, le *Cours d'Histoire* de l'abbé Ferland, les *Dix ans d'histoire du Canada* de Gérin-Lajoie, les *Anciens Canadiens* de Gaspé, et telles pages d'Étienne Parent, ont été mis au jour à une époque où la critique littéraire osait à peine balbutier quelques jugements ? Et, en vérité, et par contraste, quelques-unes de nos plaquettes les plus détestables n'ont-elles pas été écrites depuis quelques années que la critique paraît vouloir élever le ton et la voix ?

Il faudrait donc plutôt conclure que la critique est assez inutile, qu'elle s'emploie à une besogne peu opportune, ou bien, et si l'on voulait être cruel, affirmer que les critiques ne sont autres, en vérité, comme on l'a dit, que des frelons et des parasites, qui ne vivent que de la pensée d'autrui. Et nous serions du même coup transporté au bout et à l'extrémité des conclusions où nous pouvait entraîner ce raisonnement. Nous aurions même sans doute dépassé les bornes d'une légitime déducation, et nous serions coupable d'être tombé dans l'excès contraire à celui que nous voudrions combattre.

Non ! il ne serait pas juste de dire que la critique est tout à fait inutile, et il convient de déclarer qu'elle est presque nécessaire. Assurément la critique est assez inutile au génie qui se possède et s'affirme avec toutes les puissances de sa nature et toutes les ressources de son art : le génie, d'ordinaire, n'a pas besoin qu'on lui rappelle des règles qu'il connaît, que par instinct il observe, et des doctrines dont il s'est pénétré et enrichi. Les critiques peuvent n'être, pour les grands écrivains, pour les maîtres, que des collaborateurs superflus, des conseillers dont les avis étaient prévus, et d'avance compris, acceptés et pratiqués.

Mais, on le devine sans peine, ces maîtres, ces très grands écrivains, ces génies sont assez rares dans ce monde ou tant d'hommes se partagent l'esprit. Et parmi tous les écrivains dont s'honore l'histoire, y en a-t-il vraiment beaucoup dont l'œuvre ne pourrait gagner quelque perfection nouvelle si elle était remise sur le métier et corrigée selon certaines indications et certains avertissements ? L'*Histoire du Canada* de Garneau, pas plus que l'*Énéide* de Virgile, n'est, assurément, parfaite ; et l'*Oublié* de Laure Conan a des défauts tout comme *la Princesse de Clèves* de Madame de LaFayette ; et la *Légende d'un peuple* de M. Fréchette a bien autant de vers faibles qu'on ne peut compter dans la *Légende des siècles* de Victor Hugo. D'ailleurs, à quel degré et hauteur de l'esprit faut il établir la ligne de démarcation qui sépare le génie du talent ? Et, par exemple, dans laquelle de ces deux catégories faudrait-il absolument placer et étiqueter tous ces noms qui viennent de se rencontrer inopinément sous notre plume ? Les critiques seraient vraiment bien embarrassés de choisir, s'il ne leur était permis de toucher qu'aux écrivains secondaires, et s'ils ne pouvaient sonder et éprouver que les œuvers du deuxième et du tiers état littéraire !

Ne vaudrait-il donc pas mieux revenir un peu sur notre pensée, et déclarer que si la critique n'est pas nécessaire pour appeler à la vie les œuvres du genie, elle peut, cependant, et, précisément parce qu'elle représente ou doit représenter les règles, l'art et le bon goût contre lesquels on pèche sept fois le jour, elle peut quelquefois découvrir et signaler à Homère, à Tite-Live, à Victor Hugo, et peut-être aussi à M. Chapman, les endroits faibles par où s'écroule leur puissance, et les taches et les ombres où s'altère et s'efface leur beauté. Et dès lors, si la critique n'est pas coupable de l'inexistence ou pénurie des œuvres littéraires, et si elle n'est pas la puissance féconde sans laquelle celles-ci ne peuvent venir au jour, il reste encore qu'elle peut s'exercer et faire besogne utile quand ces œuvres existent, et avoir sa place même chez les peuples où, par un coup heureux du hasard, l'on ne compterait que des écrivains de génie.

***

Le rôle de la critique littéraire, où qu'elle travaille et rende ses jugements, consistera donc surtout à établir la valeur des œuvres, à signaler aux auteurs leurs qualités et aussi leurs défauts, et à dégager des livres la somme de vérités qu'ils contiennent ; elle essaiera, du même coup, d'éclairer l'opinion, et sans prétendre de substituer aux appréciations légitimes des lecteurs, elle pourra peut-être quelquefois inviter le public à mettre quelqu'ordre et mesure dans ses enthousiasmes et ses admirations.

Mais c'est aux auteurs d'abord qu'elle doit chercher à rendre quelque service ; et s'il importe qu'elle le fasse sans pédantisme, elle n'en doit pas moins le faire avec courage, et se préoccuper de dire précisément et fortement en quoi peuvent être louables ou défectueuses la pensée et la composition d'un livre.

Il faut d'abord rappeler, dans ce pays où les œuvres sont en général plus correctes qu'artistiques, qu'il y a des règles du style et des lois de la composition qu'on ne peut impunément violer, et qu'il y a véritablement un art d'écrire, qu'il faut savoir et pratiquer.

On a pu dire, sans doute, que cet art se confond avec celui de la réflexion. Bien écrire, ou bien parler, comme disait Renan le jour où il recevait à l'Académie Ferdinand de Lesseps, c'est bien penser tout haut. Et Paul Bourget laissait entendre lui aussi que l'idée ne se sépare pas de la phrase, ou le fond de la forme, quand il écrivait : « L'idée » n'est pas derrière la phrase comme un objet derrière une vitre ; elle » ne fait qu'un avec la phrase, puisqu'il est impossible de concevoir » une phrase, qui n'exprime aucune idée, ou une idée qui soit pensée sans » aucun mot ». — Et il ajoutait : « Penser, c'est prononcer une phrase » intérieure, et les qualités de la pensée font les qualités de la phrase » intérieure. Écrire cette phrase avec toutes ses qualités, de façon » que tout le travail silencieux de la pensée soit rendu perceptible, » et comme concret, c'est le but que chaque littérateur de talent se » propose (1) ».

Paul Bourget se répétait lui-même quand il disait ailleurs : « Le » style d'un écrivain, c'est l'expression et comme le raccourci de toute » sa manière habituelle de penser et de sentir (2). » Au surplus, et avant Paul Bourget, et avant Renan, Buffon avait déjà déclaré que le style, c'est l'ordre et le mouvement que l'on met dans ses pensées.

Mais s'il résulte de tout cela qu'il y a entre la pensée et son expression des rapports si étroits que ceux-là qui écrivent mal sont précisément les mêmes qui ayant peut-être quelques idées, ne savent pas assez comme il faut les penser, il n'en reste pas moins vrai qu'il y a un art d'écrire, qui tient sans doute, et premièrement, à la façon dont l'artiste sait organiser et conduire en son esprit la réflexion, à l'habileté, à la maîtrise avec lesquelles il peut faire jaillir du cerveau, combiner, fondre, et disposer les idées, qui tient encore à la mesure d'émotion et d'imagination dont il les peut pénétrer et vivifier ; mais art véritable, qui consiste tout ensemble à ordonner sa pensée à la faire se mouvoir selon un dessin élégant, net, précis, et à l'exprimer avec les termes les plus justes, à l'enfermer dans les formules les plus personnelles, les plus signifiantes, les plus lumineuses, à l'étendre enfin dans une suite de phrases, de périodes, et de paragraphes où toutes les parties s'équilibrent, s'appellent se lient et s'enchaînent. Cet art dépent à la fois de la culture générale de l'esprit et du bon goût de chacun. Et donc, encore que l'art d'écrire ne tira sa valeur la plus précieuse que des choses qu'il exprime — il n'y a, en vérité, que les badauds qui appellent *littérature* les phrases sonores et creuses, comme aussi il n'y a que les impuissants qui appellent dédaigneusement *littérature* tout ce qui dépasse leur manière ha-

(1) Cf. *Essais de psychologie contemporaine*, pp. 168-173.
(2) Cf. *Nouveaux essais de psych. contemp.* p. 185.

bituelle et plate de penser et de dire — encore donc que la phrase emprunte à la pensée son plus bel éclat et son principal ornement, il faut reconnaître qu'il y a un art de choisir et d'arranger les mots, de faire venir les images, de balancer les périodes, de construire un développement, qu'il y a des règles du style, que les écrivains ont le devoir de les observer, et que les critiques ont mission de les rappeler et quelquefois de les venger.

Cette mission n'est pas toujours un vain emploi dans la république des lettres canadiennes. Parce que nous ignorons beaucoup trop les ressources de notre langue, parce que notre formation littéraire se réduit, d'ordinaire, à un entraînement trop tôt suspendu, et parce que nous avons donc un goût artistique qui n'est pas toujours suffisamment développé, mesuré, et affermi, il s'ensuit qu'il y a dans la plupart de nos ouvrages canadiens de nombreuses traces de ce défaut de culture et de cette inexpérience de la langue et du style. Notre littérature se ressent encore trop des soucis utilitaires et des privations intellectuelles de notre existence nationale. Notre langue littéraire est elle-même, il faut l'avouer, bien un peu lourde, embarrassée, trop volontiers impropre, indigente et, malgré cette pauvreté, ambitieuse et éloquente. Souligner ces défauts, les signaler à ceux qui en sont coupables est une action aussi utile que souvent elle est fastidieuse. Et l'on conçoit donc que la critique aurait à accomplir la plus minutieuse et la plus irritante des besognes, si elle devait, à l'occasion, porter sur tous ces points et sur tous ces détails sa vigilance et son franc-parler.

Nous estimons pourtant que la critique ne doit pas reculer devant ce devoir de ses fonctions, même dans un pays comme le nôtre, où, à cause du petit nombre de ceux qui écrivent, il est si facile de froisser les vanités et les susceptibilités. Puisqu'il est reconnu que l'art de la composition est ce qui distingue le livre français, et lui donne son incontestable supériorité de facture, il faut bien que nos écrivains canadiens, éveillant en eux tous les instincts traditionnels de la race, essaient à leur tour de s'emparer de cet art, de le faire passer et triompher dans leurs œuvres. Et s'ils y échouent quelquefois, ils doivent souffrir qu'on les en avertisse. Au reste, il leur est arrivé souvent, et il leur arrive de plus en plus fréquemment d'y réussir dans une mesure qui est propre à les réjouir et encourager.

Qu'ils persévèrent donc dans leurs louables efforts, et qu'ils se souviennent aussi qu'à cet art de manier la langue, d'en choisir et arranger les mots, de construire avec adresse un paragraphe, un chapitre et un livre, ils doivent joindre l'abondance, la richesse, la variété des pensées ; qu'à l'élégance et à la grâce des formes, il convient d'ajouter, ou plutôt d'unir substantiellement la fermeté et solidité du fond. S'ils se le rappellent, et s'ils acquièrent et mettent en œuvre toutes ces vertus littétaires, ils feront, à coup sur, des livres où la critique ne trouvera guère qu'à louer et applaudir. Mais précisément, ne pourrait-on pas ici encore observer que nos œuvres canadiennes ne sont pas toujours suffisamment remplies, qu'elles seraient en général beaucoup plus attrayantes, plus propres à faire penser et à enrichir nos cerveaux si elles étaient plus pénétrées d'idées, plus substantielles, plus suggestives, si la trame en était plus fortement tissée, et si de toutes les pages

en jaillissait plus vivement et plus abondamment la vie de l'esprit ?

Quoiqu'il en soit, la critique doit s'inquiéter de juger aussi cette substance des œuvres, d'examiner et scruter ce fond des livres, d'analyser la pensée qui s'y étend, et d'en mesurer la force ou la faiblesse. Tout n'est pas dit quand on a déclaré que tel ouvrage est bien ou mal écrit et l'on n'a pas même fait encore la moitié de sa tâche. Aujourd'hui surtout que la critique s'applique particulièrement à expliquer les œuvres, à étudier les idées, à rechercher les influences qui enveloppent les esprits, qui les pénètrent et se prolongent dans leurs écrits, à dégager des textes les pensées et des doctrines qui y sont contenues, il est nécessaire de sortir des seules formules esthétiques et autoritaires où s'enfermait la critique classique ; « il faut, comme disait Ballanche, re-» noncer à cette critique verbale qui s'entre point dans le fond des » choses, qui s'attache surtout au formes du style, à l'économie d'une » composition, à l'observance de certaines règles, à la comparaison su-» perstitieuse avec les modèles ». C'est d'ailleurs, et surtout, par les idées qu'il propose et discute qu'un livre est intéressant, et la critique aurait bien tort si elle n'en avait cure, et si elle se voulait borner à l'étude attachante, certes, mais aussi parfois trop étroite, des procédés de l'artiste.

Pour pénétrer une œuvre jusqu'en ce fond des choses et pour l'apprécier, le critique aura besoin de sortir de lui-même ; il lui faudra, un moment, s'abstraire de sa propre mentalité pour entrer loyalement en celle d'autrui, et y en surprendre le motif, le pourquoi de ses opinions ou de ses jugements ; mais, bien que la critique canadienne, littéraire ou politique, ne nous ait pas toujours habitués à cette largeur et charité, et qu'elle se soit souvent montrée plus dogmatique qu'éclairée, et plus combative que soucieuse de comprendre, nous estimons qu'une telle vertu n'est pas inaccessible à ses ambitions, et nous croyons même qu'elle entre chaque jour de plus en plus dans nos mœurs intellectuelles et sociales. Ce qui ne veut pas dire que la critique doive s'abstenir de juger, et de condamner, quand il convient, ou quand il semble que cela est nécessaire : l'indifférence et le dilettantisme ne peuvent être de réelles vertus de l'esprit ; mais nous entendons seulement ou surtout que ce ministère de la critique, qui consiste à juger, approuver ou blâmer, doit s'accomplir avec sérénité et suffisante bienveillance, qu'il suppose en celui qui l'exerce une intelligence capable de concevoir qu'on puisse penser autrement qu'elle-même, et une âme où la sincérité soit si profonde qu'elle s'imagine difficilement qu'une telle vertu puisse ne pas se rencontrer chez les autres.

C'est au prix de ces efforts, et c'est par tous ces multiples devoirs compris et acquittés, que la critique pourra se recommander elle-même auprès du public, acquérir quelque autorité, et proposer avec chance d'être entendue ses avis et ses conclusions.

La critique, en effet, ne s'adresse pas seulement à l'écrivain dont elle étudie l'œuvre. Derrière le livre, et derrière l'auteur, elle doit viser et atteindre la foule des lecteurs. S'il importe que celui qui lit puisse former lui même son propre jugement, décider avec ses lumières personnelles, et qu'il sache pertinemment à quel degré du thermomètre il convient de monter ou descendre son estime, il n'est pas

téméraire, croyons-nous, ni impertinent de penser que la critique peut avoir sur lui quelqu'influence, et lui rendre même quelque service. Elle lui a bien déjà été dommageable et nuisible ! Et elle a bien créé parfois autour de certains noms, qui ne pouvaient porter le poids d'une telle gloire, la légende de l'art suprême conquis et réalisé ! Ne pourrait-elle, et ne devrait-elle pas s'efforcer plutôt de renseigner convenablement le public, et de remettre tout homme et toute chose au point? Et au lieu de pervertir le goût en flagornant les auteurs et en suggestionnant outre mesure les lecteurs, ne lui serait-il pas aussi décent d'introduire quelque tempérance dans ses habitudes, et de mettre en garde ceux qui lisent contre les applaudissements excessifs et les emballements passagers ? C'est la critique littéraire qui se fait dans les journaux qu'ici nous voulons surtout viser, car c'est elle qui se charge plus spécialement en notre pays de surfaire les hommes. On sait avec quelle facilité et assurance les rédacteurs et nouvellistes, transformés en critiques, créent et consacrent tribun académique et puissant, orateur presque parfait, Démosthènes ou Hortensius réincarné, l'un ou l'autre député ou ministre qui un jour aura tout simplement moins mal parlé que ne font d'ordinaire nos députés et nos ministres !

Il ne faut pas sans doute — et précisément parce que trop souvent rien dans cette critique n'est pesé et mesuré — donner plus d'importance qu'il ne faut à ces appréciations journalistiques, mais encore convient-il d'observer que le papier-nouvelle étant aujourd'hui l'aliment quotidien de l'esprit public, on a grandement tort d'y laisser écrire et imprimer des louanges extravagantes et inconsidérées Cette admiration de commande prépare pour certaines gloires littéraires des lendemains obscurs. Et la critique véritable aura fort à faire, si elle s'avise un jour de regarder dans leur lumière propre certains grands orateurs dont notre presse a célébré la pensée originale et l'art merveilleux.

C'est, d'ailleurs, l'une des fonctions les plus honorables de la critique que de chercher à dire vrai, à redresser les faux jugements, et à préserver de toute corruption la notion du bon goût. Qu'elle s'y emploie donc dans le journal aussi bien que dans la revue ou dans le livre. C'est à elle surtout qu'est encore dévolu le soin de conserver les bonnes traditions littéraires, et de les propager, et jamais donc elle ne sera plus dans son rôle que lorsqu'elle fera rayonner jusqu'à l'esprit des foules la lumière des sages et prudents conseils. Le ministère de la critique se confond ainsi avec celui de l'enseignement ; il lui emprunte quelque chose de sa dignité, et, partant, quelque chose de ses responsabilités. Enseigner par la plume est presqu'aussi beau, et plus redoutable peut-être, parce que plus durable, qu'enseigner par la parole. L'un et l'autre, le critique et le professeur, doivent toujours se souvenir qu'ils ont charge d'âmes, et qu'il leur incombe, à tous deux, le devoir de ne répandre que des idées qu'ils croient justes, et de ne donner que des leçons qui puissent être profitables.

***

C'est la conviction que la critique littéraire peut et doit être un ministère de vérité, qui nous a fait entreprendre l'œuvre dont nous

réunissons ici les premières pages. Nous avons pensé que, si modeste que pouvait être notre contribution à l'histoire de la critique et de la littérature canadienne, nous ne devions pas craindre de l'apporter. N'est-ce pas précisément sur l'insuffisance et la faiblesse des œuvres d'aujourd'hui que pourra s'édifier malgré tout la fortune meilleure des œuvres de demain ? Notre travail peut donc être jugé opportun si, en faisant aujourd'hui la littérature que nous pouvons, nous préparons la littérature plus parfaite que d'autres feront après nous.

Au surplus, nous n'ignorons pas comme il est périlleux de livrer au public des articles de critique littéraire, quand en même temps l'on définit soi-même les obligations, les devoirs du critique. Mais nul ne pensera, assurément, que nous avons la fatuité de prétendre avoir réalisé l'idéal que, d'ailleurs, nous n'avons qu'imparfaitement tracé. Nous voudrions seulement que nul ne nous refuse le droit d'affirmer qu'en écrivant ces articles nous n'avons eu en vue qu'un seul but : exprimer sur certaines œuvres ou certaines questions de littérature notre pensée sincère, et par là être utile, dans la mesure de nos courts moyens, aux lettres canadiennes.

La plupart des écrivains que nous avons ici étudiés, ont bien voulu, à l'occasion, nous dire leur sentiment, et nous assurer qu'ils se plaisaient à reconnaître la justesse de notre dessin, et la droiture de nos intentions. C'était le meilleur encouragement que nous puissions désirer. Nous avons sans doute parfois écrit des choses où ne pouvait se complaire ce justifiable amour-propre qui est le lot des gens de lettres et des artistes ; c'est le sort du critique et son rôle, de contrarier souvent la vanité humaine. Mais nous n'avons rien à regretter de tout ce qui a pu sortir de notre plume. Nous avons voulu avant tout être vrai, c'est-à-dire exprimer notre opinion personnelle et la livrer au public telle que nous l'avait faite une lecture attentive et consciencieuse des œuvres. Cette sincérité et cette bonne foi doivent couvrir tous nos jugements. Elles ne les font pas infaillibles, certes : aussi nul ne souffrira plus volontiers que nous qu'on les discute et qu'on les réforme. Mais de ces jugements nous avons tâché d'écarter toute passion, tout parti pris de louer ou de blâmer, et si c'était là leur seul mérite, nous ne voudrions pas qu'il leur fût ôté.

Au public qui lit et qui s'intéresse de plus en plus aux choses de la littérature canadienne nous offrons donc ces pages, et, avec la confiance que nous a souvent inspirée sa bienveillante sympathie, nous les lui présentons toutes pénétrées encore de la franchise qui les a dictées.

C. R

Février 1907.

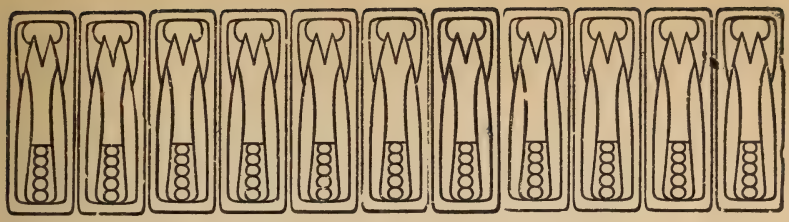

ESSAIS
SUR LA
LITTÉRATURE CANADIENNE

L'ABBÉ HENRI-RAYMOND CASGRAIN

LA FORMATION DE SON ESPRIT ; L'HISTORIEN ; LE POÈTE ET LE CRITIQUE LITTÉRAIRE

Le 11 du mois de février 1904 décédait, à Québec, en sa modeste et pieuse retraite du Bon-Pasteur, l'abbé Henri-Raymond Casgrain. Cet événement a surpris tout le monde, excepté l'abbé Casgrain lui-même qui, depuis quelques semaines, pressentait sa fin et voyait venir la mort avec la sérénité du sage et toute la confiance du prêtre.

Cette mort qui eût effrayé sa jeunesse ardente, fut pour ses soixante-treize ans la suprême délivrance ; elle apportait à ce vieillard devenu aveugle le repos et la consolante vision de l'éternelle lumière.

> Hélas ! je vois là-bas la croix du cimetière,
> Et j'ai frayeur (1),

écrivait, il y a plus de trente ans, cet abbé à qui un jour quelque mauvais génie, plutôt que la muse, inspira des vers. Il était alors dans toute la force de l'âge et du talent ; il avait la noble ambition d'être utile encore à ses compatriotes. Épris de la passion très séduisante d'enseigner par la plume et par les livres, il avait lancé dans le public ses premiers ouvrages ; il avait prêté l'oreille aux premiers bruits de la renommée, et ses yeux, affaiblis déjà par le travail des nuits studieuses, croyaient apercevoir, se prolongeant bien loin dans l'horizon et dans l'avenir, une route ensoleillée, sinueuse et montant vers la gloire, que l'abbé se sentait malgré tout la force de parcourir ; une route où il s'aventurerait avec une assurance d'autant plus joyeuse que son imagination, qui ne fut jamais avare de rayons et de fleurs, l'avait inondée de lumière, remplie de tous les parfums, et semée de toutes les roses.

La Providence, qui ne ménagea pas à l'abbé Casgrain les douloureuses

(1) *Le Manoir*, 1er juin 1869.

épreuves, lui permit, à lui prêtre et écrivain, de s'avancer longtemps sur ce chemin du rêve et de la vie, de poursuivre jusqu'au bout la course qu'il avait commencée, de réaliser sa vision. Auteur de quelques-unes des meilleures œuvres de notre littérature, docteur et professeur de l'Université Laval, membre de la société royale du Canada, lu dans son pays et à l'étranger, mis en relations par ses recherches et par ses livres avec quelques-unes des plus vieilles familles et quelques-uns des plus illustres écrivains de la France, vivement applaudi par nos frères d'Acadie, hautement apprécié par ses concitoyens, l'abbé Casgrain acquit bientôt cette notoriété qui faisait autour de son nom le plus agréable murmure. La gloire, celle du moins que l'on peut conquérir dans nos climats, le récompensait de son patient labeur ; mais lui, il s'estimait heureux surtout d'avoir sur quelques points de notre vie nationale projeté une plus vive lumière : il remerciait Dieu de lui avoir donné de travailler pour la vérité : et c'est pourquoi, au dernier jour de sa maladie, l'abbé Casgrain vit sans terreur se dresser pour sa tombe cette croix au pied de laquelle tant de fois il avait souffert, et où il venait hier de déposer sa plume.

Au mois de février 1904, il y avait juste quarante-quatre ans que l'abbé Casgrain avait pris place parmi les ouvriers de notre littérature canadienne; puisque c'est au mois de janvier 1860 qu'il publiait en feuilleton, dans le *Courrier du Canada*, sa première légende. Quarante-quatre années d'une vie laborieuse, féconde, partagée entre l'étude, la souffrance, les voyages et la prière !

C'est à Québec, où il devait mourir, que Casgrain a le plus travaillé ; c'est ici qu'il eut ses plus fervents admirateurs, et parfois aussi ses critiques les plus sévères ; c'est ici qu'il aimait vivre, dans cette ville historique où il lui plaisait d'évoquer le passé, sur ces hauteurs où l'air libre, l'ardente lumière, les beaux soleils couchants, les bruits de la vague, les harmonies de la plaine et les ondulations gracieuses de nos montagnes sollicitaient sans cesse sa brillante imagination ; c'est ici qu'il aimait vivre, parce que nulle part peut-être en ce pays le travail n'est plus facile, les relations plus cordiales, l'amitié plus douce.

Et Québec connaissait donc bien cet abbé. Il fut le principal théâtre de son zèle sacerdotal : et il avait été si souvent le confident de ses projets, le témoin de ses enthousiasmes les plus généreux ou les plus indiscrets ; il avait tant de fois entendu le cri de ses admirations, le mot pittoresque et cru de ses causeries, le rire sonore de sa gaiété gauloise. Il l'avait vu tant de fois et si longtemps parcourir ses rues, faire les cents pas sur cette terrasse qui l'attirait toujours ! Et Québec avait entouré d'amis si fidèles cette aimable vieillesse ; il réservait à l'abbé, dans cette maison qu'il avait faite sienne, et où la douce charité est l'atmosphère que l'on respire, une si tranquille et si chère solitude !

Mais l'abbé Casgrain n'est plus au milieu de nous. Il manque aux anciens qui retrouvaient en son commerce la joie et les souvenirs des années lointaines ; il manque aux jeunes qu'il honorait de son amitié et de ses conseils, et qui l'aimaient pour cette ardeur, pour cette flamme de jeunesse que si volontiers encore il mêlait à la leur. Ses livres, non moins que son amitié, font se survivre à lui-même l'historien de nos glorieuses défaites. Mais il est peut-être utile, au moment où disparaît

de notre société ce prêtre et cet écrivain, de remettre sous les yeux du lecteur une vie qui fut presque tout entière consacrée aux lettres canadiennes. Nous essaierons de le faire, en déterminant quelles influences ont développé et orienté l'esprit de l'écrivain, en rappelant quelques-unes des idées générales et des circonstances qui expliquent son œuvre, en précisant le rôle qu'il a joué, la place qu'il occupe dans l'histoire de notre littérature.

I

Bien des causes peuvent expliquer l'originalité d'un auteur, son état d'âme habituel, ou, comme l'on dit aujourd'hui, sa mentalité. Les influences de milieu, d'éducation, de lectures et d'études pèsent de tout leur poids, qui n'est pas léger, sur nos esprits, les font si divers, parfois si opposés ou si contraires. Et pour revenir tout de suite à l'écrivain que nous avons perdu, nous croyons qu'il ne fut pas indifférent à l'esprit, à l'imagination de l'auteur des *Légendes* et du *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, que l'abbé Casgrain soit né à la Rivière-Ouelle, en pleine et large campagne, qu'il y ait vu le jour en 1831, à l'époque où nos paroisses rurales, isolées dans leur calme solitude, non entamées encore par ces mœurs étranges, nouvelles, cosmopolites que les chemins de fer, les journaux et l'américanisme envahisseur devaient plus tard y introduire, avaient gardé intactes leurs habitudes, leur physionomie, et comme leur virginité primitive ; qu'il ait été élevé dans ce vieux manoir d'Airvault, lequel avait encore au milieu du siècle dernier ses apparences de grand et bon seigneur, et où l'on menait une vie heureuse, paisible et enjouée, simple et aristocratique, faite tout entière de traditions pieusement conservées, de dignité et de vertus soigneusement acquises.

C'est la vie de famille dans la plus belle et la plus saine acception du mot que l'on vivait au bord de la Rivière-Ouelle. Et il y avait au manoir, pour présider à cette fête, un père et une mère tels que Dieu s'est plu souvent à en donner aux foyers de nos demeures seigneuriales. L'abbé Casgrain a tracé lui-même, dans ses *Mémoires*, qu'il décore du titre de *Souvenances canadiennes*, le portrait de ceux qui firent sa première éducation ; et pour que l'on ne pût soupçonner sa piété filiale de complaisantes exagérations, il a raconté avec toute la tendresse et toute la sincérité du souvenir les soins diligents, les conseils utiles, les exemples bienfaisants dont fut entourée et comme enveloppée son enfance. C'est l'éducation chrétienne la plus attentive, la plus complète et la plus solide, qui façonna, dès ses premières années, l'esprit du jeune enfant, et nul doute qu'elle y ait imprimé dès lors ces habitudes de piété, de travail, d'ordre, de régularité que l'enfant devenu homme ne devait jamais abandonner ; nul doute surtout que le jeune Casgrain ait trouvé dans cette atmosphère de vie patriarcale et religieuse les premiers germes de sa vocation sacerdotale.

Aussi bien, la foi, appuyée et soutenue par les surnaturelles espérances, était-elle dans cette maison le principe de la règle de toutes les actions ; elle y était la raison première de toutes les joies. Les pieuses fêtes de l'Église étaient, au manoir, les meilleures fêtes de la famille. Noël, la Toussaint, le jour des morts, la Fête-Dieu : que de bonheur,

ou que de consolantes pensées ces jours-là apportaient au foyer ! et comme l'on s'empressait à l'église paroissiale, dans ce temple modeste auquel la liturgie prêtait alors ses grâces, qu'elle ornait de ses fleurs, et qu'elle remplissait des parfums de l'encens. Le retour de la Fête-Dieu intéressait surtout la piété du jeune enfant, parce que souvent la procession solennelle du Saint-Sacrement déroulait jusqu'au portique du manoir la file toujours longue des clercs et des fidèles.

« C'était un honneur et une bénédiction hautement appréciés par la famille, a-t-il écrit plus tard. Avec quel empressement et quelle pieuse joie nous dressions le reposoir sous le portique, en l'ornant de guirlandes de lilas, de branches fleuries de merisier ou d'autres arbustes à floraison hâtive, que nous allions cueillir dans les bois voisins (1) ».

L'enfant avait-il alors les impressions que le vieillard a si nettement analysées et consignées dans ses *Mémoires ?* Comprenait-il déjà l'harmonie secrète que de si radieuses journées laissaient apercevoir entre le rite liturgique et la nature en fête ? « Ces matinées printanières, encore embaumées des fraîcheurs de la nuit et des senteurs des bourgeons entr'ouverts » lui paraissaient elles vraiment comme « la jeunesse de l'été qui sourit à Dieu » ? Nous ne pouvons l'assurer. Il est si facile au vieillard qui raconte de prendre pour des souvenirs ce qu'il voudrait avoir éprouvé, et tous ces beaux sentiments que lui suggère sa sensibilité plus réfléchie. Mais ce que nous savons, c'est que de bonne heure le jeune Casgrain offrit toute grande son imagination et sa conscience aux impressions et aux voix du monde extérieur, à l'action pénétrante de la grande nature.

Au reste, il n'avait qu'à ouvrir les yeux pour les remplir de pittoresques et puissantes visions, et pour y fixer à jamais l'image de la beauté. Sous ses regards, autour du manoir, la plaine, la plaine assez grande pour ouvrir largement l'horizon, pas assez étendue pour donner l'impression de la monotonie ; tantôt quadrillée de champs enclos où poussent abondamment les foins verts et les blés, tantôt s'étalant inculte, et sauvage comme une lande bretonne ; se développant à l'ouest jusqu'à cette anse profonde de Sainte-Anne où le fleuve vient endormir ses flots, fuyant vers l'est jusqu'aux rivages et aux rochers de Kamouraska ; au nord gracieusement ourlée par les coteaux de Saint-Denis, et vigoureusement relevée au sud par les hautes collines de Saint-Pacôme et du Mont-Carmel. A travers cette plaine où la brise promène librement l'âcre parfum du terroir, la rivière Ouelle, tour à tour lente ou rapide, charrie ses eaux, et décrit en de longs replis la courbe capricieuse de ses sinuosités. Partout, le long des routes qui circulent à travers champs, ou groupés autour des églises qui dressent dans la plaine ou sur les hauteurs leurs flèches d'argent, les maisons blanches et proprettes du cultivateur ou de l'ouvrier font miroiter au grand soleil leurs fenêtres à volets verts.

Dans les beaux soirs d'été, cette longue plaine enchante et séduit par toutes les grâces dont elle se couvre et se pare, l'âme de ses habitants. La lumière y descend chargée d'une très fine buée, et se pose doucement comme une gaze légère, violette ou bleuâtre, sur le vert des prairies et sur l'or des moissons, ou bien s'accroche et se déchire en rampant sur les

(1) *Souvenances canadiennes*, I, 153.

coudriers et les aulnes de la savane. Puis elle va se répandre en un dernier et clair rayonnement sur le flanc des montagnes boisées de sapins et d'érables qu'elle teinte de mille et fugitives nuances ; elle s'étale là-bas sur les vagues grises que, bien loin, à chaque extrémité de la vaste étendue, elle fait briller sur la plage ; elle dégage en relief, recueillis au fond des vallées montantes que séparent des collines, ou gracieusement campés sur les terrasses des coteaux, les villages paisibles qui se reposent dans le calme des longs crépuscules, et s'endorment en caressant d'un dernier regard la plaine nourricière.

C'est au milieu de ce pays où la nature a tempéré la monotonie des champs par la saillie imprévue des montagnes, où l'œil peut s'offrir à la fois tous les spectacles, et ceux de la terre et ceux de la mer, que s'est écoulée l'enfance et la jeunesse de l'abbé Casgrain. La maison paternelle s'élevait à deux pas de la large et profonde rivière ; elle était entourée de jolis parterres où l'enfant trottine « en jaquette rouge et en petit tablier de toile blanche (1) » ; de grands arbres, des ormes, des érables, des cormiers balancent au-dessus du toit le panache de leur ramure, et répandent autour du manoir l'ombre bienfaisante. On s'amuse en famille sur les gazons du jardin ou sur le sable de l'avenue ; on fait la pêche dans la rivière, ou bien l'on va, montés tous ensemble dans la vieille et grande barouche, se récréer à la pointe de la Rivière-Ouelle, sur le rivage du fleuve, près de cette nappe d'eau incommensurable, sur laquelle tombe à quatre lieues de distance, comme une draperie d'azur, le rideau des Laurentides (2).

Comment l'abbé Casgrain qui a grandi en présence de ces spectacles, et qui eut dès ses plus jeunes années le regard et l'imagination remplis de cette poésie, n'aurait-il pas aimé la nature ? Lui qui était doué d'une faculté si grande de sentir et de s'émouvoir, comment n'aurait-il pas appris de bonne heure à méditer sous le ciel, à l'heure où le soleil disparaissant derrière les montagnes qui bornent l'horizon, laisse flotter sur toutes choses le magique et subtil réseau de sa mourante lumière ? Aussi l'adolescent se prit-il tôt à rêver, s'ingéniant à développer en son âme la douce joie de vivre. Souvent, dans la grand' chambre où les enfants avaient leur lit, le jeune Raymond, qui couchait près de la fenêtre, s'amusait à regarder les étoiles en attendant le sommeil ; il aurait voulu, comme une fée, s'élancer sur leurs rayons ; il interrogeait avec son imagination plus encore qu'avec son esprit ces astres qui faisaient à ses yeux une fête si splendide, et sa piété enfantine, s'exaltant sous le scintillement des nuits brillantes, faisait vite monter à ses lèvres le *Stellæ cœli, benedicite Domino.*

« Je commençais, a-t-il écrit lui-même, à comprendre le langage de la nature ; je communiais avec elle, et elle avait moi ». Il se hâte d'ajouter : « Heureux celui qui dès l'enfance a appris à lire dans l'alphabet divin de la création ; il n'a jamais été seul. Il a acquis la science qui prépare à toutes les autres, et il a doublé le bonheur de son existence (3) ».

Plus tard l'abbé Casgrain faisant un retour sur les premières an-

(1) *Souvenances canadiennes*, I, 34.
(2) *Idem*, II, 4.
(3) *Idem*, I, ch. 2 *passim*.

nées de sa vie, et essayant de démêler dans l'écheveau des vieux souvenirs les origines de sa vocation littéraire et de ses habitudes de descriptif intempérant, a retrouvé et reconnu en sa mémoire la trace non effacée de ces rêveries nocturnes où l'adolescent peuplait la grand'-chambre de ses visions ardentes, de ses innombrables fantaisies, ou bien encore de ses tristesses mélancoliques quand la tempête d'hiver secouait les fenêtres et le toit du manoir.

« Si j'ai dans le cœur le sentiment de la solitude, de l'inconnu ; si j'ai saisi quelques secrets de la nature canadienne, si j'ai mis de la vérité et du coloris dans les descriptions que j'en ai faites, en un mot si j'ai eu quelque vocation littéraire, toute petite qu'elle puisse être, je le dois à ces méditations nocturnes. Je le dois aussi à d'autres nuits que j'ai passées au fond de nos forêts vierges à écouter les bruits mystérieux qui s'éveillent quand la nature s'endort (1) ».

Cette page des *Souvenances*, cette confidence un peu solennelle du vieillard, nous donne, semble-t-il, avec le secret de sa prédestination d'écrivain et de sa manière, une explication suffisante de tout ce qu'il y eut parfois de purement imaginé, de convenu et de factice, dans plus d'une de ces descriptions dont il aimait tant semer, émailler ses livres, et encore la preuve que la réalité nettement aperçue, et modérément idéalisée, prépare mieux que les rêves nocturnes à l'art si difficile de décrire avec sincérité.

Avec cette réalité, d'ailleurs, je veux dire avec la nature belle, et grande, et suggestive, le jeune Casgrain devait longtemps rester en contact, puisque c'est au Collège de Sainte-Anne qu'il fit ses études classiques, et qu'il serait difficile de trouver pour l'amusement et le plaisir de l'imagination un site qui soit plus pittoresque, des bocages plus gracieux, une montagne couverte de bois plus mystérieux ou percée de grottes plus sauvages, et partout à l'entour des paysages plus variés, des promenades plus champêtres, des prairies plus vertes, des horizons plus étendus. Il a comparé plus tard son cher collège assis au bord de la montagne, étendant entre des massifs d'arbres ses larges ailes » à un aigle géant qui ouvre sa puissante envergure pour prendre son vol, ou qui vient de s'y poser (2) ». C'est sous le regard de cet aigle, et comme à l'abri de ces larges ailes, ou, pour parler sans métaphore, c'est à travers ces cours pleines d'ombre et de lumière, dans ces bois où l'écolier pouvait sans doute aller muser, dans cette campagne où l'on flânait les jours de congé, que le jeune Casgrain continua d'aimer la nature, et essaya de se préciser à lui-même la beauté que partout et sous des formes si diverses elle laisse apercevoir. Et c'est pourquoi, assurément, l'écrivain a su plus tard mêler à peu de fantaisie descriptive des couleurs si vraies, empruntées avec tant de sûreté aux tableau que l'artiste divin plaçait sous son regard.

Cette éducation de l'œil que procure la vision sans cesse renouvelée des spectacles de la nature, et qui contribue si largement à l'éducation de l'esprit, le jeune Casgrain devait la compléter — si l'on peut dire qu'elle puisse jamais être complète — vers la fin de ses études classiques, par un long voyage qu'il fit dans la région inexplorée du Sague-

(1) *Souvenances canadiennes*, I, 55.
(2) *Notre passé littéraire*, cf. Œuvres complètes, I, 401.

nay, pendant les vacances de 1850. Il accompagnait M. Pilote, l'un des directeurs du Collège, chargé de visiter les fermes que les colons commençaient alors à se tailler au milieu des grands bois. Ce voyage dans le pays encore inhabité du Saguenay et du Lac-Saint-Jean « donna pour la première fois au jeune étudiant, il nous en avertit lui-même, la sensation de la solitude des forêts ».

« La vie que nous faisions au camp avait pour moi d'autant plus de charme et de saveur que mon imagination était hantée par les rêveries de Bernardin de Saint-Pierre sur l'homme de la nature et la félicité de la vie sauvage, que j'avais tout frais dans la mémoire, le *Voyage en Amérique* de Chateaubriand avec ses éblouissantes descriptions de forêts vierges (1) ».

Et ceci nous laisse deviner, ou plutôt nous indique assez clairement quelle éducation livresque s'était déjà superposée à l'autre, quelles lectures avaient ébranlé davantage toutes les puissances sensibles du jeune-homme, quelles études avaient pris leur large part dans la formation intellectuelle de ce touriste.

De très bonne heure l'enfant avait commencé à dévorer les livres. A une époque où les bibliothèques étaient dans ce pays choses si rares, et partant si précieuses, M. Casgrain, le père de l'abbé, en possédait une où l'on comptait plus de trois cents volumes. Non pas certes qu'elle fût précisément au point du mouvement littéraire contemporain ; l'enfant n'y trouvait guère que des livres du dix-septième et du dix-huitième siècles. Mais, pourtant, avec quelle curiosité naïve il lisait les contes de Perrault, et comme il aimait indistinctement les fables de La Fontaine et celles de Florian ! Avec quelle espièglerie il allait se cacher au fond du jardin pour lire les romans de Madame Cottin, celui de *Mathilde* surtout, si intéressant « avec son héros Malock, Adel, et l'évêque Guillaume de Tyr, et Saladin, et tout le tremblement des croissades (2) ».

Mais il faut le reconnaître, ces lectures n'ont guère eu d'autre effet que de satisfaire un moment l'avidité extrême de ce jeune esprit. Doué comme il était d'une imagination si active, et d'une sensibilité si rêveuse, l'étudiant ne pouvait rencontrer son idéal et se retrouver lui-même que dans les livres de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand et dans les recueils de Lamartine. Il les lut au collège, ceux de Chateaubriand et de Lamartine surtout ; il les relut, il en apprit par cœur les passages qui le ravissaient le plus ; il y revint ensuite, il les reprit plus tard, il y retourna toujours, et quelques semaines avant sa mort il nous disait à peu près ceci que nous avons retrouvé dans ses *Mémoires :*

« J'ai un culte pour certains auteurs qui ont semé sur ma vie des jouissances innommées. Chateaubriand et Lamartine ont été dans ma jeunesse et sont restés mes dieux littéraires... Ce sont ces deux auteurs qui ont exercé sur moi la plus grande influence (3) ».

Le romantisme qui, au moment où nous voyons le jeune Casgrain courbé sur le *Voyage en Amérique*, le *Génie du Christianisme* ou sur les

(1) *Souvenances canadiennes*, II, 125.
(2) *Idem*, I, 37.
(3) *Idem*, I, 126.

Méditations, allait bientôt en France céder la place à une école nouvelle, éveillait alors, à Québec, les plus juvéniles enthousiasmes. Crémazie ne jurait en ce temps-là que par Lamartine et Musset, cependant que la phrase sonore, chatoyante, nombreuse et solennelle de Chateaubriand berçait dans ses molles cadences l'imagination de ceux qui ne savaient faire que de la prose. Ces auteurs étaient les plus lus et les plus goûtés, à une époque où les livres de France ne nous arrivaient encore que très difficilement. On n'avait alors que peu de chefs d'œuvre sous la main, et c'est pourquoi on les relisait si consciencieusement, on en savourait tout le charme, et c'est pourquoi aussi on demeurait plus longtemps et plus exclusivement fidèle à ses amitiés intellectuelles.

Que, si d'ailleurs, Casgrain se fixa dès lors et pour toujours dans son admiration, dans sa religion littéraire, c'est sans doute, d'abord, que l'école romantique fournissait à toutes ses facultés de comprendre et de s'émouvoir l'aliment le plus convenable qu'elles pouvaient souhaiter, et comme la flamme d'inspiration qui pouvait le mieux les échauffer; c'est aussi qu'il trouva sur sa route, au moment où il faisait ses belles-lettres, un maître qui était capable d'éprouver lui-même tout ce qu'il y avait de souverainement beau dans une page de Chateaubriand ou dans une strophe de Lamartine, capable surtout d'exprimer du texte, et d'en faire jaillir tout ce qu'il enferme d'idées grandes et de notes harmonieuses. L'abbé Bouchy fut ce maître rare. Venu de France pour se livrer au ministère de l'enseignement, éloigné du Séminaire de Québec après une année de professorat, il exerça au Collège de Sainte-Anne, sur toute une génération d'écoliers, l'influence la plus heureuse. Esprit très cultivé, largement ouvert à toutes les manifestations de l'art, il sut inspirer à ses élèves le goût de l'étude, la curiosité intellectuelle, et le sentiment très vif de la beauté littéraire. L'abbé Casgrain, plus que tout autre, devait subir son ascendant, et recueillir avec soin ses conseils et ses leçons. Or, l'abbé Bouchy était romantique, ou, pour parler plus exactement, tenait en sa plus haute estime les littérateurs de l'école de Chateaubriand et de Lamartine. Il excellait à analyser et à expliquer à ses élèves les meilleures pages de ces écrivains, et, à l'heure où la révolution de 1848 faisait retentir la tribune française de si vigoureuses harangues, il lisait et commentait en classe, ou les jours de congé, dans la salle élémentaire, après l'ode à Napoléon, les discours des grands orateurs politiques. L'éloquence française se ressentait alors beaucoup des habitudes d'esprit que le romantisme avait créées ou développées ; elle était belle, sans doute, en ses larges mouvements, en ses gestes héroïques, mais elle était aussi emphatique et ronflante, et ceci même n'était pas pour déplaire aux jeunes gens qui se serraient autour de l'abbé Bouchy.

Casgrain a gardé de ces longues heures vécues dans le commerce d'un maître si éminent, et consacrées à l'étude, à l'admiration des plus puissants écrivains de la France romantique, un souvenir impérissable. Il crut avoir surpris dans ces lectures méditées et approfondies, tout l'art de penser et de s'exprimer. Il en sortit plus que jamais amoureux de la nature, des belles formes, et des lyriques sentiments, bien décidée d'imiter ce que de si grands génies avaient pratiqué, et d'écrire... comme ils avaient écrit.

Est-il, après cela, étonnant que le touriste du Saguenay ait prêté aux brises et aux murmures caressants de la forêt vierge une oreille si complaisante ? qu'il se soit imaginé, un peu bien pédantesquement, qu'ils recommençait en petit, et à son profit, le pèlerinage du chantre d'Atala, et qu'il ait, au pied de la cascade de la Belle-Rivière, « assis sur un quartier de roche où la mousse grise et verte se pressait en coussins moelleux (1) », entrepris de refaire le roman de la jeune indienne ? L'étudiant était, en effet, à ce point exalté et comme fasciné par la lecture assidue de l'auteur préféré, qu'il eut la fantasie, pendant ce voyage de 1850, de tracer le plan, et d'écrire, sous le grand ciel bleu, près du petit lac creusé par la cascade, là où venait s'ébattre une couvée de sarcelles, les premières pages de son premier poème.

Rien ne nous peut donner une idée plus exacte de l'état d'esprit du jeune Casgrain, au sortir de ses études classiques, que le seul canevas de cette idylle en prose qui ne fut jamais publiée, et dont l'auteur assure dans ses *Mémoires* qu' « il a du style, mais trop peu d'action pour un intérêt soutenu ».

« Kéloutseh est une jeune sauvagesse de la famille d'Atala, ardente et rêveuse comme elle, comme elle éprise, non pas d'un être humain, mais d'un sylphe, d'un fantôme aérien qu'elle voit la nuit dans ses songes, qu'elle croit voir le jour dans les objets les plus séduisants de la nature. C'est lui qui se cache derrière la draperie des nuages dorés par le soleil couchant, ou argentés par les rayons de la lune. Les franges d'or et de satin blanc de leurs bordures sont les boucles de sa chevelure ondulant au souffle des vents. Il court invisible sous les feuilles vertes des aulnes et des coudriers qui se penchent au bord des eaux, qui fleurissent au pied des hautes futaies d'érables et de pins. Quand soufflent les brises tièdes des beaux jours, leur soupir mystérieux est sa voix confuse qui chante pour sa fiancée, la jeune Kéloutseh. La feuillée d'automne colorée de mille teintes par les gelées précoces, est la couronne qu'il se tresse et qu'il fait briller là-bas sur les montagnes. Elle le poursuit à travers les savanes, les bruyères, au bord des lacs solitaires, sur les rochers des grèves.

» A l'heure du crépuscule, quand la vesprée, cette vestale du temple infini allume les cierges dans l'azur du firmament, Kéloutseh est assise au-dessus des chutes de la Belle-Rivière sur le châle soyeux de mousse qui recouvre un rocher. A travers le grondement des flots, elle entend la voix du fantôme qui la hante. « Viens, soupire là-bas cette voix, de l'autre côté du torrent ; devant nous est le bonheur ».

» Kéloutseh, éperdue, s'élance ; elle se jette à la nage, mais l'onde rapide l'entraîne. Elle va tomber dans la cataracte. Un instant elle s'accroche à une pointe de rocher qui la domine. Un nuage d'écume blanchâtre l'enveloppe. Enfin, épuisée, elle laisse échapper la roche où elle s'est arrêtez, et elle disparaît dans l'abîme (2) ».

Ce thème, que l'abbé Casgrain a consigné dans ses *Mémoires*, qui ressemble étrangement à un canevas de narration de seconde, mais où l'écolier essaie naïvement de se hausser à l'épaule du maître, indique dans une mesure suffisante ce qu'il avait retenu de ses lectures de

(1) *Souvenances canadiennes*, II, 125.
(2) *Idem*, II, 117-118.

Chateaubriand et de Lamartine, quelles grandes ambitions et quelles rêveries il en avait rapportées, et quels pourraient être à brève échéance, au moins quant à leur couleur et au style qu'il y saurait employer, les premiers essais littéraires de l'écrivain.

Cependant, nous n'aurions fait voir encore qu'un côté de cet esprit inquiet et entreprenant, nous n'aurions surtout montré qu'une moitié des influences « livresques » qui se sont exercées sur lui, si nous n'ajoutions pas qu'à cette même époque où le collégien romantique, épris des formes nouvelles de la pensée, élevait en son âme d'adolescent un autel à ces « dieux », d'autres livres, d'autres lectures achevaient d'orienter son esprit, ouvraient large devant lui le champ d'expérience où s'exercerait son activité.

Aussi bien, l'apparition de l'*Histoire du Canada* de Garneau ne venait-elle pas de jeter tous les esprits dans le plus grand émoi ? N'avait-elle pas du coup et pour jamais fait sortir de leur indifférence pour l'histoire nationale les Canadiens français ? Si longtemps on les avait traités de peuple impuissant et de peuple conquis ; depuis si longtemps surtout on luttait sans succès pour la conquête des libertés politiques, que le courage de plusieurs, et des meilleurs, en était ébranlé, abattu, et que l'on n'osait pas étudier, pour les étaler au grand jour, sous le regard du vainqueur intolérant, les vicissitudes de notre vie historique. Personne encore ne s'était risqué à raconter l'épopée canadienne, du moins à en décrire les derniers et les plus beaux chants. Aussi un long cri de surprise, puis d'enthousiasme avait-il salué l'œuvre de Garneau, qui constituait pour les lecteurs de ce temps une véritable révélation. Jamais la patrie n'avait paru si grande, si héroïque, si belle avec tant de blessures qui saignaient encore ! L'année 1845, où fut publié le premier volume de l'*Histoire*, fut donc pour notre nationalisme découragé l'occasion de se reprendre fièrement à des espérances qui surgissaient plus fortes du fond mieux connu de notre passé. Au récit de tant de combats vaillamment soutenus, de tant de douleurs ignorées, on se sentait capable de plus d'endurance et de luttes nouvelles. L'avenir se reconstruisait dans nos rêves sous les formes les plus propres à séduire toutes les volontés, et la jeunesse surtout croyait voir se lever, avec l'espérance, l'aurore des temps nouveaux.

On se prenait à regretter de n'avoir pas plus tôt mis en lumière

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux,

et c'est sans doute sous le coup de ces remords tardifs qu'éveillait en sa conscience la lecture de l'*Histoire*, que de Gaspé, qui fut toujours le plus sensible et le plus jeune de son temps, s'écriait avec une indiscrétion parfaite :

« Honte à nous qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos ! Honte à nous qui étions presque humiliés d'être canadiens, et pour qui l'histoire de notre pays était lettre close » (1) !

Les étudiants ne furent pas, assurément, les moins fervents ad

(1) *Souvenances canadiennes*, II, 81. Et aussi les *Anciens Canadiens*, de Gaspé p. 201, 1re édition.

mirateurs du passé reconquis et de l'œuvre de Garneau. Au Collège de Saint-Anne, où les élèves n'aimaient guère la prose de Charlevoix, et boudaient le préfet des études quand il leur en imposait la lecture, on se disputa, à mesure qu'ils étaient publiés, les volumes de celui qu'on appelait déjà l'historien national. L'abbé Casgrain a rappelé plus tard cette fièvre patriotique que s'impara de la gent écolière quand on la mit en contact avec l'éloquence entraînante, souvent passionnée, qui circule à travers les pages de l'*Histoire du Canada* (1). Lui-même, il ne pouvait, certes, manquer de prendre une large part de cette admiration, de ces enthousiasmes nouveaux. Il lut toute l'œuvre de Garneau, et il comprit bien vite quel parti l'on pouvait tirer, pour la littérature canadienne, d'une histoire si féconde en drames héroïques. C'était un filon merveilleux que venait de frapper et d'ouvrir l'historien national, et qu'il rêvait déjà d'exploiter à son tour.

Au surplus, un simple incident de la vie de collège, la lecture en communauté de l'histoire des martyrs du Canada, par Bressani, traduite de l'italien et publiée depuis peu par le Père Martin, acheva de préciser aux yeux de l'étudiant sa vocation littéraire.

Avec une hardiesse qu'excuse à peine sa sincérité, il compare l'effet que produisit sur lui cette lecture aux impressions qu'Augustin Thierry rapporta de la lecture des *Martyrs* de Chateaubriand.

« J'ose dire qu'un enthousiasme semblable s'empara de moi, et ne fut pas moins décisif sur ma destinée à venir que le jour où j'entendis lire en communauté l'histoire des martyrs du Canada, de Bressani... Les sublimes figures de Jogues, de Brébœuf, de Lalemant, m'apparurent dans une auréole de gloire qui fit pâlir celle des héros de l'antiquité dont j'étais pourtant bien épris. Pour théâtre des sanglantes tragédies qui me faisaient frémir, les forêts vierges de l'Amérique chantées par Chateaubriand ; pour bourreaux des martyrs, ces mêmes sauvages dont il avait fait le portrait idéalisé dans Chactas. Tout ce qu'il y avait d'écoliers intelligents au Collège partagea mon enthousiasme (2)».

Cette page des *Souvenances* où se mêlent étrangement les noms de Chateaubriand, de Jogues, de Chactas, de Brébœuf, où le romantique éperdu et le patriote se trahissent tour à tour, nous dit assez comment l'attention de Casgrain fut dès lors et pour toujours attirée vers l'histoire du Canada. Ces sympathies nouvelles devaient prendre bientôt d'autant plus de consistance que plusieurs des nôtres s'inquiétaient à cette heure de développer et d'étendre la littérature canadienne. Pendant l'hiver de 1852, M. l'abbé Charles Trudelle, le vénérable doyen de notre clergé de Québec, publiait dans les colonnes de l'*Abeille* ses études sur les *Bois-francs*. Il se dégageait de ces pages nouvelles un charme si pénétrant, une saveur si originale que le jeune Casgrain, qui était en dernière année de philosophie et qui lisait assidûment l'*Abeille*, sentit « augmenter en lui la passion dont il était pris pour notre histoire ». Les *Bois-francs* eurent d'ailleurs un vif succès d'estime auprès de tous les étudiants.

« Aujourd'hui, écrit vers 1900 l'abbé Casgrain, qu'il se fait tant de publications de toutes sortes en notre pays, on réalise difficilement

(1) *Le mouvement littéraire au Canada*, cf. Œuvres, 1, 356, et *Souvenances*, II, 38.
(2) *Souvenances canadiennes*, II, 82-83.

l'état d'esprit où nous vivions, la curiostié qu'excitait un écrit canadien tant soit peu remarquable qui paraissait soit dans les journaux ou revues, soit sous forme de livre. Ces fleurs hâtives de notre littérature font penser aux perce-neige qui annoncent le printemps. Ceux qui comme moi les ont vu naître, qui les ont admirées et en ont respiré les parfums, leur gardent une place qui ne leur sera pas ôtée (1) ».

Des influences littéraires toutes canadiennes et toutes patriotiques s'ajoutaient donc aux influences classiques, se faisaient de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes autour de Casgrain, au moment même où il allait quitter le collège, et choisir sa vie. Elles devaient se multiplier encore bientôt, et atteindre le lévite jusque dans cette cellule où, à partir de 1853, on le voit se préparer au sacerdoce. Crémazie, en effet, publiait en 1854 ses premières poésies et le chant du barde alla remuer jusqu'en sa solitude l'âme du séminariste.

« Sur les grandioses réalités qu'avait dévoilées Garneau, les brillantes strophes du poète jetaient par intervalle leur manteau de gloire ; et les jeunes applaudissaient, et tous ceux qui se sentaient des ailes ou du talent rêvaient de mêler bientôt leurs envolées à celles du chantre canadien (2) »

L'abbé Casgrain devait plus tard se lier d'une solide et fidèle amitié avec Crémazie, et nul doute qu'il n'ait souvent rapporté de ce commerce utile un plus vif désir de travailler, et d'accroître, s'il lui était possible, le patrimoine de notre littérature nationale.

Chose curieuse, c'est presque au lendemain de sa sortie du collège, et c'est donc au moment précis où commençaient à se manifester avec le plus d'indiscrétion les ambitions littéraires du jeune Casgrain, que l'on songea à faire de cet amoureux des forêts vierges, de ce lecteur insatiable de Chateaubriand, de ce dévôt de Lamartine un professeur de chimie ! En vérité, donner à cet esprit, pour horizon, les murs d'un laboratoire, c'était étrangement méconnaître, avec son goût pour les lettres, ses tendances quelque peu excentriques, et ses aptitudes à s'égarer vers le nuage. Était-ce plutôt pour le guérir de ces intempérances coupables, ou bien avait-on pris au sérieux le séjour de quelques mois que dans l'automne de 1852 l'étudiant avait fait, sans qu'il sût jamais trop pourquoi, dans la pharmacie de son oncle Beaubien, à Montréal ? Quoi qu'il en soit, M. Casault, qui enseignait la chimie au Séminaire de Québec, s'adjoignit l'abbé Casgrain, lorsque celui-ci, après une retraite faite chez les jésuites, passa sans transition, dans l'hiver de 1853, de la médecine à la théologie. M. Casault, qui fondait alors l'Université, et ne rêvait pour elle que des professeurs qui eussent été formés en Europe, eut quelque velléité d'y envoyer l'abbé Casgrain étudier la chimie. Ce projet d'ailleurs n'eut pas de suite, et la chimie ne retint que quelques mois en ses positives et inflexibles formules le séminariste que hantait un autre idéal. Professeur de lettres au Collège de Sainte-Anne dès l'année 1854, il y continuait, après son ordination sacerdotale qui eut lieu le 5 octobre 1856, ses travaux d'enseignement, lorsque la maladie vint l'obliger à descendre de sa

(1) *Souvenances*, II, 84.

(2) *Le mouvement littéraire au Canada*, cf. Œuvres complètes, I, 356-359, passim.

chaire, à prendre du repos d'abord, à voyager ensuite pour compléter le rétablissement de sa santé.

C'est vers l'Italie que se dirigeait, le 24 février 1858, l'abbé Casgrain ; c'est à ce pays du soleil, des paysages lumineux et des brises tièdes qu'il allait demander la vie. L'Italie la lui rendit plus abondante, et par surcroît elle lui procura les plus délicates jouissances de l'imagination et de l'esprit. Sous ce ciel où l'art aussi bien que la nature, a multiplié les chefs-d'œuvre, l'abbé Casgrain sentit toutes ses facultés s'enrichir de formes nouvelles et merveilleuses, son expérience s'élargir, son goût se rectifier et s'affiner. Sur la terre de France qu'il traversa lentement, à petites journées, il lui sembla prendre un plus large contact avec l'âme ancestrale, avec tout ce qu'elle enferme de généreux, d'impérissable, et il y fortifia sa foi et ses espérances patriotiques.

Ce pèlerinage aux sources premières de notre vie nationale et au pays des grands spectacles de la vie artistique et religieuse, termina la formation intellectuelle de l'abbé Casgrain, celle du moins qu'il pouvait ici recevoir à cette époque de sa vie. Désormais il va se livrer, en même temps qu'aux travaux du ministère sacerdotal, aux méditations et aux recherches qui prépareront ses premières œuvres littéraires. L'éducation familiale, les paysages aimés où s'est épanouie l'enfance, puis la jeunesse, les lectures du collège, les leçons des maîtres, l'exemple séduisant de nos écrivains patriotes, et enfin les fortes émotions et les enseignements des voyages : toutes ces influences diverses se sont mêlées et comme fondues ensemble pour former l'historien, le poète, le critique littéraire que fut tour à tour l'abbé Casgrain.

II

L'histoire fut la première passion littéraire de l'abbé Casgrain. Elle devait, au surplus, déterminer toutes les autres qui plus tard s'éveillèrent en lui, et leur survivre. Il fut avant tout un historien.

Mais l'histoire peut de bien diverses façons solliciter l'esprit, selon les multiples aspects qu'elle présente au regard de celui qui la veut écrire. Il y a dans la vie publique d'une nation de grandes choses accomplies ; il y en a aussi des petites. L'histoire est faite des événements considérables, politiques ou militaires, qui bouleversent ou affermissent la société, marquent les étapes principales de son évolution et de ses progrès ; elle est faite aussi de ces menus détails dont est remplie la destinée d'un chacun, de ces coutumes, de ces mœurs, de ces habitudes qui donnent aux individus leur physionomie, et aux foyers leur particulière et originale beauté. Celles-là, les grandes choses, se développent sur un théâtre où d'ordinaire l'œil du citoyen les peut apercevoir dans leur pleine réalité, et l'historien a le devoir d'en écrire le récit impartial et fidèle; celles-ci, les petites, constituent la trame plus ou moins tenue, plus ou moins visible des traditions populaires, et les plus souvent, à mesure que sur elles s'accumulent les années, elles perdent de la netteté de leur contour, elles se déforment, elles se mêlent aux légendes, elles s'enveloppent d'ombre et de mystère, elles se prêtent à tous les caprices de l'imagination et de la poésie.

L'abbé Casgrain avait à choisir entre tous ces objets variés d'un

genre littéraire, le plus fécond qui soit. Et l'on devine bien sans peine lesquels devaient tout d'abord retenir et absorber son attention. L'historien qui remonte le plus loin possible dans le passé pour s'y confondre avec la fiction ; l'histoire qui fait revivre les scènes de la vie familiale, raconte les mœurs des bonnes gens, et remet aux lèvres des grand'mères les récits fantastiques ou plaisants dont elles amusent le cerveau des tout petits ; l'histoire qui se drape de toutes les couleurs de l'imagination et de la nature : voilà bien celle qui convenait surtout à l'esprit de l'abbé Casgrain, qui lui fournirait du moins l'occasion d'exercer tous ces dons brillants que la naissance et l'éducation avaient mis en lui et développés.

Aussi bien, le domaine de nos légendes et de nos traditions populaires était-il jusque-là resté à peu près inexploré. Et l'abbé Casgrain, qui eut toujours le culte de ces choses, le regrettait plus que tout autre. Garneau venait bien de publier une *Histoire* où il s'était appliqué à faire connaître tout notre passé politique et militaire, mais il avait oublié d'introduire le lecteur dans cette vie plus intime de la nation où se trahissent les habitudes et les caractères, où l'on assiste aux tout petits événements qui manifestent aussi bien que les plus grands l'âme du peuple. Il avait consacré de longs chapitres à l'étude des mœurs et coutumes des sauvages ; il n'avait pas songé à nous dire assez les mœurs et les coutumes des Canadiens. Garneau comprenait l'histoire comme faisaient encore les professeurs d'il y a cinquante ans : un récit des grandes batailles, des hauts faits, de toutes ces grandes luttes et de toutes ces grandes agitations qui ne sont que la moitié de la vie nationale.

L'abbé Casgrain pensa donc qu'il fallait se hâter de combler cette lacune, et de raconter ce que déjà l'on commençait à oublier. Il voulut être le premier à sonner le réveil des légendes endormies, et c'est à cela que songeait le jeune vicaire de Beauport, quand, pendant les beaux jours d'automne de 1859, il allait promener ses loisirs et ses rêveries tout au bord du fleuve, sur le sable durci de la grève (1). Volontiers il évoquait alors dans son esprit les luttes que sur ces plages historiques s'étaient livrées le colon français et l'indien farouche ; il emplissait son regard de la vision sanglante des massacres dont ces lieux avaient été les témoins ; il se rappelait les longues histoires que sa mère racontait le soir aux enfants attentifs quand ils avaient été bons et qu'ils avaient bien prié (2). C'est pendant une de ces courses solitaires et méditatives qu'il commença un jour à crayonner sa première légende, *le Tableau de la Rivière-Ouelle.*

Au mois de janvier 1860, il publiait cette légende, qui devait être suivie de deux autres, *les Pionniers canadiens* et *la Jongleuse.*

Ces légendes, — comme d'ailleurs toutes les légendes, — sont un mélange de fictions et de réalités, et c'est par là que précisément elles intéressaient l'esprit inventif de l'abbé Casgrain. C'est surtout à la tradition orale que celui-ci voulut les emprunter, comme autrefois les frères Grimm avaient recueilli sur les lèvres des paysans les récits dont ils ont doté leur Allemagne. Certes, l'abbé avait raison puisque nulle part ailleurs que dans les causeries familières

(1) *Souvenances*, III, 19 et suiv.
(2) *Le Tableau de la Rivière-Ouelle*, Œuvres, 1, 14.

les légendes ne se retrouvent plus merveilleuses, plus enrichies de toutes les broderies qu'y ajoutent la bonne foi et la crédulité des vieilles gens. « Les légendes, comme les définissait un jour l'abbé Casgrain, c'est le mirage du passé dans le flot impressionnable de l'imagination populaire (1) ». Or, nul flot, assurément, avant qu'il ne soit fixé par l'effort des écrivains, n'est plus mobile, ni plus capricieux, et ne renvoie en de plus fantastiques images les objets qui s'y reflètent.

Toutefois, l'abbé Casgrain eut soin de donner pour base à ses récits un fond considérable d'histoire. Et telle légende, comme *les Pionniers canadiens*, n'est guère autre chose qu'une page de nos annales, un tableau vrai de la vie des premiers colons du Détroit. Ce sont, d'ailleurs, des études de mœurs que voulait avant tout faire l'abbé Casgrain, et on le voit bien quand, violentant un peu le cadre ou le plan de sa légende, il y introduit des digressions toutes remplies de la vie canadienne, et auxquelles, pour cela, l'on pardonne de se présenter comme de véritables hors-d'œuvres.

Voyez, par exemple, cette longue description de la maison canadienne qui occupe tout un chapitre de la légende du *Tableau de la Rivière-Ouelle.* L'auteur oublie un moment son sujet, le groupe de personnages qu'il a fait se rencontrer dans la forêt, pour dessiner sous les yeux du lecteur la maison blanche et proprette qui, sur son coteau, « du haut de son piédestal de gazon, sourit au grand fleuve ». Puis il s'attarde avec complaisance à décrire tout l'intérieur de cette chaumière. Il en donne d'ailleurs une image fidèle et très précise. Il la veut montrer telle qu'elle existait partout dans ce pays au temps de son enfance, et telle que déjà on ne la voit plus dans bon nombre de nos paroisses rurales que le luxe envahit et transforme : si bien que cette page des *Légendes*, comme beaucoup d'autres, devient avec les années un très curieux document historique.

Document historique, en effet, pour plus d'un lecteur, que cette scène des *brayeuses* à laquelle nous assistons un jour d'octobre, un jour de *l'été des sauvages* (2). George Sand n'a guère mieux décrit ce que font pendant les tièdes et claires nuits de septembre les broyeurs de chanvre de la campagne berrichonne. L'on croit voir s'élever à la lisière de la forêt, ou entre les arbres du *petit bois*, la fumée bleue qui s'échappe du foyer où l'on chauffe le lin ; on croit entendre les rires et les moqueries des femmes quand par malheur la chauffeuse a laissé s'enflammer une gerbe et fait une grillade ; et surtout l'on entend encore « le bruit sec et éclatant des *brayes* qui frappent, se relèvent et tombent en cadence au milieu des cris et des joyeux éclats de rire des enfants qui folâtrent sous la colonnade du bocage ».

Les *Légendes* sont remplies de ces petits tableaux où se trouvent fixés et peints à merveille les menus détails de la vie des gens du peuple, et ces pages sont sans doute les plus belles et les plus durables de toute l'œuvre. Qu'il s'agisse de décrire les mœurs de la vie coloniale ou de la vie indienne, le costume du chasseur (3) ou du guerrier sauvage (4) ;

(1) Préface des *Légendes*, Œuvres, I, 9.
(2) *La Jongleuse*, Œuvres, I, 137 et suiv.
(3) *Idem*. Œuvres, I, 94-96.
(4) *Idem*, Œuvres, I, 96-97.

qu'il s'agisse de bien mettre en lumière la foi et la piété de l'ancien Canadien, du laboureur qui au son de l'*Angelus* se tourne vers l'église paroissiale, ôte son bonnet de laine, et récite avec ses enfants la prière accoutumée (1), c'est toujours le même soin de recueillir avec une religieuse attention tous ces vestiges des antiques traditions qui malheureusement s'effacent ou tendent à disparaître.

Et l'abbé Casgrain employait à ce ministère du souvenir tout le zèle d'un apôtre. Il fut un fervent des vieilles choses, des choses que l'on oublie et des habitudes que l'on délaisse (2). Ce très moderne romantique était à ses heures un archaïsant fanatique. Il ne souffrait pas que l'on discutât l'à-propos de telle ou telle coutume qui s'en allait, de telle autre qu'il aurait voulu voir rétablie, et il mettait à les défendre l'ardeur qu'un jour il employait à chercher le tombeau de Champlain, tout le courage qui lui fit prendre avec Laverdière le pic et la pelle pour retrouver au pied de la falaise de Sillery, sur l'emplacement de la vieille église, la tombe et les ossements du Père Ennemond Massé (3). C'est qu'il estimait que rien n'est à perdre de tout ce qui fut notre histoire, et qu'un peuple n'est fort que dans la mesure où il reste fidèle à ses bonnes traditions. Les vieilles coutumes des ancêtres sont, aussi bien que leurs ossements, le trésor qu'il faut garder avec un soin jaloux. L'on doit voir dans ces restes, et à travers tous ces éléments de la vie d'autrefois, tout ce qui peut donner à la vie présente son sens véritable, et à l'avenir son orientation légitime. Les frères Grimm s'encourageaient à publier leurs contes et songeant que la plus sûre garantie de prospérité pour une nation était la connaissance et le respect de son passé. N'est-ce pas ce que pensait lui-même, et ce qu'exprimait dans une langue un peu prétentieuse l'abbé Casgrain ? « Essayons de réunir en faisceaux les purs rayons de notre matin pour en illuminer les ans qui viennent (4) ». C'est donc par l'étude du passé que l'on éclaire et prépare l'avenir, et c'est pour cela que l'abbé Casgrain faisait à cette étude une part si large dans ses *Légendes*.

Au surplus, n'y avait-il pas, dans toutes ces vieilles choses auxquelles il tenait avec passion, une beauté singulière que le recul même des années faisait plus mystérieuse et plus attendrissante ? Ne s'échappait-il pas, de toutes ces lointaines traditions et de toutes ces légendes où elles prenaient vie et corps, un charme irrésistible, et ce qu'il a si bien nommé la poésie de l'histoire ? L éducation familiale, et plus tard l'éducation classique de l'abbé Casgrain le rendaient plus que tout autre sensible à cette poésie, et il n'est pas étonnant qu'il ait par tant d'efforts plus ou moins heureux essayé de la faire valoir en son œuvre.

La poésie de l'histoire, c'était bien pour l'abbé tout ce monde de choses anciennes et aimées des aïeux que l'on n'aperçoit plus guère qu'à travers le voile transparent des souvenirs et des fictions. Ce pouvait être aussi le grandissement héroïque que le temps fait

(1) *La Jongleuse*, Œuvres, I, 141.

(2) On se souvient avec quelle joyeuse sympathie l'abbé Casgrain salua la fondation de la *Société du Parler français au Canada*, et l'apparition de son *Bulletin*. Il y défendait avec âpreté les bonnes vieilles expressions des gens du peuple.

(3) *Souvenances*, IV, dernière partie du chap. 32.

(4) Préface des *Légendes*, Œuvres, I, 11.

prendre aux personnages, et tous ces artifices dont le poète se sert pour mystifier le lecteur. Aussi imagina-t-il, pour donner davantage à ses récits toutes les allures de l'épopée, des titres apocalyptiques : *Apparition, Silhouette, Mort, Hallucination, Le Mirage du lac, L'écho de la montagne, Comme un luth d'ivoire, L'orchestre infernal*, etc., etc., que d'un geste superbe il laisse tomber en tête des chapitres, oubliant assurément que c'est à d'autres signes que l'on reconnaît les vrais poèmes, et que ces moyens qu'il emploie ne sauraient remplacer le souffle homérique qu'il n'a pas.

La poésie de l'histoire, ce peut être encore ces paysages merveilleux, ces décors féeriques qui encadrent et mettent en belle lumière les héros. C'est pourquoi, sur les vieilles légendes qu'il raconte, l'abbé Casgrain concentre tout ce que son imagination exubérante, tout ce que la nature canadienne lui pouvaient fournir d'images et de couleurs. La jeunesse et l'inexpérience de l'auteur se montrent ici à découvert, et nulle part l'abbé n'est apparu plus fervent admirateur des aubes blanchissantes et des printemps verdoyants, plus dévôt adorateur des soleils d'or, des lunes d'argent, des nuits constellées, des étoiles qu'il compare à des larmes, pleurs d'allégresse que l'éclat du Soleil de justice arrache aux yeux éblouis des bienheureux (1) !

Il y a pourtant dans ces pages toutes descriptives, il y a souvent l'indication d'un talent réel qui n'aurait besoin que d'être réglé pour devenir vraiment supérieur ; il y a dans certaines peintures de nos paysages canadiens une grande vérité de détails, et une fraîcheur délicieuse de coloris. Il est rare sans doute que l'auteur ne gâte par quelque maladresse un tableau qu'il a voulu trop charger ; mais c'est aussi parce qu'il y avait en tout cet étalage une grande richesse d'invention et une variété suffisante de dessins, que les lecteurs de 1860 ont accordé tant d'estime aux *Légendes*. C'est même, nous assure l'auteur devenu un peu plus sage, à ce style chargé de paillettes et de clinquants que ce livre, qu'il estimait le moins digne d'être lu de tous ceux qu'il avait écrits, dut une bonne part du vif succès qu'il obtint.

Pourquoi ce succès, et tous les éloges que les journaux et les revues décernèrent à l'abbé Casgrain (2), ne l'ont-ils pas engagé à continuer d'exploiter le domaine des légendes ? Il est regrettable, croyons-nous, qu'il n'ait pas donné une suite à son premier recueil. Outre que l'imagination si active dont il était doué, et ses tendances à transformer dans le rêve toutes les réalités qu'il apercevait, le rendaient plus propre à ce genre de littérature qu'à celui de la grande histoire, l'abbé Casgrain, auteur de toute une série de contes et de légendes du pays, aurait doté notre jeune littérature d'un travail original et infiniment précieux qui reste toujours à faire.

Mais les recherches auxquelles avait dû se livrer l'abbé pour écrire ses premiers récits l'avaient inévitablement mis en contact avec de plus considérables événements ; elles lui avaient aussi peu à peu donné un goût plus vif de la précision et des faits. Une certaine transformation se faisait donc déjà dans son esprit, et c'est pourquoi il songeait maintenant à réaliser d'une autre façon, en donnant à ses compatriotes

(1) *Tableau de la Rivière-Ouelle*, Œuvres, 1, 17.
(2) Voir à ce sujet *Souvenances*, III, 24-28, 40-42.

une série d'études sur la période française de notre histoire, le rêve de sa jeunesse.

En 1864, l'abbé Casgrain publiait donc l'*Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, qu'il avait commencé en 1861. Puis vinrent successivement, avec des intervalles plus ou moins longs, selon les difficultés de l'entreprise et les exigences de la maladie, des *Biographies canadiennes*, l'*Histoire de l'Hôtel de Dieu* (1788), le *Pèlerinage au pays d'Évangéline* (1885), *Montcalm et Lévis* (1891), *Une seconde Acadie* (1894), l'*Histoire de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec* (1896), *Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Étrangères en Acadie* (1897), et enfin la publication (1) d'une collection très importante de documents se rattachant à l'histoire de nos dernières guerres françaises, manuscrits dont M. le comte de Nicolay, héritier du dernier duc de Lévis, avait bien voulu, sur la demande de l'abbé Casgrain, donner une copie au gouvernement de la province de Québec.

Nous n'avons, certes, pas l'intention d'analyser, ni d'apprécier par le menu ces ouvrages qui constituent l'œuvre capitale que nous a laissée l'abbé Casgrain. Trop de questions à discuter et à résoudre se poseraient à chaque instant sous notre regard et nous entraîneraient dans des développements que nous ne pouvons nous permettre ici.

Qu'il nous suffise d'observer d'abord que l'auteur de la *Jongleuse* allait pénétrer toute son œuvre nouvelle de l'esprit, des sentiments qui avaient rempli les *Légendes*. Et, par exemple, comme c'est un beau mouvement patriotique qui le fit écrire celles-ci, c'est le même désir d'être utile à ses concitoyens, et de grandir à leurs yeux la partie aimée qui l'engagea à préparer et à publier ses autres livres.

Historien patriote ! Ces deux mots qualifient très justement l'abbé Casgrain, et ils renferment aussi tout le secret des éloges et des reproches que l'on a pu lui faire. Si nous ne craignions d'écraser ici l'abbé de toute la majesté d'un grand nom classique, nous dirions volontiers que Tite-Live, ne fut pas plus que lui enthousiaste admirateur de la grandeur nationale, et ne chercha pas par plus d'efforts à la faire valoir aux yeux de ses contemporains. Nul n'a mieux compris que l'abbé Casgrain tout ce qu'il y eut d'héroïque dans les premiers temps de notre histoire, tout ce qu'il y eut de merveilleusement fécond dans ces sueurs et ce sang versées pour arroser le sol de la Nouvelle-France, et cimenter les assises de notre édifice colonial.

Aussi, comme l'historien de Rome s'est plu à entourer de tous les prestiges de la gloire le berceau du peuple latin et les premiers mouvements de sa vie, c'est quelques-uns des plus lointains événements de notre passé que l'abbé Casgrain a voulu surtout raconter et faire par tous admirer. « L'origine, le développement et la décadence de l'influence française en Amérique, a-t-il écrit lui-même, offrent une suite de scènes d'une beauté sans rivale dans l'histoire moderne (2) ». Et c'est parce que la décadence même et la ruine de cette influence politique coïncidaient avec le grandissement de nos vertus nationales qu'il s'est pieusement attardé, dans *Montcalm et Lévis* et dans le *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, à en décrire toutes les péripéties. Quelles luttes

(1) Faite pendant les années 1888-1895.
(2) *Francis Parkman*, dans Œuvres, II, 301.

lus désespérées, et aussi quelles souffrances plus pitoyables que toutes celles qui ont marqué les jours néfastes de la dispersion acadienne ! Et comme avec toutes ces larmes répandues et ces espoirs trompés, il était beau d'écrire l'histoire d'un « peuple aussi étonnant par ses vertus que par ses malheurs » ! D'autre part, pouvait-on mettre sous le regard du lecteur canadien des actions plus glorieuses que toutes celles qui furent nos immortelles résistances de 1756-1760 ? Et de pareils spectacles n'étaient-ils pas bien propres à justifier les enthousiasmes de l'historien ?

D'ailleurs, l'établissement des colons dans la Nouvelle-France, la création sur les bords du Saint-Laurent des centres de vie canadienne, et surtout le soin que l'on apporta à les pénétrer de foi religieuse et de vertus, intéressèrent toujours vivement le prêtre qui ne disparaissait jamais derrière l'écrivain. Volontiers l'abbé Casgrain comparait nos premiers colons à ces Hellènes qui transportaient, aux pays nouveaux où ils allaient fonder leur puissance, ce qui pouvait leur rappeler l'image et aussi la grandeur de la patrie absente : croyances, mœurs, traditions et dieux du foyer. C'est la cité antique qui émigrait tout entière sur d'autres rivages ; c'est aussi la cité chrétienne, telle qu'elle existait alors dans les bonnes provinces de France, que nos pères avaient soin de reconstruire ici et d'asseoir sur la base solide des croyances traditionnelles (1). Et c'est à ce laborieux travail d'édification et d'évangélisation que l'abbé a consacré de si nombreuses pages dans ses histoires de la Mère Marie de l'Incarnation, de l'Hôtel-Dieu de Québec, des Sulpiciens et prêtres des Missions-Étrangères en Acadie, et dans sa monographie d'*une Paroisse canadienne au XVIIe siècle.* Avec quelle pieuse attention s'est-il efforcé surtout de fixer le portrait de notre Thérèse du Canada, de la Mère Catherine de Saint-Augustin, de toutes ces figures de femmes et de missionnaires qui ont entouré comme de la plus douce auréole le berceau de la colonie !

Tout pénétré de la pensée religieuse qui avait inspiré les fondateurs de la nation, il estimait que c'est à la vivacité de notre foi chrétienne qu'est lié tout l'avenir de notre vie nationale. Il indentifiait l'une et l'autre, et il expliquait un jour « par un certain manque de fermeté dans ses croyances religieuses » ce fait que Garneau, au moment même où il écrivait son *Histoire du Canada,* désespérait presque de voir le peuple canadien résister plus longtemps aux orages qui s'annonçaient sur tous les points de l'horizon. Il ajoutait en ce style qui lui est propre : « L'espérance et la Foi sont deux angéliques sœurs, deux filles du ciel, qui, bien mieux que les Grâces antiques, se tiennent par la main (2) ».

Faut-il s'étonner maintenant que l'abbé Casgrain se soit parfois montré bien sévère pour ceux qui ne partageaient pas ses admirations politiques ou religieuses ! Certes, il ne souffrait guère que l'on méconnût les grandeurs de notre peuple et les sublimités de sa foi. L'on peut dire que ce sont telles fausses assertions ou telles vues trop étroites de Parkman qui lui ont inspiré quelques-unes des meilleures pages du *Pèlerinage au pays d'Évangéline* et de *Montcalm et Lévis.* L'historien américain, auquel l'abbé Casgrain fut lié d'une étroite amitié, et qui a si

(1) *Souvenances*, I, 28.
(2) *F.-X. Garneau*, dans Œuvres, II, 115.

puissamment contribué par ses ouvrages sur la domination française au Canada à nous faire connaître des Américains, ne pouvait, à cause de certains préjugées de race et aussi à cause de son protestantisme très mêlé de rationalisme sceptique, comprendre toute l'organisation de notre ancien régime, et l'apostolat si utile de nos missionnaires et de notre clergé ; d'autre part, des documents incomplets à qui il avait accordé trop de confiance l'avaient empêché d'apercevoir toute la duplicité des Anglais à l'endroit des Acadiens, et l'abbé Casgrain s'employa à rétablir ce qu'il croyait être la vérité.

Il est possible que l'historien de *Montcalm et Lévis*, si vivement épris du courage héroïque de nos milices canadiennes, ait trop rudement malmené certains officiers français, Bougainville surtout, qui n'avaient pas pour le Canada et les Canadiens l'admiration toujours prête. On le lui a très amèrement reproché (1). Était-ce donc un si grand crime de n'aimer pas notre pays et de trouver ici des mœurs étranges ? Les officiers des armées régulières d'Angleterre aussi bien que de France n'ont-ils pas toujours eu quelque mépris pour les milices des colonies ? et Bougainville n'a-t-il pas eu seulement le tort de dire tout haut ce qu'autour de lui l'on pensait et disait plus bas ? D'autre part, l'abbé Casgrain n'a-t-il pas lui-même jugé avec quelque mauvaise humeur certaines actions et démarches de Bougainville ? et n'a-t-il pas été vraiment trop canadien quand il s'est agi de définir et d'apprécier la conduite du gouverneur assez faible que fut souvent M. de Vaudreuil ?

Nous ne pouvons résoudre ici ces problèmes un peu complexes. Qu'il nous suffise de dégager au moins la sincérité de l'abbé Casgrain, et d'affirmer qu'il eut toujours trop le respect de son métier d'historien pour ne pas aimer par dessus tout la vérité. Seulement, sa passion patriotique l'a quelquefois mal servi, et l'exposait à voir trop facilement dans les archives qu'il consultait ce qu'il y voulait trouver.

D'ailleurs, l'abbé Casgrain a toujours cherché à s'entourer des lumières qui pouvaient l'éclairer, et des documents qui pouvaient donner à son œuvre une réelle valeur scientifique. Ce n'est pas lui qui aurait pensé comme Pline le jeune que le principal avantage qu'il y a d'écrire l'histoire du passé, c'est qu'on trouve les recherches toutes faites. Il voulut aller lui-même aux sources ; il usa ses yeux à lire les vieux papiers. Malgré la cécité presque complète dont il fut frappé pendant qu'il travaillait à son *Histoire de l'Hôtel-Dieu*, il étudia toujours avec soin, à l'aide d'un secrétaire, les pièces qu'il pouvait rassembler autour d'un sujet choisi. S'il n'eut pas la bonne fortune de pouvoir s'initier sous la direction des maîtres aux plus sûres méthodes historiques, il eut du moins pour le guider dans ses premiers travaux deux amis, deux savants qui jouissaient alors d'une grande autorité, les abbés Ferland et Laverdière. Il s'est plu à raconter lui-même comment ces deux illustres professeurs de l'Université Laval ont exercé sur lui une profonde et salutaire influence (2).

(1) On lira avec intérêt, sur ce sujet, la brochure publiée par M. René de Kérallain sur la *Jeunesse de Bougainville*, Paris, 1896. L'auteur y répond, avec beaucoup de science et aussi beaucoup de passion, aux affirmations de l'abbé Casgrain.

(2) *Souvenances*, III, 39-40 ; IV. 26-43.

Ajoutons toutefois, pour préciser davantage ce que fut l'esprit scientifique de l'historien, que l'abbé Casgrain, à cause peut-être d'un certain défaut de formation, et aussi de l'infirmité dont il souffrait et qui lui rendait le travail plus pénible, n'a pas toujours poussé aussi loin qu'il l'aurait dû faire les longues et patientes recherches. Et ceci est manifeste dans l'édition qu'il nous a donné des manuscrits que lui confia M. le comte de Nicolay. Cette édition n'est pas très satisfaisante pour l'ordre qui n'y est pas assez rigoureusement établi, et les annotations surtout qui y sont trop pauvres ou trop rares.

Au reste, on le soupçonne bien, ce n'est pas dans les travaux d'érudition que devait triompher le talent de l'abbé Casgrain. C'est plutôt dans la peinture des grandes scènes de l'histoire qu'il avait à reconstituer, et dans l'art de donner aux hommes et aux choses qu'il faisait surgir du passé lointain une vie nouvelle, que pouvait le mieux s'exercer l'imagination si brillante qui fut la faculté maîtresse de cet historien.

Aussi, l'abbé Casgrain a-t-il mis à écrire les œuvres dont nous venons de parler tout l'entrain, tout le mouvement et toute la jeunesse d'esprit que l'on avait d'abord aperçus dans les *Légendes*. Et c'est cette vie circulante et débordante qui fait que l'on lit toujours avec le plus vif intérêt ces livres d'histoire. L'écrivain se plaît encore à émailler de fleurs ses récits, et il manque rarement l'occasion d'en faire voir toutes les nuances, parfois un peu vieillies. Souvent les couleurs sont distribuée avec trop de profusion sur les tableaux que l'artiste a voulu peindre, et inévitablement on se souvient, en les voyant passer sous le regard, de l'auteur de la *Jongleuse*.

Pourtant, il n'est que juste d'observer que le talent et l'imagination de l'abbé Casgrain se sont singulièrement modifiés au cours de ses études historiques. Et si l'on aperçoit très nettement toutes les intempérances de la première heure dans l'*Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, l'on constate bientôt, dans les œuvres qui suivent, comme un apaisement des facultés sensibles, et cette relative sobriété dont Camille Doucet félicitait à l'Académie française l'auteur du *Pèlerinage au pays d'Évangéline* (1).

Mais, jusque dans ses derniers ouvrages, l'abbé Casgrain conservera toujours ce don inestimable de communiquer une flamme de vie à tout ce qu'il touche, d'animer ses récits, de les faire rapides, de leur donner du relief ou de la perspective, et de les éclairer du rayon de la poésie. Par quoi, d'ailleurs, il ressemble étonnamment à son ami Parkman, dont il admirait le style si souple et si chatoyant; par quoi aussi on le pourrait facilement rattacher, sans trop y insister cependant, à l'école de Thierry.

Salluste se plaisait à choisir dans l'histoire de son pays quelques épisodes, quelques drames qu'il savait habilement découper pour en composer les merveilleux tableau que sa plume d'artiste a si ingénieusement dessinés et caressés. Il estimait, avec Cicéron, que l'histoire doit être avant tout une œuvre d'art. L'abbé Casgrain n'était pas éloigné de penser comme l'auteur de *Jugurtha*. Et s'il a emprunté la plupart de ses sujets à la période française de notre vie

(1) *Souvenances*, III 26.

nationale, c'est qu'elle lui apparaissait sans doute plus propre à tous les enchantements du rêve et de la poésie. N'est-ce pas lui qui, comparant un jour ces deux colonies anglaise et française qui avant 1760 ont si longtemps rivalisé en Amérique, écrivait :

« Chacune de ces deux colonies avait sa force ; chacune avait sa faiblesse... L'histoire de la première est l'inventaire d'un riche marchand ; celle de la seconde est la légende d'un soldat blessé. L'une possède le réel, l'autre l'idéal ; l'une est le prosaïsme, l'autre la poésie (1) ».

C'est pour faire rayonner bien loin cet idéal et pour faire briller cette poésie, que l'abbé Casgrain a écrit les livres qu'il nous a laissés. Ceci même explique sans doute la haute portée de son œuvre, et sa bienfaisante influence ; mais ceci nous laisse assez entendre aussi pourquoi l'auteur y a toujours voulu employer toutes les ressources de sa jeune imagination, pourquoi il y a mis parfois trop d'éloquence, et pourquoi enfin, dans un siècle où l'histoire est devenue avant tout une science, elle est bien restée pour l'abbé Casgrain l'*opus oratorium* des anciens.

III

L'abbé Casgrain aimait trop la poésie, où qu'elle se trouve et qu'on la rencontre, dans la nature ou dans les livres, pour qu'il ne fût pas un jour tenté d'écrire des vers. Il avait trop souvent jeté sur de la prose le manteau brillant et un peu bariolé de ses métaphores et de ses images, pour qu'il n'essayât pas une fois d'en envelopper et décorer quelques hémistiches. L'auteur des *Légendes* fut donc poète à ses heures, à quelques heures seulement de sa vie, et qui laissèrent dans la mémoire de l'homme et du prêtre la trace de bien douloureux, mais chers souvenirs.

C'était pendant l'année 1869. Le mal d'yeux dont l'abbé souffrait depuis quelques années, mal qu'il avait contracté en travaillant à son *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, et beaucoup aggravé en préparant l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu*, avait pris au retour d'un voyage qu'il fit en Europe, en 1867, des proportions alarmantes. L'historien fut obligé de renoncer pour quelque temps à ses études, à son ministère sacerdotal, et il quitta le presbytère de la Haute-Ville pour aller s'enfermer au manoir d'Airvault, à la Rivière-Ouelle. « La fatigue et l'irritabilité de sa vue avaient fini par produire une congestion de la rétine qui lui causa pendant plusieurs mois d'intolérables douleurs. Le moindre rayon de lumière était comme un dard qu'on lui eût enfoncé dans les yeux », et le pauvre malade en fut donc réduit à cette extrémité de passer ses journées dans le salon familial transformé en chambre obscure (2).

On s'imagine facilement combien cette réclusion devait peser à une nature aussi active que l'était celle de l'abbé Casgrain. Le pieux dévouement de sa mère, l'affection tendre d'une sœur que nous avons souvent retrouvée aussi assidue et aussi compatissante près du frère devenu vieux et aveugle, contribuaient sans doute à sou-

(1) *Francis Parkman*, dans Œuvres, II, 303.
(2) *Souvenances*, IV, 2 et 3.

lager sa souffrance et à lui faire paraître moins longues les heures d'isolement ; des amis intimes, M. Letellier de Saint-Just, M. le docteur Têtu, venaient aussi causer avec le malade qui avait, malgré tout, conservé la confiance et la gaieté de sa jeunesse, et les journées lui semblaient alors mieux remplies et moins obscures. D'autre part, ce prêtre comprit bien vite quelle action bienfaisante peut exercer sur nos vies la bonne souffrance, et il accepta sans hésiter, il embrassa, avec une résignation courageuse qui ne se démentit jamais, la croix qu'il devait si longtemps et par une si longue route porter au calvaire.

Mais, pourtant, quel vide encore dans une vie nécessairement si inoccupée, et quelle place pour les songeries silencieuses ! L'abbé Casgrain s'ingénia à combler ce vide, et à donner aux longues méditations quelqu'utile aliment. Quand la prière avait assez longtemps absorbé et fortifié son esprit, il essayait encore d'oublier l'heure présente en faisant revivre les heures passées. Volontiers il se reportait alors vers les années lointaines où, jeune étudiant, il enflammait sa vive imagination aux spectacles de la nature ou au contact des auteurs préférés ; il se rappela surtout ces strophes aimées de Lamartine qui avaient bercé dans leur cadence ses juvéniles enthousiasmes ; il se mit à se réciter à lui-même ces vers qu'il avait si avidement appris ; il les fit doucement et souvent chanter à ses oreilles et dans sa mémoire. A cet exercice sans cesse recommencé, la sensibilité si ardente du rêveur s'exalta davantage ; tout son être frémit sous la touche caressante des souvenirs ; le prosateur se sentit pousser d'autres ailes ; il lui sembla qu'il devenait poète, ou du moins, qu'il le pouvait devenir ; il saisit au passage ce qu'il croyait être l'inspiration, le *mens divinior*, et un jour l'on s'aperçut, au manoir, que l'abbé malade faisait des vers !

Que chantait-il, ce poète d'occasion que la solitude avait mis en verve ? Il chantait la maison paternelle, et les grands ormes du jardin, et tout cet essaim des réminiscences qui s'éveillent en nos âmes et s'agitent, quand elles reprennent contact avec les choses dont fut entourée et protégée notre enfance.

Vieux manoir où vécut tant d'heureux jours mon père ;
Séjour béni,
Où je retrouve encore et ma sœur et ma mère,
Couple chéri ;
Redis-moi du passé la douce souvenance :
L'éclat vermeil
De l'aurore où brilla de ma première enfance
Le beau soleil.
....
Grands ormes du jardin, ombreuses avenues
Que tant de fois,
Durant cet âge d'or, mes pas ont parcourues ;
Céleste voix
Des zéphyrs, des oiseaux cachés parmi les roses
Ou dans les lis,
Me disiez-vous alors les merveilleuses choses
Du Paradis ?

Assis à un bout du sofa, dans cette demi-obscurité du salon où il fut longtemps obligé de vivre, le pauvre malade levait souvent son regard vers le portrait de son père qui était attaché au mur ; il aimait à voir se dessiner dans l'ombre la figure « calme, mais aus-

tère » du cher disparu, et sa piété lui fit dicter à sa mémoire, à laquelle il confiait alors toutes ses compositions, quelques couplets qui sont, de toutes les poésies qu'il écrivait, celle qu'il se plaisait davantage à réciter.

Il est là dans son cadre, au vieux mur suspendu,
Le front large et pensif, l'air calme, mais austère,
Le regard plein de feu, dans l'espace perdu ;
Toujours je l'ai vu là, le portrait de mon père.

Quand l'ombre de la nuit descend sur le manoir,
Que tout devient obscur au salon solitaire,
Un rayon toujours brille et paraît se mouvoir ;
C'est l'œil étincelant du portrait de mon père.

Mais le poète ne pouvait oublier qu'il avait été l'historien de nos légendes et des périlleuses aventures de nos premiers colons. Il voulut donc célébrer maintenant tant de choses et de héros obscurs ; il en fit le sujet et le thème de nouvelles strophes, et son vers se remplit alors, jusqu'à déborder, des essences de la vie canadienne. Secouant un moment la mélancolie des effusions lyriques, et le prenant sur un mode plus vif et plus léger, il entonna la chanson du *Canotier*, et celle du *Coureur des bois*. Crémazie avait déjà donné le ton de ces gais refrains dans une pièce intitulée *Le chant des voyageurs :*

A nous les bois et leurs mystères,
Qui pour nous n'ont plus de secret !
A nous le fleuve aux ondes claires
Où se reflète la forêt !

Casgrain, avec un peu moins de mouvement et d'entrain, met aux lèvres de ces rudes promeneurs des accents où passe tout entière leur vie errante et vagabonde, où s'exprime leur fidélité au léger canot d'écorce, au fleuve, aux grands bois.

Le canotier décrit ainsi sa frêle et très agile petite barque :

Ses flancs sont faits d'écorces fines
Que je prends sur le bouleau blanc ;
Les coutures sont de racines,
Et les avirons de bois franc.

Avec elle il veut vivre, et sous elle dormir le sommeil de la mort :

Quand viendra mon dernier voyage,
Si je ne meurs au fond du flot,
Sur ma fosse, près du rivage,
Vous renverserez mon canot.

Voulez-vous, d'ailleurs, savoir la vie très simple du coureur des bois ?

Là-bas, au fond de la prairie,
Les buffles paissent par troupeaux ;
Pour mon vêtement, pour ma vie
Je n'ai qu'à choisir les plus beaux.

Quand la neige des bois s'amasse,
Qu'on enfonce jusqu'au genou,
Je prends mes raquettes, je chasse
L'orignal et le caribou.

Lorsque l'ombre du soir arrive,
Je me fais un lit de sapin.
Couché près de la flamme vive
Je rêve et dors jusqu'au matin.

Nous signalerons enfin, parmi les neuf pièces de vers qui sont toute l'œuvre poétique de l'abbé Casgrain, et que l'auteur a réunies dans un recueil qu'il intitula *les Miettes*, sa traduction du poème de Byron, *le Prisonnier de Chillon*. C'est un martyr de la liberté politique du petit peuple d'Helvétie que le poète anglais met en scène. Bonnivard raconte ses souffrances et toutes les angoisses qui l'ont torturé au fond de son cachot où le tenait enchaîné, en son château de Chillon, un duc de Savoie. L'abbé Casgrain a essayé de faire passer dans les vers français toute l'émotion tragique, et toute la forte précision du poème original. Cette traduction est datée de 1871, et c'est, à coup sûr, le plus grand effort de versification qu'ait fait notre abbé. Mais cette pièce, comme toutes les autres qui l'avaient précédée, renferme, à côté de très beau vers, des passages assez nombreux où le souffle est bien court, et les couleurs assez ternes. L'inspiration qui anime le poète ne se soutient pas.

Au reste, ni nous nous sommes un instant arrêté sur cette partie de l'œuvre de l'abbé Casgrain, c'est moins à cause de son mérite artistique que pour signaler une fois pour toutes quelques pages que l'on ignore assez généralement, et qu'il y aurait injustice à oublier tout à fait. Ce n'est pas, croyons-nous, ce ne sera jamais dans les vers de l'abbé Casgrain qu'il faudra surtout étudier sa poésie. C'est dans la prose que l'abbé a versé le plus de lyrisme, et de plus prodigué de couleurs et d'images indiscrètes. La poésie de l'abbé Casgrain ne pouvait, en effet, souffrir qu'on la réglât. Elle ressemblait à ces cascades et à ces torrents qui avaient tant réjoui le jeune touriste du Saguenay. Les exigences du vers déconcertaient donc cette force indomptée, et ce n'est que dans la phrase libre du prosateur que le flot sacré pouvait à son aise circuler, tout envahir, tout imprégner de son pénétrant parfum, et parfois aussi tout gâter.

L'abbé Casgrain ne fut pas, et d'ailleurs ne se piqua jamais d'être un grand poète ; en revanche, il pensa bien et il voulut très consciemment devenir, pour nos écrivains canadiens, un aviseur judicieux ; et, assurément, après son œuvre d'historien, il n'en est pas dans sa carrière qui soit plus considérable que son œuvre de critique littéraire.

Si d'ailleurs l'abbé Casgrain s'arrogea volontiers la tâche plutôt agréable, quoique souvent dangereuse, de juger les livres et les esprits, et de distribuer tour à tour à nos auteurs canadiens l'éloge et le blâme, c'est pour deux ou trois raisons sans doute. Le succès considérable et inespéré qu'avaient obtenu auprès de ses compatriotes ses premières études de légende et d'histoire, le plaçait d'emblée au premier rang des écrivains de son temps. Il recevait donc de cette situation littéraire une autorité, et comme un prestige qui lui permettaient de se constituer juge et critique. D'autre part, l'abbé Casgrain a toujours aimé répandre autour de lui des idées et des conseils. Il eut la passion de l'enseignement, et pour mieux dire, la passion de la direction intellectuelle. Un désir très vif et très noble, qui est celui de faire rayonner sa pensée et son influence, le pressait sans cesse de parler ou d'écrire. Il lui plaisait singulièrement d'exprimer sur toutes choses et sur autrui son propre sentiment, et de laisser déborder en d'autres

âmes le trop-plein de la sienne. Or, précisément, la critique littéraire quand elle est loyale et sincère, est un enseignement, et de toutes les formes de l'enseignement l'une des plus efficaces, et de celles qui peuvent le mieux séduire et engager l'esprit ; elle disperse aux quatre vents de la publicité des jugements et des doctrines que l'on croit bon et utile de semer en la conscience des autres. Enseigner par la plume devient donc facilement un besoin pour celui qui est né professeur, et l'abbé Casgrain, que la mauvaise santé avait fait descendre de sa chaire, voulut continuer au journal et dans la revue le ministère qu'il ne pouvait autrement remplir.

Au reste, l'abbé Casgrain commençait son métier d'écrivain à une époque où Québec était devenue le centre d'un mouvement littéraire fort considérable, et l'un des plus curieux de tous ceux qui constituent les principales étapes de l'histoire de la littérature canadienne. Il importait, pour mener à bien l'œuvre entreprise, et pour que les auteurs tendissent toujours vers une perfection plus grande, que la critique vigilante signalât leurs qualités ou leurs défauts, encourageât tous les efforts, et détruisît toutes les dangereuses illusions.

L'abbé a lui-même et souvent raconté en quel état se trouvaient, vers l'année 1860, nos lettres canadiennes, et comment il fallait qu'en un tel milieu naquît une sage et courageuse critique. C'est jusqu'à 1840 qu'il fait remonter l'origine de l'activité littéraire qui aboutit à ce mouvement de 1860. L'acte d'Union des deux Canadas ne fut donc pas étranger à ce développement de nos forces intellectuelles, s'il est vrai que ce fut précisément pour s'affirmer avec une autorité plus grande en face des Anglais, oppresseurs et dédaigneux, que l'on voulut constituer au plus tôt, ou fortifier par tant d'efforts, une littérature nationale.

Cet Acte de haine fit se grouper ensemble, et en rangs sérrés, tous ceux qui avaient alors des idées, et une parole ou une plume pour les traduire et les répandre. Ils organisèrent donc ce mouvement de pacifique réaction où se pouvait exprimer toute la vitalité de l'âme canadienne ; ils y travaillèrent avec l'entrain et toute l'allégresse des tâches patriotiques. Les publicistes, les poètes et les historiens méditaient et écrivaient dans le silence des cabinets d'étude, pendant que les députés bataillaient à la tribune. Chaque jour ils sentaient s'affirmer en eux et autour d'eux des énergies nouvelles ; et le zèle et l'enthousiasme furent à leur comble quand notre très grand Lafontaine — le plus grand peut-être de nos hommes politiques, et qui aurait mérité bien mieux qu'un groupe d'Indiens d'être coulé en bronze et mis en pleine lumière sur la place de notre Chambre des députés, — eut achevé à notre profit la conquête si laborieuse du gouvernement responsable. C'est l'époque où Parent, Garneau, Ferland, Crémazie, Taché, Gérin-Lajoie, Holmes, unissent leurs forces et leurs talents pour produire quelques-unes des plus belles œuvres que l'on ait ici écrites.

En 1860, la plupart de ces travailleurs étaient encore en pleine vie. Bientôt se joignirent à eux de nouveaux artisans de notre fortune littéraire, et l'on projeta d'élargir encore et de fortifier le mou-

vement d'études qui emportait tous ces esprits. On se concertait, et l'on se rencontrait alors par petits groupes de trois ou quatre, un peu au hasard des circonstances, tantôt à la bibliothèque du Parlement, autour du bureau de Gérin-Lajoie, tantôt rue Buade, au *Courier du Canada*, tantôt au presbytère, à la chambre de M. Casgrain, et tantôt enfin, et le plus souvent, dans la librairie de ce pauvre Crémazie, rue de la Fabrique. C'est ici surtout, dans une sorte d'arrière-boutique mal éclairée par une petite fenêtre percée du côté de la cour, que l'on se réunissait volontiers autour du poète, parmi les bouquins de tous âges et de toutes formes qui encombraient négligemment le cénacle (1). On y discutait toutes questions, et l'on y devisait de l'avenir de notre littérature. De ces causeries, de ces échanges de vues et d'idées, de ces espoirs confondus et agrandis sortit un jour et bientôt le projet de lancer une revue qui mettrait en relation avec le grand public ces travailleurs, stimulerait de nouvelles ardeurs, et intéresserait à nos lettres et à notre histoire les lecteurs canadiens. Le docteur LaRue, Joseph-Charles Taché et l'abbé Casgrain tentèrent la réalisation de ce projet, et dès le mois de février 1861 *les Soirées canadiennes* étaient fondées. Le succès fut grand, et les recettes si considérables qu'une querelles survint entre l'éditeur et les directeurs (2). Taché prit pour Brousseau, l'éditeur, et se sépara de ses collègues, qui allèrent, coin des rues Desjardins et Sainte-Anne, faire imprimer, au mois de janvier 1863, une nouvelle revue, *le Foyer canadien*. Le mot de Charles Nodier qui servait d'épigraphe aux *Soirées canadiennes* : « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées », fit éclore, en ce temps-là, et fleurir tout un bouquet de légendes et de contes populaires qui donnèrent aux deux recueils ce parfum du terroir qu'aujourd'hui, en ces feuilles un peu vieillies, l'on se plaît encore à respirer. Bref ! l'enthousiasme que soulevaient tant d'efforts généreux ne pouvait guère monter plus haut, et cela devait bien durer trois ou quatre ans : après quoi l'on vit —*res non miranda* — disparaître l'un après l'autre *les Soirées* et *le Foyer* (3).

Mais le mouvement que ces deux périodiques avaient imprimé aux lettres canadiennes devait plus longtemps durer, et avec des chances variées de progrès et de succès. Il importait seulement d'en favoriser par tous les moyens, et d'en assurer l'heureux prolongement. La critique littéraire parut à plusieurs esprits l'un des stimulants les plus énergiques et les plus sûrs dont on pourrait sans cesse ranimer l'ardeur des écrivains. Et l'abbé Casgrain, qui ne fut jamais le moins enthousiaste de ses contemporains, et qui se sentait à ce moment-là, avec des

(1) *Souvenances*, III, 42-44 ; *Œuvres de Crémazie*, préface, 9-12.

(2) Les directeurs et les collaborateurs, désintéressés jusqu'à fournir gratuitement la copie et jusqu'à payer eux-mêmes chaque année le prix de leur abonnement, auraient voulu consacrer les surplus à développer leur œuvre, et à augmenter le nombre des livraisons. L'éditeur se récria par la voix de Taché, et voulut garder pour lui les bénéfices, très maigres à son avis, d'une revue qu'il imprimait à ses risques et périls. M. Taché, au nom de la maison Brousseau, écrivit un long et très vif mémoire qui fut répandu dans le public, et auquel répondit avec non moins de vivacité le docteur LaRue.

(3) *Les Soirées Canadiennes* cessèrent de paraître à la fin de l'année 1865, et le *Foyer canadien* à la fin de l'année 1866.

sollicitudes et des joies profondes, devenir père de la littérature canadienne, entreprit de créer hardiment ce que Crémazie, qui l'en félicitait, appelait « la vraie critique ».

C'est au mois de janvier 1866, dans le *Foyer canadien* lui-même — qui, pressentant sans doute sa fin prochaine, était tout à coup devenu gros de quatre-vingt-seize pages, au lieu de trente-deux, — que l'abbé Casgrain inaugura la série de ses études critiques, Son article sur le *Mouvement littéraire au Canada* couvrait trente et une pages du recueil. Comme l'indique suffisamment le titre même de ce premier travail, l'auteur se contentait d'ouvrir sous le regard du lecteur quelques aperçus généraux, et d'esquisser à grands traits la situation de notre littérature canadienne. Après avoir dit quelles causes avaient ici déterminé la renaissance des lettres, et salué en Garneau et Crémazie les initiateurs et les modèles dont l'influence éveillait les jeunes ambitions, il traçait à la critique qui doit guider et secourir les talents, les règles dont il faut qu'elle ne s'écarte pas, et il définissait les caractères essentiels qui devraient distinguer entre toutes notre littérature nationale.

« Si, comme cela est incontestable, écrit-il, la littérature est le reflet des mœurs, du caractère, des aptitudes, du génie d'une nation, si elle garde aussi l'empreinte des lieux, des divers aspects de la nature, des sites, des perspectives, des horizons, la nôtre sera grave, méditative, spiritualiste, religieuse, évangélisatrice comme nos missionnaires, généreuse comme nos martyrs, énergique et persévérante comme nos pionniers d'autrefois ; et en même temps elle sera largement découpée, comme nos vastes fleuves, nos larges horizons, notre grandiose nature, mystérieuse comme les échos de nos immenses et impénétrables forêts, comme les éclairs de nos aurores boréales, mélancolique comme nos pâles soirs d'automne enveloppés d'ombres vaporeuses, comme l'azur profond, un peu sévère de notre ciel, chaste et pure comme le manteau virginal de nos longs hivers ».

Voilà donc en quel sens il voulait que se développât notre littérature, et sous cette phraséologie un peu creuse, il n'est pas difficile de découvrir que l'abbé Casgrain souhaitait pour nous une littérature qui fut essentiellement croyante et canadienne. Il n'a pas jugé bon d'y insister, puisqu'aussi bien toute son œuvre, et celle qu'il avait accomplie déjà, et celle qu'il se proposait de réaliser, devait être le commentaire logique et très éloquent de cette théorie.

L'abbé Casgrain s'est plus attardé à préciser les lois de la critique, et si encore, à ce propos il ne présente aucune doctrine qui soit bien originale, ce lui est, du moins, un grand mérite d'avoir compris de quel esprit doivent être animés nos Boileaux.

« La critique, dit-il, a un double écueil, également dangereux, également fatal, à éviter. D'un côté, une fade flatterie, des éloges prodigués sans discernement, la plupart du temps dans le but de se débarrasser du fardeau d'une critique sérieuse, et qui peuvent perdre les plus beaux talents en les enivrant par de faciles succès. D'un autre côté, le persiflage, qui n'est qu'une forme de l'impuissance, et qui peut jeter le découragement dans certaines intelligences d'autant plus faciles à froisser qu'elles ont toujours le défaut de leurs qualités, une sensibilité exquise inhérente à leur talent...

» Une étude attentive, un examen sérieux des ouvrages qui surgissent, de sobres encouragements, mêlés de conseils graves, telles sont les qualités d'une saine critique, propre, à la fois, à fortifier le talent et à le diriger, à réprimer ses excès et à favoriser son essor ».

De cette critique judicieuse et utile, M. Chauveau se faisait déjà dans son *Journal de l'Instruction publique* l'organe bienveillant, et l'abbé Casgrain s'empressait de signaler à ses lecteurs un aussi bel exemple. Il se plaisait à opposer « ce censeur éclairé » à tant d'autres qu'il y avait ici, délicats mais dédaigneux, qui réservaient tous leurs applaudissements pour ce qui se publiait en France, et méprissaient volontiers, par des parallèles injustes, nos meilleures œuvres canadiennes.

Vouloir, en effet, que nos écrivains s'élèvent tout d'un coup jusqu'au niveau des meilleurs écrivains français, c'est simplement chimère ; et attendre pour les lire et les encourager qu'ils aient réalisé cet idéal, c'est antipatriotisme. La perfection de notre littérature ne pourra jamais que correspondre au degré de notre culture intellectuelle, et puisque pour nous tous, et à raison précisément de notre jeunesse comme peuple, des préoccupations ou des nonchalances qui nous dépriment, et aussi des imperfections de notre enseignement, ce degré est qien au-dessous de celui où s'est établi depuis longtemps l'esprit français, nous ne pouvons exiger que nos écrivains rivalisent dès maintenant avec les écrivains de France. Ils en sont empêchés le plus souvent par toutes les circonstances de milieu, d'influence et de formation dont ils sont les victimes bien plutôt que les maîtres, et la critique qui ne saurait pas faire la part de tous ces accidents de notre vie littéraire serait aussi peu clairvoyante que maladroite.

D'autre part, il ne faut pas, sous prétexte de bienveillance, fermer les yeux sur les défauts d'autrui, et faire croire aux auteurs, par des louanges excessives, qu'ils ont atteint la perfection de leur genre.

« Le temps est passé des panégyriques littéraires, écrira plus tard, en 1872, l'abbé Casgrain, qui reprenait ce jour-là les idées qu'il avait exprimées six ans auparavant. Ces ménagements, ces critiques à l'eau de rose qui avaient leur utilité, qui étaient même nécessaires il y a quelques années, quand les lettres canadiennes étaient à leur début, seraient fatale aujourd'hui. Ils n'auraient pour effet que d'endormir nos hommes de lettres dans une fausse sécurité, de les faire reposer sur des lauriers éphémères trop facilement conquis ; tandis qu'une vigoureuse critique qui signalerait bravement leurs faiblesses aussi bien que leurs qualités, stimulerait leur ardeur, épurerait leur goût, élargirait leurs idées, en éclairant le jugement des lecteurs (1) ».

On ne saurait mieux raisonner des choses, ni mieux dire. Les éloges indiscrets dont on accable le mérite sont aussi funestes aux écrivains que le peut être la critique mesquine, étroite, visiblement malveillante. Et il était bon que l'on posât dès le commencement d'aussi sages principes. Les peuples jeunes ont, comme les jeunes personnes, l'admiration aussi prompte et aussi démesurée que vives et impitoyables deviennent leurs jalousies : et l'on peut constater souvent encore en cette province que nous n'avons pas dépassé l'âge des

(1) Cf. *Critique littéraire*, 1re *livraison*, p. 9-10, chez Darveau, 1872.

jeunes peuples, ni non plus tout à fait renoncé aux habitudes des personnes qui sont jeunes.

L'abbé Casgrain avait donc tracé d'une main sûre les lois essentielles de la critique littéraire au Canada. Crémazie, qui n'avait pas sur l'avenir de notre littérature nationale les belles illusions et les faciles emballements de son ami, écrivit de Paris, où le poète exilé devenait un peu pessimiste, pour dire à l'abbé combien son article l'avait réjoui et consolé. Convaincu, ou à peu près persuadé qu'une littérature serait ici impossible aussi longtemps que notre société dirigeante serait composée d'*épiciers*, c'est à-dire de gens qui sont incapables de s'élever au-dessus de leur besogne quotidienne, politiques, avocats, médecins, notaires et professeurs qui ne veulent acquérir d'autre savoir que celui qui est nécessaire pour faire leur métier ou gagner leur vie, et qui n'ont pas même l'instinct ou la volonté d'encourager de leurs derniers ceux qui travaillent, Crémazie estimait pourtant que la critique littéraire, telle que la concevait l'abbé Casgrain, pouvait très efficacement contribuer à orienter et affermir notre république littéraire de Québec ». Il exhortait aussi l'abbé Casgrain à donner lui-même, après les préceptes, l'exemple, à continuer son « travail plus en détail, en louant ce qui est beau et flagellant ce qui est mauvais ». Il voulait bien ajouter : « Personne n'est mieux doué que vous pour créer au Canada la critique littéraire (1) ». L'abbé Casgrain, qui n'aurait pu résister à de si flatteuses et engageantes invitations, sut prévenir les désirs du poète et du public, et, dès le mois de février 1866, paraissait dans le *Foyer canadien* une très longue étude sur Garneau qui venait de mourir, et dont la patrie canadienne portait si justement le deuil.

L'œuvre critique de l'abbé Casgrain est contenue à peu près tout entière dans quelques autres articles et biographies qu'il écrivit au fur et à mesure qu'il en avait l'occasion, et comme pour se reposer de ses grands travaux d'histoire : *Biographie de M. de Gaspé*, 1871 ; *Silhouettes littéraires*, publiées en collaboration avec Joseph Marmette, sous le pseudonyme de Placide Lépine, 1872 ; *Critique littéraire*, 1ère *livraison*, *Chauveau*, petit travail qui devait servir d'introduction à une série d'études dont l'auteur n'a donné que la première, 1872 ; *Biographie de Crémazie*, 1881 ; *Notre passé littéraire et nos deux historiens*, 1882, étude présentée et lue dans une séance de la Société Royale du Canada, que venait de fonder M. le marquis de Lorne ; *Étude sur Angéline de Montbrun, par Laure Conan*, 1883 ; *Biographie de Gérin-Lajoie*, 1884 ; *Biographie de Francis Parkman*, écrite d'abord en 1872, revue et augmentée en 1885.

Pas plus dans ces études que dans l'article-programme qu'il publiait en 1866, l'abbé Casgrain n'a émis un grand nombre d'idées littéraires. Il essaie pourtant de rattacher sa manière à celle que Sainte-Beuve avait fondée et tant illustrée en France. Il n'entreprend pas d'apprécier les livres en les rapprochant seulement de ces lois, de

(1) Voir les deux lettres de Crémazie à l'abbé Casgrain, qui sont datées de 1866. Elles comptent parmi les plus intéressantes qu'il ait écrites, et l'on y peut voir et étudier quelques-unes des principales doctrines littéraires de ce poète malheureux. On trouvera ces lettres dans l'étude qui sert de préface aux *Œuvres de Crémazie.*

ces principes théoriques qui constituent tout le code de la critique classique, et tous ses moyens de juger, mais il cherche encore dans la vie des auteurs et dans toutes les circonstances qui entourent et enveloppent de leur influence les esprits et les œuvres, l'explication de leurs travaux. Remarquons pourtant que, là aussi, ses observations ne sont pas toujours assez pénétrantes, et qu'il ne tire pas de la biographie qu'il esquisse tout ce que la critique en pourrait recevoir. Il raconte souvent les faits pour le seul plaisir de les raconter, sans marquer suffisamment quels rapports ils soutiennent avec l'œuvre littéraire ; il s'expose ainsi à faire entrer dans son étude une foule de choses qui n'y paraissent pas nécessaires, qui constituent donc des longueurs, des bavardages ou des hors-d'œuvres, à moins qu'elles ne soient plutôt le fait d'un biographe qui veut dire de son personnage tout ce qu'il en sait. Aussi bien, convient-il d'observer qu'en l'abbé Casgrain l'historien souvent absorbe le critique, à moins qu'il ne soit plus juste d'affirmer que l'écrivain se dédouble et devient tour à tour, selon qu'il lui agrée, historien et critique. Et c'est sans doute ce qu'il faut retenir quand on lit les longues biographies qu'il a si complaisamment écrites de ses amis de Gaspé, Crémazie, Gérin-Lajoie, Parkman. Ce sont des études historiques qu'il veut faire en même temps que des études littéraires, et, dès lors qu'on le prend ainsi, l'on pardonne à l'auteur, qui serait vite épuisé s'il se renfermait dans le rôle de critique, de chercher ailleurs, dans les détails de la vie, dans les anecdotes, dans ces citations trop copieuses qui dispensent toujours celui qui écrit ou qui parle de penser par lui-même, tous les éléments de son travail.

A la vérité, il manquait à l'abbé Casgrain, pour qu'il devînt un critique littéraire au sens strict et complet de ce mot, une science assez étendue de l'histoire des littératures classiques, un certain entraînement dans l'examen et la discussion des textes, une pratique suffisante des doctrines littéraires. Il faut connaître avec quelque précision l'histoire de l'esprit humain, tel qu'il apparaît à travers les œuvres qui sont les manifestations successives de sa force et de sa vie, il faut aussi bien connaître les lois constitutives des genres littéraires et les conditions de leurs développements et de leurs évolutions pour avoir quelque chance d'exceller dans la critique : et ce sont des études auxquelles l'abbé Casgrain n'eut ni l'occasion, ni peut-être le temps de suffisamment s'appliquer. Aussi, y eut-il toujours quelque chose de superficiel, et qui rappelait volontiers le jeune rhétoricien, dans ses appréciations et ses jugements littéraires. Comme beaucoup de gens qui font consister la littérature surtout dans l'art de construire des périodes, et qui définissent le littérateur par ce don et cette facilité qu'il peut avoir de jouer avec les mots et les phrases, il attachait lui-même une importance souveraine aux effets de composition et de style, et c'est à ces parties secondaires d'une œuvre qu'il s'arrêtait le plus volontiers. Il décrète que cela est beau, ou que cela est faible, il cite abondamment pour que le lecteur le constate lui-même, et il ne se soucie pas assez d'introduire en ses conclusions quelques idées générales qui les pourraient élargir et féconder. Qu'on lise cette étude sur Chauveau, que l'abbé fait précéder d'une introduction où il annonce modestement son dessein de donner désormais aux lecteurs canadiens des modèles de vé-

ritable critique, et l'on sera deçu de voir à quoi, et à quel très petit nombre d'idées substantielles se peuvent réduire toutes ces pages.

Que si, d'ailleurs, l'abbé Casgrain ne peut ouvrir à sa critique des horizons assez larges, ni non plus assez pénétrer ses études littéraires des principes dont se déduit la philosophie des choses, il n'en reste pas moins certain qu'il fait souvent preuve en ses jugements d'une grande finesse et délicatesse d'esprit. Il a le sentiment vif de la beauté ; il l'aperçoit, il la retient, il s'y abandonne, il s'enivre de sa vision splendide, et il trouve pour exprimer sa joie et ses transports des phrases très jolies où passe tout entière l'âme vibrante de l'artiste. Voyez, par exemple, cette étude sur *Angéline de Montbrun*, qui est, à coup sûr, une de celles où se révèle le mieux l'exquise sensibilité du critique. L'abbé Casgrain a fait une appréciation très aimable et très juste de cette œuvre, et de la femme travailleuse, si bonne, d'une tendresse très douce, et d'une esprit si distingué, qui l'a écrite. Fauvette ou papillon, comme il l'apelle, Laure Conan ne pouvait trouver une âme qui comprît mieux la sienne, qui renvoyât son chant mélancolique et de plus fidèles échos, ou qui vît avec plus d'émotion trembler à sa paupière les larmes que la souffrance y faisait monter.

L'abbé Casgrain s'est efforcé, d'ailleurs, de donner à sa critique ce caractère de bienveillance, et aussi d'impartialité qu'il avait lui-même défini. Une fois seulement, ou à peu près, il a secoué son propre joug, et suivi d'autres règles, quand, en 1872, il entreprit avec Marmette de dessiner dans l'*Opinion publique* la silhouette des écrivains canadiens. Était-ce bien de la critique que l'on voulait faire, et ne cherchait-on pas plutôt à flatter la vanité de quelques-uns, à irriter la sensibilité de quelques autres en les faisant poser tous, avec des attitudes on ne peut plus vivantes, —*nuda veritas*, —devant la galerie des lecteurs? En réalité, on s'occupait beaucoup plus de peindre, et pour ainsi parler, de photographier nos hommes de lettres, que d'étudier leurs œuvres. Et selon que le personnage était plus ou moins sympathique au petit cercle d'admirateurs qui encourageaient et applaudissaient le turbulent Placide Lépine ; on flattait un peu beaucoup ses traits ou l'on accentuait sa grimace. « Je crayonnai la silhouette de Gérin Lajoie, déclare l'abbé dans ses *Mémoires*, et je la fis avec amour, car Gérin-Lajoie était pour moi l'idéal de l'homme parfait (1) ». Il y avait un clair rayon qui mettait en relief chacune de ses aspérités, dit-il aussi de la silhouette de Taché, « homme charmant et détestable, qu'on aime et qu'on fuit : en deux mots, cœur d'or, tête de mulet (2) ». Ces prédilections et cette désinvolture déterminaient alors des accès de joie et des colères dont retentissaient tous les salons de Québec et de Montréal. Placide Lépine, qui n'était déjà plus un pseudonyme pour personne, se gaudissait, et se frottait les quatre mains derrière le rideau transparent qui ne le cachait pas ; l'abbé Casgrain, pour un, riait aux éclats et montrait au public toutes ses dents si belles, très belles, qui eurent même quelque réputation parce que Marmette eut l'imprudence d'en faire briller l'émail dans la silhouette de son collègue.

(1) *Souvenances*, IV, 80.
(2) *Les Guêpes canadiennes*, silhouette de Joseph-Charles Taché, I, p. 206.

Il paraît que nous, qui sommes venus tard et dans une société blasée déjà de toute la littérature bonne ou médiocre qui l'inonde, nous ne pouvons imaginer quel intérêt et quelle curiosité éveillait alors partout dans cette province la publication des *Silhouettes*, ni non plus avec quel entrain se ranimèrent les discussions, et combien vite applaudissements et sifflets changèrent de camp, lorsque, quelques mois plus tard, Jean Piquefort, — dont le nom d'emprunt ne masquait pas plus en ce temps-là M. le Juge Routhier que celui de Placide Lépine n'avait protégé Casgrain et Marmette. — publia dans le *Courrier du Canada* ses *Pastels et Portraits*. Avec beaucoup plus de tenu littéraire, avec plus d'esprit, mais aussi avec non moins de malice que n'en avait montré Placide Lépine, Jean Piquefort déclara la guerre au comité des *Silhouetteurs-Silhouettés*, et il planta vivement son dard aigu dans le flanc sensible des hommes de lettres. LaRue regimba, et riposta à son tour dans l'*Événement* avec une série de *Profils et Grimaces*, à laquelle collabora Casgrain lui-même ; la politique s'en mêla, dit-on, et tout cela, comme l'avoue l'abbé, toute cette prétendue critique littéraire se termina par des coups d'assommoir qui ne pouvaient faire que du mal.

Il ne faut donc pas chercher là, dans ces exercices de littérateurs qui veulent s'amuser eux-mêmes et amuser le public beaucoup plus qu'ils ne visent à l'instruire, l'œuvre principale du critique que fut l'abbé Casgrain. Peut-être même ne faudrait-il pas la chercher non plus dans les autres articles et biographies que nous avons signalés, mais bien plutôt dans l'action très efficace que par son travail, son exemple et ses conseils l'abbé exerçait sur tous ceux qui le voulaient approcher. Et si, en effet, nous rattachons à son œuvre de critique le rôle qu'en ce temps-là tenait parmi nos écrivains l'abbé Casgrain, la place très considérable qu'il s'était faite au milieu d'eux, les directions et les encouragements que dans ses relations sociales il distribuait autour de lui, il faudra bien reconnaître que c'est tout cela qui constitue l'influence principale que cet homme aura exercée sur le développement de nos lettres canadiennes.

Placé à Québec au centre même du mouvement intellectuel, doué d'une activité prodigieuse, mis en relation par ses fonctions et par ses études avec tous ceux qui vivaient au premier rang de la société, gentilhomme accompli, avec des manières et des façons de parler plutôt originales qui le faisaient rechercher de tous, au surplus très soucieux de faire briller partout son mérite et son esprit, l'abbé Casgrain devint bientôt, après 1860, l'ami et le conseiller des publicistes, des poètes, des politiques qui travaillaient alors à créer, c'est leur expression favorite, une littérature nationale.

Au lendemain de la publication du *Tableau de la Rivière-Ouelle*, en 1860, M. Chauveau écrivait à l'auteur pour le féliciter et lui demander sa collaboration au *Journal de l'Instruction publique*. Les autres *Légendes* achevèrent de révéler aux littérateurs canadiens tout ce qu'il y avait de fécond et d'original dans ce talent nouveau. Si quelques âmes timorées se scandalisaient, en ces temps de virginale pruderie, de voir un prêtre étudier si amoureusement les écrivains de l'école romantique et chercher à surprendre leur secret, si quelques

moralistes maladroits estimaient alors qu'il vaut mieux ignorer les courants nouveaux qui portent tour à tour la pensée humaine que de chercher à les orienter et à les purifier (1), tous ceux qui étaient alors capables de contribuer au progrès de nos lettres encouragèrent de leurs applaudissements le jeune et extravagant abbé. Les anciens lui firent très bon accueil, et les jeunes se lièrent étroitement d'amitié avec lui. Tous se sentaient ranimés et stimulés par le seul spectacle de cette activité fiévreuse et débordante, et bientôt ils laissaient ce nouveau venu prendre au milieu d'eux la première place. C'est Casgrain déjà qui excitait toutes les ardeurs et qui mettait en branle toutes les bonnnes volontés, à l'époque de la fondation des *Soirées* et du *Foyer ;* c'est à Casgrain qu'en 1862 M. de Gaspé, qui se faisait auteur à soixante quinze ans, soumettait son manuscrit des *Anciens Canadiens*, et demandait ingénument s'il valait la peine qu'on le publiât ; c'est à lui aussi qu'il voulut d'abord en faire la dédicace par une lettre où il le proclamait « littérateur distingué, et, malgré sa jeunesse, protecteur dévoué de la bonne littérature canadienne (2) ». C'est l'abbé Casgrain que M. Hector Fabre proclamait, en 1866, devant la Société littéraire et historique de Québec « l'âme de ce groupe d'élite auquel nous devons le mouvement littéraire qui s'est développé en ces dernières années (3) ». « Il est un des Pères de l'église littéraire, » dira enfin de la moitié de lui-même le très modeste Placide Lépine.

Et l'abbé Casgrain, tout ému et conscient des devoirs d'une paternité si douce, ne laissa pas de considérer quelquefois la littérature canadienne comme sa fille. Tour à tour, il fut pour elle sévère et indulgent, et il n'épargna aucun soin pour qu'elle fût par-dessus tout bien élevée. La vieillesse même ne lui fut jamais un prétexte pour se désintéresser de sa fortune. Il regrettait sans doute de ne sentir plus à ses côtés les camarades disparus, ceux qui l'avaient aidé à lécher ou à morigéner le nourrisson ; il pleurait l'absence des compagnons de la première et de la meilleure heure, de ceux-là surtout dont il a si pieusement enguirlandé les tombes ; le vieillard se sentait parfois isolé dans son labeur et dans sa souffrance ; et aussi, comme Ruskin ou Veuillot, il fut dur pour ces temps nouveaux et ces mœurs utilitaires qui ont enlevé à la vie le plus suave parfum de sa poésie ; mais, pourtant, jusque dans ses dernières années, l'abbé Casgrain aima à travailler pour les lettres canadiennes (4) ; jusqu'à ses derniers jours il se plut à encourager de ses consseil et et de ses approbations tous les jeunes qui s'essayaient à écrire. Nous nous souviendrons toujours nous-même avec reconnaissance de la très vive sympathie avec laquelle il recueillait nos premiers essais, avec quelle cordialité il nous

(1) Voir à ce sujet la préface des *Légendes*, où l'auteur se croit obligé de répondre à de très naïves observations qu'on lui a faites.

(2) L'abbé Casgrain ne voulut pas accepter cette dédicace, « moins par modestie que par la répugnance invincible que j'éprouve à paraître me mettre en avant », dit-il dans ses *Souvenances*.

(3) Cf. *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, 1865-1866, page 97.

(4) Quelques semaines seulement avant sa mort, il déposait sa plume, et laissait inachevée une étude de mœurs canadiennes qu'il intitula : *La vie de famille*.

ouvrait sa porte et combien abondamment il versait dans notre esprit le trésor précieux de ses souvenirs.

C'est donc cette sollicitude attentive dont l'abbé Casgrain entourait les hommes de lettres, c'est cet empressement à approuver, à redresser, à applaudir, à prodiguer sa parole et son action qui ont, dans la plus grande mesure, déterminé l'influence du critique. Et puisque c'est à cela même qu'il consacrait volontiers les dernières heures de sa vie, c'est par cette louange que nous terminerons cette étude.

Définir ici l'esprit et l'œuvre de l'abbé Casgrain, tel était notre dessein ; et nous voulions par ce moyen payer, nous aussi à ce maître regretté notre tribut d'hommage. Si nous avons dit très loyalement quelles impressions nous avons rapportées d'un assez long commerce avec ses livres, et quelles raisons les avaient déterminées, c'est qu'il nous a paru que c'était la meilleure façon d'honorer cet écrivain, et que l'abbé Casgrain lui-même eût applaudi à la franchise de nos réserves.

Nous ne nous dissimulons pas toutes les lacunes de ce travail, et qu'il reste beaucoup à dire d'un tel homme et d'une telle vie. Mais notre ambition n'était pas autre que de dégager de l'ensemble d'une si longue carrière littéraire quelques lignes essentielles ; et nous serions en quelque mesure satisfait si nous avions démontré que l'abbé Casgrain fut par-dessus tout une âme ardente et belle, que la génération qui nous a précédés n'en produisit pas de plus active ni de plus entreprenante, que la patrie canadienne perdit en l'auteur de *Montcalm et Lévis* l'un de ses citoyens qui l'ont le plus aimée et le plus grandie aux yeux de l'étranger, que notre littérature enfin fut enrichie par lui de quelques-unes de ces œuvres très durables où se révèle un talent réel, et un grand talent, s'il est vrai, comme le dit quelque part Paul Bourget, que « Tout grand talent commence et finit par l'amour et l'enthousiasme ».

Novembre 1904.

" L'OUBLIÉ [1] "

PAR

LAURE CONAN

Voici un livre qui a toutes les apparences d'un roman, dont l'auteur pourtant paraît n'avoir pas voulu faire un vrai roman, dont M. l'abbé Bourassa, qui a écrit pour lui une belle préface, ne sait pas lui-même s'il est bien un roman. Ce sont, dans l'*Oublié* de fines études d'âme humaine, des tableaux d'imagination, des dialogues sur notre histoire, des scènes de la vie coloniale : le tout plus ou moins lié, mêlé et fondu, si bien que Laure Conan semble vouloir traiter les genres en prose comme les romantiques de 1830 ont fait les genres en vers. Elle brise les moules, elle fait éclater les cadres, elle abat les frontières ; c'est une *internationaliste* en littérature. Relisez plutôt *A l'œuvre et à l'épreuve*, qui a précédé de quelques dix ans l'*Oublié*, et essayez de donner un nom à ce livre composite, et de le ranger dans quelqu'un des genres classiques que vous savez.

Cependant, l'*Oublié* est fait d'après un plan plus précis, se détache dans des lignes plus nettement dessinées que *A l'œuvre et à l'épreuve*, et nous ne serions pas étonné s'il était quelque jour définitivement placé, dans notre bibliothèque canadienne, sur le rayon des romans historiques. C'est là, pour notre part, qu'aujourd'hui nous le déposons volontiers.

Laure Conan vient donc d'entrer tout de bon dans cette voie très large où la fantaisie et l'histoire se jouent librement, dans ce chemin où l'ont ici devancée Marmette, de Gaspé, Taché, de Boucherville, pour ne nommer que les plus illustres parmi les morts.

Aussi bien, notre histoire se prête-t-elle merveilleusement à ses récits qui sont à la fois fable et réalité, à ces résurrections qui font se lever sous le regard des Canadiens d'aujourd'hui ces grands Canadiens d'autrefois qui ont fondé la colonie, qui l'ont défendue, qui nous ont conquis au prix de leur sang et de leur vie un sol que tant d'ennemis leur ont disputé. Ces héros qui d'il y a deux siècles, nous, dont les origines ne se perdent pas, comme celles des peuples d'Europe et d'Asie, dans la nuit des temps, nous les appelons volontiers les demi-dieux de notre histoire ; ils appartiennent, en vérité, à cette période

(1) *L'Oublié*, par Laure Conan, chez Beauchemin, Montréal, 1902.

de notre vie nationale que lord Elgin appelait lui-même l'âge héroïque du Canada. Mais quelques-uns de ces héros, quelques-uns de ces figures que nous devrions toutes connaître, ou que nos poètes et nos historiens auraient dû mettre toutes en lumière, sont restées dans l'ombre. Il y a des « oubliés » sur la liste de nos grands hommes, et c'est à faire revivre l'un de ces héros qui ne doivent pas mourir tout entiers, que s'est appliquée Laure Conan.

Lambert Closse — n'est-ce pas qu'on avait oublié ce nom-là ? — est venu au Canada vers le milieu du dix-septième siècle. Il fut un des plus dévoués compagnons de M. de Maisonneuve ; il l'aida puissamment à fonder Villemarie ; maintes fois il défendit la ville naissante contre les attaques des sauvages, et les jésuites ont écrit de lui dans leurs *Relations* qu' « il a justement mérité la louange d'avoir sauvé Montréal par son bras et par sa réputation (1) ».

Or, Lambert Closse épouse, à Villemarie, et c'est toujours l'histoire que nous citons, Élizabeth Moyen, jeune orpheline qui avait été enlevée par les Iroquois dans un combat où ses parents furent massacrés, mais qui ensuite fut rendue à la liberté et échangée par les sauvages pour un guerrier que l'on avait fait prisonnier à Montréal. La vie de famille ne fut pas longue pour Lambert Closse et Élizabeth Moyen. Le mari fut tué par une balle iroquoise, et la jeune épouse resta veuve à dix-neuf ans, n'ayant pour se consoler qu'une petite fille de deux ans.

Et voilà tout le sujet du roman, tout le thème sur lequel devaient broder l'imagination et l'exquise sensibilité de Laure Conan. Lambert, c'est l'oublié ; Élisabeth, c'est la jeune fille timide, un peu naïve, attachante, qui éveille un très discret amour dans un cœur de brave, lequel ne semblait né tout d'abord que pour la gloire et les rudes combats.

La scène se passe dans l'île de Montréal, à l'heure précise où déjà Villemarie se dégage de la forêt, et étale ses trente petites maisons sur la Pointe-à-Caillères ; mais à l'heure fatale aussi où les Iroquois font à Québec et à Montréal des expéditions meurtrières, surprennent, massacrent, tuent les pauvres colons. C'est la vie que l'on menait au milieu de telles alertes, c'est l'héroïsme que suscitaient de pareils combats que Laure Conan a voulu peindre et raconter ; c'est un fragment de la grande épopée canadienne qu'elle nous a voulu donner.

A ce chant épique, il fallait un Achille ou un Roland, et c'est Lambert Closse qui doit ici jouer le rôle de ces classiques personnages. Au reste, ce ne sont pas les combats, les mêlées confuses et sanglantes que l'auteur de l'*Oublié* veut surtout décrire ; les guerriers ne sont pas toujours sur le champ de bataille, et c'est à la maison que Laure Conan se plaît à nous les faire voir. Qu'y a-t-il de plus touchant qu'Hector entouré d'Andromaque et du jeune Astyanax ?

Seulement, comme il arrive d'ordinaire dans la vie privée, la jeune fille, l'épouse, la mère y occupent une place considérable, et souvent la plus large. Et Laure Conan avait donc ici un très dangereux écueil à éviter, et elle n'a pas toujours bien su s'en garder. Vraiment, Lambert est trop souvent mis à l'écart dans l'*Oublié*. Cet « oublié »,

(1) Cf. Préface de *l'Oublié*, p. XII.

l'auteur l'oublie trop souvent elle-même, et le lecteur s'impatiente de ce que le héros principal est à peu près négligé pendant les cent premières pages d'un livre qui n'en comptera pas deux cent cinquante, et de ce que c'est Élisabeth qui y étale plutôt son personnage. Pourquoi donc Lambert n'a-t-il pas un rôle plus important dans ce livre qui lui est consacré ? pourquoi ne se montre-t-il pas et n'agit-il pas plus souvent sous nos yeux ? Que fait donc Achille sous sa tente ?

Au fait, n'est-ce pas plutôt Élizabeth que Laure Conan a voulu peindre, raconter et faire revivre en ces pages qu'elle vient d'écrire ? Élizabeth, d'ailleurs, appartient, elle aussi, à l'histoire ; elle aussi, l'orpheline malheureuse et la prisonnière intéressante, elle est une « oubliée ». Et voyez comme l'auteur s'attache à mettre en lumière dans toute la suite du livre cette petite fille qu'au début du chapitre deuxième vous apercevez assise au milieu d'une pirogue, coiffée de feuillage, les cheveux flottant au vent, le visage baigné de larmes heureuses. C'est elle, Élizabeth, c'est bien elle dont la vision douce rayonne à travers toutes l s pages de l'*Oublié ;* c'est bien « cette petite qui a des yeux comme Melle Mance les aime, des yeux de velours avec du feu au fond », qui nous occupe, nous attendrit, nous retient, nous captive. Et dès lors, Laure Conan n'a-t-elle pas vraiment oublié d'ajouter une lettre au titre qu'elle a écrit sur son livre ? Ou plutôt, et nous nous excusons de risquer ici un conseil, n'est-ce pas *les Oubliés* qu'il faudrait lire, quand viendra une seconde édition, sur la couverture du roman ?

Que si un pareil défaut a pu se glisser dans la composition de l'ouvrage que nous étudions, c'est que sans doute l'auteur n'a pas osé mêler trop de fantaisie à ses récits, c'est qu'elle a voulu avant tout ne pas trop dépasser les données de l'histoire qui sont, en somme, très courtes et très sommaires sur le compte de Lambert Closse ; c'est que, sans doute aussi, elle n'a pas osé pénétrer beaucoup plus outre que l'annaliste lui-même, auquel elle emprunte le thème de son livre, dans les multiples manifestations de la vie coloniale que l'on devait mener à Villemarie vers 1650. Laure Conan semble avoir eu sous les yeux, tout le temps qu'elle a écrit son roman, cette boutade de Diderot qui n'aimait pas l s romans historiques, et qui les dénonçait comme appartenant à un genre faux : «Vous trompez l'ignorant, vous dégoûtez l'homme instruit, vous gâtez l'histoire par la fiction et la fiction par l'histoire ». Laure Conan a éprouvé elle-même tous les inconvénients que présente le roman historique : il n'y a pas assez d'histoire dans son livre et pas assez de fiction ; elle a craint, à tort, croyons-nous, de mêler dans une large et puissante mesure ces deux éléments essentiels de son roman ; elle a fait une nouvelle un peu fluide peut-être ; elle n'a pas tissé de façon assez serrée et assez solide la trame de cette œuvre ; elle n'a pas lancé son héros dans des aventures ou des actions suffisamment multipliées ou nourries ; et comme son tempérament de femme l'inclinait plutôt vers cette nature très tendre qu'est Élizabeth Moyen, elle s'est plu à raconter cette nature, et à faire de cette jeune fille le centre principal — car nous ne sommes pas très sûr qu'il n'y ait pas plusieurs centres dans l'*Oublié* — de son roman.

Il ne faut donc pas craindre, quand on veut par le roman faire

connaître l'histoire, de tailler largement ses tableaux dans la réalité et dans la fantaisie et d'intriguer fortement son récit. Ici, comme dans la tragédie ou le drame, l'auteur n'est tenu qu'à une seule chose, à respecter la couleur locale, à donner au lecteur le sentiment juste du passé, l'illusion véritable de la vie historique.

Au reste, Laure Conan sait nous donner admirablement cette illusion, quand il lui plaît, et conserver aux hommes et aux choses le caractère que, par ailleurs, nous leur connaissons. Et ce n'est pas un des moindres mérites de son livre. Elle nous dit très précisément ce que dut être, ce que fut cette étonnante, cette miraculeuse Villemarie au milieu du dix-septième siècle.

Vous savez, en effet, que Montréal ne pouvait naître comme naissent les autres villes. Il fut extraordinaire dès son berceau. Ce sont des âmes d'élite, de vrais religieux, des saints véritables qui lui donnèrent la vie, et ces héros étaient d'une initiative dont avaient tort de se moquer déjà les gens de Québec de ce temps-là (1). Maisonneuve est une des figures les plus nobles, les plus énergiques aussi, les plus pures qui soient dans la galerie de nos fondateurs ; c'est un chevalier de Dieu et de Marie ; il vient travailler ici à étendre le règne de l'un et de l'autre ; lisez plutôt le chapitre premier de l'*Oublié*. Mlle Mance est l'hospitalière par excellence ; c'est la mère des pauvres, des blessés, des malheureux ; elle s'enveloppe d'une atmosphère de tendresse, de piété, de vertu qui charme et qui purifie tous ceux qui l'approchent ; c'est une vierge admirable, un apôtre vraiment élu. Entendez-la révéler à Élisabeth l'inspiration qui la fit venir ici dépenser sa vie : « On ne choisit pas sa vocation. Je n'y pouvais rien. Toute mon âme s'en allait vers la Nouvelle-France (2) ».

Et tous les autres personnages qui ont aidé ceux-ci à fonder Montréal, et dont Laure Conan a esquissé la silhouette, ont les mêmes attitudes de piété virile, de missionnaires inspirés.

Voyez, par exemple, Lambert lui-même, et de Brigeac, et Marguerite Bourgeois ; entendez ces hymnes de la Vierge que le soir on chante au Fort pour charmer les longues veillées d'hiver ; considérez comme se préparent au combat ces seize jeunes gens qui suivent dans l'héroïsme et dans la mort notre admirable Daulac. Et tout le livre de Laure Conan est pénétré de cette foi robuste, et de ce christianisme si sincère et si agissant qui animaient nos pères en général, et les premiers habitants de Montréal en particulier. Et peut-être même est-ce pour cela que l'auteur n'a pas osé y introduire plus d'invention personnelle, ni plus de romanesque. Ce livre où l'on devait raconter de si pieuses choses, paraît craindre de devenir un véritable roman.

Mais où l'imagination de Laure Conan pouvait davantage, et sans nulle timidité, s'ébattre et s'envoler, c'est dans la description des lieux où elle situe ses personnages. Quel plus imposant décor, quel plus gracieux, et quel plus varié ? La forêt vierge ou à peine entamée par la hache du colon ; les champs cultivés où ondoie la moisson dorée, et qui font à travers les bois de grandes clairières lumineuses ; le petit coin de terre où Lambert a construit sa maisonnette, et où il mène sa

(1) *L'Oublié*, p. 19, 20.
(2) *L'Oublié*, p. 57.

douce vie de famille ; et tout ce paysage limité, agrandi par le fleuve qui le contourne, l'enveloppe, et le remplit de l'éternel murmure de ses eaux profondes.

N'est-ce pas que l'auteur a dû être fortement tentée de s'attarder à décrire cette nature d'Amérique, si facilement grandiose, et, à l'époque où nous nous reportons, si sauvage encore et si mystérieuse ? Laure Conan n'a pas voulu céder à cette tentation pourtant séduisante ; elle est d'une sobriété attique, voisine de la sécheresse. Et comme nous voilà loin des pages exubérantes, des plantureuses descriptions de Marmette !

Au surplus, Conan Laure paraît bien de ne pas se complaire dans le genre descriptif. L'abbé Delille doit être pour elle le dernier des écrivains ; et de le penser, en tout cas, elle n'aurait pas tout à fait tort, ni non plus tout à fait raison. Elle se console, d'ailleurs, par le peu de cas qu'elle fait de la description, de n'avoir pas sans doute beaucoup de cette sorte d'imagination et de cette sorte de sensibilité qu'il faut pour bien décrire et pour décrire longuement. On sait, en effet, que pour peindre la réalité, il ne suffit pas de seulement bien voir, mais il faut aussi bien imaginer, et surtout facilement s'émouvoir. C'est à travers toutes nos facultés sensibles que doivent passer nos visions de la nature ; et ce sont ces facultés, selon qu'elles sont plus ou moins délicates et souples, qui enchantrent les spectacles, qui les animent, qui les colorent, qui les transforment, qui leur donnent leur poésie et leur très variable signification. Un paysage est un état d'âme, disait fort justement ce pauvre Amiel.

Or, il paraît certain que Laure Conan manque un peu beaucoup de cette imagination qu'il faut pour bien voir et pour bien peindre ce que l'on a vu. Ce n'est pas qu'elle ne puisse jeter sur la nature de rapides et très intelligents coups d'œil ; mais elle se lasse vite de regarder, et si parfois elle a des mots pittoresques qui font image, elle ne peut prolonger son regard, ni par lui envelopper de bien larges tableaux. Ses descriptions ne dépassent guère quelques lignes ; ce sont plutôt des canevas, très délicatement indiqués d'ailleurs.

« Insensiblement, ils se rapprochaient du rivage. Le bruit des eaux limpides de la rivière Saint-Pierre, quelques mugissements, quelques tintements de clochettes dans les herbages de la grève troublaient le silence. Encore parée d'éclatants feuillages, l'île de Montréal se détachait dans la gloire du couchant ; et sur la Pointe-à-Callières, aux bords des eaux brillantes, le berceau de Villemarie, voilé de brumes lumineuses, semblait osciller aux brises au ciel (1) ».

Ces lignes qui sont écrites par une main très légère caractérisent la manière à la fois exquise et un peu fuyante de Laure Conan quand elle essaie de crayonner.

De même, l'auteur de l'*Oublié* ne s'abandonne pas assez aux multiples impressions que les spectacles extérieurs font naître dans une âme, ni non plus ne communie assez intimement avec cette nature qui, on le sait, sympathise avec nos joies et nos tristesses. Elle éprouve bien la douceur de ces secrètes relations, mais elle ne fait le

(1) *L'Oublié*, p. 98.

plus souvent que laisser entrevoir la merveilleuse harmonie qui s'établit entre les êtres et nous, quand nous souffrons ou quand nous sommes heureux.

« Une joie étrange l'envahissait, la pénétrait, et comme pour exprimer cette joie divine qui débordait en larmes silencieuses, la voix du rossignol s'éleva tout à coup sous l'épaisse feuillée (1) ».

Ce n'est pas pourtant que Laure Conan manque de sensibilité. Elle en est douée, et d'une très tendre et très fine, mais c'est à d'autres objets, nous le savions déjà, que l'auteur d'*Angéline de Montbrun* sait l'appliquer.

Ce qu'en effet Laure Conan aime à étudier, à comprendre, à analyser, c'est l'âme humaine, c'est toute cette multitude infinie de sentiments qui s'y cachent et s'y révèlent, discrets et charmants tout ensemble, timides et généreux, qui s'enveloppent à la fois de pudeur et de bonté, qui se découvrent comme à regret, et n'apparaissent que pour exhaler leurs parfums et nous pénétrer de leurs suaves influences. Rappelez-vous donc Angéline, Maurice Darville et la bonne Gisèle Méliand. Et rapprochez de ces âmes celles d'Élizabeth, de Lambert, de Maisonneuve et de Melle Mance.

Donc, ce que Laure Conan aime surtout faire en ces livres, c'est de la psychologie. Oh ! rassurez-vous. Elle ne pose ni n'étudie aucun de ces problèmes ardus où s'enfonce la courageuse pénétration de Paul Bourget ; elle ne cherche pas les cas rares, les cas exceptionnels pour les examiner, les retourner et en démêler les très complexes éléments. Sa psychologie est plus accessible et moins abstruse. Lambert Closse et Élizabeth Moyen sont des âmes très belles, mais nullement compliquées ; et Laure Conan s'attache à nous faire voir en elles ce qu'il pourrait y avoir de meilleur en vous et moi. Nous voudrions même parfois cette psychologie moins superficielle et plus variée en ses procédés. Il y a peut-être un type trop uniforme de ces personnage, et peut être aussi ce type est-il trop féminin. A une époque de grandes batailles comme celle où vivent les héros de l'*Oublié*, on aimerait voir sur ces visages de colons qui sont soldats quelque chose de plus viril et de plus martial.

C'est sans doute aussi parce que Laure Conan se plaît davantage à peindre des âmes délicates, féminines, qu'elle a donné dans son livre une trop large place à Élizabeth et à Melle Mance.

Nous ne pouvons, dans cet article, entrer dans l'analyse des caractères que Laure Conan a tracés. Mais Lambert surtout et Élizabeth mériteraient une étude particulière ; et il serait spécialement intéressant de faire voir comment l'auteur a fait naître et se développer dans ces deux âmes une passion très vive, très pure, que les obstacles ou les déceptions n'ont jamais surexcitée ou égarée. C'est une idylle, délicieuse et fraîche, que l'histoire des amours de Lambert et d'Élizabeth. Jamais berger et bergère ne se sont plus doucement ni plus sûrement possédés.

L'admiration et un sentiment très vif de la grandeur des devoirs accomplis furent les premiers mouvements qui portèrent l'un vers

(1) *L'Oublié*, p. 42.

l'autre Élizabeth et Lambert. L'amour ne pouvait, certes, s'enfermer d'abord en des formes plus nobles, ni plus idéales. Et l'auteur s'est appliquée dans deux pages qui se correspondent et se complètent à raconter les premiers émois de ces âmes pures.

« A une sorte d'anéantissement avait succédé une vie ardente, une douceur à la fois délicieuse et poignante.

» Élizabeth n'avait plus guère souci de sa sûreté personnelle. Si le sinistre tocsin, les coups de feu, les hurlements féroces la faisaient passer par une sorte d'agonie, c'est qu'une autre vie, sans cesse exposée, lui était devenue infiniment plus chère que la sienne.

» Ces alarmes et ce qu'elle entendait chaque jour raconter fortifiaient et exaltaient le sentiment que le héros de Villemarie lui avait inspiré. Elle en ignorait le nom : elle n'y voyait que de la reconnaissance, de l'admiration... Lambert Closse lui apparaissait tellement au-dessus d'elle que la pensée la plus lointaine d'en être aimée un jour ne pouvait lui venir. Mais, lorsqu'elle entendait prononcer son nom, le soleil lui semblait verser une plus belle lumière.

» Ah ! l'automne pouvait assombrir le ciel, dépouiller la forêt et emporter les feuilles avec de longs gémissements ; que lui importait ? Elle avait en elle ce qui peut tout colorer, tout adoucir, tout enchanter (1) ».

Ce n'est pas d'une façon moins touchante que Laure Conan rapporte plus loin une visite que fit Lambert Closse à l'orpheline de l'hôpital, et l'impression fatale qu'il en reçut.

Élizabeth, à genoux devant le feu de la cheminée, était à préparer le bouillon des malades, quand survint Lambert, suivi de son beau chien Vaillant ; il lui demanda la permission de s'approcher et de se chauffer à la flamme du foyer.

« La clarté rougeâtre se jouant autour d'elle mettait en vif relief la grâce de sa personne et lui donnait un charme étrange.

» Le héros la considéra quelques instants avec attention, et son cœur s'ouvrit à une pitié tendre.

» Votre vie ici est horriblement triste ! ne le trouvez-vous pas ? demanda-t-il à voix basse. — « Oh ! non », répondit-elle avec élan, relevant la tête.

» Dans ses beaux yeux noirs et sur toute sa physionomie, il y avait, en ce moment, ce rayonnement que projette l'extrême bonheur, et Lambert Closse resta troublé et pensif.

» Il jeta un coup d'œil dans la salle longue, étroite, où les grands lits des malades se détachaient dans le clair obscur, et se sentit en face d'une énigme.

» Son regard, habitué à scruter les choses et les hommes, semblait vouloir pénétrer jusqu'au plus profond de l'âme de la touchante enfant, agenouillée près de lui sur la pierre du foyer.

» Et vous, commandant, demanda Melle Moyen, s'enhardissant tout à coup, vous qui prenez sur vous tant de fatigues, tant de périls, ne trouvez-vous pas votre vie bien terrible ?

— Moi, Mademoiselle, c'est bien différent : j'ai l'excitation du

(1) Cf. pp. 82-83.

danger, puis j'ai choisi cette vie, et je n'ai plus seize ans, ajouta-t-il, riant. Quand on avance sur le chemin, la vie n'apparaît plus guère que comme un devoir, et l'on marche facilement au sacrifice.

Melle Moyen pencha la tête sans rien dire. Ses longs cheveux soigneusement nattés pendaient sur son dos, et l'une des lourdes tresses, glissant sur la jupe noire, roula sur le foyer.

» Le major se pencha et avança la main ; mais, comme si une crainte l'eût saisi, il ne releva pas ces beaux cheveux d'or qui traînaient dans la cendre ; et prenant ses gants de loutre noire, il appela son chien et se leva pour partir.

» Que la Vierge vous garde ! dit Élizabeth avec ferveur. Son regard, son accent, firent tressaillir le major.

» Qu'elle me garde surtout de toute lâcheté et qu'elle vous donne le bonheur, répondit-il, sans trop savoir ce qu'il disait.

» Qui, c'était bien vrai que Lambert Closse ne voulait que s'immoler pour ses frères ; mais ce soir-là, le vent glacial éveillait tout un orchestre lugubre dans la forêt dépouillée, et quand le héros se vit seul dans son appartement du fort, une lourde tristesse tomba sur son cœur.

» Il ouvrit un livre, mais l'image d'Élizabeth était restée dans ses yeux. « Elle est heureuse » ! se disait-il. Il songeait à sa jeunesse, à la vie qu'elle menait dans l'hôpital clôturé de pieux... Il avait deviné sa sensibilité profonde, passionnée, il sentait en elle une âme amoureuse d'aimer, et son bonheur incompréhensible le faisait rêver (1) ».

Il y a ici et là, dans l'*Oublié*, entre Lambert et Élizabeth d'autres scènes qui sont d'une exquise douceur, et toutes pénétrées de cette sensibilité à la fois très tendre et très saine dont Laure Conan garde le don précieux.

Ce que seulement nous reprochions ici à Laure Conan, c'est d'avoir créé un rival à Lambert, et d'avoir allumé une passion très vive pour Élizabeth dans le cœur de ce pauvre Claude de Brigeac. Non pas que cela ne soit pas naturel. Les choses se passent souvent ainsi dans le monde, et longtemps encore sans doute on se disputera le cœur des bonnes Élizabeths. Mais, en vérité, pourquoi n'avoir pas donné à cette passion de Claude de Brigeac tout le développement qui eût pu la rendre intéressante ? Et pourquoi nous dire qu'il aime tant Élizabeth, s'il ne doit faire dans toute la suite du roman que deux ou trois courtes apparitions, et si surtout on ne le rencontre que pour le voir soupirer, pâlir, rêver et s'amaigrir en silence ? Il faut, paraît-il, dans toute pièce, un personnage sacrifié. Eh bien, de Brigeac est ici le héros sacrifié, et il l'est dans les grands prix. Quel l'auteur de l'*Oublié* se rappelle cependant que les don Sanches sont aussi ridicules dans le roman que sur la scène.

Nous avons laissé entendre, ou plutôt fait voir tout à l'heure par un exemple, comment Laure Conan sait introduire dans son livre des récits à la fois simples et attachants. Il serait facile d'y insister en-

(1) Cf. pp. 110-115.

core, et d'indiquer au lecteur d'autres narrations ni moins sobres ni moins délicates (1).

Nous pourrions souhaiter que tous les récits de *l'Oublié* ressemblassent à ceux-là, et que la même inspiration, la même continuité, le même esprit de suite présidât à leurs développements. On peut, en effet, relever ici et là, dans ce livre, certaines incohérences de composition qui font que parfois les chapitres ne sont pas très bien conduits, ni même les paragraphes assez bien organisés.

Sans doute aussi que l'auteur aurait pu fondre davantage toutes les parties de son livre, et grouper de façon plus serrée autour de son personnage principal tous les autres héros. Il y a certains chapitres qui forment presque un tout à part, ou qui se rattachent trop indirectement à l'histoire de Lambert Closse, de l' « oublié ». D'où il suit, que le roman nous apparaît trop quelquefois comme une série de tableaux, très intéressants d'ailleurs, mais qui donnent au livre ce caractère un peu mêlé et composite dont nous parlions au début.

Aussi, ce qui vaut surtout dans *l'Oublié* c'est, outre la finesse de certains détails, l'ingéniosité de beaucoup d'analyses, la beauté d'un très grand nombre de récits, c'est la noblesse et comme la dignité de l'inspiration. Un même souffle anime toutes ces pages, et ce souffle est franchement patriotique et chrétien. Et l'on sort meilleur d'une lecture qui vous suggère de si bonnes pensées, de si religieux sentiments.

Laure Conan se constitue parmi nous un apôtre ; elle emploie sa plume à écrire et à propager ce qu'il y a de meilleur dans son âme si canadienne. Elle est pénétrée de cette pensée qui explique tout Lambert Closse, et que Lambert Closse communique à Melle Élizabeth, à savoir que la vie est surtout un devoir. Elle a publié un jour *Si les Canadiennes le voulaient*, et elle « veut » pour sa part contribuer à faire chez nous les âmes plus fortes, et la patrie plus grande. N'avait-elle pas, par exemple, une intention et très louable et très patriotique, quand elle a imaginé le chapitre douzième de l'*Oublié*, et qu'elle fait voir si âpre au dur labeur de la colonisation son héros ? et quand surtout elle lui fait dire à sa jeune et dolente épouse : « Défricher, labourer, semer, c'est la noblesse de la main de l'homme. C'est presque aussi beau que de porter le drapeau (2) ».

Ce sont des leçons de ce genre que souvent et très discrètement Laure Conan donne ici à ses compatriotes, et cela suffit vraiment pour que son livre mérite d'être répandu dans tous nos foyers canadiens, et qu'il y porte avec l'amour de notre passé si héroïque la semence des bons conseils et des bonnes résolutions.

Mars 1903.

(1) Voir pp. 40-43.
(2) *L'Oublié*, p. 168.

"SOUS LES PINS"

PAR

M. ADOLPHE POISSON

HORACE consacre à Diane le pin qui ombrage sa maison de campagne. C'est à la Poésie, c'est aux Muses que M. Poisson a dévoué les trois pins qui couvrent son toit. Et puisqu'il est encore permis aux poètes de faire de pareils sacrifices, il faut ici féliciter le barde d'Arthabaska. Rarement feuillages mystérieux furent plus sensibles, plus frémissants sous les souffles divins ; jamais sans doute bois sacré ne fut plus aimé des déesses qui jadis fréquentaient l'Hélicon. En vérité, il doit faire bon s'asseoir sous ces pins aux larges ramures, et, si l'on est de la race élue des poètes, y invoquer doucement Calliope et Polymnie. Tout y invite au silence, au recueillement, à la méditation ; et c'est là que le soir, quand tout repose autour de lui, et que la petite ville pittoresque s'est endormie sous les arbres de ses bocages, c'est là que M. Poisson va rêver sous le ciel garni d'étoiles, respirer à son aise l'air parfumé, et tisser d'une main délicate la trame de ses capricieuses fictions.

M. Poisson a vécu sous ces ombrages ce qu'autrefois il appelait très improprement des *Heures perdues* ; et c'est quelques-unes des impressions qu'il y a ressenties, qui l'ont doucement ému à ces heures délicieuses et fécondes, qu'il livre aujourd'hui au public (1).

Nous avons parcouru d'un bout à l'autre les trois cents pages de son livre : lequel, pour le dire en passant, est imprimé avec trop de luxe, et orné de vignettes qui ont surtout ceci de remarquable qu'elles ne semblent pas faites pour le texte quelles illustrent. De quoi, sans doute, il ne faut pas accuser trop le poète ; mais, tout de même, peut-être vaudrait-il mieux, dans un pays comme le nôtre où les livres coûtent trop cher, et où on les achète trop peu, que les auteurs nous fassent des éditions plus modestes, moins dispendieuses.

Cette remarque faite, voyons le texte même du livre, quelles pensées il enferme, et quelles impressions s'en dégagent.

(1) *Sous les Pins*, par Adolphe Poisson, chez Beauchemin, Montréal, 1902.

La pensée de M. Poisson flotte un peu sur toutes choses, au gré des circonstances ou des fantaisies de son imagination. De l'ombre bienfaisante que lui font ses trois pins, et d'où il observe sans être vu, le poète regarde la vie, et consulte ses souvenirs, il étudie l'histoire, il sonde son propre cœur, et c'est, au hasard de l'inspiration, les éléments de ces très diverses méditations qui constituent le fonds très varié de sa poésie. Poésie facile, trop facile peut-être, qui s'écoule comme un flot toujours abondant, toujours limpide, quelquefois monotone.

Et cette poésie de M. Poisson est calme autant que facile. Rien de troublant, rien de tourmenté dans toute cette œuvre. M. Poisson est le poète des douces et pures voluptés. Il ne veut pas secouer trop fortement notre imagination, ni non plus alarmer trop vivement notre conscience. Il ne cherche pas l'extraordinaire, ni le fantasmagorique ; nous suivons sans effort son vol gracieux. Ses strophes sont toutes faites d'émotions tendres, de pensées ingénieuses, plutôt que de profondes réflexions et d'angoissantes inquiétudes. Sans doute il a lu Pindare, et il a retenu de ce chantre des luttes pacifiques ce qu'il dit de la poésie : « Elle fait la paix dans le cœur de l'homme et dans le monde. Elle désarme la foudre de l'aigle même de Zeus, que baigne un nuage d'harmonie ». Et c'est pour réaliser dans son œuvre cette mission de la poésie, que M. Poisson ne nous donne que de sages leçons, qu'il ose rarement quelques hardiesses, qu'il promène toujours avec nous son regard sur des horizons tranquilles et remplis de calme lumière. On sort de la lecture de son livre avec la paix dans le cœur, et l'âme toute disposée à l'établir dans le monde.

Et il n'est pas besoin, pour vous donner de cette affirmation une démonstration péremptoire, de vous citer les strophes que le poète a consacrées à *la Guerre,*

> .....hécatombe sanglante
> Des peuples effarés,
> Par qui l'humanité va toujours pantelante
> Et les seins déchirés (1) !

il suffit plutôt d'entendre le poète quand il médite sur les mille choses dont se composent nos existences, quand il définit sa philosophie de la vie. C'est d'ailleurs, sans nul doute, dans ces sortes de petits poèmes qui sont autant de moralités, que M. Poisson est le plus attachant, qu'il nous enlève avec le plus de rapidité vers un idéal qui n'a rien que de noble et de séduisant.

Or, cet idéal, on ne s'en étonnera plus maintenant, est tout entier dans la quiétude d'une existence menée loin des vaines agitations du monde, dans le silence des heures de travail, et, nous pouvions en être sûrs, dans les joies de la rêverie poétique.

> Ah ! si Dieu me disait : Homme, veux-tu la gloire ?
> Je la mets à tes pieds ; je répondrais : Seigneur,
> Amère est cette source et je craindrais d'y boire,
> Donnez-moi plutôt le bonheur !

(1) *La Guerre*, p. 194.

Et si Dieu me disait : La vaste renommée
T'attends, suspend ton vol à ses ailes de feu ;
Aux superbes essors ma pauvre âme fermée
Dirait : C'est trop pour moi, mon Dieu !

Et si Dieu me disait : Vois cette multitude ;
Sous ton souffle puissant voudrais-tu la ployer ?
Je dirais : Laissez-moi ma chère solitude,
L'écho discret de mon foyer.

.....
Mais si Dieu me disait: Veux-tu d'un grand poète
Connaître — fût-ce un jour — le redoutable honneur ?
A ces divins tourments ton âme est-elle prête ?
Oh ! je répondrais : Oui, Seigneur (1) !

Et M. Poisson n'est pas loin de penser, il pense même tout haut que la gloire du poète est, en somme, la plus utile, parce que la plus durable. C'est ce qu'il rappelle à ces amis très actifs qui veulent l'entraîner loin « de la rive où son esprit s'endort », et qui s'imaginent que

.....l'attitude pensive
Est signe de faiblesse en ce siècle agité (2).

Ils lui ont dit :

Indolent troubadour, de la gloire qui passe
Ne peux-tu comme nous dérober un lambeau ?
Veux-tu vivre et mourir sans laisser une trace
Et sans rien disputer à l'oubli du tombeau ?

Pour toute réponse, le poète leur montre la vanité périssable des plus grandes entreprises humaines ; et il leur fait voir les noms de Virgile et d'Horace brillant encore sur tant de ruines accumulées, et les vers du poète volant sans cesse comme un doux murmure sur les lèvres humaines :

Et rien ne restera de votre œuvre éphémère,
Tandis que de mes chants quelque vers épargné
Peut servir, œuvre utile, à quelque jeune mère
Pour endormir, le soir, son enfant nouveau-né !

Et voilà bien toute l'ambition de ce poète. Il ne veut pas que sa voix soit fulgurante comme parfois celle d'Hugo, ni pleine de larmes amères comme celle de Vigny ou de Musset. Il chante seulement pour mieux broder en phrases légères sa pensée, et pour que ses refrains puissent, sans bruit, accompagner au soir la cadence des berceaux. Il chante comme la cigale dans le buisson

Sans jamais demander si l'essor de son aile
L'emporterait un jour vers un autre horizon (3)

(1) *Si Dieu me disait !...* p. 47.
(2) *L'Appel des amis*, p. 93.
(3) *Le poète et la cigale*, p. 185.

Et ceci caractérise bien encore la manière de notre poète, et nous montre comme il veut que l'on chante et que l'on vive : sans folle témérité, sans chimériques aspirations.

C'est cette même conception de la vie, applicable cette fois à tous les hommes, que le poète a définie dans cette pièce d'une si souple envolée qu'il a intitulée : *Indolence.* Savez-vous ce qui suffit à l'homme pour qu'il soit heureux ?

Une barque légère, une voile, une rame,
Une rivière aux claires eaux,
Un ami pour causer, une charmante femme,
Un gai soleil et des oiseaux.

Ce qui veut dire sans doute que celui-là boit à plus longs traits le bonheur de vivre, qui ne l'éloigne pas trop des bords tranquilles où la Providence l'a fait naître, qui n'ouvre sa voile qu'aux brises légères qui caressent le rivage, qui ne s'aventure jamais si loin sur la mer qu'il ne puisse de sa barque entendre encore en même temps que les goix de sa femme et des amis, l'harmonieuse chanson que là-bas l'on azouille sous les arbres.

On se souvient sans doute de la faible des *Deux Pigeons ;* comme l'un de ces deux volatiles voulait chercher en lointain pays sa part de bonheur, et comme l'autre lui prodiguait, bien inutilement, ses sages conseils. M. Poisson paraît s'être heureusement inspiré d'une des plus délicates fictions de La Fontaine pour donner à ses leçons sur la vie une forme agréable et saisissante. Les « deux pigeons » sont ici devenus des nautonniers dont l'un ne laisse courir sa nacelle que « sur la rivière aux verts îlots », tandis que l'autre veut tenter, comme le pigeon étourdi du fabuliste, les hasards des voyages périlleux. Les conseils du nautonnier ne sont pas moins persuasifs que la harangue et l'oiseau prudent :

Affronte les périls : comme un brave tiens tête
A l'effort des vents furieux ;
Naïf dans ton espoir, demande à la tempête
Hélas ! le secret d'être heureux !

Et lorsque tu seras fatigué de ta course,
Ami, tu reviendras un jour
Mouiller ta lèvre ardente à l'humble et fraîche source
Où moi j'aurai puisé l'amour (1).

Est-ce encore pour nous persuader de rester au rivage, et avec le secret espoir que la pourra lire le nautonnier imprudent, que M. Poisson a écrit sur les désastres de la mer cette belle strophe très heureusement imitée de Victor Hugo :

Oh ! que de morts couchés dans les algues marines !
Combien de cœurs vaillants, de robustes poitrines,
Le vert lichen des mers caresse avec amour !

(1) *Indolence*, p. 161.

Qu'ils sont nombreux ceux-là dont les cloches bénies,
Lançant vers le ciel bleu leurs sombres harmonies,
Ont pleuré le départ sans chanter le retour (1) !

La vie est donc bonne quand on sait borner ses désirs et se renfermer dans la douce intimité du foyer. Vivons doucement et nous vivrons heureux. N'est ce pas un peu beaucoup le précepte d'Horace ? En vérité, cette morale ne laisse pas de ressembler étrangement à celle du poète latin, et l'on croirait parfois que M. Poisson a rêvé sous les pins de Tibur. Mais on peut ressembler à Horace et en être aussi bien différent. C'est le cas de M. Poisson. Et l'on pourrait exprimer de ses vers toute une théorie de la vie qui n'a rien de pareil à celle que jadis prêchait le disciple d'Épicure. La poésie de M. Poisson est, en effet, toute pleine du sentiment religieux, et ceci laisse assez apercevoir quelle place l'auteur fait à Dieu dans les conseils de l'homme. La morale chrétienne s'oppose ici, avec tous ses devoirs et avec tous ses nobles sacrifices, à cette morale trop facile dont Horace s'est constitué l'apôtre. Si la vie du chrétien peut être douce, tranquille, harmonieuse, et ressembler ainsi par certains côtés à la vie modeste et sagement mesurée que recommande l'auteur des *Épîtres*, combien elle l'emporte sur toute vie païenne par cette dignité personnelle qu'elle assure, et qu'elle seule peut entretenir à un si haut degré.

Chez l'homme, tel que le comprend et le veut M. Poisson, il y a trois hôtes (2) qui cohabitent sans se brouiller, qui exercent leur pouvoir sans se nuire jamais ; c'est la foi, la conscience et la raison. Le poète a développé un peu lourdement peut-être cette pensée philosophique, mais l'on peut voir, dans ces quelques strophes qui rappellent certains vers philosophiques du dix-huitième siècle, ceux d'un Louis Racine, par exemple, quelles sont les influences très bienfaisantes et très chrétiennes auxquelles l'auteur veut que l'on soumette toute sa vie.

Il y a deux choses, d'ailleurs, en face desquelles M. Poisson se plaît à poser l'homme, parce que sans doute à leur contact la foi, la conscience et la raison ne peuvent que se fortifier en nous ; c'est Dieu et la nature. Dieu tout-puissant, immense, éternel ! Cette immutabilité de Dieu fait mieux comprendre à l'homme combien lui-même est changeant, faible, petit, fragile (3). D'autre part, la nature, la grande nature, avec tout ce qu'elle a de sain, de pur, de virginal, nous fait monter vers la vertu ; elle développe merveilleusement en nous toutes les forces qui ne demandent qu'à s'épanouir. Et le poète m t quelque complaisance à retourner cette dernière pensée, à l'enfoncer peu à peu dans l'esprit du lecteur. C'est une façon à lui de chanter la nature : non pas en romantique qui s'attache à décrire et à rêver, mais en moraliste qui dégage et traduit les enseignements que nous peut donner l'âme des choses.

La nature, avec ses grands spectacles et ses lumineux horizons, est une puissante éducatrice ; et si les enfants préfèrent au toit ma-

(1) *Jacques Cartier*, p. 164.
(2) *Les trois hôtes*, p. 83.
(3) *L'Homme*, p. 299.

ternel « le ciel profond, chargé d'azur », et « aux lueurs du foyer le soleil des bruyères », c'est que de ces longs commerces avec cette bonne nature ils rapportent tout ensemble la santé du corps et celle de l'âme.

C'est là qu'ils vont puiser la joie et la santé,
Et s'ils sont meilleurs que nous sommes,
Si le ciel sur leur front reflète sa beauté,
C'est que ces chers enfants n'ont pas encor goûté
A cette source amère où s'abreuvent les hommes (1).

Bien que l'image que renferme le dernier vers soit assez mal venue, l'intention du poète est clairement indiquée, et la leçon est comprise.

Et voilà comment M. Poisson aime la nature. Il est sensible sans doute aux parfums des fleurs fraîches écloses, à la lumière des gais soleils, aux beautés gracieuses des frondaisons nouvelles, mais rarement il fait des vers avec tout cela (2) ; il préfère nous enseigner ce que les œuvres de Dieu peuvent laisser dans l'âme de profondes et saines impressions.

A ces préoccupations de moraliste le poète reste fidèle lorsque le cours de ses méditations le ramène vers l'homme lui-même, et qu'il étudie dans notre cœur ses plus variables sentiments. Il ne sait révéler de l'homme que ce que tout lecteur peut, sans danger, apprendre et retenir. Il ne recherche pas des états d'âme extraordinaires, exceptionnels, pour les analyser, ni il ne se plaît à étaler en ses vers les faiblesses coupables de notre humanité.

.....mon ciel est formé de soleil et d'azur,

dit-il quelque part, et ceci pourrait bien être la devise de ce poète honnête. Toutes ses strophes sont éclairées d'une franche lumière ; elles sont pleines toujours de ces bonnes et saintes odeurs que sans doute secouent sans cesse sur le front du poète les rameaux touffus de ses trois pins.

Si M. Poisson chante parfois ce qu'il y a de plus tendre, de plus délicat, de plus exquis et aussi de plus dangereux dans le cœur de l'homme, je veux dire l'amour; si parfois il essaie de suivre en son vol capricieux le rêve d'une jeune fille (3) ou d'un jeune premier (4) ; s'il entonne d'une voix dolente la barcarole des fiancés (5), n'ayez crainte, il saura contenir en de sages limites les fantaisies inquiètes des cœurs qui s'ennuient ; il touchera surtout d'une main prudente la corde de cette lyre sur laquelle chantent, quand ils s'embarquent, les matelots amoureux ; et ses vers alors seront tout pleins de ces regrets

(1) *Les Enfants*, p. 55.
(2) A lire tout le poème assez alerte intitulé : *Le temps de la moisson*, p. 225.
(3) *A une petite amie*, p. 195.
(4) *Rêve de célibataire*, p. 225.
(5) *Barcarole*, p. 255.

et de ces espoirs honnêtes qu'exhalent, dit-on, en quittant leur falaise, les braves fiancés de Paimpol.

Au reste, M. Poisson sait combien sont inconstants les cœurs humains, et combien trompeurs. Nos amitiés sont courtes ; la mort, cette grande *briseuse* de liens, les dénoue avec une facilité étonnante, et nous portons ailleurs, sans nous plus soucier des disparus, nos affections frivoles. M. Poisson a exprimé ici des pensées qui nous attristent; il découvre un petit coin de réalité que nous ne voudrions pas voir en si vive lumière ; il dit trop haut des choses trop vraies, et il nous plairait de garder plus longtemps une consolante illusion. Mais ne l'accusons pas : c'est le privilège du poète de tisser ou de déchirer tour à tour le voile des mensonges.

O morts qui reposez dans le vieux cimetière,
Ne vous réveillez pas de votre lourd sommeil,
Restez, restez perdus dans l'immense matière,
Car les vivants fuiraient devant votre réveil.

. . . . . .

Non, ne revenez pas, morts, je vous en supplie.
Des amis d'autrefois, oh ! redoutez l'accueil.
Votre mémoire est pour toujours ensevelie.
Et les morts ne sont bien qu'au fond de leur cercueil (1) !

Cependant, M. Poisson n'est-il pas ici pessimiste ? Nous le croyons volontiers. Nous avons plus que lui confiance dans la sincérité des amitiés humaines; nous savons trop combien de longs sanglots éclatent au bord des tombes, combien de larmes brûlantes coulent sur le front des morts que nous avons aimés ! Et si le poète nous répond que sanglots et larmes ont bien vite cessé, que des amitiés nouvelles remplacent aussitôt celles que la mort a rompues et brisées, nous les font oublier, nous lui rappelleront ces vers que lui a dictés le souvenir de son cher Lusignan :

A ta dépouille, ô toi que nous avons aimé,
Nous venons aujourd'hui rendre un dernier hommage,
Car depuis que le sol sur toi s'est refermé,
Tes amis dans leurs cœurs ont gardé ton image (2).

ou encore ces douces choses qui ont plutôt coulé comme des larmes des yeux du poète.

Sur la tombe chérie
Où bien souvent je prie,
J'ai planté ce bouquet de fleurs.
Quand leurs tiges séchées
Vers le sol sont penchées,
Je les arrose avec mes pleurs (3).

(1) *Les morts*, 7. 187.
(2) *Mausolée*, p. 207.
(3) *Lacrymæ*, p. 301.

Ne reprochons pas aux poètes ces apparentes contradictions. Le cœur humain est le livre préféré de leurs méditations solitaires, et de ce livre les pages ne sont-elles pas toutes pleines de bizarres et inexplicables contrastes ?

Si M. Poisson aime surtout étudier l'âme, et analyser ses changeantes impressions ; si, par là, il appartient à cette famille des poètes, les plus attendrissants qu'il y ait, qui se tournent tout entiers vers leur «songe intérieur », et n'ambitionnent rien tant que de révéler l'homme à lui-même ; si M. Poisson se fait plus volontiers le poète de l'humanité il ne laisse pas pourtant de circonscrire parfois ses horizons, et de devenir, à l'occasion, le poète de son pays, le chantre de notre épopée nationale. Trois ou quatre pièces de son recueil sont consacrées à notre histoire ; trois ou quatre noms de héros se sont échappés tout vibrants de ses lèvres éloquentes. Laval, Cartier, Champlain ! Ce sont les Pères de la France nouvelle que le fils a voulu surtout chanter, et il a consacré à chacun de ces trois demi-dieux de nos temps héroïques un poème ou circule le plus fier enthousiasme. Monsieur Poisson veut faire voir grandes et lumineuses ces trois figures qu'il essaie de peindre et de fixer en ses strophes. Laval surtout a plus que tout autre ravi son admiration.

> Mais parmis tous les morts que ma pensée exhume
> De leurs caveaux poudreux, un seul est sans rival :
> En lui seul tout un cycle étonnant se résume,
> Tout un poème luit. Ce grand mort, c'est Laval !

Et cette prédilection a voulu à Laval le meilleur des trois poèmes historiques que M. Poisson nous ait donnés. Le poète raconte avec assez d'entrain toute l'œuvre de l'évêque missionnaire, l'admirable générosité de sa vie, la survivance de son cœur en tous ceux qui ont continué sa mission et qui se sont inspirés de ses exemples :

> On dirait que ce cœur, de nature immortelle,
> Ceux qui vinrent après tour à tour l'ont porté.

Pourquoi faut-il que, dans ces poèmes historiques, parfois le poète enfle trop la voix, et semble vouloir monter dans sa gamme plus haut qu'il ne peut chanter ? M. Poisson est un patriote, nul ne le conteste : il veut même que nous admirions comme lui, et autant que lui, les héros qu'il célèbre. Et c'est précisément ce très généreux dessein qui l'expose à tomber quelquefois dans la déclamation. Lorsque sa pensée manque de vigueur ou d'élan, le poète simule une inspiration plutôt factice ; il essaie de suppléer à l'originalité par un pathétique trop facilement atteint, et ce procédé, d'ordinaire, nous laisse assez indifférents. C'est surtout dans *Jacques Cartier* et *Hommage à Champlain* que l'on peut apercevoir ces imperfections. Il y a là quelques strophes où la pensée n'est pas assez nourrie, se traîne un peu négli-

gemment, où l'on sent que l'inspiration languit, et soutient mal la bonne volonté du poète.

Ceci même nous amène d'ailleurs, à signaler quelques défauts que la muse de M. Poisson laisse volontiers prendre à son aile, et dont s'embarrasse plus ou moins son vol.

Et puisque nous avons parlé de strophes où la pensée s'étend avec une mollesse trop complaissante, pourquoi ne pas dire tout de suite que la poésie de M. Poisson nous offre souvent l'occasion de semblables remarques, qu'elle se présente volontiers sous une forme un peu négligée, qu'elle s'enveloppe parfois, sous les pins, d'une grâce nonchalante dont le charme ne peut pourtant passéduire la critique. Eh! oui, ce poète rime facilement, à moins qu'il ne fasse, lui aussi, difficilement des vers faciles, et il ne tâche pas toujours suffisamment à ramasser sa pensée pour lui donner plus de vigueur, à la raccourcir en quelque sorte, à la faire se replier sur elle-même et se condenser encore pour rebondir ensuite en vers plus rapides et plus pressés, en strophes plus jaillissantes.

Et cette nonchalance de la pensée qui se déploie sans assez de contrainte, qui s'étale trop souvent en des hémistiches ou en des périphrases plutôt prosaïques, qui ne sait pas assez se renfermer toujours en formule nette et bien retroussée, cet excès d'indulgence est, comment dirais-je ? le défaut dominant du poète d'Arthabaska. De quoi, d'ailleurs, il faut peut-être se réjouir. Nul, en effet, n'est plus facile à corriger s'il est vrai que pour cela il suffit au poète, et M. Poisson est vraiment poète, d'éperonner davantage son imagination et sa sensibilité. Que jamais donc M. Poisson n'oublie que les pensées diffuses sont rarement poétiques, et qu'au contraire plus les vers se rapprochent de la formule, et ressemblent à des maximes ou à des proverbes, et plus aussi ils sont suggestifs, et pleins, et capables d'émouvoir. C'est que la poésie est ennemie de tout verbiage, et que le poète doit toujours laisser entendre beaucoup plus encore qu'il ne dit. Ill faut que le lecteur puisse aller toujours au delà de la pensée du poète, et que celui-ci l'y invite par sa concision même, et par la façon très vigoureuse dont il exprime ce qu'il a conçu.

Que si nous insistons autant sur la plénitude du vers, et sur le relief qui caractérise toute pensée poétique, c'est que tout cela M. Poisson nous fournit lui-même de très heureux exemples, et qu'il peut donc, chaque fois qu'il le veut, se conformer à ces exigences de son art.

Au surplus, M. Poisson est doué de cette faculté très précieuse qui trouve au bon moment la comparaison, l'image qu'il faut pour donner à une pensée toute sa valeur poétique. C'est la flotte de Cartier qui glisse, frêle et rapide sur les flots mouvants, et «court, voiles dehors, vers l'immortalité ». C'est le génie qui plane, et «qui nous jette en courant son âme et répand sa lumière ». C'est, au cimetière, la saule pleureur qui « de sa racine enlace les cœurs qu'un seul amour sur la terre avait liés ».

Il y a, à chaque instant, dans les vers de M. Poisson, de ces jolies images qui se montrent à travers les strophes. Elle nous font

oublier ce que d'autres peuvent avoir de forcé, ou parfois d'un peu obscur, comme par exemple.

..... ces bois aux cimes puissantes
Que noircit l'aile des éclaris (1).

Je ne comprends guére non plus, le geste de Mgr Labelle, ce hardi défricheur qui abat la forêt, qui

..... secoue l'arbre *en pleine floraison*
Pour en semer les *fruits* plus vite dans l'espace
Et féconder le sol par delà l'horizon (2).

Et pourquoi comparer à un astre polaire le peuple que fonde Jacques Cartier, puisqu'il s'agit de vanter surtout sa *sève* « qui étonne l'ancien monde et *confond* le nouveau (3) ».

M. Poisson nous permettra-t-il de lui signaler encore certaines ellipses un peu violentes, comme celle-ci :

Un jour vous *tomberez* pourtant *sans une trace* (4),

Ou encore du prosaïsme comme ceci :

C'est dans l'horizon que son regard embrasse,
Laval voit au delà des soucis de son temps (5).

Le prosaïsme surtout doit être soigneusement banni du vers, dont il rabaisse trop brusquement le vol, par cela seul qu'il en brise ou annule le rythme. Et le vers doit toujours s'envoler puisqu'il est essentiellement, comme dit Victor Hugo,

..... je ne sais quoi de frêle
Et d'éternel, qui chante et plane et bat de l'aile.

Mais nous ne voulons pas abuser de ces critiques trop faciles : nous craindrions de laisser sous une mauvaise impression le lecteur, et ce n'est pas une mauvaise impression qu'il faut remporter du livre de M. Poisson. Si d'ailleurs M. Poisson néglige parfois sa phrase, s'il n'a pas les scrupules ingénus d'un Théophile Gauthier, s'il n'estime pas qu'il faille rimer comme les Parnassiens, et comme eux attacher une importance capitale à la beauté marmoréenne du vers, sa poésie, d'ordinaire, est écrite dans une langue excellente, et sa versification d'une régularité classique.

Son livre est donc un beau livre : et pour ces précieuses qualités poétiques que les *Heures perdues* nous avaient déjà révélées, et qu'il vient illustrer encore ; et pour les choses intéressantes, pour les pensées

(1) *Le lac Saint-Ferdinand*, p. 259.
(2) *La France d'Amérique*, p. 32.
(3) *Jacques Cartier*, p. 170.
(4) *Mes pins*, p. 4.
(5) *Monseigneur de Laval*, p. 108.

très nobles, pour les sentiments très généreux qu'il renferme, et pour l'inspiration si vivante qui l'anime.

M. Poisson nous annonce un autre recueil : *Prose et vers.* Nous le félicitons de travailler si vaillamment à agrandir notre patrimoine littéraire, et nous attendons toujours avec impatience les livres qu'il nous promet. Nous souhaitons surtout que longtemps encore ses trois pins lui versent leur ombre bienfaisante, et murmurent à son oreille les chants qu'il excelle à nous traduire.

Septembre, 1903.

" LOUIS JOLLIET "

PAR

M. ERNEST GAGNON

" FRONTENAC ET SES AMIS "

PAR

M. ERNEST MYRAND

Notre littérature canadienne s'enrichit tous les ans d'un grand nombre de travaux historiques, et nous ne pouvons que remercier et féliciter ceux qui s'occupent si activement à mettre en meilleure lumière notre passé, ceux qui tous les ans sortent de « l'écrin » quelques-unes des perles ignorées qu'il enferme. Si notre histoire est belle, elle n'est pas facile à pénétrer, à raconter d'une façon complète et définitive. Nous sommes ici si loin de bien des sources ! Et pour un québecquois, par exemple, les archives d'Ottawa, de Londres et de Paris sont si peu commodes à consulter ! Il y a tant de documents auxquels tout le monde ne peut avoir accès ! Il faut donc avoir bien soif de la vérité, et être un chercheur résolu pour entreprendre toutes ces monographies intéressantes qui chaque année viennent au jour. Nous choisirons aujourd'hui, pour en causer, deux de ces ouvrages qui nous reportent, tous deux, au premier siècle de notre histoire.

M. Ernest Gagnon a publié sur Jolliet le livre le plus complet et le plus intéressant que nous ayons encore (1). Louis Jolliet est le découvreur du Mississipi et du pays des Illinois, et ceci même suffisait pour qu'il méritât de la part de nos historiens l'attention que M. Gagnon vient de lui accorder.

On ne dispute plus guère aujourd'hui à Jolliet sa gloire de découvreur. Au siècle dernier, on essaya, à plusieurs reprises, de reporter cette gloire sur Cavelier de la Salle. M. Pierre Margry, conservateur aux archives de la marine et des colonies, s'évertua, bien inutilement, à prouver que de la Salle avait, en 1669 et 1672, découvert

(1) *Louis Jolliet*, par Ernest Gagnon ; chez l'auteur, Québec, 164, Grande Allée.

le Mississipi, quelques années donc avant que Jolliet ne l'explorât lui-même. Margry eut un disciple fervent dans la personne de M. Gabriel Gravier, mais la thèse de Gravier, développée dans ses *Découvertes et établissements de Cavelier de la Salle*, n'a pas davantage convaincu le public des savants. M. Gagnon a même jugé inutile d'insérer dans le texte de son livre les preuves qui établissent la priorité de l'expédition de Jolliet sur celle de Cavelier de la Salle, et de s'occuper des prétentions de Margry et de Gravier. Nous regrettons un peu, cependant, qu'il ne paraisse pas avoir assez souci de cette discussion historique. Sans lui donner une large place dans son livre, il pouvait tout au moins l'indiquer et la résoudre sommairement, et c'eût été une façon de rendre son étude plus scientifique et plus complète.

Que cette question puisse encore offrir quelqu'intérêt, M. Alfred Hamy, dans un article qu'il consacrait, au mois de juillet 1902, au livre de M. Gagnon, nous le prouve bien, et il y fait mention d'un document que peut-être M. Gagnon n'a pas pu voir, d'un mémoire récemment découvert, lequel fut rédigé pour établir à la cour du roi que Jolliet et Marquette ont, les premiers, exploré le Mississipi, en 1673 et que La Salle a seulement complété leur découverte en 1682 (1).

Et puisque nous parlons des lacunes que l'on peut constater dans le livre de M. Gagnon, — les lacunes sont presque inévitables dans les travaux d'histoire, — disons tout de suite que nous aurions aimé voir au bas de la page cent soixante-dix une note garantissant l'authencité du discours si étrange et si perfide que tint, en 1668, aux députés des cantons iroquois le colonel anglais Dongan. Nous trouvons aussi bien vaguement établie l'affirmation, faite d'après *un auteur*, que Jolliet fut, pendant son séjour en France en 1695-1696, décoré du titre, de pilote royal. Quel est cet auteur, et quelle est la valeur de son témoignage ? son nom est-il seulement connu ? Enfin, pourquoi M. Gagnon n'a-t-il pas mis au commencement de chaque chapitre le sommaire que l'on trouve dans la table des matières ? Il nous aurait ainsi épargné la peine de recourir à la table avant d'attaquer la lecture de l'un ou l'autre de ces chapitres. Et il faut que l'on épargne de la peine au lecteur.

Mais nous n'insistons pas davantage sur ces détails, sur ces omissions, ni non plus sur l'obligation que l'on fait à l'historien d'aujourd'hui de donner au lecteur toutes les références utiles.

Au reste, nous aurions mauvaise grâce à le faire puisque M. Gagnon est bien un de nos chercheurs les plus consciencieux. Et c'est précisément cette très louable vertu de l'historien, l'amour et la passion de la vérité, que l'on aperçoit tout d'abord dans le beau livre que M. Gagnon a écrit sur Jolliet. On sait comment le dix-neuvième siècle, avec ses Thierry, ses Thiers, ses Fustel de Coulanges, ses Taine, a donné à cette vertu comme une forme nouvelle dans la conscience de ceux qui racontent le passé, et nous sommes heureux de constater que nos historiens canadiens s'inspirent de plus en plus des méthodes que de si illustres maîtres ont introduites et établies. M. Gagnon a, pour son compte, recherché avec soin tous les documents qui concernent Louis

(1) *Études*, t. 92, p. 257.

Jolliet ; il les a parcourus attentivement, et il est extrêmement rare qu'il affirme quelque chose sans qu'il le prouve abondamment. Aussi a-t-il pu reconstituer avec beaucoup de sûreté toute la vie de son personnage, celle du moins qui apparaît dans l'histoire.

Louis Jolliet est né à Québec, à une époque intéressante entre toutes celles qui ont suivi l'établissement de la Nouvelle-France. C'est en 1645, très probablement au mois de semptembre, qu'il vint au monde. De bonne heure orphelin, il reçut des jésuites, dans leur Collège, sa première éducation. L'atmosphère de piété qui enveloppa ses jeunes années, fit monter vers Dieu toutes les aspirations de son âme d'adolescent, et, en 1662, à dix-sept ans, Louis Jolliet recevrait de Mgr de Laval la tonsure et les ordres mineurs. Mais les études du séminariste à peu près terminées, Louis Jolliet sentit s'éveiller en lui une autre vocation, et comme des goûts nouveaux. Il quitta l'habit ecclésiastique, s'embarqua en 1667 pour la France où, si nous avons bien compris un paragraphe un peu obscur du livre de M. Gagnon, il étudia l'hydrographie (1), et prépara ainsi sa carrière d'explorateur.

De retour à Québec dès l'année 1668, Louis Jolliet commence cette vie active, commerçante ou aventurière, qui va tour à tour l'emporter aux bords du lac Supérieur, sur les rives du Mississipi, à la baie d'Hudson, sur l'île d'Anticosti et au Labrador. C'est Jean Talon lui-même qui désigna Louis Jolliet pour diriger l'expédition du Mississipi, et c'est de M. de Frontenac, récemment arrivé à Québec comme gouverneur, que le futur découvreur reçut ses instructions dans l'autômne de 1672. M. Talon attachait une grande importance à cette expédition ; il voulait trouver des moyens de communication avec la Mer du Sud ; il avait saisi de ce projet Colbert et le roi, et celui-ci avait offert de fortes récompenses à l'heureux explorateur qui le premier mettrait en relation par voie fluviale le Canada et les rives de cette Mer du Sud.

Déjà on connaissait l'existence du Mississipi. Un espagnol, Fernando de Soto, l'avait traversé, en 1541, pour se rendre de la Floride au pays de l'Arkansas ; mais de Soto n'avait donné que bien peu de renseignements sur ce large fleuve. Il s'agissait de le découvrir à nouveau vers sa source, de le descendre, de l'explorer, d'en étudier le régime, en un mot de le faire connaître. C'est à Jolliet, et à son compagnon de voyage le Père Marquette, que revient cet honneur et c'est pourquoi, au jugement de la postérité, c'est Jolliet, et non Fernando de Soto, qui est le véritable découvreur du Mississipi.

De retour de Québec en 1674, Jolliet épousa, l'année suivante, Claire-Françoise Bissot, qui appartenait à une des meilleures familles de Québec, et descendait de ces Louis Hébert et Guillaume Couillard qui furent ici les colons de la première heure.

La récompense qu'avait méritée le découvreur du Mississipi se fit quelque peu attendre. Toutefois, on n'oublia pas les services rendus, et, en 1680, Louis Jolliet reçut en partage l'île d'Anticosti, avec les droits de seigneurie, haute, moyenne et basse justice.

L'année précédente Louis Jolliet était allé rencontrer dans leurs éta-

(1) Voir *Louis Jolliet*, p. 13.

blissements les Anglais de la Baie d'Hudson, et plus tard en 1689 ou en 1690, il visita les côtes du Labrador. Il mourut en 1699 ; la date précise de sa mort, comme celle de sa naissance, est inconnue.

Mais tout ceci n'est qu'une bien pâle analyse du livre de M. Gagnon. Si l'on veut vraiment connaître Jolliet, il faut le suivre à travers ces pages si précises où se développe en un cours facile et agréable toute la carrière du héros ; il faut voir tous les multiples incidents de la vie politique, militaire et sociale auxquels se trouve mêlé Jolliet, et que l'auteur a soigneusement recueillis ; il faut surtout étudier l'illustre découvreur dans ce milieu historique que M. Gagnon s'est efforcé de reconstituer.

M. Gagnon, en effet, a pensé avec tous ceux qui croient que l'histoire est une résurrection, qu'il ne suffit pas, pour faire connaître un personnage et le bien faire revivre sous le regard de la postérité, d'en dessiner un portrait isolé, détaché de tout cet ensemble d'hommes et de choses qui font à nos vies leur cadre naturel. Il a voulu remettre en plein mouvement toute la destinée si attachante de son héros, et pour cela il n'a pas reculé devant les plus longues et les plus laborieuses recherches ; il a, au prix d'un travail toujours consciencieux, refait pour ses lecteurs le tableau de notre vie coloniale à la fin du dix-septième siècle. Nous remercions M. Gagnon de ce généreux dessein, et nous sommes sûr que tous les lecteurs de *Louis Jolliet* lui en sauront gré.

Et certes, la tâche pouvait bien tenter l'artiste qu'est M. Gagnon, et le curieux si avisé qu'il est aussi. Québec sous le règne — le mot ne paraît pas trop fort — de Frontenac ; Québec au moment où ses bourgeois et seigneurs essaient de se hausser à la mesure des ducs et marquis de là-bas, et où le gouverneur est une manière de Louis XIV ; la Nouvelle-France, à l'époque de ses grandes luttes et de ses grands développement, au moment précis où le canon des Anglais tonne sous le fort Saint-Louis et provoque les fières répliques du nôtre ; Québec et la Nouvelle-France de 1690 n'offrent-ils pas à la plume et au pinceau de l'historien les plus grandioses et variés spectacles, les scènes aussi les plus séduisantes ? Assurément le personnage de Jolliet ne pouvait que grandir au centre de ces décors que le machiniste — l'historien ne l'est-il pas un peu ? — allait dresser et faire mouvoir sous nos yeux. Et c'était donc, chez M. Gagnon, à la fois bien comprendre l'histoire et bien servir son héros que d'élargir ainsi son sujet, que d'en déchirer en quelque sorte l'horizon trop étroit pour l'ouvrir à toutes les lumières qui le pouvaient reculer et embellir. Aussi nous-a-t-il donné sur l'époque où vivait Jolliet, sur ce dix-septième siècle du Canada dont nous, profanes, nous ne connaissons en général que les grandes lignes, les plus intéressants détails.

Mais si ce procédé, si cette façon d'écrire l'histoire a d'immenses avantages, elle ne va pas non plus sans périls. Il y a, par exemple, le danger de ne pas fondre suffissamment toutes les parties de son travail, et de faire autour d'un portrait, qui est celui du héros, toute une série de tableaux qui l'entourent et l'écrasent. Il y a aussi le danger de s'étendre trop complaisamment sur des événements auxquels le personnage principal n'est pas assez mêlé. Il s'agit bien, en effet, pour l'his-

torien de replacer en son milieu le héros qu'il étudie, et donc de le mettre au centre d'un tableau dont tous les traits, dont toutes les ombres et toutes les couleurs n'auront d'autre fin que de le faire ressortir davantage. Et puisque ce héros est le centre du tableau, il faut bien encore que dans ce tableau tout converge vers lui, et n'y soit placé qu'en fonction de lui. Tout ce qui, de soi ou par le fait de l'artiste, tend plutôt à s'écarter du personnage ou nous en éloigne inutilement, loin de contribuer à harmoniser les effets d'ensemble, ne peut que les affaiblir ou en briser l'accord. Et pour parler sans images, ce qui est souvent une façon d'être plus clair, tout événement, tout épisode, qui dans une monographie, ou dans un récit, n'est pas assez lié au sujet, distrait de ce sujet et constitue un hors-d'œuvre.

M. Gagnon n'a pas su, croyons-nous, éviter toujours ces très graves défauts. Et trop souvent, il nous a paru que Jolliet était le prétexte plutôt que le centre d'une foule de digressions qui embarrassent, embroussaillent le récit beaucoup plus qu'elles ne l'agrémentent. Les chapitres quelquefois se développent en une longue suite de considérations qui détournent de Louis Jolliet ou le font oublier beaucoup plus qu'elles ne l'expliquent. Rien sans doute n'est intéressant à étudier et à mesurer comme l'infuence d'un milieu donné sur l'état d'âme de tel ou tel personnage historique, et c'est d'ailleurs précisément ce qui rend infiniment utile en histoire la reconstitution de ces milieux. Mais encore faut-il ne les reconstituer que pour faire voir et mieux saisir l'action et la réaction du milieu sur le personnage, et du personnage sur le milieu où il vit. Si M. Gagnon parfois a bien réussi dans cette œuvre délicate, peut-être n'a-t-il pas toujours assez fortement marqué ce jeu d'influence et d'action réciproques. Il nous semble qu'il aurait pu assez souvent disposer plus méthodiquement ses pièces, ou souder plus solidement au sujet tels paragraphes ou même tels chapitres de son livre. Et par exemple, l'étude si curieuse et si instructive qu'il a faite de la musique à Québec au dix-septième siècle, comme aussi les longues et très justes considérations qu'il a écrites ou reproduites sur Frontenac, son caractère, son gouvernement et ses luttes avec les Anglais : tout cela pouvait fort bien, dans quelque mesure, entrer dans le sujet. Mais tout cela n'est-il pas présenté un peu à côté du sujet ? Et nous touchons ici évidemment à des lois très délicates de la composition qu'on ne peut impunément violer. Il y a tout un art d'amorcer un paragraphe, d'attaquer un chapitre ou de bien faire venir un développement. M. Gagnon le connaît mieux que qui que ce soit; il le prouve très souvent, et il nous pardonnera si nous trouvons que souvent aussi il ne s'en préoccupe pas suffisamment.

Et puisque nous sommes en train de médire, pourquoi ne pas ajouter, avec une sincérité qu'on voudra croire bienveillante, que nous n'approuvons pas toujours la façon dont M. Gagnon tire parti des nombreux documents qu'il a si patiemment amassés. Les documents, ce sont les pièces justificatives que l'auteur doit étudier, contrôler, peser, avoir sans cesse sous la main et sous le regard ; il en exprime la vérité historique et comme la substance de son livre ; puis, cette vérité, il doit nous l'exposer ensuite dans un récit, dans une prose qui soit le plus possible personnelle. Or, M. Gagnon a cru devoir s'effacer

trop souvent devant ses précieux documents ; avec beaucoup trop de modestie, il compose des chapitres dont la moitié ou les trois quarts du texte ne sont guère que des citations ou des pièces authentiques. Ce procédé enlève beaucoup d'attrait à l'histoire ; il entrave sans cesse le cours des développements, et il nous déplaît d'avoir sans cesse à lire la prose des autres, où, ce qui est pire, de ces actes officiels qui sont rédigés dans la langue technique et barbare que l'on sait. Ne vaudrait-il pas mieux, sauf de légitimes exceptions, raconter-soi même, donner au bas des pages les références utiles, et renvoyer dans l'appendice toutes les pièces essentielles dont on pourrait sans dommage débarrasser le récit ? Faire autrement, c'est transformer l'histoire en une série de documents servis tout crus au lecteur, c'est empêcher la vie de circuler dans les développements, c'est faire se mouvoir les personnages, non plus à travers la réalité des scènes historiques, mais à travers les cartons poudreux des archives.

M. Gagnon a donc le respect, il a le culte du document ; il l'aime à l'excès, s'il pouvait être trop aimé ; il le substitue trop volontiers à lui-même, il cite trop souvent les autres, et il ne se confie pas assez dans les forces toutes personnelles dont il dispose.

Cette réserve, nous allions dire cette modestie excessive de l'écrivain, elle apparaît encore lorsque M. Gagnon se trouve placé en face de cette grande nature dont son héros parcourt les si larges horizons. On sait que l'auteur qui a si diligemment recueilli les vieilles *Chansons populaires du Canada*, et qui a reconstruit le *Château Saint-Louis*, est une âme vibrante, très sensible aux impressions que procure la beauté, dans la nature ou dans l'art. Cela, on le sent parfois, en lisant *Louis Jolliet*, à certains traits qui échappent à l'auteur, à certaines pensées très fines qui brillent à la pointe de sa plume. Il aimerait sans doute à décrire ces fleuves, ces forêts, cette nature si exubérante au contact de laquelle Jolliet a formé son esprit et rêvé ses projets, au milieu de laquelle il a dépensé sa vie. Mais à peine a-t-il entr'ouvert la porte d'or des descriptions qu'il la referme brusquement, et nous laisse avec le regret de ne pas apercevoir d'une façon plus nette et plus précise ce qu'il n'a fait que délicatement esquissé. Son livre y aurait pourtant gagné si avec plus de divination, avec une vision plus puissante des choses, l'auteur avait donné plus de relief et plus de couleur à ce d'histoire qu'il a pris soin de nous tracer.

Veut-on, d'ailleurs, se faire quelqu'idée de la manière dont M. Gagnon sait parfois faire circuler en ses pages le souffle caressant de la poésie, qu'on lise plutôt ce que nous détachons du récit de l'expédition tableau de Jolliet à la Baie d'Hudson :

« Quel contraste entre son exploration du Mississipi et ce voyage vers les régions boréales ! La c'étaient « le grand fleuve endormi, » couché dans les savannes », les champs de cannes et de cotonniers ondulants sous le souffle de la brise tropicale ; ici c'était le Saguenay aux flots noirs, c'étaient des roches dénudées, des lacs encaissés dans les montagnes, des promontoires abrupts, des cataractes impétueuses, puis cette mer intérieure — mer de glace pendant six mois de l'année — qui a gardé le nom comme aussi le secret de la mort de son plus illustre explorateur (1) ».

C'est sur l'impression très agréable produite par ces quelques lignes que nous laisserons le livre de M. Gagnon. Et nous sommes sûr qu'avec nous le lecteur souhaitera très vivement que M. Gagnon à qui la Société royale du Canada vient d'ouvrir ses portes, et que l'Université Laval a fait docteur ès lettres, continue d'enrichir par ses travaux notre bibliothèque canadienne.

***

Pendant que M. Gagnon concentrait tous les efforts de son talent sur Louis Jolliet, et nous donnait sur notre dix-septième siècle de si utiles renseignements, M. Ernest Myrand s'attachait, lui aussi, à l'étude de ce siècle, et préparait sur Frontenac et quelques-uns de ceux qui l'ont plus ou moins approché les pages de son dernier livre, *Frontenac et ses amis* (2).

M. Myrand est depuis longtemps bien connu de tous ceux qui parmi nous s'occupent d'histoire. Il n'est guère, ici, de bibliothèques qu'il n'ait fouillées, ou de bibliophiles qu'il n'ait consultés. Je ne sais pas si nous avons à Québec de chercheurs plus âpres et plus retors. M. Myrand veut tout connaître, et surtout le dessous des cartes. Il est avide de ces faits minuscules qui parfois diriment les plus graves problèmes ; il poursuit l'incident comme d'autres font les grands événements ; il traque le détail avec une ténacité qui tient du prodige ; il pourchasse la nouvelle avec une curiosité maligne ; il excelle à tirer d'une lettre, d'un billet, d'un mot tout le sens qu'il croit qu'on puisse en faire sortir ; il surprend jusqu'aux gestes de ses personnages ; on dirait parfois qu'il a écouté aux portes des salons et des antichambres où causent ses héros, et même qu'il s'y est introduit ; peut-être venait-il d'en quitter les fauteuils ou la cheminée quand il est entré l'autre mois avec son manuscrit chez Dussault et Proulx.

Et ceci vous laisse assez entendre tout l'intérêt sans cesse remué que peut offrir son livre. Ajouter à cela que M. Myrand se jette lui-même en plein travers des événements et des discussions, qu'il les raconte et les conduit comme il lui convient, ou comme il plaît à son imagination ; que l'auteur se mêle sans cesse aux acteurs, joue lui-même avec eux son rôle qui est celui d'exposer, d'interpréter, de contester d'exalter, de rabaisser, de louer et de maltraiter. Et certes, s'il est vrai que tout à l'heure nous pouvions croire que M. Gagnon n'avait pas suffisamment, dans *Louis Jolliet,* affirmé sa personnalité, à coup sûr ce n'est pas à M. Myrand qu'il faudra maintenant adresser le même reproche. Aucun livre n'est plus personnel que *Frontenac et ses amis,* et en quelque sorte plus consubstantiel à son auteur. Le livre déborde d'originalité. L'auteur l'a médité longuement ; il l'a pétri du meilleur et du plus intime de ses pensées ; il l'a porté en lui-même, et il l'a vécu avant de l'écrire.

(1) *Louis Jolliet,* p. 147.
(2) *Frontenac et ses amis,* par Ernest Myrand, Dussault & Proulx, Québec.

Nous pourrions dire aussi qu'il l'a « causé ». Ce sont, en effet, des causeries que toute cette suite de chapitres qui constituent les deux parties de ce livre. Causeries faciles, tour à tour graves et légères, souvent badines, jamais monotones, toujours vives et animées ; mais causeries un peu décousues tout comme celles que l'on surprendrait dans le cabinet du plus homme d'esprit. De quoi l'auteur nous avertit d'ailleurs dans son avant-propos, et de quoi pourtant nous ne pouvons pas être de tout point satisfait. Il ne faut jamais écrire absolument comme l'on cause. C'est très commode à un auteur de nous dire qu'il veut converser, et de déclarer en fin de préface qu'on aura mauvaise grâce à lui reprocher l'indécision ou le désordre de son plan ; mais il est fâcheux tout de même que le critique, empêché de blâmer l'écrivain pour ce qu'il n'a pas mis en sa matière un ordre suffisant, en soit réduit à lui reprocher uniquement de n'avoir pas voulu en mettre. N'écrivit-on modestement qu'une simple causerie historique, comme le prétend faire M. Myrand, qu'il ne faut pas pour cela se dispenser de distribuer les idées, les faits et tous les matériaux de l'œuvre suivant un plan logique, souple si l'on veut, mais réel et propre à satisfaire le lecteur.

Et voilà donc qu'après avoir loué M. Myrand d'avoir écrit un livre si rempli de pages originales, nous le chicanons déjà sur l'ordre des matières. Bien plus, au moment où nous voulons avec le lecteur parcourir ce livre, nous sommes arrêté déjà par le titre lui-même qui ne nous a pas paru annoncer assez exactement ce qu'il a mission de faire entendre. *Frontenac et ses amis :* cela veut dire sans doute que Frontenac est au centre de l'œuvre, et que les amis sont tout autour groupés. Or, il ne semble pas que ce soit M. de Frontenac qui occupe ici la meilleure et la plus large place, mais c'est plutôt de Mme de Frontenac qu'en ces pages on étale plus complaisamment le personnage. Au surplus, je me demande si l'auteur n'eût pas mieux fait le ramasser en une première partie, et de le disposer, et de l'ordonner et de le faire voir dans un ordre lumineux, tout ce que l'on sait des relations de Monsieur de Frontenac avec son « amie » Madame de Frontenac. Que si, d'ailleurs, vous me demandez maintenant pourquoi celle-ci est, dans ce livre l'amie plutôt que l'épouse de son mari, je vous répondrai que pour une cause que l'on verra, Madame de Frontenac ne mérite pas même d'être mise au rang des amis intimes de son époux, et que M. Myrand l'a plutôt logée dans cette partie de son étude qui est consacrée aux seuls amis politiques.

Et ceci même irait contre le dessein de M. Myrand, et contre sa thèse — car ce livre est aussi une thèse — s'il avait voulu nous prouver que Madame de Frontenac, séparée, a-t-on dit, d'un mari avec lequel elle n'aurait jamais plus voulu se réunir, lui est pourtant restée sincèrement attachée. Mais il ne paraît pas tenir beacoup à pousser jusque-là sa démonstration (1) ; et il ne songe vraiment qu'à établir

(1) Ces lignes, qui nous ont été inspirées par l'ouvrage que nous analysons, ne répondent plus à la pensée dernière de M. Myrand sur le grave sujet des relations de Frontenac avec sa femme. Depuis qu'il publia *Frontenac et ses amis*, M. Myrand a plus minutieusement encore étudié son personnage dans les *Mémoires* de Saint-Simon, et ceux de Melle de Montpensier. Or, il en est arrivé à cette conclusion, qui nous paraît plausible, qu'aussi longtemps que Frontenac résida en France, les deux

que Madame Frontenac, vivant à Paris, au palais de l'*Arsenal*, la vie mondaine, pendant que son mari vieillit ailleurs dans l'isolement, n'est pas coupable de cette situation, est restée femme honnête, vertueuse, et qu'elle s'est même employée de toutes ses forces à assurer la fortune politique de ce mari. Voilà bien surtout pourquoi le livre dont nous parlons a été écrit. Réhabiliter Madame de Frontenac, la venger des historiens et des censeurs qui en ont médit, et qui ont laissé planer sur sa vertu les plus graves soupçons : c'est à quoi M. Myrand voue son érudition, et sa verve ; c'ets à quoi il s'applique, et tâche, et se dépense, s'acharne, et s'évertue. Il réussit à peu près à nous persuader : et de cela on ne saurait trop le louer ni non plus trop le féliciter.

Eh bien ! oui ; il peut se faire, il est à peu près historiquement certain que Madame de Frontenac, qui, aux yeux du monde, pourrait avoir le tort de n'avoir pas suivi son mari, ne fut en somme qu'une femme honnête, galante si l'on veut, mais de mœurs irréprochables, et qu'il faut reporter sur M. de Frontenac, sur le mari infidèle et trop assidu auprès de Madame de Montespan, toute la responsabilité de leurs mésintelligences. Il est très naturel que Madame de Fontenac, à l'encontre de tant d'autres dames illustres de ce temps qui n'avaient pas les mêmes susceptibilités, ne se soit pas du tout accommodée d'une vie conjugale partagée, et qu'elle ait préféré un jour s'enfermer dans l'*Arsenal* et dans sa vertu. Il ne faut plus dès lors que respecter l'attitude de cette femme, de cette mondaine qu'à Versailles, et pour sa beauté, on nommait toujours *la Divine*. Comme le démontre très bien M. Myrand, on ne trouve rien dans les Mémoires qui puisse souiller la réputation de Madame de Frontenac, et il faut conclure avec l'auteur, c'est charité et c'est justice, que jamais cette déesse qu'entouraient les adorateurs et qui aimait l'encens, ne descendit de son piédestal.

Et partant devient absolument invraisemblable la légende du coffret inventée par la perfide tradition. Après la mort de M. de Frontenac, on aurait envoyé à sa femme un coffret d'argent, d'autres disent de plomb, renfermant le cœur de son époux. La fière comtesse l'aurait refusé en déclarant « qu'elle ne voulait point d'un cœur mort qui, vivant, ne lui avait point appartenu » ! M. Myrand a fait bonne justice, croyons-nous, de cette légende, et nous regrettons seulement qu'il n'ait pas intercalé dans le texte même du livre la démonstration qu'il a si laborieusement, quoique d'une façon trop diffuse et un peu loquace, établie dans l'appendice.

Ce que M. Myrand a moins bien prouvé, semble-t-il, c'est la part très large qui reviendrait à Madame de Frontenac dans la fortune politique de son mari, et particulièrement dans la nomination de ce

époux ne vécurent jamais séparés que « de biens ». Cette séparation suivit la cession de tous leurs biens meubles et immeubles que Frontenac et sa femme durent faire le 24 septembre 1664, six années seulement après la rupture avec cette Grande Mademoiselle dont Madame de Frontenac fut la maréchale de camp. Bédard, et ceux qui ont écrit après lui sur Madame de Frontenac, ne se seraient appuyés sur rien autre pour affirmer qu'après les événements de la Fronde « le comte et la comtesse de Frontenac vécurent séparés ». On lira avec intérêt les articles publiés sur Frontenac, en 1905 et 1906, par M. Mirand dans le *Journal de Françoise*. Voir surtout ce *Journal*, IV, 384.

dernier au poste de gouverneur de la Nouvelle-France. Car, ne l'oublions pas, M. Myrand prétend que cette femme, loin d'être étrangère à notre histoire, « en est un des personnages intéressants, considérables même, par l'influence qu'elle exerça sur les destinées politiques de la Nouvelle-France *quand elle fit nommer* son mari gouverneur (1) ».

M. Myrand y tient ; il l'affirme et il le répète aussi souvent qu'on voudrait qu'il le prouve. Et il l'aurait prouvé chaque fois qu'il l'affirme si seulement il était resté de cette intervention utile de Madame de Frontenac des documents suffisants. Or, ces documents, cette preuve positive ne paraît pas exister, et dès lors le lecteur n'est pas peu étonné d'entendre M. Myrand déclarer très haut que « Madame de Frontenac exerça *deux fois* à notre profit son irrésistible fascination : la permière, lors de la *nomination de son mari* (6 avril 1672) au poste de gouverneur de la Nouvelle-France, et la seconde, quand *elle fit entrer* Frontenac (7 juin 1689) dans son gouvernement de Québec ; que sans cette double victoire, — *un chef-d'œuvre* d'intrigue politique renforcée de rouerie féminine, — le Canada eût été perdu pour la France dès 1690 (2) ». N'est-ce pas beaucoup dire, et promettre beaucoup ? Et n'est-on pas en droit d'attendre, après cela, de la part de l'auteur quelque démonstration qui fasse voir à l'œuvre cette rouée comtesse ? M. Myrand pourtant s'en tient là, et n'a plus guère de paroles que pour remercier la Divine. Et l'on songe, en le lisant, qu'il a sans doute mis à affirmer une précision que soutient mal l'événement.

Bien plus, M. Myrand nous paraît avoir plus loin et peu à peu entamé et affaibli sa propre thèse. A la fin de cette même page quatrième, nous lisons :

« Le vrai consiste en ceci : la commission de Frontenac comme gouverneur du Canada lui fut obtenue par des amis heureux de tirer de la pauvreté un brave officier tout couvert de blessures ».

Et plus loin : « Qui pourrait dire sûrement, à l'exception de Louis XIV, si Frontenac avait été choisi grâce à l'influence de sa femme, au mérite de ses blessures ou au choix intéressé de la favorite (lisez Montespan) ? La maîtresse du roi, anxieuse de lui prouver son amour et sa fidélité,... avait peut-être aussi multiplié les instances pour que son amoureux de prédilection (lisez Frontenac) fût, sous prétexte de récompense patriotique nommé à ce poste lointain (3) ».

Et plus loin : « Tous les historiens honnêtes (et M. Myrand en est un) attribuent la première nomination de Frontenac à un généreux désir de Louis XIV de tirer de la pauvreté un brave officier couvert de blessures (4) ».

A côté de tant et de si diverses influences quelle place y a-t-il donc pour l'influence *décisive* qu'exerça Madame de Frontenac ? Quelle est la nature et la mesure de cette influence ? Et que reste-t-il après tout cela du *chef-d'œuvre* d'intrigue politique renforcée de rouerie féminine deux fois combiné par la comtesse ? qu'en reste-t-il pour le lecteur,

(1) *Frontenac et ses amis*, p. 8.
(2) Cf. p. 4.
(3) Cf. p. 15.
(4) Cf. p. 18.

si ce n'est, semble-t-il, les trop catégoriques affirmations d'un honnête historien?

Oh ! comme l'on aime mieux les pages si curieuses, si instructives et si nouvelles que M. Myrand a écrites sur les relations de Madame de Frontenac avec Madame de Maintenon ; sur la part très active que prit Madame de Frontenac dans certaines aventures de la France en sa qualité de maréchale de camp de la Grande Mademoiselle ! Avec quel intérêt sans cesse stimulé par la verve intarissable de l'écrivain ne lit-on pas aussi les chapitres où l'on voit, en leurs salons si galamment ouverts et remplis de si brillantes causeries, les Précieuses du Marais, les Frontenac et les Montmort ? Les détails que nous donne M. Myrand sur Frontenac ami des lettres, et sur le théâtre au Canada, sont encore autant de renseignements utiles dont il faut lui être reconnaissant. M. Myrand a sagement profité de l'occasion pour remettre au point, après M. l'abbé Auguste Gosselin, la légende de *Tartufe* joué, par ordre de Frontenac, dans les couvents des jésuites, des ursulines, et dans la salle des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Les affirmations de l'abbé La Tour, reproduites servilement par un trop grand nombre de nos historiens, sont définitivement rayées de l'histoire, et la mémoire de M. de Frontenac se trouve d'autant déchargée.

M. Myrand à écrit un chapitre particulièrement intéressant sur Frontenac lui-même, sur les déboires de sa carrière politique, sur les tristesses qui avaient tant contribué à aigrir son caractère. Ce chapitre était annoncé déjà par ces quelques lignes que l'auteur avait tracées dès le début de son livre sur l'isolement où se trouvait Frontenac en son château Saint-Louis : « En vain, pour tromper son ennui, s'illusionner lui-même, ce friand de plaisirs mondains, cet ambitieux d'honneurs militaires, cet assoiffé de gloire s'ingéniait-il à transformer son palais en un petit Versailles. Vainement : cette cour factice, où la reine manquait, si laborieusement imaginée, ne lui rendait pas son foyer domestique à jamais disparu. Et ses lendemains de fêtes le trouvaient plus morose et plus triste (1) ».

La seconde partie du livre de M. Myrand nous fait connaître quelques personnages avec lesquels nous étions peu familiers : Henriette-Marie de Buade, sœur de Frontenac, que l'auteur nous introduit avec une émotion si vive et si tendre que l'on regrette qu'il ait ensuite trop peu de choses à nous en apprendre ; et Henri-Louis Habert, seigneur de Montmort, époux d'Henriette, et l'un des Quarante.

La maison des Montmort que fréquentaient Cassendi, Molière et Colbert, où l'on faisait cercle de lecture et où l'on jugeait les œuvres de l'esprit, fut le foyer aimable, sympathique ou se réfugiait le plus volontiers Frontenac. M. Myrand a essayé de le reconstituer sous nos yeux, de même qu'il s'est efforcé de nous faire deviner toutes les grâces qu'ailleurs répandaient autour d'elles, à l'Arsenal, où le duc du Lude, grand maître de l'artillerie, leur donnait une hospitalité viagère, les deux *divines* Madame de Frontenac et Mademoiselle d'Outrelaise.

Il y a peut-être, dans cette seconde partie, des pages où l'imagination construit trop complaisamment des scènes que l'auteur s'amuse à

(1) Cf. p. 10.

créer, à combiner, et dont il paraît tirer ensuite des conclusions aussi sérieusement qu'il le pourrait faire de faits historiques. C'est sans doute abuser de l'imaginative, et c'est entrer à pleine voile, à propos d'histoire, dans le domaine inconsistant de la fantaisie. L'imagination mêlée dans cette proportion à la réalité, empêche le lecteur de bien discerner où s'arrête l'événement, où commencent les conjectures. Lisez la page qui est consacrée au duc du Lude, et quelques-unes aussi de celles qui composent le chapitre troisième de la deuxième partie. Ces pages éblouissantes ne laissent pas d'éveiller en moi une certaine défiance que peut-être vous partagerez.

L'imagination, c'est, au surplus, une faculté très heureuse chez M. Myrand. Elle lui fait trouver les plus jolies choses ; elle met en son style les plus brillantes couleurs, et elle le pénètre d'une vie qui excite, captive et entraîne en son courant le lecteur. Si ce don de l'image et des comparaisons imprévues, si ce don de la vie abondante et débordante n'induisait souvent l'écrivain en des digressions trop longues et trop fréquentes (1), ne le faisait exagérer parfois la portée des documents historiques, ne l'exposait à commettre quelques fautes contre le bon goût, et surtout ne l'empêchait de lier suffisamment ses paragraphes et ses développements, il serait à M. Myrand le plus précieux de tous les auxiliaires dont s'entoure son talent. Il lui permet, en tout cas, de répandre sur tout ce qu'il a écrit la plus grande vérité, et aussi de prendre assez agilement tous les tons, depuis le léger et le badin, jusqu'au plus mélancolique, jusqu'au plus violent.

Peut-être même M. Myrand est-il quelquefois trop violent, surtout quand il rectifie une erreur, et qu'il doit combattre un adversaire. Il prête volontiers à ceux qui ne partagent pas son opinion des intentions qu'il ne voudrait pas qu'on lui reprochât à lui-même, et ceci est sans doute un excès de zèle. Oh ! soyons bons ! et que la douce charité inspire plutôt tous nos écrits, et les imprègne de sa suave onction ! C'est dans la charité que s'élabore la vérité. C'est par elle que doivent se rapprocher et s'unir dans un commun effort tous ceux que sollicite la louable ambition de créer la science.

Cette pensée très chrétienne sera celle de la fin. Elle nous presse, en terminant, de féliciter et de remercier très sincèrement M. Myrand pour le bon livre qu'il nous a donné. La justice, d'ailleurs, nous en fait un devoir, puisque, en ce livre de causeries historiques, l'on voit apparaître et briller les plus originales et les plus solides qualités de l'auteur.

Décembre 1903.

(1) Cf. la digression typique faite à propos de Vaugelas, p. 27

" PREMIER PÉCHÉ "

PAR

MADELEINE

MONTRÉAL est la capitale du féminisme au Canada. C'est là que se fixent le plus volontiers, et qu'aiguisent chaque semaine leurs plumes les femmes écrivains, les femmes apôtres des droits de leur sexe ; et c'est donc de là surtout que rayonne leur influence, et que s'échappe tour à tour, le fleuve ou le ruisseau de leur éloquence. Cette ville du commerce et des plus masculines agitations, est aussi le centre des moins « viriles » entreprises ; elle attire vers elle les âmes les plus sensibles, et les plus sensitives ; dans le mouvement colossal de ses affaires elle fait tourbillonner toutes espèces de têtes, et toutes sortes d'esprits. Si elle n'est pas toujours la patrie natale et la mère des cousines qui y écrivent leurs chroniques, elle sait du moins les appeler, les faire venir, leur donner une généreuse hospitalité ; et cette ville des puissantes compagnies financières fait donc aussi le *trust* des femmes qui ont du talent littéraire, et qui y vont chercher du pain, quelques idées, beaucoup d'assurance, et quelquefois un mari.

Françoise, Madeleine, Colombine, Gaétane sont les plus connues des journalistes en robes qui ont causé ou qui causent encore dans les revues et dans les quotidiens à vingt-quatre pages, dans les journaux forts en herbe de Montréal. Nous ne voulons pas aujourd'hui parler d'elles toutes : ce serait assurément un trop vaste sujet, et pour le traiter suffisamment il nous faudrait — de quoi nous sommes privé — une agilité verbale dont le monopole n'est pas à Québec. Nous choisirons donc parmi elles, non pas la plus active, qui est probablement Françoise, mais une des plus agréables à lire, et qu'un récent hymne n'a pu arracher à sa table de travail : nous voulons dire la très bonne Madeleine.

Madeleine fait chaque semaine son bout de prose dans *la Patrie*, et, si nous sommes bien informé, elle n'est pas étrangère à cette Myrto qui règne au *Nationaliste*. Elle rédige, au fur et à mesure que se présente l'occasion et selon que le lui dicte l'inspiration du moment, son article, et il lui est arrivé un jour, il y a de cela deux ans déjà, de réunir en un volume ses *Nouvelles* et ses *Chroniques*, et d'en composer son *Premier Péché*.

Premier Péché ! Le titre est bien un peu risqué, et sonne mal à l'oreille des prudes dont nous sommes. Faillait-il donc tant compter sur l'humaine curiosité pour éveiller l'attention du lecteur et gagner au livre des sympathies ? Certes, Madeleine n'avait pas besoin de mettre sur sa prose ce vocable pour la faire circuler ; nous nous étonnons qu'elle s'en soit servi, et elle voudra bien nous pardonner notre ingénuité. Assurément, et bien que nous ne soyons pas jésuite, nous sommes autant que le Père Louis Lalande — qui a écrit pour ce *Premier Péché* un mot de préface — pitoyable à Madeleine ; mais, dussions-nous paraître sortir de Port-Royal, nous lui reprocherons le titre dont elle a marqué son livre ; et au lieu que l'excellent jésuite termine ainsi sa bénigne remontrance : « Allez en paix, et recommencez bientôt », nous oserions dire, avec onction, à l'auteur du *Premier Péché* : « Allez en paix ! oh ! oui, Madeleine, goûtez la très bonne, la très douce paix qu'en votre âme si tendre vous souhaitez aux autres ; recommencez même si vous le voulez, mais, de grâce, sur le carton vert qui couvre et enveloppe vos pensées, effacez avec des larmes la trace rutilante de ce « premier péché ».

D'ailleurs, sous ce carton vert et sous ce titre rouge il y a tout ce qu'il faut pour intéresser ceux qui lisent et que ne découragera pas le texte trop fin de ces articles et de ces chroniques. Il y a là, en effet, les choses les plus variées, les plus diverses, les plus graves, les plus légères, les plus utiles, les plus indifférentes, les plus mêlées qui se puissent rencontrer. Un tel livre échappe à toute définition. C'est un recueil : et vous savez tout ce qu'on l'on peut mettre en un recueil. C'est une série interminable de petits articles que d'une main toute féminine et fort délicate l'auteur a égrenés tout le long de cent soixante-deux pages ; qui se suivent sans qu'ils s'appellent, et donc sans qu'on sache pourquoi ; qui se dispersent comme en se jouant et avec grande aisance à travers tout ce volume, mais qui disparaissent, quelques-uns du moins, dès qu'on les touche, et qui fuient dès qu'on les aperçoit : bluettes légères, brillantes ou ternes, souvent gracieuses, pleines de larmes ou de sourires ; bulles éphémères qui réflètent d'ordinaire les plus chatoyantes couleurs, mais dont quelques-unes, dont plusieurs se fondent trop tôt ou crèvent trop vite sous le regard.

Si du moins une table nous permettait de noter au crayon et de retrouver facilement telle fantaisie, tel petit conte, ou tel récit que l'on voudrait relire ! Mais de table des matières Madeleine n'a pas eu cure. O les livres sans table ! ô les auteurs qui ne font pas de table !

Peut-être Madeleine a-t-elle eu peur de dresser elle-même la longue liste de tant de choses si courtes, et de faire ainsi mieux saisir au lecteur toute la variété incohérente de son œuvre. Il lui était sans doute agréable de réunir les petits articles que chaque semaine elle écrit pour le journal, de recueillir avec soin les fragments épars de sa pensée, toutes ces miettes qu'elle laisse si généreusement tomber de sa table de chroniqueuse ; mais à cela il y a aussi des inconvénients, puisque parmi les choses que nous écrivons pour le journal ou pour la revue, il y en a beaucoup qu'il ne faut pas déplacer de ce cadre qui leur était tout d'abord destiné et qui seul leur convient. Et Madeleine nous permettra bien de lui dire qu'elle aurait pu faire un choix plus rigoureux parmi les

nouvelles et chroniques du *Premier Péché ;* qu'elle a attaché à de certaines miettes trop d'importance, et que plus d'un fragment aurait dû rester dans la première corbeille. Il y a certaines choses, certains articles qui sont bien à leur place, et qui nous intéressent dans ces feuilles quotidiennes que chaque soir emporte dans l'oubli : chroniques ou causeries très agréables qui amusent un moment les lectrices oisives. Mais ces choses fragiles ne supportent pas qu'on les assemble, qu'on les groupes, qu'on en fasse des volumes. Feuilles volantes, elles avaient leur grâce légère et ailée ; reliées ou brochées, elles prennent des allures qui ne leur conviennent plus, elles ont des prétentions que ne soutient plus leur valeur.

Au reste, n'y a-t-il pas dans le livre de Madeleine assez de bons, de très satisfaisants articles pour que l'esprit et le cœur de la chroniqueuse s'y découvrent tout entiers ? Car, il est temps de le dire, et de le proclamer, il y a beaucoup d'esprit, il y a surtout beaucoup de cœur dans ce livre ; et Madeleine y laisse paraître tour à tour, et avec une grâce variable et inégale, ses instincts de moraliste, sa tendresse et sa pitié de femme, sa foi patriotique, ses enthousiasmes de touriste, et son imagination de poète qui aime la nature.

Madeleine est moraliste, et, nous l'osons répéter, elle l'est par instinct. Elle est moraliste parce qu'elle est femme, c'est-à-dire parce qu'elle est née pour entretenir en l'humaine société les vertus de respect et de dignité, et parce que encore, étant femme, elle est aussi, et au meilleur sens des mots, spiritualiste et chrétienne. Non pas, certes, que Madeleine soit moraliste à la façon des professeurs de philosophie qui énoncent beaucoup de principes et qui remuent beaucoup de théories. La morale de Madeleine est une morale toute pratique, une morale en action, qui se dégage sans doute, et tout d'abord, de sa vie personnelle, mais que l'on peut déduire aussi, —et c'est cela seulement que nous voulons ici faire, —de ses nouvelles et chroniques, de ses récits et de ses tableaux.

Et parce que la morale, pour être saine et efficace, doit reposer sur une juste conception de la vie, Madeleine s'applique et s'acharne, et s'évertue à démontrer, à prouver, à crier sur les toits que la vie n'est pas un vain jeu, ni un frivole amusement, mais bien plutôt qu'elle est un devoir, et que ceux-là seuls sont dignes de la vie qui comprennent et qui pratiquent ce devoir.

Or, tout devoir suppose et exige le travail, et ne s'explique et ne se réalise que par lui. La loi du travail, telle est donc la loi de la vie. Cette loi fut gravée par Dieu dans toutes les consciences humaines, mais on sait comme il importe que l'homme la rappelle souvent à l'homme ; elle fut imposée une conséquence et un châtiment du péché, mais on sait encore qu'elle doit être acceptée avec empressement et comme la plus sûre sauvegarde de la vertu. Et c'est parce que l'homme ou la femme oublient trop souvent, dans certaines classes bourgeoises et de notre société canadienne, cette loi du travail, et c'est parce que, sans cette loi observée et amoureusement pratiquée, il est impossible de mettre dans la vie des joies saines et dans les foyers des bonheurs constants, que Madeleine prêche à ses lectrices, à ses amies, à ses anciennes camarades de couvent l'obligation et le devoir de travailler.

Oui, la femme elle-même doit travailler. Et quand surtout elle est placée sans soutien et sans secours au milieu du monde, et ne peut compter que sur son activité personnelle, elle doit avec courage se frayer à elle même sa route dans la vie, et condamner ses meilleures énergies à l'inéluctable loi du travail. Au fond qu'y a-t-il de plus noble, et de plus louable? Et la femme travailleuse que l'on rencontre dans tous les domaines de l'action, dès lors qu'on l'y trouve appliqué à gagner le pain qui alimente sa vie, et à se dépenser pour le plus grand bien de ses semblables, cette femme n'est-elle pas digne de tous les hommages et de tous les respects? Et si cette femme, au lieu de prendre l'aiguille ou de pédaler sur le métier à tisser, se sert de la plume pour écrire à ses sœurs, dans le journal ou la revue, de sages conseils, et répandre par ce moyen une salutaire influence, quel blâme lui peut-on adresser? Et lui faut-il vraiment jeter toujours au visage ce *bas-bleu* que très maladroitement on lui a quelquefois lancé ? Et dès lors que cette femme ne sacrifie pas à ce ministère de la plume ses devoirs plus graves et primordiaux de fille, d'épouse ou de mère, et dès lors aussi que l'on me laisse la permission de critiquer sa prose, et de lui déclarer franchement, tout comme à un auteur masculin, qu'elle m'ennuie ou qu'elle m'intéresse, que sa tête est vide ou bien meublée, qu'elle écrit mal ou bien, qu'elle met trop peu de choses dans ses phrases ou qu'elle les y place de trop gauche façon, que voulez-vous que je lui dise, et que désire-t-on que je lui reproche encore ? Le féminisme ainsi entendu est-il donc si condamnable ? Et le peut-on absolument condamner quand on sait, par exemple, pourquoi Madeleine a écrit, et comment et en quelle manière il lui est souvent arrivé d'écrire ?

La femme doit travailler. Lisez plutôt, pour vous en convaincre, ce petit chapitre que Madeleine a justement intitulé *Morte-Vivante* (1). Comme elle est à plaindre cette femme qui vit, oisive et dégoûtée, dans cette maison somptueuse, dans ce boudoir parfumé, dans ce nid à rêves où s'étiole, sans joie et sans amour, une existence inutile ! « Et comme l'on comprend bien, conclut Madeleine, devant ces ruines vivantes, que le travail est nécessaire : il indique des devoirs, il fortifie les sentiments, il vivifie l'intelligence, donne la force à l'âme ; et au cœur il dicte le moyen de jouir du bonheur que l'on donne aux autres ».

Le travail est nécessaire, et il est honorable : et rien ne le prouve encore avec plus d'énergique assurance que cette harangue qui a pour titre *les Vaillantes et les Lâches* (2). Avec quel dédain Madeleine regarde du coin de l'œil des deux jolies péronnelles qui viennent de lui apprendre avec de petits airs scandalisés que Marie X « gagne sa vie », et qu'elle est reçue tout de même dans la meilleure société de Québec ! Lisez plutôt ces phrases où l'apôtre féministe se montre à découvert, et avec quelque satisfaite complaisance :

« D'où venez-vous donc, vous qui ne savez pas encore qu'un préjugé sot et ridicule a été banni de chez nous, et que nous sommes loin du temps où une femme ne

(1) *Morte-Vivante*, p. 50.
(2) *Les Vaillantes et les Lâches*, p. 40.

pouvait sans déchoir, demander au travail le pain libre : celui sur lequel ne pèse aucun impôt, celui de l'indépendance, pétri de nos mains, arrosé de nos sueurs souvent, mais toujours si bon, si réconfortant ?...

» Gagner sa vie ! ! ! Mais, est-il titre plus glorieux que cette noblesse acquise par notre intelligence, notre force, notre courage ?... Ayez le courage, (ô femmes) de renier les derniers préjugés ; voyez dans la vaillante qui lutte pour la vie une sœur plus digne que vous, puisqu'elle a eu le sublime courage de descendre dans l'arène où se livre la lutte journalière et d'y combattre jusqu'à la victoire.

» Certes, elles sont heureuses, celles que l'existence gâte assez pour leur épargner les horreurs de la lutte : qu'elles savourent leur bonheur, sans insulter au sort d'autrui ».

Et Madeleine, qui est aussi éloquente que Tiberius Gracchus quand il prêche la révolution économique et sociale, exprime tout son mépris pour la sotte vaniteuse, et toute son exaspération, dans cette formule plébéienne qui est son dernier mot : *de la bêtise, délivrez-nous !*

Que si Madeleine proclame si hardiment la loi du travail, ce n'est pas, d'ailleurs, qu'elle le veuille faire servir, ce travail, à des fins égoïstes et toutes personnelles. Il est rare que chez les femmes les idées ne se tournent pas très vite en sentiments, et il est plus rare que la femme, qui est une créature de dévouement, ne songe qu'à elle-même. C'est donc d'un très beau mouvement du cœur que procède le discours de Madeleine ; et celle-ci estime que si la vie est un devoir, que si la vie doit être purifiée et agrandie par le travail, elle est aussi et surtout le devoir de se donner à autrui, elle est la très grave obligation de se dépenser pour les autres.

Et parce que, de toutes les formes de l'égoïsme, le célibat, quand il n'est pas une vocation sainte ou une nécessité, est une des plus odieuses, et parce que de tous les égoïstes ce sont les vieux garçons qui sont les plus méprisables, Madeleine s'attaque avec âpreté à cette classe de gens contre laquelle s'emportaient déjà les empereurs romains ; elle leur reproche d'avoir fermé leur porte et leur cœur aux généreuses affections, de s'isoler dans leur foyer ; elle décrit avec une fine moquerie la solitude de leur cinquante ans, leurs rêves évanouis, leur vie stérile, et leur cœur sans joie. Ce sont des vies manquées que ces vies incomplètes, et ce sont des vies qui se terminent dans les désenchantements que prépare et qu'entraîne le culte exclusif de soi-même.

« Vous qui avez fui le bonheur, sa vision vous poursuivra toujours de son éternel reproche, ce sera la funeste hantise de vos soirées désertes, de vos nuits sans sommeil. Nous, qui ne savons pas toujours vous donner la joie — nous vous refusons le droit d'être heureux sans nous ! C'est la vengeance de vos ironies, de vos dédains, de vos délaissements, de vos craintes !...

» Vous voyant seuls, on vous laisse seuls... votre égoïsme est puni par d'autres égoïsmes : tout est manqué dans vos vies, même vos plus sublimes charités (1) ».

Si vraiment il reste encore, dans le monde, des garçons qui sont vieux, et s'il s'en prépare quelques autres qui le deviendront, c'est qu'ils n'ont pas lu, et c'est que tous ne lisent pas cette page qu'Auguste eût fait afficher au forum, ou accroché à l'éperon des rostres de la tribune aux harangues.

Madeleine est dure pour les hommes inutiles, incomplets, pour

(1) *Vies manquées*, p. 109-112.

les égoïstes : que sera-t-elle, et que pourra-t-elle bien écrire pour et contre les méchants ? Qu'est-ce donc qui peut toucher le cœur des méchants, et le convertir ? Madeleine, qui a plus d'un grain de psychologie, le sait à merveille, et elle raconte l'histoire la plus navrante, l'allégorie la plus attendrissante qui se puisse lire, et qui est bien une des meilleures pages de son livre. Voyez vous-mêmes cette *Fantaisie sur le thème Moinerie* (1), et vous sentirez comme c'est mal d'être cruel et vous le comprendrez, et vous haïrez ce vice, et vous détesterez ces moineaux qui, un matin d'automne, dans le jardin planté d'arbres canadiens, ont détruit sur la branche du poirier le nid des fauvettes. Mais entendez seulement comme maman fauvette, toute meurtrie et déjà mourante, explique à l'enfant que chaque jour revenait visiter le nid rempli d'oiseaux, la mort de ses tout petits.

« Ah ! c'est que tu ne sais pas, toi, petite, qu'il y a des êtres méchants, mais tu l'apprendras plus tard. Il y a des êtres à qui le sourire déplaît, et qui ne peuvent souffrir la joie — il y a des oiseaux traîtres, comme il y a des hommes fourbes. Jadis, au Canada, nos mères grands le racontent, les oiseaux vivaient bien heureux, tous s'aimaient et se protégeaient ; c'était l'âge d'or. Mais voilà qu'un homme qui devait être l'ennemi de la gent ailée fit venir de bien loin toute une troupe de barbares, et la lança contre nous. Cela s'appelait des moineaux ; le nom est doux, mais l'oiseau est cruel et méchant. Depuis cette heure néfaste, il y a guerre chez nous, et si les nids ne sont pas barricadés, le vilain y pénètre, prend tout et tue. Il ne m'a même pas laissé les cadavres de mes petit... N'est-ce pas horrible, cela ? fit la pauvrette dont la voix se faisait plus saccadée, plus mourante... Le moineau est un diplomate, sa robuste constitution lui permet d'affronter vos neiges, alors que nous, oiselets tout frêles, émigrons vers des cieux plus chauds ; pendant notre absence, M. le Moineau et Madame la Moinelle font des complots contre nos frêles nids ; notre grâce et nos chants excitent leur jalousie. Pour mieux ressembler au loyal Baptiste, le moineau s'est *embougriné* d'étoffe du pays ; c'est encore une ruse, et preuve qu'il n'aime pas « Baptiste », c'est qu'il s'acharne à sa moisson, comme il s'acharne à nous. C'est un traître, c'est l'Iroquois des nations oiseaux, c'est lui qui m'a tué mes petits, c'est lui qui m'a tuée... Venge-moi !...

» Puis la pauvrette ferma ses petits yeux, l'enfant lui fit une tombe de ses deux mains, et pleura, pleura longtemps sur la fauvette tuée par le moineau ».

N'est-ce pas que tout cela est bien raconté, douloureux et convertissant ? Qui de nous, après avoir lu cette page, voudrait être encore persécuteur et cruel pour les faibles, un méchant fourvoyé à travers les bons, un moineau parmi les hommes ?

Pour écrire des choses si simplement et si profondément saines et bonnes, il faut être bon soi-même. Et la bonté est précisément ce qui déborde sans cesse du cœur et du livre de Madeleine. Cette femme est toute charité, et elle pénètre de cette vertu, de ce parfum les pages qu'elle écrit. Bonté, charité, amour, dévouement, sont pour elles des mots préférés, parce que sans doute ils expriment le mieux tout le fond de son âme, et tout l'idéal de sa vie.

Mais cet idéal, c'est au foyer domestique que la femme le doit surtout faire rayonner; elle est destinée et vouée aux affections et aux sacrifices de la famille, et c'est pour cela, assurément, que Madeleine a si bien parlé de ce rôle et de cette mission.

(1) Cf. p. 137-140.

« La mère est une esclave, et elle bénit la chaîne qui la retient au berceau... Tout se concentre là pour elle, et chaque enfant est à la vraie mère tout un monde (1) » !

Jusqu'au dernier soir de leur vie, les vieux parents vont chercher dans les berceaux la joie qui rayonne sous leurs cheveux blancs.

« C'est leur vie qu'ils revivent alors : ils se rajeunissent de la fraîcheur de ces printemps, ils aiment avec eux, et quant les petits, devenus grands, leur mettront dans les bras de légers paquets ficelés dans les dentelles et les rubans, d'où émergera une petite fête, ils pleureront leurs dernières larmes joyeuses devant cette triple vie ; les enfants de leurs enfants (2) » !

L'amour du foyer est un des liens les plus forts qui nous retiennent au sol de la patrie, et la femme ne peut donc ne pas mêler en sa conscience ces deux choses très belles qui sont la piété familiale et la foi patriotique. Elle qui a le cœur si large pour tant aimer, y gravera près du souvenir de ses frères et de ses fils l'image de son pays. Le sentiment qui est le fond mouvant, et malgré cela très solide, de son existence, ne peut pas, certains jours, ne pas se transformer en l'amour du drapeau, en l'hommage de la vie à la grandeur et à la gloire de la nation. Les fêtes patriotiques émeuvent donc l'âme de Madeleine, et celle-ci s'en ouvre au lecteur. Il y a bien quelques tirades un peu déclamatoires et vides dans l'expression de sa foi canadienne, mais le peut-on bien reprocher à une femme quand les hommes, parmi nous, chaque vingt-quatre juin, tombent si périodiquement et si lourdement dans ce défaut ? Et puis, n'est-ce pas qu'il est vaillant le patriotisme de cette femme confiante dans « les espérances d'un avenir que nous bâtirons nous-mêmes, y mettant toute la fierté des traditions ancestrales (3) ».

Et c'est parce que Madeleine a tout l'orgueil de ces traditions, qu'elle veut clouer au pilori du ridicule des jeunes filles canadiennes-françaises, celles qui appartiennent non pas à notre élite intellectuelle, mais à notre élite sociale, et qui s'imaginent qu'il est du dernier chic, du chic suprême, de renier leur langue et de parler l'anglais dans les salons ou dans la rue.

« Ont-elles du cœur, de la fierté, de l'honneur patriotique, ces donzelles qui sacrifient, avec un sourire niais, les intérêts de leur nationalité ? Est-ce qu'elles soupçonnent la lâcheté de leur trahison, est-ce qu'elles comprennent qu'en reniant leur langue, elles dédaignent le plus bel apanage de leur race (4) » ?

Et Madelaine déplore, avec mille fois raison, que ce soit dans la meilleure société canadienne-française que le microbe *anglicisateur* fasse ses ravages ; elle s'afflige que « des jeunes filles, (et, nous ajouterons, que des jeunes gens), qui ont appris dans nos maisons d'éducation au prix de quels héroïsmes fut fondée cette colonie, soient emportées le lendemain dans un courant néfaste, et oublient ce qu'une fille (ou un fils) doit de respect à sa mère, ce qu'une Canadienne (ou un Canadien) doit d'amour à la France ».

(1) *Dernières Fleurs*, p. 107.
(2) *L'Aïeule*, p. 80.
(3) *La Fête nationale*, p. 7.
(4) *Les Dangereuses*, p. 42.

Pour ces courageuses admonestations Madeleine mérite beaucoup de la *Société du Parler Français*, et elle nous permettra de lui en exprimer ici toute notre gratitude. Aussi bien, le bon exemple et les conseils qu'elle donne ont-ils une autorité d'autant plus grande que par le sang elle ne nous appartient pas tout entière, et que la moitié des figures de son cœur la rattache à l'Irlande.

D'ailleurs, si Madeleine a épousé toutes nos saintes causes, elle n'a pas oublié, — de quoi nous lui demandons de la féliciter encore, — ce qu'elle doit elle-même à son autre patrie. L'âme de l'Irlande vit en son large cœur. Elle aime cette « terre de poésie », la terre verte « où sourit l'éternelle espérance » ! Elle se demande avec admiration « comment sous tant de sang versé le trèfle irlandais n'a pas perdu sa teinte splendide « ? C'est que « l'espoir, en ce pays, monte de chaque brin d'herbe, et qu'il vient de chaque écho ». Au surplus :

« L'âme de ce peuple a passé dans les yeux des femmes de là-bas ; ces yeux-là, beaux entre tous, ces yeux-là, eux aussi, sont verts ! Voilà pourquoi l'espérance ne mourra jamais au cœur irlandais, puisqu'il la retrouve sans cesse dans ce qu'il aime...

Et pourtant l'Irlande est triste. Même au jour de la fête nationale,

dans sa joie manque la gaieté... Les ais irrlandais sont une plainte... On les écoute et il semble entendre une mélopée lointaine qui, le soir, s'élève des eaux, et qu'au rivage nous recueillons — désespérance confiée à l'infini, et qui tombe dans nos âmes.

» Et vous revoyez dans ce rêve musical une verte forêt, où, couronnée de trèfle, la fille de l'Irlande tient sa harpe, pendant qu'à ses pieds sanglote la patrie, humiliée, vaincue, mais fière toujours ! L'Érin est toute une poésie, poésie, où chaque vers est un pleur, poésie touchante qui est écrite sur des pages vertes, avec la pluie du martyre ; poésie que j'aime, et dont je baise chaque strophe, parce que de là, peut-être, est tombée une goutte du sang que j'ai au cœur » (1).

Décidément l'on ne saurait mieux dire, ni mieux exprimer son culte pour la patrie. Et Madeleine ne pouvait en même temps nous mieux aider à comprendre et à expliquer son œuvre. Il n'est pas indifférent, en effet, pour la bien juger, que l'on sache qu'elle est, par une large part d'elle-même, fille d'Irlande, et qu'en elle doit donc revivre le tempérament ou l'esprit des habitants d'Érin. C'est Villemain, croyons-nous, qui a rapproché un jour l'imagination celtique de l'imagination des grecs asiatiques, et qui les a montrées toutes deux vivement allumées et enflammée par l'enthousiasme, et attirées aussi vers les brillantes couleurs et vers la poésie de la nature. Que Madeleine ait hérité de ces dons et de ces tendances, et qu'elles les ait ingénieusement mêlés aux vertus de l'esprit français, son livre le révèle bien assez. Cette femme aime les idées, elle les cherche, elle en veut trouver. Or, ceci même est chez elle déterminé par tout ce qu'elle a de français au cerveau. Bien ou mal il faut que nous, Français, nous raisonnions,

(1) Cf. *Erin go bragh !* p. 141-142.

que nous discutions, que nous contestions, que nous nous donnions le spectacle de quelqu'un qui paraît réfléchir. D'autre part, il suffit de se rappeler quelques-unes des citations que nous avons faites déjà pour se convaincre qu'une très ardente flamme d'enthousiasme, et je ne sais quoi d'oratoire, et d'éloquent, et par conséquent d'irlandais, s'agite et s'excite en l'âme de Madeleine. Qu'il y ait, en plus, chez elle, le goût de la poésie et l'adoration de la nature, c'est ce que prouvent surabondamment les chapitres que dans son livre elle a consacrés à décrire la Malbaie, Tadoussac, le Saguenay, la Pointe de la Rivière-du-Loup, Cacouna, et bien d'autres paysages du nord et du sud.

Au reste, Madeleine est née à Rimouski ; et tout enfant elle emplissait déjà son regard de la vision gracieuse et grandiose qu'offre tout ensemble à ses enfants cette coquette petite ville située au bord de ce si large fleuve. Et Madeleine a rapporté de ce contact avec le rivage natal un amour sincère et très délicat des spectacles de la nature. Comme la mouette qui n'est jamais si heureuse que lorsqu'elle se sent bercée par la grande vague, Madeleine revient toujours, fidèle touriste, à la mer qui a enchanté ses premières années, à tous nos nos Biarritz canadiens, à ces pays d'en bas qu'elle ne peut oublier.

Elle escalade la Pointe-à-Pic, « succession de jolies villas, nichées au bord du chemin, dans un cadre verdoyant, ou enfouies dans des nids d'arbres, belles qui jouent à cache-cache, et nous découvrent soudain le sourire de leur toit rouge ou de leurs volets verts (1) ».

Et puis c'est « le Cap-à-l'Aigle qui regarde la Pointe-à-Pic, en face, avec un air d'assurance et de défi, comme pour dire à la coquette plage : « tu es plus mignonne, plus aimée, peut-être plus jolie ; je suis beau de ma grâce rustique et fière, et dans une lutte, je te vaincrais ». Il l'écraserait même si l'Aigle furieux lançait les rochers de son cap énorme sur sa fine et gracieuse vis-à-vis (2) ».

Certes, nous ne pouvons suivre Madeleine promenant sa palette le long du Saint-Laurent, et trempant parfois son pinceau dans les eaux trop grises du fleuve. Mais, on le voit déjà, c'est un tour ingénieux et délicat que cette artiste veut donner à ses descriptions : de quoi nous ne pourrions que la louer, s'il ne lui arrivait pas de se porter souvent jusqu'aux excès de cette dangereuse qualité. Elle raffine quelquefois avec les mots et avec les impressions qu'elle éprouve ; et elle en arrive à cette extrémité qui est de décrire sans ne plus rien laisser voir. Comme dirait M. Étienne Lamy, qui a beaucoup parlé des femmes elle remplit alors par un flux de paroles le vide de ses pensées.

« Tout ce que le pittoresque invente (comme si le pittoresque pouvait inventer quelque chose !) de merveilleux a été jeté là (à la Malbaie), dans une prodigalité folle, et l'on avance, ravi de ces joliesses qui se laissent admirer avec une grâce non dépourvue de cette coquetterie qui ajoute aux charmes, un charme nouveau (3) ».

Et il y a souvent, trop souvent, hélas ! dans le *Premier Péché*, de ces phrases vraiment agaçantes, qui ne disent rien à l'esprit, qui veu-

(1) *Un Eden*, p. 14.
(2) *Idem*, p. 16.
(3) *Idem*, p. 14.

lent amuser l'imagination, et qui ne réussissent qu'à impatienter le lecteur.

Souvent aussi Madeleine se perd, et avec elle nous égare, dans le dédale des infiniment petits détails ; elle a l'œil bon et perçant, elle voit minutieusement, elle veut raconter tout ce qu'elle voit, mais il nous paraît qu'elle ne sait pas toujours suffisamment ramasser en un tableau bien net et en des compositions bien groupées, les traits et les couleurs, les impressions et les choses, et l'on va après elle, sans trop savoir où elle nous peut conduire. Et il y a donc en quelques-unes de ces pages quelque chose d'abondant et aussi d'incohérent et d'inconsistant qui lasse beaucoup plutôt qu'il ne retient l'attention.

Au surplus, la phrase descriptive ou narrative de Madeleine y gagnerait parfois à être déchargée d'épithètes qui l'embarrassent et l'encombrent, de certains adjectifs qui reviennent sans cesse et montent inévitablement la garde autour des substantifs. Madeleine aime le joli, et elle rencontre beaucoup de choses qui sont jolies, et elle n'a trop souvent que le mot joli pour nous en avertir. Cacouna, par-exemple, est une « *jolie* radieuse en joie d'être belle » ; « ses bosquets sont des nids où chantent les *jolis* habitants du ciel » ; et Madeleine qui ne voit qu'en passant ce joli village trouve que « tout y est délicieusement *joli* (1) ». Heureux sommes-nous quand nous ne rencontrons pas alors, en quelque phrase subtile, le mièvre et détestable et infâme *joliesse*, néologisme ou barbarisme, mais vocable dont elle use à propos de tout, dont elle abuse encore en ses toutes récentes chroniques, et qu'elle réussit à nous faire exécrer.

Et peut-être est-ce bien le temps de dire aussi à Madeleine, de lui soumettre respectueusement que sa langue française n'a pas toujours toute la pureté, et toute la simplicité robuste et saine qu'on lui pourrait souhaiter. Oh ! elle le connaît bien notre doux parler de France, elle l'écrit parfois avec une précision et une force toutes classiques ; mais il nous semble que ce « mâle outil », elle le manie souvent d'une main trop féminine, nous voulons dire trop délicate, trop molle, et trop parfumée. Et pour reprendre un mot que tout à l'heure nous avons employé, il y a de la mièvrerie dans ce style.

> Elle attendait, la blonde Valérie, idéalisée par le rêve doux qui mélancolisait le brun pâle de sa prunelle, et attendrissait le fin rosé de ses joues... Prise du besoin d'exaler un peu de l'allégresse imprécise qui chantonnait en son âme, elle joua des mélodies écloses d'un rêve, romances fines, dont chaque note rendait une étincelle douce, et toute la flamme rayonna dans des accords timides, suppliants, passionnés. Elle frissonnait maintenant... (2).

Et nous, nous nous impatientons de ne rien voir en cette vaine phraséologie. N'est-ce pas qu'un pareil style n'a pas la bonne santé française ? Sant doute, il y a en France des écrivains, des chroniqueuses dont peut se réclamer Madeleine, et dont peut-être elle exagère les défauts ; mais est-ce bien ces maniérés, ces attendris et ces vaporeux qu'il faut imiter ? Ce serait dommage que Madeleine n'empruntât pas

(1) *Au Pays natal*, p. 28.
(2) *Folie*, p. 94.

aux auteurs d'outre-mer que leurs qualités, et elle nous permettra sans doute de lui rappeler comment ici il faut nous préserver de toute dangereuse influence exotique, et travailler à développer en un sens qui soit original, c'est-à-dire tout ensemble traditionnel et spontané, notre langue et nos lettres canadiennes.

Si donc il nous est permis de contribuer nous-mêmes à l'évolution et à l'enrichissement de notre langue, s'il nous est permis de créer des néologismes, d'inventer des tours nouveaux, encore faut-il le faire avec réserve et grande prudence, et ne rien commettre qui puisse gâter la langue au lieu de la perfectionner. Et, en vérité, Madeleine s'en est-elle toujours suffisamment souvenue ? Des yeux qui *s'embuent de la pluie fine de l'âme* (1) ; des étoiles qui piquent dans *la sombreur* leurs joyaux scintillants (2) ; des yeux *enazurés* qui regardent le ciel (3) ; un petit corps qui *frisonne des sanglots* (4) ; des vagues qui *gémissent leur plainte* (5) ; une chute qui *bouillonne ses blanches cascades* (6) ; une fée qui *sourit un regard* de jeunesse (7) ; des villas qui *se charment* de nos surprises ravies (8) ; fermer les yeux pour *recueillir son âme de toute la joie* qui est en soi (9) ; *vibrer de* sublimes *frissons* (10) ; une causeuse qui est un nid *douilleté de coussins* (11) ; une chute qui est *surgie* d'on ne sait où (12) ; mon souffle qui se fait doux pour ne rien laisser échapper de ce *très plein du cœur* (13) ; etc., etc., ne sont-ce pas-là des phrases, et combien d'autres nous pourrions citer, qui heurtent à la fois et très sûrement la syntaxe et le bon goût ? et doit-on souhaiter qu'à la suite de Madeleine nos écrivains et nos journalistes s'enfoncent en ce genre alambiqué et hasardeux? Évitons plutôt d'habituer le lecteur à ces façons de s'exprimer, et bannissons aussi avec zèle cette préciosité d'un autre âge à laquelle n'échappe pas Madeleine quand elle fait les feuilles légères de la forêt vous caresser *de leurs joues humides* (14) ; ou quand, faisant allusion à l'universelle sympathie qui s'établit entre les choses, elle déclare que l'amour vrai se fait toujours entendre *au cœur des eaux* (15).

Il serait sans doute fastidieux d'insister davantage sur ces menus défauts de composition, de style et de grammaire ; nous mettrons donc fin à ces observations de détails en signalant à l'auteur du *Premier Péché*, les nombreuses et presque innombrables irrégularités de ponctuation qui, à chaque page, déconcertent et déroutent le lecteur, et nous nous permettrons encore de lui déclarer sincèrement qu'il nous semble que la plupart de ses défauts lui viennent le plus souvent d'une certaine pénurie et indigence de la pensée, que plus elle se préoccupera d'acquérir et d'exprimer des idées, que plus elle cherchera à établir chez elle l'équilibre entre l'esprit qui conçoit et la sensibilité qui s'émeut, et plus sûrement aussi elle écrira des pages qui seront substantielles et pleines, et correctes.

Il nous eût été agréable d'accorder une longue et bienveillante attention à l'*Adieu du Poète*, pièce en un acte, qui termine le recueil.

(1) p. 12.
(2) p. 32.
(3) p. 110.
(4) p. 11.
(5) p. 21.
(6) p. 21.
(7) p. 23.
(8) p. 26.
(9) p. 28.
(10) p. 148.
(11) p. 50.
(12) p. 15.
(13) p. 28.
(14) p. 17.
(15) p. 29.

C'est l'hommage de Madeleine à Crémazie, et dont on a fait partout beaucoup d'éloges. Quoique le Crémazie amoureux que nous présente Madeleine ne soit guère celui de l'histoire, et donc celui que nous connaissions, il y aurait lieu de féliciter ici l'auteur de ses louables intentions et de sa petite excursion dans le domaine du drame : nous le ferons bientôt ailleurs, ne pouvant allonger davantage le fil de cette causerie.

Madeleine ne nous a pas donné un livre qui soit de tous points parfait, et personne ne s'en étonnera. Soyons-lui du moins reconnaissants pour les pages agréables qu'elle a ajoutées à notre littérature féminine, et avant de finir saluons avec respect cette vaillante de l'armée des travailleuses. Les femmes qui étudient et qui s'instruisent et qui veulent sous leur abondante chevelure faire germer des idées sont trop rares dans la société oisive de nos villes canadiennes, pour que nous n'invitions pas à imiter Madeleine toutes celles qui, à Québec ou à Montréal, ont beaucoup de temps pour penser et qui n'en trouvent guère que pour parler ou s'amuser. S'il n'est pas opportun que la femme, que la jeune fille quitte trop facilement l'aiguille pour la plume, le tourne-broche pour le coupe-papier, et passe inconsidérément de la cuisine à la bibliothèque, il est très désirable que toutes celles qui s'apprêtent à devenir les compagnes de nos hommes instruits apportent au foyer où elle rêvent de régner un jour, beaucoup de savoir-faire, sans doute, et aussi beaucoup de cœur, mais encore, et par surcroît, une réelle culture d'esprit. Madeleine aura ce rare mérite d'avoir, par son travail courageux et persévérant, donné à ses compatriotes, avec les plus utiles conseils, la leçon très persuasive d'un bel exemple.

Février 1905.

" LES GOUTTELETTES [1] "

PAR

M. PAMPHILE LeMAY

Ce n'est pas l'aurore qui a déposé ses gouttelettes sur tant de feuilles et de fleurs dont le poète vient de se couronner. Monsieur Pamphile LeMay est un ancien déjà, et c'est donc le crépuscule, mais le plus doux et le plus lumineux, qui enveloppe à la fois d'ombres et de discrètes et pénétrantes clartés sa tête toute blanche. Et ces gouttelettes qu'au soir de sa vie il laisse tomber de sa plume comme des perles jolies sont pour cela brillantes encore de couleurs et de reflets. Le livre qui les enferme est donc un véritable écrin, dont l'auteur vient d'enrichir le trésor des lettres canadiennes.

Les dernières poésies de M. LeMay sont, au surplus, une page nouvelle, et l'une des plus précieuses, ajoutée à l'histoire du sonnet. Certes, depuis que la Renaissance lyonnaise essaya d'acclimater en France ce genre qu'elle empruntait à l'Italie, depuis que DuBellay recommanda aux poètes français de « sonner ces beaux Sonnets, non moins docte que plaisante invention », et que lui-même s'en servit à Rome pour exprimer ses *Regrets*, sa nostalgie, et la douceur de son petit Liré, depuis surtout que les Parnassiens ont remis en honneur cette forms de poésie qu'avaient dédaignée le dix-septième et le dix-huitième siècle, bien des recueils ont paru qui sont rempli de ces petits poèmes d'une architecture invariable, où il faut dans quatorze vers, deux quatrains suivis de deux tercets, enfermer et condenser et faire saillir toute la poésie d'un sujet. Nous n'aurons pas l'indiscrétion de penser et d'affirmer que les *Gouttelettes* sont à l'égal des plus parfaits recueils de ce genre, et que M. LeMay s'élève toujours jusque-là où sont allés chanter Lecomte de Lisle, de Heredia, Sully Prudhomme ; mais nous croyons bien que beaucoup des sonnets du poète canadien ne dépareraient pas les meilleures anthologies, qu'ils sont tous fort agréables, et que quelques-uns sont tout simplement des petits chefs-d'œuvre. M. LeMay aura désormais cet honneur et cette gloire d'avoir composé au Canada

(1) *Les Gouttelettes*, sonnets par Pamphile LeMay, chez Beauchemin, Montréal, 1904.

français le premier recueil de sonnets, et d'avoir tout de suite, parmi nous, porté ce genre de poésie à un très haut degré de perfection.

Aussi bien, M. LeMay est-il un poète bien authentique, dont la première jeunesse fut bercée par la muse. Lui-même, il nous confie qu'il courtisa de très bonne heure cette dame, au « front ceint de feuillage », qu'il rencontrait toujours sur sa route, et dont le regard caressant, la grâce harmonieuse enchantaient son printemps.

> Quand vers les bois épais je m'en allais, rêveur,
> Le front ceint de feuillage, elle était à l'orée,
> Pour verser un dictame à mon âme éplorée
> Et me dire des mots d'une étrange saveur.
> . . . . . .
> Son œil tombait sur moi comme un reflet de perle.
> Le flot bleu qui se berce et mollement déferle
> Était comme l'écho de son pas gracieux (1).

Et la poésie fut fidèle à ce rêveur, et jusqu'en ces années où la vieillesse, d'ordinaire, apaise les sens et ferme l'oreille aux chants capricieux de l'inspiration, elle l'enflamme encore, et elle lui murmure les accents les plus beaux et les plus variés.

Le sonnet, que M. LeMay a choisi pour épancher son âme, se prête d'ailleurs aux effusions lyriques de toutes sortes. Subjectif et sentimental comme une ode, réaliste comme une peinture, il est susceptible de contenir les fortes conceptions de la pensée, l'émotion des sens, et de recevoir aussi et de garder l'empreinte des choses. Et c'est pourquoi les *Gouttelettes* enferment, d'après un plan et sous des titres qui ne sont pas toujours bien distribués, les thèmes les plus nombreux et les plus disparates. L'histoire, la nature, les choses du pays natal, le foyer, et tous les mouvements les plus divers de la conscience humaine s'expriment tour à tour dans ces pages où vibre sans cesse la plus inquiète sensibilité.

M. LeMay laisse d'abord son imagination l'emporter vers le passé lointain, et remonter jusques aux premiers jours de l'humanité. Son esprit se pose sur quelques sommets de l'histoire et il essaie de rendre en strophes bien nettes la vision qui emplit son regard. Chose curieuse, ce poète qui est si tendre et si expansif, et qui est peut-être, de tous nos poètes canadiens, le moins capable de s'ignorer lui-même, de s'abstraire tout à fait et sans se mêler, se confondre, s'identifier avec les choses, essaie d'abord d'être impersonnel, et de raconter seulement quelques-unes des scènes que l'on voit dans la longue suite des siècles écoulés. Depuis Ève, qui connaît la rotation de la terre, jusqu'à M. Laurier, notre premier ministre, il promène son regard et sa pensée, et il s'arrête avec une satisfaction bien visible sur les hommes et les choses des temps bibliques et évangéliques. Évidemment, son inspiration s'accommode aux récits de l'antiquité beaucoup mieux qu'elle ne se complaît dans le rappel des souvenirs contemporains. Le recul des années favorise de tous ses mirages brillants la vision poétique, et

(1) *Fidèle*, p. 197.

c'est donc, sans doute, pourquoi M. LeMay construit la petite épopée qui sert de portique à son recueil, avec les matériaux que lui fournissent nos livres sacrés. La piété du poète trouve, d'ailleurs, un charme particulier à revoir et raconter les principales étapes de la vie de l'homme s'acheminant sur les voies du ciel.

Mais les rapports de l'homme avec Dieu furent, on le sait, bien vite tendus et brisés. Les temps bibliques sont surtout remplis des fautes de l'homme et des colères de Dieu, et c'est donc plutôt cela que M. LeMay a vu et qu'il replace dons nos souvenirs.

Au premier sonnet, c'est Ève coupable qui se sent en proie déjà à toutes les révoltes de la nature, et qui lance vers Dieu son premier cri d'orgueil :

Un désir inconnu, mystérieux levain,
Soulève et fait gémir mon âme émerveillée,
Des songes enivrants, quand je suis éveillée,
Passent devant mes yeux dans un orbe sans fin.
.....
Obéis, vaste terre, à la loi rigoureuse
Qui te fait, chaque jour, rouler sur ton essieu ;
Moi, je n'obéis pas, car je ressemble à Dieu (1) !

Et le sonnet suivant, qui s'oppose en un vif contraste à celui qui précède, nous apporte les paroles résignées dont Adam cherche à pallier sa faute, et le mot d'amour qui malgré tout, monte de ses lèvres vers le Maître.

Cependant le mal de l'homme se répand sur la terre, et les malédictions tombent du ciel. Le poète a voulu, parmi celles-ci, décrire cette grande désolation qui a suivi le châtiment des villes de Sodome et de Gomorrhe, la mer Morte qui couvre comme un linceul de plomb tant de ruines maudites. Ce paysage qu'il dessine est vraiment rempli de la tristesse morne qui plane là-bas près des monts de Moab et de Judée. C'est, d'ailleurs, la tâche du poète de rendre aussi intense que possible l'impression qui se dégage des choses.

Près des monts de Judée, arides, sans fraîcheurs,
Et des monts de Moab aux sèves fécondantes,
L'Asphaltite maudit berce ses eaux dormantes,
Où jamais ne tomba le filet des pêcheurs.

Les rocs nus sont rayés de sinistres blancheurs,
Serait-ce un reste froid de vos cendres ardentes,
Impudiques cités ? Les vagues abondantes
Ont-elles pu laver le front de vos pécheurs ?

La vie a-t-elle là placé l'ultime borne ?
Nul chant n'y réjouit la solitude morne ;
A ne fleurir jamais ces bords sont condamnés.

Dors en ton gouffre amer, sur ton lit de bitume ;
Ta coupe est décevante et pleine d'amertume...
N'es-tu pas faite, ô mer ! des pleurs de tes damnés (2) ?

(1) *Ève*, p. 11.
(2) *La Mer Morte*, p. 15.

Les sonnets évangéliques ont permis au poète de dresser, au-dessus de ces crimes de l'homme et de ces vengeances de Dieu, la croix bienfaisante et divine. Les Juifs, sans doute, ont défié le Christ mourant, et ils l'ont sommé de descendre de cette croix pour prouver sa mission rédemptrice ; mais Jésus n'a pas voulu quitter son lit de souffrance, et c'est tant mieux pour notre foi qui avait besoin d'un pareil spectacle.

Or, sur le Golgotha, le doux crucifié,
Dans un nimbe éclatant, depuis lors se profile.

Et parce qu'il n'est pas descendu de la croix,
Depuis lors devant lui l'humanité défile,
Fléchissant les genoux et s'écriant : Je crois (1) !

Toutes les grandes scènes que M. LeMay a choisies et reconstituées sont bien, à elles seules, le plus étonnant merveilleux dont puisse se décorer une épopée. Mais parce qu'il faut autrement encore enchanter l'esprit du lecteur, et faire briller au regard des merveilles qui déconcertent et ravissent à la fois l'imagination, M. LeMay raconte quelques prodiges dont la légende pieuse a naïvement semé la vie de Jésus. Avec quelle grâce aimable il rappelle comment a été fait ce fil de la Vierge dont l'origine se rattache à la confection miraculeuse de la robe sans couture, fil brillant et ténu qu'un miracle et un sourire de Jésus firent inutile, et qui depuis lors continua de se balancer dans l'air et de voltiger (2).

— Le Sanhédrin ourdit un complot satannique,
Et je ne sais comment vous vous garantirez.
Ne pensez pas, mon fils, que vous convertirez
Nos docteurs si jaloux de leur loi tyrannique.

Ainsi parlait la Vierge à son doux fils unique.
— S'il le faut, reprit-elle, hélas ! vous partirez.
J'ai le tissu nouveau que vous revêtirez.
Et moi-même, Jésus, coudrai votre tunique.

Mais j'y songe, comment ? je n'ai fil ni denier.
Alors, un fil d'argent qu'un souffle printannier
Berçait, vint effleurer la sainte créature.

Elle allait le saisir. Jésus sourit. Déjà
La tunique était faite. Elle était sans couture.
Dans l'air le fil brillant depuis lors voltigea.

Puis M. LeMay quitte à regret ces pages de l'histoire sainte qu'il a traduites en vers excellents ; il ne fait que saluer en passant l'antiquité païenne, la romaine surtout, et il se hâte vers notre histoire où il veut à son tour célébrer quelques héros, et dont il essaie de déduire quelques leçons.

(1) *Sur la Croix*, p. 37.
(2) *Le Fil de la Vierge*, p. 35.

Ce lien par lequel nous rattachons aux sonnets bibliques et évangéliques ceux que le poète à composés sur Rome et sur l'histoire canadienne n'est pas, en réalité, celui que l'auteur a établi lui-même ; mais il y a, semble-t-il, quelque confusion dans l'ordre où apparaissent les premiers chants du recueil, et nous pensons qu'il eût mieux valu grouper ensemble tous les sonnets dont l'objet immédiat est pris à l'histoire, sacrée ou profane.

Quoi qu'il en soit. M. LeMay a voulu faire de la poésie patriotique, et mettre dans la lumière intense du sonnet quelques événements de l'histoire du pays. Or, il est difficile d'aborder les sujets vieillis ou usés, et l'on risque de s'échauffer à froid quand on veut célébrer les gloires nationales. Notre poésie aussi bien que notre éloquence patriotiques traînent en leurs amples mouvements bien des oripeaux démodés. M. LeMay, grâce à la forme concise qu'il a choisie pour mouler sa pensée, à su éviter le verbiage banal. Sans doute, l'originalité de ces impressions de patriote eût pu être davantage profonde et caractéristique ; mais au moins l'on n'a pas, en lisant les sonnets où il chante Cartier, Champlain, Wolfe et Montcalm, nos braves soldats et nos vieux remparts, cette impression du déjà vu que l'on rapporte trop souvent de semblables lectures.

Est-ce d'ailleurs un pur hasard ? est-ce plutôt l'effet d'un dessein bien arrêté ? mais la pensée qui circule à travers les strophes du sonnet qui est consacrés au découvreur du Canada, est assez pareille à l'idée qui a inspiré les fameux *Conquérants* de José-Marie de Heredia. Et certes, l'imitation, si imitation il y a, est très heureuse, et on ne peut plus personnelle. La petite flottille vient de s'aventurer sur les flots, de prendre le large, et tout comme les conquérants de la mer des Tropiques qui interrogent, « penchés à l'avant des blanches caravelles », l'horizon où montent de nouvelles étoiles, Cartier regarde anxieux les flots infinis sur lesquels le dernier vers du poète, très simple et très suggestif, prolonge le regard, et où il semble qu'émerge là-bas, en une vision qui termine et élargit le sonnet, une France nouvelle. Mais voyez aussi la course longue, interminable des trois vaisseaux.

L'aube donne à la voile un reflet vermillon,
Les voix meurent. Le bruit de la mer les domine.
L'humble flotte, qu'un peu de soleil illumine,
Ouvre dans le flot sombre un glorieux sillon.

Le jour après le jour apparaît et s'efface,
La mer semble agrandir sa houleuse surface,
Et rouler au hasard vers des bords incertains.

Les vents poussent toujours la frêle caravelle.
Cartier cherche, anxieux, les horizons lointains
Où il doit enfin surgir une France nouvelle (1).

La France nouvelle est conquise à la France ancienne. Et on livre les durs combats qui la protègent et l'affermissent. Mais l'An-

(1) *Jacques Cartier*, p. 95.

glais vient ravir à sa rivale séculaire cet empire colonial ; la dernière victoire est impuissante autant que glorieuse, et le poète salue avec une vive et sainte émotion le drapeau qui descend de la citadelle et repasse les mers. L'image dont il se sert pour rendre cette douleureuse vision est aussi belle que significative.

Et l'on eût dit qu'un astre, en ce jour décevant,
Pour s'en aller s'éteindre en la mer du levant.
Lentement descendait de notre promontoire.

C'était le drapeau blanc qui retournait là-bas,
Emportant dans ses plis la poudre des combats
Et ta gloire immortelle, ô dernière victoire (1) !

Au reste, la conquête a changé non seulement le drapeau, mais aussi les cœurs. Nous avons parfois le spectacle de coupables faiblesses qui ressemblent à des trahisons. L'ambition aveugle plus d'une âme canadienne qui sacrifie à la fortune politique la meilleure part de notre héritage et de nos droits ; et c'est aussi de bien autres scènes que celles de la lutte vaillante, que sont maintenant témoins, pendant les soirs d'été, nos vieux remparts et nos vieux canons. Le poète s'en afflige.

Plus d'un siècle a passé sur les faits accomplis.
Le sceptre d'Albion jalousement nous garde.
Les nôtres maintenant promènent la cocarde,
Sur les hauts parapets... Les dos sont assouplis (2).

C'est, d'ailleurs, à la paix douce et fraternelle que le poète invite nos compatriotes anglais. Leur sang n'est pas le nôtre ; nos tempéraments, aussi bien que notre langue et notre foi, nous divisent ; mais unissons en un faisceau indissoluble nos communs efforts.

Vous ne nous aimez pas ; cela nous le savons.
Nous avons nos défauts et vous avez les vôtres.
Vous êtes des marchands, nous sommes des apôtres ;
Vous achetez la terre, nous, nous la sauvons.

Notre langue est très belle et nous la conservons.
Nous sommes tous égaux et vos droits sont les nôtres.
Amassez des louis ; disons des patenôtres,
Et servons librement le Dieu que nous servons.
. . . . . .
Pourquoi donc des soupçons ? pourquoi des mots acerbes ?
La paix soit avec nous ! Nos deux races superbes
Doivent s'unir, un jour, dans un fécond hymen (3).

Ainsi le poète patriote fait œuvre saine et bonne en prêchant avec une franche liberté l'œuvre des rapprochements utiles et des sympathies qu'il faut créer.

(1) *La dernière Victoire*, p. 102.
(2) *Nos remparts*, p. 104.
(3) *A mes Compatriotes anglais*, p. 162.

De tous les thèmes lyriques, l'histoire n'est peut-être pas le plus facile, ni non plus le plus fécond. Le fait brutal constitue une ligne rigide sur laquelle ne peut broder qu'avec grande circonspection la fantaisie du poète. Plus souples et plus attrayants sont les sujets que la grande nature étale sous nos regards, et qu'elle propose à l'inspiration. Les impressions que nous procure le spectacle des paysages et des mondes mystérieux qui nous entourent sont moins rigoureuses, et en quelque sorte plus soumis s aux caprices de la sensibilité personnelle, et le poète lyrique peut donc sur elles, avec plus de liberté, exercer son art, Et ceci nous paraît incontestable, surtout quand une âme aussi vibrante que celle de M. LeMay se trouve mise en contact, non plus avec les événements de l'histoire, mais avec la beauté des choses extérieures et les réalités enchanteresses de la nature. N'est-ce pas lui qui, pendant la prière que chaque dimanche d'été l'on allait faire sur le coteau, près du calvaire qui y était dressé, laissait aux oiseaux le soin de répondre, et devant la primevère oubliait l'*amen* (1) ?

M. LeMay aime donc la nature ; il oublie toute autre chose quand il contemple une fleur, et c'est pourquoi il voit si bien et de façon si nette les objets, et c'est pourquoi il décrit avec une précision qui l'empêche d'être banal.

Si parfois, au lieu de décrire, il veut seulement créer en nous l'état d'âme où nous jetterait la vision du spectacle lui-même, ou s'il veut éveiller une sensation plutôt que peindre un tableau, il trouve encore les mots justes et expressifs. Il lui suffit de deux vers pour nous situer en plein ciel oriental, et nous faire éprouver les brûlantes ardeurs du midi.

> Et c'était l'heure chaude où la brise charrie,
> Sur son aile de feu, le parfum des dattiers (1).

Grâce à cette puissance évocatrice qui permet au poète de faire sortir des choses les impressions dont elles nous peuvent pénétrer, grâce aussi à cette sensibilité qui fait le poète communier si intimement avec ce que la nature enferme de plus discret et de plus exquis, M. LeMay renouvelle parfois de la façon la plus heureuse les thèmes qui semblent les plus rebattus. Voyez, par exemple, cette description du printemps qu'il faut citer tout entière :

> Laissons l'âtre mourir ; courrons à l'aventure.
> Le brouillard qui s'élève est largement troué ;
> La fontaine reprend son murmure enjoué ;
> La clématite grimpe à chaque devanture.
>
> Le ciel fait ondoyer les plis de sa tenture ;
> Une tiède vapeur monte du sol houé ;
> L'air doux est plein de bruits ; les bois ont renoué,
> Dans les effluves chauds, leur discrète ceinture.
>
> L'aile gaîment s'envole à l'arbre où pend le nid ;
> L'enfant rit ; le vieillard n'a plus de tons acerbes ;
> Les insectes émus s'appellent sous les herbes.

(1) *Le Calvaire*, p. 57.
(2) *Le Garizim*, p. 32.

O le joyeux réveil ! tout chante, aime, bénit !
Un élan pousse à Dieu la nature féconde,
Et le rire du ciel s'égrène sur le monde (1).

Ainsi M. LeMay sait décrire, non pas avec la brutalité du photographe qui copie les objets, mais avec l'âme de l'artiste qui sait tout ensemble donner aux choses des contours exacts et leur prêter le mouvement de la vie. Tout s'anime dans les spectacles qu'il reproduit, et nul n'a moins que M. LeMay décrit pour décrire. Il est le moins possible le disciple de l'abbé Delille (2).

Aussi bien, la nature n'apparaît pas aux regards de M. LeMay comme une réalité purement objective et froide, comme un ensemble de choses qui sont là placées devant nous comme les pièces d'un curieux musée. La nature garde et retient en ses formes une âme qui est en perpétuel mouvement, et qui peut-être circule à travers le monde comme le principe vivant des incessantes métamorphoses. Théophile Gauthier à écrit les *Affinités secrètes* où il raconte comment les êtres vont se transformant sans cesse et une évolution qui ne finit jamais, emportés par une âme qui sous des formes nouvelles et diverses se montrent toujours la même. M. LeMay a voulu composer lui aussi une sorte de « madrigal panthéiste », non pas certes pour y exprimer sa pensée philosophique, mais pour traduire plutôt l'impression qui l'obsède et lui fait apercevoir partout dans la nature les manifestations de la vie.

Qui sait de notre Dieu le merveilleux dessein ?
D'où vient, beau papillon, la pourpre de ton aile ?
Givre de mon carreau, feuille de ma tonnelle,
D'où vient, le savez-vous, votre savant dessin ?

Quand la mort te flétrit de son baiser malsain,
Homme, où s'envole donc l'éclair de ta prunelle ?
Où s'en vont les beautés de ta forme charnelle,
Et les vives ardeurs qui dévoraient ton sein ?

Ta poussière est féconde. Elle devient la feuille,
L'insecte qui murmure ou la fleur que l'on cueille,
L'herbe de la prairie ou le grain de froment.

Et toute âme qui naît prend de brillants atomes
Aux feuilles comme aux fleurs, aux fruits comme aux aromes,
Afin de s'en couvrir comme d'un vêtement (3).

Non seulement la nature est partout vivante, et condamnée à un échange perpétuel d'énergies et de formes, mais cette vie n'est en quelque façon qu'un dédoublement de la vie humaine, et elle présente sans cesse à notre regard attentif des vicissitudes qui sont semblables

(1) *Le Réveil*, p. 125.
(2) Lire encore, à ce propos, la *Danse des feuilles*, p. 149. On y voit à merveille comment le poète sait mettre de la vie dans les choses.
(3) *Évolution*, p. 110.

aux nôtres. La vie universelle, celle qui fait palpiter tout ce qui existe en notre monde, se partage donc en deux courants qui vont parallèles, et reflètent des spectacles analogues. La vie de l'homme ressemble à la vie des choses : et celle-ci n'est que l'image ou le symbole de l'autre. Et, dès lors, tout ce qui est extérieur à l'homme devient pour l'homme un enseignement précieux, et se prête aux rapprochements les plus instructifs. M. LeMay excelle à voir dans les choses la leçon qui convient, et la morale qui s'en dégage. Non pas certes qu'il atttibue aux choses une vie consciente et une prédication voulue, mais par d'heureuses fictions, il établit entre la vie de l'homme et le destin des autres êtres créés les rapports les plus ingénieux, et les relations les plus vraisemblables. Un vaste symbolisme enveloppe et harmonise tout, et il est rare que M. LeMay chante la nature sans que le dernier tercet de son poème soit tout rempli de pensées qu'éveillent en son esprit les ressemblances mystérieuses. Et ceci lui est souvent une occasion de manifester, en même temps que l'acuité de sa vision, la sensibilité ardente, complexe et délicate de son âme d'artiste.

Lisez, pour les constater vous-mêmes, les petites pièces intitulées *Vieux Arbres et vieux Hommes* (1), *Vieux Nid* (2), *Ames et Feuilles* (3) *Cœurs et Nids* (4), et celle-ci, *Source et Cœur*, glanée parmi les *Grains de philosophie* (5) :

Sous les saules qu'on voit là-bas, plantés en talle;
Une source jaillit comme un rayonnement.
L'oiseau vient du ciel y puiser pleinement,
La fleur mouille à ce bain son grâcieux pétale.

Le cœur est une source où maint nouveau Tantale,
Pour apaiser sa soif se penche vainement.
Le rêve autour de lui voltige ingénûment ;
Il se trouble au toucher d'une haleine brutale.

La source va chantant par la friche et les blés,
Et les cœurs que le ciel a largement comblés,
Les cœurs tout pleins d'amour semblent intarissables.

N'allez pas, source ou cœur, loin des souples roseaux,
Égarer vos chemins sur les arides sables,
Car les sables boiront, cœur ou source, vos eaux.

Si le poète décrit dans ses sonnets les travaux rustiques, il rapproche encore par d'aimables comparaisons, la nature et les hommes. Il nous parle de fenaison, et il nous fait respirer l'air qu'embaume le parfum des foins coupés ; mais il songe aussi que l'âme résignée des malheureux, lorsque l'épreuve fauche ses espérances, répand autour d'elle de plus suaves odeurs (6).

Ce langage et ce style sont très doux ; ils fleurent bon comme les chaumes, les buissons et les prés. Ils rappellent souvent, par les images et les pensées dont ils débordent, le tour d'esprit et la grâce de François de Sales.

(1) p. 109.
(2) p. 102.
(3) p. 170.
(4) p. 181.
(5) p. 141.
(6) p. 136.

Mais cette poésie devient plus abondante encore et coule en un flot plus pur, lorsque M. LeMay concentre sur ce coin de nature qui est le sol natal sa très studieuse et vigilante attention. Le sol natal est bien, d'ailleurs, ce qu'il aime le plus dans la nature, et c'est pourquoi il le chante d'un rythme si attendri et si suave dans ses *Sonnets rustiques*. Ceux-ci sont, croyons-nous, les plus beaux du livre, et ceux où l'âme du poète se révèle avec le plus d'originalité.

C'est au sol que doit s'attacher le peuple canadien, et c'est lui, le sol vierge, qu'il faut aller conquérir sous le ciel de feuilles vertes dont le couvre la forêt. Nos vrais pionniers ce sont les colons, puisque ce sont eux qui ont fait et qui chaque jour agrandissent la patrie. M. LeMay consacre à ces infatigables travailleurs un sonnet où se mêlent l'admiration du patriote et la sensibilité du poète. Chaque strophe est, à elle seule, un poème à part, et toutes se suivent dans la plus harmonieuse gradation. Les trois premiéres feraient le plus joli triptyque, et la dernière résume avec force et dans une fière pensée toute l'œuvre du défricheur. Ce sonnet est, par excellence, le poème du colon.

Entendez-vous chanter les bois où nous allons ?
Sur les pins droits et hauts comme des colonnades,
Les oiseaux amoureux donnent des sérénades,
Que troubleront, demain, les vigoureux colons.

Entendez-vous gémir les bois ? Dans ces vallons
Qui nous offraient, hier, leurs calmes promenades,
Les coups de hache, durs comme des canonnades,
Renversent bien des nids avec les arbres longs.

Mais dans les défrichés où tombe la lumière,
L'été fera mûrir, autour d'une chaumière.
Le blé de la famille et le foin du troupeau.

L'âme de la forêt fait place à l'âme humaine,
Et l'humble défricheur taille ici son domaine,
Comme dans une étoffe on taille un fier drapeau (1).

Sur ce sol canadien qu'il arrose de ces sueurs, le colon verse la semence féconde, il répand comme une bénédiction le grain qui se multipliera au centuple, et M. LeMay a voulu dessiner lui aussi ce geste auguste et saint du semeur.

Il puise le grain d'ambre au sac de toile fauve,
Et d'un geste rythmé, le répand au sillon,
Comme un prêtre l'eau sainte avec le goupillon (2).

Au reste, M. LeMay se plaît à décrire tout le travail des champs, et les industries de nos braves cultivateurs. Parcourez la liste des

(1) *Les Colons*, p. 122.
(2) *Le Semeur*, p. 131.

sonnets rustiques : *La Sucrerie, le Levage, le Labourage, Fenaison, l'Engerbage, le Broyage, le Fossoyage, le Batteur de grain, la Fileuse,* sont parmi vingt autres, les sujets préférés de cette muse si canadienne. Et M. LeMay se rattache donc bien, par tous ces efforts et par tant d'excellentes petites pièces, à cette école de poètes qui, en France, depuis quelques années, ont essayé de secouer le joug du lyrisme trop souvent convenu et factice des poètes de ville pour chanter la bonne terre de province. Il mérite que son nom soit placé à côté des noms plus connus et déjà illustres de François Fabié, de Paul Harel, d'Achille Millien, de Louis Mercier, d'Arsène Vermenouze. Il chante ici ce qu'ils célèbrent là-bas, et sa poésie est toute pleine, comme la leur, de ce parfum du sol, de ces agrestes et fraîches odeurs du terroir, de ces souffles tièdes et embaumés qu'on ne se lasse jamais de respirer et de goûter.

Et cette poésie est saine non seulement parce qu'elle s'élève du sol, mais aussi parce qu'elle révèle au rude travailleur des champs sa dignité, parce qu'elle s'applique à faire voir tout ce qui peut rayonner de bonne humeur et de joies sur ces robustes et obscures besognes.

> Il pleut de la gaîté sur ces rustiques travaux :
> L'un siffle une romance en creusant sa mortaise,
> L'autre ajuste un tenon et formule une thèse,
> Et comme des refrains s'élancent les bravos (1).

Cette gaîté, le poète la voudrait repandre sur toutes les œvres rustiques. Ne l'a-t-il pas rencontrée lui-même dans ces champs de Lotbinière où son enfance s'est développée en pleine verdure et en plein soleil ? Il n'a donc qu'à se souvenir pour la chanter. Aussi M. LeMay, qui vieillit, regrette souvent que toute la mécanique moderne en substituant aux bras la machine, en bouleversant et détruisant nos vieilles et joyeuses traditions, déflore le travail des champs, lui enlève sa poésie, et avec elle une bonne part des naïfs et des faciles plaisirs du temps passé.

> S'il fallait engerber les grains laissés épars,
> Aux jours déjà lointains de mes jeunes années,
> Nous portions au lieur les javelles fanées,
> Et les gerbes criaient sous l'étreinte des harts.

> Vous avez, aujourd'hui, l'industrie et les arts ;
> Tout se faite vite. Et puis, vos machines damnées
> Travaillent mieux que l'homme avec ses mains tannées.
> Les choses du vieux temps font sourire les gars.

> Mais le soleil joyeux qui mûrissait les orges,
> Bronzait nos fronts sereins et les vaillants gorges
> Des filles qui chantaient en revenant du clos.

(1) *Le Levage*, p. 126.

Et dans nos cœurs aimants, paysans, paysannes,
Nous sentions s'infiltrer des rayons diaphanes
Qui formaient comme un nimbe au dernier rêve éclos (1).

Il est pourtant une joie que le machinisme ne peut enlever aux paysans, et qui, d'ailleurs, plus que tout autre, console et honore leur vie : c'est la joie bonne et sainte qu'ils goûtent en leurs foyers. Cette joie, M. LeMay l'a bien mise et concentrée aux cœurs de ces jeunes époux qu'il a si doucement célébrés. Ils ont travaillé tout le jour, et, le soir, pendant que la femme, assise près de son homme qui fume, ravaude des bas, ils causent ensemble du jardin des agneaux, des lianes qu'elle tisse, puis ensemble ils vont au berceau voir le marmot qui sommeille, « l'ange qui dort sous un voile de lin (2) »

Cette petite scène de vie intérieure ferait le plus joli tableau ; et si un artiste canadien le voulait peindre, il faudrait, assurément, le suspendre au mur de toutes nos chaumières. Il n'aurait d'égal, pour la beauté et la noblesse de l'inspiration, que cette toile de Charles Huot que M. LeMay a imprimée en des vers qui rendent à merveille la simplicité éloquente du sujet. C'est l'heure de la messe ; dans une modeste maison de campagne, une jeune fille garde, et vaque aux soins du ménage.

Une croix noire prend à la blanche cloison.
Dans son corsage neuf l'enfant est bien gentille.
L'eau bout, la vapeur monte. Un chat luisant se grille
Au poèle d'où s'échappe un reflet de tison.

Mais voici que l'airain tinte dans le ciel rose.
Sanctus ! Sanctus ! Sanctus !... La jeune fille pose
Le chou vert sur un banc, au clou le gobelet.

Sanctus ! Sanctus !... Avant que la cloche se taise,
Elle tombe à genoux, et, les bras sur sa chaise,
Elle incline la tête et dit son chapelet (3).

Ce dernier vers, d'un mouvement calme et doux, fixe dans sa piété religieuse la jeune gardienne ; il ramasse bien tout le sens de la pièce, et il en prolonge indéfininiment l'harmonie.

Aussi bien, M. LeMay est-il le poète du foyer comme il l'est de nos champs et de notre sol canadiens. Doué d'une nature plutôt recueillie et silencieuse, il aime ces joies calmes et douces que seul procure l'intimité de la vie domestique.

Heureux qui naît et meurt au rustique foyer
Où l'aïeul a laissé son souvenir ! Quel charme

(1) *L'Engerbage*, p. 143.
(2) *Jeunes Époux*, p. 130.
(3) *Le Sanctus à la maison*, p. 157.

Dans les murs blancs de chaux où pend une vieille arme !
Dans l'âtre où l'on verra les bûches flamboyer (1) !

Un jour il a voulu revoir le toit paternel dont la vie l'a depuis si longtemps éloigné, et il raconte les émotions de ce dévot pèlerinage.

Depuis que mes cheveux sont blancs, que je suis vieux,
Une fois j'ai revu notre maison rustique,
Et le peuplier long comme un clocher gothique,
Et le petit jardin tout entouré de pieux.

Une part de mon âme est restée en ces lieux,
Où ma calme jeunesse a chanté son cantique.
J'ai remué la cendre au fond de l'âtre antique,
Et des souvenirs morts ont jailli radieux (2).

M. LeMay n'a donc pas vieilli sous le toit des ancêtres, et il n'y peut entendre souvent la voix des souvenirs, l'écho de l'amusant vacarme, qui vient encore ondoyer sous le plafond noirci (3), mais il s'est fait à lui-même un foyer qu'égaie maintenant le babil des petits enfants. M. LeMay est devenu grand-père ; il n'a pas eu besoin de lire Victor Hugo pour apprendre son art, et vers les têtes blondes de Jean-Marcel et d'Irêne il incline avec tendresse ses longs cheveux blancs. Il accompagne de ses refrains la cadence de leurs berceaux.

Volez, douces chansons, autour de son berceau.
Plein de molles lueurs, son œil vient de se clore.
Que nul souffle mauvais n'agite ou ne déflore
La vertu de l'enfant, la fleur de l'arbrisseau (4).

Le grand-papa sait aussi se faire tout petit ; il s'amuse avec Jeanne-Marcelle, et il nous répète en vers rapides ce qu'il lui dit tout bonnement quand elle joue avec sa barbe.

Que ta main rose joue avec ma barbe blanche,
Je te tiens sur mon cœur, tu n'échapperas pas.
Et puis, ferais-tu bien toute seule deux pas ?
Reste comme une fleur sur une vieille branche.

Menace si tu veux, mets le poing sur la hanche ;
On ne peut effrayer un grand-prêtre. En tout cas
Je puis lutter encore, et je ne suis point las
De voir luire en tes yeux ta petite âme franche (5).

Et comme tous les grands-papas, M. LeMay se fait moraliste. Il sermonne son petit monde, et il lui distribue force conseils. Il aime

(1) *Le Foyer*, p. 81.
(2) *Uu Souvenir*, p. 91.
(3) *Le Foyer*, p. 81.
(4) *A Jean-Marcel LeMay*, p. 85.
(5) *A Jeanne-Marcelle St-Jorre*, p. 86.

tant ces petits êtres, et il les voudrait toujours si purs et si heureux ! Irène vient de communier pour la première fois ; elle ressemble aux anges, et elle est belle comme un printemps dans sa toilette blanche, et sous sa couronne de fleurs.

Dans ton voile de neige, oh ! comme tu te drapes !
Par ce rose matin d'où viens-tu, rose aussi ?
Ta joue a des rayons. Le printemps que voici
A-t-il donc secoué sur ta tête ses grappes ?

Mais cette beauté peut se flétrir, et l'enfant peut s'éloigner du Dieu qui est venu jusqu'à elle ; et le vieillard s'attriste à cette pensée, et il termine par cette pieuse leçon :

Pour te voir, lui si beau, dans son ciel azuré,
Sur ton épaule, enfant, garde ta blanche robe,
Et garde dans ton cœur le tendre amour juré (1).

M. LeMay a, d'ailleurs, résumé dans un sonnet adressé à ses enfants tous ses avis et toutes ses sollicitudes ; et ces paroles sont bien quelques-unes des plus austères que lui aient suggérées son dévouement et ses craintes paternels.

Vivre, enfants, c'est aimer et souffrir un instant.
Vous cherchez le plaisir et le plaisir vous lasse ;
De ses mailles de fer la douleur vous enlace ;
L'esprit est curieux et le cœur, inconstant.

Le spectacle du monde est souvent attristant.
Mainte fois le cœur chaud se heurte au cœur de glace.
L'intrigant mainte fois s'assied à votre place ;
L'un se grave au banquet, l'autre n'a qu'un restant.

Mais le travail est bon. Penchez votre front blème
Sur la glèbe maudite ou l'aride problème ;
Le travail est un bien et non un déshonneur.

Le succès vient toujours lorsque l'on persévère.
Enfants, n'ayez point peur de monter au calvaire,
L'épreuve fortifie... Ayez peur du bonheur (2).

Et souvent à l'esprit et sur les lèvres de ce poète revient cette pensée que la vie ne peut être bonne que si elle est mêlée d'épreuves. La douleur et la mort sont nécessaires et fécondes. Les fleurs et les insectes meurent sous le sillon fumant, et c'est le prix des moissons que va mûrir l'été (3). Nous ne pouvons échapper à cette loi dure : l'homme doit s'y résigner, et l'enfant s'y préparer.

Au surplus, il y a en M. LeMay, non plus seulement grand-père,

(1) *A ma petite Irène*, p. 89.
(2) *A mes enfants*, p. 84.
(3) *Le labourage*, p. 129.

mais homme et philosophe, un moraliste que croit à la souffrance et aux déceptions beaucoup plus qu'au bonheur et aux rêves réalisés.

Le vieillard incliné sur la glèbe flétrie
Regarde, épars et morts en son âme meurtrie,
Les rêves arrangés avec un si grand soin.

Et le jeune homme en vain, l'éclair dans la paupière,
Debout sur les sommets des collines de pierre,
Recule l'horizon... Le bonheur est plus loin (1).

La vie est donc une course vers la joie et les illusions décevantes, et M. LeMay l'a comparée, avec assez de raison, à cette marche de la caravane que fascine, à travers le désert, le mirage trompeur. Longtemps on a fatigué sous un ciel de feu, et l'on n'a rencontré que des sources sans eaux. Mais voici que, soudain, des frissons d'espoir raniment et exaltent tous les courages.

Devant elle, là-bas, dans les sables houleux,
Elle a vu tout à coup resplendir des flots bleus.
Sa soif brûlante enfin sera donc assouvie.

Haletante, elle court secouant sa torpeur,
Vers l'horizon de flamme où luit ce lac trompeur...
Et c'est ainsi, mon Dieu ! qu'on traverse la vie (2) !

Vivre, pour ce poète, c'est aimer, sans doute, puisqu'il l'a dit, mais c'est donc aussi, et surtout, souffrir. Et nous croyons bien que cette conception de la vie tient à la fois au tempérament du poète, et à des souvenirs personnels. Non pas que M. LeMay se plaise à prolonger jusqu'en ses vers tous les mouvements de sa propre vie : son lyrisme est très discret ; mais la poésie de M. LeMay jaillit trop des sources les plus profondes de l'âme pour qu'elle n'emporte pas souvent en son flot quelques confidences qui expliquent le chagrin et le pessimisme de l'homme.

Or, le destin et la vieillesse ont fait M. LeMay mélancolique. Nous sommes trop jeune pour savoir s'il fût jamais très gai et très bruyant, mais plus de soixante années lui ont donné l'expérience des choses, et ces années ont tracé sur son front et dans sa vie des sillons douloureux.

Quand les hommes sont vieux, ils vont, les yeux mouillés... (3)

et le regard du poète vieillard est donc toujours voilé d'une douce et langoureuse tristesse. Lui-même, il se compare à un vieil arbre

(1) *Plus loin*, p. 111.
(2) *Le Mirage*, p. 211.
(3) *Vieux Arbres et vieux Hommes*, p. 109.

dont les feuilles abondantes abritaient jadis l'amour des oiseaux.

Moi, je suis un vieil arbre oublié dans la plaine,
Et, pour tromper l'ennui dont ma pauvre âme est pleine,
J'aime à me souvenir des nids que j'ai bercés (1).

Mais les rappels du passé ne consolent pas toujours cette âme meurtrie. Et si parfois ils trompent son ennui, parfois aussi ils le font plus cruel. Seulement, ce poète n'a pas de rancunes amères, et il n'entr'ouvre qu'avec une pudeur tout alarmée quelques-unes des fenêtres par où l'on peut apercevoir sa trop dure existence.

Frappe donc, ô douleur ! frappe donc sans merci !
Je suis comme un métal soumis au martelage.
J'ai traîné mes regrets loin de mon cher village,
Et j'ai vu chez les grands plus d'un cœur endurci.

Peut-être qu'on va rire en entendant ceci,
Et croire que je fais de mes maux étalage,
En se communiquant la peine se soulage ;
Dites-moi, cœurs broyés, s'il n'en est pas ainsi ?

L'illusion s'envole et nul mal ne m'étonne.
De cheveux blancs déjà ma tête se festonne,
Les nœuds les plus étroits doivent se délier.

Je ne jetterai plus ni plaintes ni sarcasmes.
Je veux sourire encore. La terre à des miasmes,
Mais elle a des parfums qui les font oublier (2).

Et ce dernier tercet laisse donc passer à travers la mélancolie et la tristesse du poète un rayon qui l'illumine et la transforme.

La joie est possible, et le bonheur existe. C'est la bonté qui les peut répandre dans le monde, et aussi la divine charité. M. LeMay voudrait qu'une loi d'universelle et indestructible sympathie régnât sur les hommes et les fît s'aimer et se prêter un mutuel appui. Aux puissants, il demande de faire fleurir la paix (3), et d'écarter la guerre qui tue la liberté (4) ; il supplie les laboureurs, les Booz des temps nouveaux, de laisser, dans les champs plantureux qu'ils moissonnent, les indigents glaner quelques épis (5) ; il voudrait que les astres aussi, que toute la nature fût bonne et clémente, et il dit à la lune :

Donne au toit sans lumière un rayon de pitié,
Au rêve du poète une aile audacieuse,
Et sur les nids d'amour plane, silencieuse (6).

(1) *Au vieil Arbre*, p. 114.
(2) *Épanchement*, p. 87.
(3) *Aux Puissants*, p. 161.
(4) *Après la guerre*, p. 163.
(5) *Booz*, p. 18.
(6) *A la Lune*, p. 188.

Il s'inquiète enfin du sort de l'oiseau, de celui de la barque, de la vierge qui regarde vers le ciel, et il fait à Dieu cette prière :

> Garde au ciel bleu, Seigneur, l'oiseau qui te bénit ;
> Garde la barque au vent qui souffle dans ses toiles ;
> Garde à l'amour l'enfant qui sourit aux étoiles (1).

C'est donc à Dieu que le poète, en définitive, demande le sécurité, la joie, et cette conclusion se déduit encore de ces sentiments de piété tendre et religieuse qui partout, dans ces chants, se traduisent et s'expriment. L'âme de M. LeMay est profondément chrétienne ; elle déborde de foi, elle est donc aussi toute pleine d'espérance et de saint amour. Et cette foi est pratique, ces espérances et cette charité sont sincères. Si, par exemple, M. LeMay a bien chanté la lampe du sanctuaire (2), et la paix délicieuse qu'elle fait descendre en nos âmes quand elle brille sous la voûte endormie, c'est que lui-même il se plaît à prier, le soir, devant « ce rayon de l'hostie », en quelque chapelle obscure où il apporte à Dieu son âme croyante et résignée.

La morale et la philosophie du poète des *Gouttelettes* n'ont pas, sans doute, la profondeur qui étonne, ni toujours l'ampleur qui satisfait, mais du moins elles ont ce caractère de pitié sensible, de philanthropie généreuse, et par-dessus tout cette délicatesse exquise qui est la fleur de la charité chrétienne.

Avec quel art M. LeMay a su rendre toutes ces choses, ces idées et ces sentiments, comment il peut construire un sonnet, de quelles facultés poétiques il est doué, nous avons assez longuement cité le poète lui-même pour qu'on le sache déjà. Si un sonnet sans défaut vaut un long poème, c'est qu'il n'est pas toujours facile d'ordonner sa pensée, de la conduire à travers quatre petites strophes, et de bien ajuster à ce cadre étroit.

Or, M. LeMay distribue, d'ordinaire, avec une très sage proportion, la matière du sonnet. Le premier quatrain pose le sujet ou situe les choses, chaque strophe enferme une pensée nouvelle, et la pièce va s'élargissant jusqu'au vers final qui, en résumant l'idée générale du poème, ouvre notre regard sur des perspectives indéfinies. Le dernier vers du *Fil de la Vierge* (3) est, à ce point de vue, absolument typique.

D'autre part, M. LeMay possède un vocabulaire suffisamment varié, et il excelle parfois à grouper ensemble les mots qui peuvent le mieux produire une impression voulue. Sans avoir recours aux procédés bizarres des poètes décadents, il réussit à couvrir d'une teinte bien grise, poussiéreuse, et bien désolée le paysage qu'il décrit dans le sonnet intitulé *Sécheresse* (4). C'est une symphonie en gris majeur comme dirait Gautier.

Mais M. LeMay se sert surtout de l'image pour décrire et faire voir

(1) *Où ?* p. 200.
(2) *La Lampe du Sanctuaire*, p. 49.
(3) P. 35.
(4) P. 137.

aux yeux du lecteur les choses qu'il veut colorer. Parfois ces images sont d'une grande hardiesse, et de la plus haute poésie, comme dans le *Déluge* (1) et *Pompéi* (2) ; et parfois elles sont aussi gracieuses que justes, lorsque, par exemple, il décrit nos chemins d'hiver durcis et glacés, que la lune « montre en des éclairs de glaive (3) », ou lorsqu' « avec un bruit de source », au fond d'une chaudière, il fait tomber des lourdes mamelles un flot de lait (4).

C'est que M. LeMay, et pour un Canadien c'est un très grand mérite, a le sens de la propriété des termes. Il dispose aussi, d'ailleurs, de cet instinct de vision nette ou ardente qui est le don précieux du vrai poète. En lui le rêve crée ou suggère des formes précises : qu'on relise, à ce propos, l'*Avenir* (5), *Fidèle* (6), *l'Infidèle* (7).

Nous ne cacherons pas pourtant qu'il arrive parfois que certaines images sont un peu risquées ou banales, ou encore placées dans une insuffisante lumière.

Quant à la versification du poète, elle est de bonne facture. Il faut que le sonnet se développe en des vers de douze pieds, mais les alexandrins de M. LeMay sont d'un rythme varié. La césure se déplace avec une docilité parfaite et une sage liberté ; le mouvement du vers est brisé selon que l'exigent les lois de l'harmonie, ou l'effet que veut produire le poète. Le quatrain où l'on raconte le départ de Cartier est tout plein des manœvres brusques et rapides de la flottille.

Et M. LeMay cherche ses rimes avec une très scrupuleuse diligence. Il est rare qu'une cheville ou une épithète oiseuse viennent finir la ligne. C'est sur les mots de valeur que s'appuie, d'ordinaire, le dernier hémistiche, un verbe, un substantif, une épithète caractéristique. Rarement aussi M. LeMay se contente de la rime suffisante ; les voyelles indentiques accentuées qui terminent le vers sont presque toujours précédées de la consonne d'appui. Et tout ceci donne aux strophes une plénitude de sens et d'harmonie qui satisfait à la fois l'oreille et l'esprit Comme versificateur, M. LeMay est un parnassien, et il a écrit quelques-unes des strophes les plus parfaites que l'on puisse lire.

Le vers de M. LeMay brille donc du meilleur éclat. Il est par-dessus tout solide, et dense, et d'une grande simplicité. Ces sonnets ne sont pas des hiéroglyphes que ne peuvent comprendre que les érudits; ils ne contiennent pas de ces mots savants et rébarbatifs dont sont trop souvent remplis les sonnets des *Trophées*, et qui sont la marque de cette poésie aristocratique que certains parnassiens ont voulu pratiquer. Non, la poésie de M. LeMay est belle seulement des grâces naturelles dont elle se pare, et cela vient sans doute de ce que chez ce poète l'inspiration est jaillissante et spontanée. Ajoutons cependant, sans y insister, et pour être moins incomplet, que parfois chez M. LeMay, cette grande simpli-

(1) P. 14.
(2) P. 77.
(3) *La Sucrerie*, p. 123.
(4) *La Laitière*, p. 135.
(5) P. 193.
(6) P. 197.
(7) P. 203.

cité est un peu prosaïque, et que l'on rencontre en ses sonnets beaucoup de vers à qui il manque des ailes.

Mais, en dépit des quelques défauts de pensée et de forme que l'on peut, ici et là, relever dans le livre des *Gouttelettes*, ce livre reste l'un des meilleurs, sinon le meilleur, que nous aient jusqu'ici donné nos poètes canadiens. Et M. LeMay, en le publiant, s'est donc montré très différent du poète aimable mais un peu trop négligé qu'il fut autrefois ; il s'est révélé artiste délicat, patient et subtil.

Nous aimons à lire ces vers, parce qu'ils sont bien faits ; nous nous plaisons à les relire, parce qu'ils sont canadiens, et d'inspiration personnelles et patriotique. C'est une excellente veine que M. LeMay a frappée quand il a composé ces sonnets : puisse-t-il l'exploiter encore. Ces *Gouttelettes* peuvent, d'ailleurs, longtemps tomber avant que la source soit tarie. Le propre du poète, a-t-on dit, c'est d'être toujours jeune. Or, M. LeMay est un vrai poéte, et il ne vieillit pas, en dépit des cheveux blancs qui couronnent sa tête. Il garde au cœur la passion ardente, l'inspiration vive et féconde de sa jeunesse. Que la vie, longtemps encore, lui arrive donc abondante, fraîche, colorée de gracieuses images et qu'il la fasse se répandre et s'imprimer toujours en *gouttelettes* brillantes sur les pages où s'écrit l'histoire de la poésie canadienne.

Aout, 1905.

LES ECCLÉSIASTIQUES ET LES ROYALISTES FRANÇAIS

RÉFUGIÉS AU CANADA A L'ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION

PAR

M. LE DOCTEUR N.-E. DIONNE

EN DINANT

Il existe au Séminaire de Québec une vieille coutume qui est la marque d'une grande volupté. Pour goûter, à un moment donné du jour, la plus grande somme de jouissances possible, et pour associer en un commun festin les facultés sensibles et les intellectuelles, on fait dîner ensemble le corps et l'esprit. Pendant que l'un reçoit sa pitance et satisfait ses vulgaires appétits, l'autre s'ouvre à la parole du lecteur qui y verse à jet continu des idées, des sentiments, de l'éloquence, de la poésie, et en général toutes les émotions multiples et variables que l'on peut recevoir d'un livre, et que nous peut procurer la prose.

C'est un plaisir renouvelé des dîners du petit Gargantua, lequel ne manquait jamais sans que l'on s'inquiétât de lui apprendre quelque chose. Chaque partie de nous-même court alors à son aliment propre ; et il faut au convive un grand ascendant sur soi pour diriger ces deux activités, pour mener de front deux besognes si différentes, et pour régler sans injustice les intérêts des deux affamés qui réclament en lui. C'est un dualisme réel, c'est une vie en deux compartiments qu'il faut vivre pendant la demi heure réglementaire : après quoi, l'âme et le corps se rejoignent l'un l'autre, plus sympathiques l'un à l'autre et plus ardents à se dépenser dans un effort commun pour une vie restaurée, refaite, et agrandie.

De telles situations physiques et morales deviennent tendues, et se compliquent de nombreux incidents, quand on nous sert à la tribune du lecteur un plat bien substantiel, très nourrisant, et solide, et, sans

chercher plus longtemps des expressions équivalentes, quand on y lit à voix suffisamment haute et distincte : *Les Ecclésiastiques et les Royalistes français réfugiés au Canada à l'époque de la Révolution* par M. le docteur Dionne (1). Or, c'est précisément cette lecture que l'on vient de terminer chez nous, et le moment est donc propice pour définir quelques-unes des impressions que l'on peut avoir *en dînant.*

M. le docteur Dionne est parmi nous l'un de ceux qui travaillent le plus assidûment à faire sortir de l'ombre les obscurités de notre histoire. Il a la passion des livres, passion qu'il nourrit, qu'il entretient, qu'il aiguise et qu'il excite sans cesse en cette Bibliothèque du Parlement qu'il conserve pour le plus grand bien de nos députés, et partant du pays. Il a déjà apporté une contribution considérable à l'étude des questions historiques les plus arides souvent, les plus petites et les plus ingrates quelquefois, les plus utiles toujours. Et cette fois, il vient de nous donner un livre dont nous avions besoin, qui manquait à ceux-là surtout qui s'intéressent à l'histoire de l'Église canadienne, et aux malheurs qui accablent périodiquement le clergé français.

On sait la violente persécution religieuse qui sévit en France, à l'époque de la grande Révolution. Dans le bouleversement de toutes choses qui fut l'œuvre des révolutionnaires, on voulut transformer l'Église de France, la détacher en réalité de son centre naturel qui est Rome, et en faire une institution purement nationale. On invita le clergé à prêter serment à la « constitution civile » qui n'était qu'une forme de l'apostasie, et le clergé français, toujours admirable à l'époque des douloureuses persécutions, refusa de s'associer à l'œuvre de ses ennemis, et de prêter le serment exigé. Or, l'on sait comment les révolutionnaires qui travaillent toujours au nom de la liberté, entendent la pratiquer. Il fallait obéir ou s'expatrier, ou mourir. Le clergé français, se réservant pour les luttes fécondes de l'avenir, aima mieux s'expatrier. Et l'on vit alors sur les routes de l'exil ces évêques et ces prêtres, vieux ou jeunes, qui s'en allaient mendier à l'étranger, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, une hospitalité qu'ils ne trouvaient plus dans leur propre patrie.

L'Angleterre fut particulièrement accueillante pour les proscrits. M. le docteur Dionne consacre quatre chapitres de son livre à nous raconter comment on hébergea à Londres, en pleine terre protestante, les prêtres catholiques. Ce fut un spectacle étonnant, merveilleux, et qui nous laisse entrevoir tout un côté, et non le moins intéressant, de l'âme anglaise : âme bonne, compatissante, généreuse jusqu'au dévouement, capable de s'apitoyer sur le sort des vaincus, et capable surtout de se montrer plus grande que ses préjugés, et bien élevée au-dessus de ses haines traditionnelles.

Les maisons privées aussi bien que les palais de l'État furent ouverts aux fugitifs, et le royaliste laïc aussi bien que l'ecclésiastique y furent traités avec une extrême charité. Burke mit au service des émigrés, et consacra à la cause de la tolérance toute l'énergie de sa parole, et toute la fécondité de son talent. L'Université d'Oxford s'honora elle-même,

(1) Publié à Québec, 1905.

quand elle fit imprimer à ses frais et distribuer un Nouveau Testament conforme à la version romaine et destiné *à l'usage du clergé catholique exilé pour la religion.*

On pourrait croire que les cinquante pages que M. Dionne a consacrées à l'émigration du clergé français en Angleterre constituent un hors-d'œuvre, et qu'il nous retient bien longtemps éloignés de son véritable sujet. Peut-être eût-il été préférable d'en faire la matière d'une introduction à son ouvrage sur *les Ecclésiastiques et les Royalistes français réfugiés au Canada :* ce qui est certain, c'est qu'il était indispensable de nous mettre au courant de la situation faite à ces ecclésiastiques et à ces royalistes pendant leur séjour en Angleterre, puisque c'est précisément de l'Angleterre que nous sont venus nos prêtres français.

Longtemps le gouvernement anglais avait refusé aux évêques de Québec la permission de recruter en France leur clergé diocésain. On craignait que des prêtres venus de France, ravivant dans les âmes canadiennes le souvenir de l'ancienne mère-patrie, ne contribuassent à affaiblir, sinon à dissoudre, le lien colonial qui nous rattachait à la métropole. Mais quand l'Angleterre se vit envahie par les proscrits de la révolution, et quand surtout, le premier enthousiasme philanthropique passé, il se fit par le moyen des journaux une réaction, et comme une progagande inquiétante qui mettait en danger le sort des prêtres exilés, on résolut d'acquiescer aux demandes de Mgr Hubert, évêque de Québec, et l'on songea à détourner vers le Canada le courant d'immigration qui affluait à Londres.

Or, ce fut comme une panique parmi les immigrés quand le *Comité de secours,* à peu près dénué de ressources, leur annonça que le Canada pourrait être à plusieurs d'entre eux un asile bienfaisant et hospitalier. Franchir l'océan, et s'éloigner d'une telle distance, de cette France où ils espéraient un jour rentrer ! C'était en réalité un second exil, et plus lointain, qui allait commencer !

Cependant trois prêtres d'une rare distinction d'esprit et de caractère furent choisis par Mgr de la Marche, évêque de Saint-Pol de Léon, qui dirigeait à Londres les affaires des proscrits, et furent envoyés à Québec pour préparer les voies à l'émigration nouvelle. MM. les abbés Desjardins, Raimbault et Gazel étaient accompagnés d'un laïc, canadien de naissance, M. de la Corne, lequel devait s'occuper de faire une place aux royalistes qui voudraient se réfugier ici. C'est dans l'hiver de 1793 que ces précurseurs arrivèrent au pays. Pendant l'été M. Desjardins correspondit avec Mgr de la Marche pour le renseigner sur l'état de l'Église canadienne, et l'engager à diriger vers Québec un nombre considérable d'ouvriers ecclésiastiques.

On attendit avec impatience les premiers vaisseaux qui vinrent de l'Angleterre au printemps de 1794, et l'on ne fut pas médiocrement déçu quand on n'en vit descendre que quatre abbés. Les prêtres français hésitaient à se risquer sur nos rivages ; ils avaient toujours l'œil tendu et fixé sur les côtes normandes ou bretonnes.

Cependant, d'autres vaisseaux apportèrent au pays pendant cette année 1794, treize autres ecclésiastiques, dont onze sulpiciens. En 1795, il ne nous en arriva que six; neuf vinrent en 1796 ; aucun en

1797 ; cinq en 1798 ; encore deux en 1799 ; un en 1801 ; enfin, en 1802, un sulpicien vint clore la liste des prêtres et séminaristes qui ont émigré au Canada de 1793 à 1802.

En même temps que ces ecclésiastiques, quelques royalistes appartenant à la noblesse française, vinrent ici chercher refuge et fortune. Ils s'établirent dans la province du Haut-Canada, et M. le docteur Dionne consacre les deux derniers chapitres de son premier livre à nous raconter cet établissement.

Nous disons les deux derniers chapitres de son « premier livre », car il y a deux livres dans le volume que vient de publier M. le docteur Dionne : deux livres distincts, et si différents que le second est précédé d'un *Avis au lecteur :* et l'on sait qu'un *Avis au lecteur* est une chose extraordinaire et qui ne manque jamais d'étonner un peu le lecteur quand on le rencontre à la page 169e d'un volume.

Donc, dans son deuxième ouvrage M. le docteur Dionne raconte par le menu la biographie des quarante-cinq prêtres français émigrés au Canada. On soupçonne déjà l'intérêt très variable de ces quarante-cinq biographies. La vie du prêtre occupé au ministère paroissial est d'ordinaire aussi modeste qu'utile, et se elle est remplie de bonnes œuvres elle est aussi parfois d'une régularité et d'une discrétion qui déconcertent la curiosité de l'histoire. Aussi M. Dionne a-t-il pu souvent enfermer en deux pages tout ce que l'on peut savoir des excellents missionnaires ou curés que nous avait envoyés la persécution religieuse. Quelques noms cependant brillent d'un plus vif éclat à travers cette liste de proscrits : Messieurs Desjardins, Raimbault, Roque, Sigogne, de Calonne. Ces prêtres, et tous leurs collègues venus de France donnèrent toujours au clergé canadien l'exemple très salutaire d'un dévouement inépuisable ; ils acceptèrent avec empressement les situations les plus pénibles, et on les vit porter en tous sens leur activité et leur zèle dans le diocèse alors si étendu des évêques de Québec.

Voilà, en substance, et trop rapidement esquissé, le livre, ou les deux livres de M. Dionne.

Inutile d'ajouter que l'auteur a apporté dans la préparation et la composition de cet ouvrage tout le soin et toute la scrupuleuse et minutieuse attention dont il est coutumier. M. Dionne appartient à la famille des chercheurs, des curieux de bibliothèques et d'archives ; il se sent incliné vers le détail, vers le fait, le fait aperçu, trouvé, conquis le fait tout nu et beau de sa seule vérité. C'est un Allemand qui a pris le Saint-Laurent pour le Rhin, et qui s'est tranquillement installé sur ses bords, et s'y est fait une belle et large place.

Mais comme ses frères de Berlin, il est plus soucieux du fond des choses que de leur forme, et il a pris au pied de la terre le mot de Brunetière, à savoir que l'on écrit toujours assez bien quand on a quelque chose à dire.

On sait quelle fortune a eu longtemps Rohrbacker dans tous les réfectoires ecclésiastiques de France, et de Navarre. Il avait écrit son *Histoire de L'Église* pour qu'elle fût lue dans les grandes salles à manger, et pour qu'elle fût écoutée en dînant : et il déclarait un jour que c'est pour cela précisément qu'il en avait fait le style sobre et rude.

M. Dionne a fait sienne cette manière d'écrire l'histoire ; et nous croyons même qu'il ne s'inquiète guère d'en prendre une autre. Il ne se préoccupe que des faits, et il laisse les faits se frayer eux-mêmes leur chemin dans l'esprit et dans l'estime des gens. Il opine qu'il est dangereux de prendre pour devise la parole de Michelet : *l'Histoire est une résurrection*, attendu qu'il pourrait bien arriver à l'historien de croire qu'il ressuscite alors qu'il donne vie à des choses qui n'ont jamais existé que dans son imagination.

Donc, peu ou pas d'imagination, peu ou pas de grâce harmonieuse dans le livre de M. Dionne, et l'auteur se réjouit et se gaudit de n'en avoir pas voulu mettre. Le lecteur quelquefois s'en attriste, et il souhaiterait qu'on lui colorât un peu les tableaux, et qu'on lui évitât de se heurter aux angles des phrases, ou de risquer se perdre dans le dédale irrégulier de la période. Même au réfectoire, et surtout là peut-être, nous apportons des exigences qui s'accordent mal sans doute avec la mortification chrétienne, mais dont est bien difficile que l'humaine nature puisse s'abstraire tout à fait.

Au reste, M. Dionne est toujours sûr de nous intéresser, parce qu'il nous instruit toujours. Ses développements s'avancent, gonflés et serrés, pleins et solides, et jamais on ne perd son temps à les suivre ou à les voir dérouler leur substance.

Les mots qu'il emploie sont empruntés à la langue toute simple et naturelle des meilleurs écrivains. Son vocabulaire est bien français, encore qu'il soit un peu court et monotone parfois. Ce n'est pas M. Dionne qui voudrait gâter par d'imprudents néologismes notre langue canadienne. Nous permettra-t-il pourtant de lui reprocher d'écrire souvent ce mot *chapelinat* qui est bien l'un des plus ternes et des plus plats que nous ayons inventés. Pourquoi se trouve-t-il sur toutes les lèvres, quand le mot *chapellenie* existe de façon si authentique, est encore si couramment employé en France? D'ailleurs ce que M. le docteur Dionne appelle un *chapelinat* n'est le plus souvent qu'une *aumônerie*, puisque le prêtre qui en est chargé doit exercer dans l'établissement qu'on lui a confié toutes les fonctions de son ministère ; et c'est donc, par exemple, *aumônerie* de l'Hôpital-Général qu'il faudrait écrire au lieu de *chapelinat*, et c'est *aumônier* qu'il faudrait dire ou lieu de *chapelain*. Depuis quelques années on emploie couramment à Québec les mots *aumônier* et *aumônerie ;* les *chapelains* ont été chassés du calendrier officiel ; il reste à détruire les *chapelinats*.

M. Dionne ne refusera pas sans doute de s'associer à cette croisade, et ce lui sera un nouveau titre à notre gratitude et à notre louange.

Qu'il nous permette aujourd'hui de le remercier encore et de le féliciter d'apporter si souvent et si vaillamment son concours personnel et son laborieux travail dans le grand œuvre d'édification de la littérature canadienne.

Mars 1905.

HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON

PAR

M. EDMOND ROY

Nous ne connaissons pas d'ouvrages sur l'histoire du Canada qui soient plus remplis, plus riches, plus chargés, plus débordants que le dernier volume que vient de publier M. Edmond Roy sur la Seigneurie de Lauzon (1) ; il n'y en a peut-être pas, non plus, qui le soient autant, à moins qu'on ne veuille nommer les quatre volumes que M. Roy avait déjà écrits sur le même sujet.

Voici, en effet, plus de huit ans que ce diligent historien a commencé de livrer au public le résultat de ses minutieuses recherches sur l'*histoire de la Seigneurie de Lauzon*, de cette terre très aimée dont il est l'enfant. En 1897, il faisait paraître le premier volume qui raconte les origines de cette Seigneurie et ses premiers développements jusqu'à 1700 ; en 1898, fut publié le deuxième volume, qui continue l'histoire de la Seigneurie jusqu'à l'époque de la Cession du Canada ; en 1900, le troisième volume, qui conduit ce récit jusqu'à la guerre de 1842 ; en 1904, le quatrième volume, qui le prolonge jusque vers 1825 ; et enfin ; voici le cinquième qui comprend la période 1825-1836. Nous fermons ce dernier livre au moment où vont commencer les troubles politiques de 1837.

C'est donc l'histoire de l'une des plus belles régions de notre province qui se déroule à travers ces cinq volumes parus, et cette histoire devient de plus en plus attachante à mesure qu'elle descend vers nous, et qu'elle projette sur notre vie contemporaine une lumière plus intense. Nous aimons tant savoir l'origine des choses qui nous entourent, auxquelles mille liens nous rattachent ; et nous sommes si heureux de retrouver des noms familiers dans les livres qui racontent le passé !

Au surplus, la Seigneurie de Lauzon, l'une des plus anciennes

(1) *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, par J.-Edmond Roy, Lévis, chez l'auteur, 9 rue Wolfe, 1904. Cinq volumes parus.

de ce pays, — elle fut concédée à Simon LeMaître pour Jean de Lauzon, le 15 janvier 1636, — doit plus particulièrement intéresser les gens de Québec. Le territoire qu'elle occupe forme, sur la rive sud, en face de notre vieille capitale, un quadrilatère dont chaque côté a six lieues d'étendue. La Chaudière, avec le murmure discret qui emplissait pourtant jadis la silencieuse solitude des forêts vierges, et qui lui valut de la part des premiers colons le nom de rivière Bruyante, traverse cette région, et son embouchure constitue le point central de la borne fluviale. La Seigneurie se développe donc le long du Saint-Laurent, de chaque côté de la Chaudière, suivant une ligne de trois lieues de longueur. Saint-Joseph de Lévis à l'est, et Saint-Nicolas à l'ouest occupent les extrémités de cette ligne.

Et c'est dans les limites de ce territoire, et aussi un peu et beaucoup à côté, que vont se succéder les événements grands et petits dont M. Roy fait le récit. Le livre qu'il vient de nous donner raconte l'une des périodes florissantes de l'histoire de la Seigneurie de Lauzon, et cette histoire s'introduit fatalement, et s'insinue et se prolonge à travers l'histoire même de notre Province de Québec. M. Roy s'intéresse tant aux gens de Lauzon qu'il les suit un peu partout, et il est, de plus, si agréable narrateur qu'il entraîne avec lui ceux qui le lisent.

Le livre de M. Roy est, d'ailleurs, d'une grande actualité, et tous ceux que passionne la question si importante de la colonisation y trouveront sur l'histoire même de cette question, les renseignements les plus précieux (1).

L'année 1824, qui est en réalité la date où nous reporte tout d'abord l'auteur, marque le commencement d'un progrès considérable dans le développement des régions de Lauzon et de la Beauce. Jusque-là, tant d'obstacles s'opposaient à l'action efficace des colons ! Et ceux-ci abandonnés à eux-mêmes, nullement encouragés par un gouvernement qui ne s'inquiétait seulement pas d'ouvrir des chemins à travers les terres colonisables, empêchés souvent d'étendre la zône cultivée par des spéculateurs qui gardaient en réserve des lots qu'ils voulaient vendre plus tard au poids de l'or, ne pouvaient même pas faire reconnaître par l'État les nouvelles paroisses qu'ils avaient fondées. Aussi les habitants de Lauzon restèrent-ils longtemps enfermés dans les limites étroites des anciennes paroisses, et celles-ci regorgeaient d'une population qui n'aurait demandé qu'à s'étendre et à se dilater. C'est alors que le jeunes, plutôt que d'étouffer sur place, ou de risquer une vie misérable dans des terres neuves où on les ignorait, commencèrent à s'en aller vers les villes du Canada ou des États-Unis, et à entreprendre les longs voyages dont souvent ils ne reviennent pas : et ainsi se faisait déjà l'émigration des nôtres vers l'étranger.

Mais le seigneur Taschereau, de Sainte-Marie de la Beauce, ayant réussi, en 1824, à faire ériger civilement la paroisse de Sainte-Claire, cet événement donna courage aux colons de Lauzon ; ils insistèrent eux aussi pour que l'on conférât l'existence légale à de nouvelles paroisses, et bientôt l'on vit se multiplier dans cette Seigneurie où il n'y avait encore que les trois paroisses de Saint-Joseph de Lévis, Saint-Henri et

(1) Nous signalons surtout, à ce propos, les chap. III, IV, et V, de ce cinquième volume.

Saint-Nicolas, de nouveaux centres de vie religieuse. Les paroisses nouvelles se détachèrent des anciennes, comme des fruits mûrs de l'arbre qui les a trop longtemps portés. En 1825, fut fondé Saint-Anselme ; en 1828, Saint-Jean-Chrysostome ; en 1829, Saint-Isidore. Et dès lors, une poussée vigoureuse et hardie fit avancer le long des rivières Etchemin, Chaudière et Beaurivage, des groupes de pionniers qui allèrent y abattre la forêt, et ensemencer des champs nouveaux.

Et c'est précisément à cette époque, au moment même où un flot puissant de population se dirigeait vers les pentes des Alleghanys que l'on agita la question des frontières du Maine. Les habitants de la côte sud, encouragés et mis en mouvement par le patriotisme ardent du docteur Blanchet, demandèrent au gouvernement, en 1827, que l'on assurât à la Province de Québec le territoire baigné par la rivière Saint-Jean. Malheureusement cet appel n'eut pas de résultat pratique. Et l'on sait que cette dispute de frontière ne devait finir qu'en 1842, par ce désastreux traité d'Ashburton, où nos droits et le bon sens furent sacrifiés par les Anglais à la gloutonnerie américaine, Nous perdîmes, par ce traité, sept milles carrés de notre territoire, et plus de deux mille Canadiens français établis dans la valleé de la Madawaska se trouvèrent livrés à l'étranger.

Cette question de la colonisation a fait quelque peu éclater le cadre qui convient à l'histoire de la Seigneurie de Lauzon, et elle transporte souvent le lecteur en des régions lointaines où il ne lui déplaît pas, du reste, de promener sa curiosité.

M. Roy, d'ailleurs, revient facilement à son sujet, et il le resserre, et il l'étreint d'une science certaine et précise. Quelles pages toutes palpitantes d'intérêt, surtout pour les citadins de Lévis, que celles qu'il a consacrées à l'histoire de leur ville si pittoresque et si gracieuse ! Elle s'appelait alors Aubigny, nom dont l'avait décorée, en 1818, son fondateur, le seigneur Caldwell, en l'honneur du duc de Richmond, alors nouveau gouverneur, lequel ajoutait à tous ses titres de noblesse, celui, bien français, de duc d'Aubigny. M. Roy connaît son Lévis par cœur, et il nous conduit donc à travers toutes les rues et couloirs de la ville naissante et grandissante. Il sait aussi combien il en coûtait aux premiers Lévisiens pour acheter un lot sur la falaise, et pour regarder couler le fleuve à travers les frais bosquets ; et ce lui est une occasion de faire dans des pages ardentes le procès du régime seigneurial. Certes, les seigneurs, n'auront pas à se féliciter de l'oraison funèbre dont M. Roy salue leurs institutions disparues.

Au reste, Sir John Caldwell, le Seigneur de Lauzon, qui menait en ses terres une vie fastueuse, ne fut toujours lui-même très agréable à ses censitaires. Il ne le fut pas toujours non plus au peuple de la province puisqu'il crut devoir prendre dans le trésor public, dont il était le gardien, des sommes considérables qu'il ne put jamais rembourser.

Sa charge de receveur général, pour laquelle il ne lui était donné qu'un minime salaire, l'autorisait à employer les deniers publics pour des industries particulières, à la condition toutefois d'en rendre un compte exact. Caldwell puisa donc dans la caisse provinciale pour acquittter des obligations personnelles; mais ces dangereuses manipulations aboutirent, contre son gré sans doute, à une déplorable

et ruineuse catastrophe. Et le livre de M. Roy se termine au moment même où Caldwell, désireux de réparer une partie de ses injustices, vient d'offrir aux députés, qui en paraissent assez embarrassés, la Seigneurie de Lauzon.

A l'histoire de la Seigneurie de Lauzon, de ses habitants et de son clergé, se rattachent presque toutes les grandes questions politiques ou religieuses qui aient occupé les esprits dans la Province de Québec. Et c'est pourquoi, nous n'en voulons donner qu'une preuve, M. Roy consacre un long chapitre de son dernier livre à la question si brûlante des notables, qui fut portée et discutée à la Chambre des députés en 1831. Le projet de loi Bourdages, qui reconnaissait aux notables le droit de prendre part aux assemblées de fabrique, souleva les passions les plus violentes. Le clergé, qui était particulièrement intéressé dans cette querelle, dut faire connaître son avis, et ce fut pour quelques députés, entre autres Papineau, Bourdages et Lagueux, — ce dernier représentait le comté de Dorchester, et donc, en ce temps-là, les citoyens de Lauzon, — l'occasion de débiter sur la puissance cléricale tous les lieux communs oratoires que la rhétorique libérale faisait depuis longtemps circuler. Ces violences ne réussirent pas, d'ailleurs, à faire passer le nouveau projet de loi.

M. Roy a écrit sur cette question des notables des pages extrêmement intéressantes. Il se jette, d'ailleurs, lui-même en travers de la discussion, et il dit sur le compte des marguilliers les choses les plus désagréables. Il ne demande rien moins que la mort de ces respectables personnages ! Il estime qu'il ne sont guère qu'inutiles et nuisibles, et c'est bien assez pour qu'ils paient de leurs têtes un rôle si insignifiant ou si néfaste. Ce sont des pharisiens qui trônent à l'église au-dessus des publicains, et leur banc, qui y est placé tout de travers, symbolise, sans doute, pour M. Roy l'état d'esprit de ceux qui l'occupent.

Mais, vraiment, les marguilliers sont-ils dignes de tant de colère et de tant de mépris, et méritent-ils qu'on les supprime si proprement ? Et le rôle qu'ils doivent jouer dans l'organisation paroissiale n'est-il pas plus étendu, et partant plus nécessaire que celui que leur assigne M. Roy ? Et les fidèles n'ont-ils vraiment rien à voir dans l'administration des biens qu'ils fournissent à l'église ? Toutes ces questions pourraient nous entraîner bien loin : nous ne les posons que pour consoler, en passant, les marguilliers des coups redoutables que leur porte leur plus grand ennemi, l'historien de la Seigneurie de Lauzon.

Il nous plairait infiniment de donner une alanyse plus complète du livre de M. Roy, et de pouvoir pénétrer dans les détails si copieux et si instructifs qui se rattachent au développement et à la vie de chacune des paroisses de la Seigneurie de Lauzon. Il y a là, pour l'histoire des mœurs canadiennes, les pages les plus précieuses ; elles s'ajoutent, sans les compléter encore sans doute, aux chapitres si documentés que M. Roy écrivait sur ce sujet dans le volume quatrième de son ouvrage. L'histoire de la traverse de Lévis à Québec, la vie des canotiers, les coutumes et traditions lévisiennes sont autant de sujets féconds où l'exercent l'érudition et la verve intarissables de l'auteur. Et ce qui est particulièrement remarquable dans ces parties du travail de M. Roy, comme d'ailleurs à toutes les pages de ce nouveau volume, c'est

l'abondance et la sûreté de l'information. L'auteur y étale un véritable luxe de minuties. Il n'y a pas de détails, si petits qu'ils soient qui effraient l'application studieuse de ce chercheur. M. Roy descend, avec les statistiques les plus précises, vers les choses les plus vulgaires ; il se complaît dans les énumérations les plus réalistes, pourvu qu'elles soient exactes ; et ce lui est une grande jouissance d'étonner par tant de minuscules vérités son lecteur. C'est grâce à ce zèle scrupuleux, qui ne souffre aucune limite, c'est grâce à cette curiosité, à cette soif intempérante, à cette passion du détail que nous savons à n'en pouvoir douter que, en 1824, on comptait à Valcartier 312 âmes, 1670 arpents en culture, 118 vaches et 27 veaux. Il n'aura vraiment tenu qu'à ces derniers d'occuper une place plus considérable dans l'histoire.

De l'excès d'une qualité naissent toujours quelques défauts. M. Roy, très informé, avait à éviter le danger des longues et inutiles disgressions Il ne l'a pas voulu, et il s'en explique, et il s'en félicite. Nous nous en réjouissons un peu avec lui lorsque ces digressions nous révèlent quelques faits ignorés de notre histoire et de nos mœurs : nous serions mal venu de lui reprocher au nom de l'art d'être si utile à ses lecteurs; mais nous le regrettons quand ces digressions ne font qu'allonger, retarder et embarrasser le récit : témoin, cette longue revue, à propos de la défalcation de Caldwell, de tous les classiques détournements d'argent dont est chargée l'histoire de la conscience humaine.

Au surplus, il était difficile de bien ordonner tant et tant de matériaux qui remplissent et gonflent un livre de 525 pages. Aussi pourrait-on souhaiter parfois dans la distribution de la matière plus d'ordre et plus de suite. Peut-être même M. Roy ne ramasse-t-il pas, et ne groupe-t-il pas assez autour d'une idée générale tant de documents variés. On ne songe pas trop à s'en plaindre pendant qu'il nous intéresse et nous captive, mais on se demande parfois ensuite pourquoi commence tel chapitre, pourquoi il finit, et quelle synthèse l'on pourrait faire pour en mieux dégager l'unité. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, que ce soit pour marquer ce défaut d'unité dans certaines parties de son œuvre que M. Roy s'est appliqué à donner aux différents volumes de l'*Histoire de la Seigneurie de Lauzon* des couvertures aux couleurs disparates. Peut-être a-t-il voulu seulement imiter ceux qui ont publié la collection des Mandements des évêques de Québec.

Le style de M. Roy s'accommode à toutes les choses qu'il traduit. Il est donc d'une grande variété, et d'une grande souplesse. Il y a bien ici et là quelques négligences que l'on pourrait relever, et qu'accentue parfois la puérilité des détails où la phrase s'engage, mais nous aimons mieux louer la clarté limpide de ce style, et la justesse habituelle de l'expression. La phrase de M. Roy devient tour à tour très simple, éloquente, chaude et lyrique, selon que c'est l'érudition, la science, la conviction ardente, le sentiment ou la passion qui par elle s'affirme ou s'exalte. Si les développements n'ont pas toujours toute la fermeté et la concision brève et forte et substantielle que l'on pourrait souhaiter, c'est que la pensée même de l'auteur n'est pas toujours soumise à une discipline assez rigoureuse. Mais Monsieur Roy est certainement, parmi nos écrivains canadiens, l'un de ceux qui connais-

sent le mieux les ressources de la langue française. Et c'est pourquoi son livre est d'une lecture si rapide et si attachante.

L'histoire de la Seigneurie de Lauzon est, d'ailleurs, l'un des ouvrages les plus util s qui aient été publiés en ce pays; elle est indispensable dans la bibliothèque de ceux qui veulent s'occuper d'histoire, de politique, de mœurs et des lettres canadiennes.

Septembre 1905.

LES NOMS GÉOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAR

M. PIERRE-GEORGES ROY

MONSIEUR Pierre-George Roy est le plus infatigable des chercheurs, et l'un des plus heureux. Il explore avec une patience diligente les domaines les plus inaccessibles de l'histoire nationale, ceux qui exigent les plus minutieuses investigations, et chaque année il rapporte de son champ prefere au moins double moisson.

Depuis 1901, ce sont surtout des monographies de nos principales familles canadiennes que M. Roy s'est plu à dresser et construire. Il a commencé par la famille *Taschereau ;* les familles *Frémont, Juchereau Duchesnay, d'Estimauville de Beaumouchel, Taché, Godefroy de Tonnancour, d'Irumberry de Salaberry, Robert de la Morandière, des Champs de Boishébert* ont suivi. Il y a quelques mois à peine c'était le tour de la Famille *Panet,* et voilà qu'aujourd'hui apparaît en librairie un ouvrage qui n'intéresse plus seulement une famille ou les historiens canadiens, mais qui doit retenir l'attention de tous ceux qui étudient la géographie de notre province.

Les Noms géographiques de la Province de Québec, sont le répertoire le plus instructif qui soit. Et ce livre vient à son heure compléter, pour notre province, le travail si érudit que M. Eugène Rouillard publiait il y a quelques semaines : *Noms géographiques de la Province de Québec et des Provinces maritimes, empruntés aux langues sauvages* (1).

Le livre de M. Pierre-Georges Roy enferme en ses cinq cents pages et par ordre alphabétique, les noms des seigneuries, cantons, comtés, villes, paroisses, caps et rivières qui se rencontrent dans notre province. Depuis le nom de la baie Abatagoush que dessine la rive du lac Saint-Jean, et qui est le premier sur la liste, jusqu'à celui du canton York qui se voit en Gaspésie, et qui est le dernier, ils y sont à peu près tous et nous reprocherons seulement à M. Roy de ne pas nous avoir dit, en manière d'avertissement au lecteur, pourquoi il n'a pu les connaître et les signaler tous.

(1) Publication de la Société du Parler français, Québec.

De tous ces noms, M. Roy essaie de donner l'origine et la raison suffisante. De telle sorte que son livre est vraiment, si l'on peut s'exprimer ainsi, le registre baptistaire de notre province.

Et n'est-ce pas, en effet, une sorte de baptême que l'on confère aux monts et aux fleuves, aux paroisses et aux cités quand on les marque du nom qu'ils doivent porter devant les hommes et devant l'histoire ? Et comme l'on se plaît, dans les familles, à donner au nouveau-né un nom qui rappelle quelque heureux souvenir, un parent, un ancêtre, un ami, il arrive que les plus curieuses, ou les plus touchantes coïncidences ont parfois déterminé le choix de ces vocables qui servent à désigner les lieux. La plupart de nos noms géographiques sont les témoins irrécusables d'un événement historique, à moins qu'ils ne rappellent plutôt la mémoire des anciens seigneurs et pionniers, qu'ils ne consacrent la carrière des ministres, députés et curés, ou qu'ils ne dessinent en leur signification pittoresque la configuration des choses qu'ils représentent. Et si vous voulez connaître tous ces secrets historiques ou symboliques que récèlent tant de noms, et, par exemple, ceux de Kamouraska, Bellechasse, Berthier, Saint-Denis de la Bouteillerie, Beauport, Portneuf, Ottawa, Cap Tourmente, Cap au diable, Cap Trinité, Cap Santé, Point -aux Pic, lac des Commissaires, Rivière-Ouelle, Saint-Roch et Saint-Sauveur, lisez ou plutôt consultez le livre de M. Roy. Vous verrez que Kamouraska signifie dans la langue des Cris : Il *y a du jonc au bord de l'eau ;* que Berthier (en bas) est ainsi appelé du nom d'Alexandre Berthier qui fut le premier concessionnaire de la Seigneurie de Berthier, laquelle était plus connue à l'origine sous le nom de Bellechasse ; et que le nom même de Bellechasse fut d'abord donné aux islets qui se trouvent en face de Berthier, islets que Champlain, en 1629, désigne sur sa carte du nom d'*Iles de chasse.* Vous apprendrez encore, si vous ne le savez déjà, que la *Canadière,* près de Québec, est ainsi nommée à cause du grand nombre de canards sauvages qui venaient s'abattre sur ses grèves ; que le mot *Canada,* c'est M. le docteur Dionne qui l'affirme, a été donné à ce pays par les Iroquois qui l'habitaient encore au temps de Jacques Cartier, et qu'il signifie ville, village, amas de cabanes, bourgade; et que le mot Québec, sur lequel on a tant disserté, est un mot indien, c'est M. l'abbé Amédée Gosselin qui le démontre cette fois, et que ce mot signifie *détroit, rétrécissement, c'est bouché, c'est obstrué.* Et vous devinez quel fleuve, à Québec, se rétrécit, se bouche et s'obstrue.

Sur tous ces noms et sur près de deux mille autres, M. Roy dit tout ce qu'il sait, et ne dit que ce qu'il sait. Et donc s'il arrive que tel ou tel vocable ne peut être placé en pleine lumière d'érudition, l'auteur des *Noms géographiques* vous en avertit avec toute la sincérité qui caratérise sa méthode et son travail.

Au reste, M. Roy a beaucoup cherché et s'est très abondamment informé. On nous dit qu'il a commencé à rassembler les matériaux de ce livre sur les bancs du collège, et que depuis il s'est sans cesse inquiété de le compléter. Il met donc à profit toutes les ressources de son érudition. Il demande à ceux qui travaillent, et plus particulièrement à ceux qui se sont avisés d'écrire la monographie de nos paroisses d'utiles renseignements. Déjà le *Bulletin des Recherches historiques,* que

dirige M. Roy, avait traité quelques-uns des problèmes géographiques que l'on retrouve dans le livre qui vient de paraître ; le *Bulletin du Parler français* est également mis à contribuer pour les quelques études qu'il a publiées sur ce sujet. Et M. Roy transporte dans son ouvrage, sans même en briser la forme, les articles qui répondent avec précision aux noms dont il recherche l'origine ou l'explication. Il attribue, d'ailleurs, avec soin aux collaborateurs de son œuvre, la paternité littéraire de toutes les pages qu'il leur emprunte.

Parmi ceux qui, avant M. Pierre-Georges Roy, se sont essayés à découvrir le sens et l'histoire des noms géographiques, il faut signaler l'abbé Louis-Édouard Bois, qui fut bien l'un des archéologues les plus curieux de son temps. Ce québécois studieux, cet excellent curé de Maskinongé, qui entre deux dimanches trouvait le moyen de tant écrire et collectionner, s'est occupé d'établir lui aussi une sorte de dictionnaire des noms de nos paroisses canadiennes. Et c'est sans doute à bon droit que M. Roy lui attribue une étude parue dans *la Minerve* du 17 mars 1874 sur les noms géographiques de notre province. M. Bois écrivait alors, sans pouvoir s'en douter, la préface du livre de M. Roy. Et celui-ci a donc eu raison de mettre en premières pages de son répertoire cet article fort suggestif, et d'une lecture rapide et attachante.

On y voit comment à l'origine de ce pays, alors que les seules routes de colonisation étaient les fleuves et les rivières, « ces chemins qui marchent », comme les appelait Pascal, ce sont les noms de ces fleuves et de ces rivières que l'on donne aux premiers établissements. Les noms des lacs, des montagnes et des bois près desquels s'élèvent les premières habitations sont aussi transportés à ces centres nouveaux de population : la frénière, la chenaie, les grondines. Les paroisses portent encore le nom du premier colon, ou du seigneur concessionnaire. Et quand les paroisses se multiplient, on leur donne des noms de saint que l'on fait suivre du nom primitif de la région : Sainte-Anne de la Pocatière, Saint-Louis de Lotbinière.

Faut-il ajouter que la fantaisie et la malice populaires se sont ingéniées parfois à nonner *la Grillade, Vide-Poche, l'Enfer, le Cotillon* certains lieux où les habitants pratiquaient des mœurs spéciales et caractéristiques ?

Après la cession du pays, les Anglais ont essayé de répandre partout dans notre province des noms anglais, afin de lui donner davantage la mine d'un pays conquis et britannique. Les noms officiels de nos divisions électorales ont longtemps sonné faux à l'oreille de nos pères : *Northumberland, Cornwallis, Dorchester, Effingham, Devon, Buchinghamshire*, etc. ; on s'est longtemps plu à baptiser de noms anglais les cantons nouveaux et les bureaux de poste : *South-Quebec*, c'était Lévis. Mais le patriotisme et le bon sens ont plus tard repris leurs droits. Et nous n'avons qu'à continuer à conférer à nos paroisses nouvelles, à nos cantons et aux bureaux de poste le baptême des doux noms français. Veillons surtout à ce que la bureaucratie anglaise ne vienne peu à peu détruire l'œuvre commencée. Et dans cette province qui est nôtre, restituons à nos campagnes et villages des noms que nous puissions prononcer sans détour, et où s'annonce l'harmonie du parler

ancestral. Imitons de beaux exemples, et changeons Kingsburg en Villeroi, Hedleyville en Limoilou, Lyster en Sainte-Anastasie, et Somerset, que nos habitants ont toujours confondu d'ailleurs avec « Saint Morisset », en Plessisville (1). Ajoutons ainsi de belles pages, et bien françaises, au livre de M. Pierre-Georges Roy.

Et, en attendant, remercions encore cet érudit chercheur de nous avoir donné un si beau travail. Il y aurait sans doute à ajouter à ce répertoire quelques noms oubliés ou mal connus comme celui Lyster, il y aurait aussi à corriger quelques inexactitudes comme celle où l'on paraît établir entre le pays de Lourdes de Mégantic et celui des Pyrénées une ressemblance qui nous paraît bien fantaisiste, mais, en somme, l'œuvre est diligente et bonne, et faite de mains d'ouvrier.

Septembre, 1906.

(1) Il ne faudrait pourtant pas abuser, dans la création des noms nouveaux qu'il convient de donner à nos villages ou à ce que l'on pourrait appeler nos *villes rurales*, des mots composés d'un nom propre et du vocable bien connu de *ville*. Et par exemple, Plessisville. Quelle grande dépense l'on a faite, depuis quelques années, de ces termes commodes ? Beauceville, Laurierville, Papineauville, Cartierville, Fraserville, Parisville, Leclercville, Arthabaskaville, Victoriaville, Drummondville, Marieville, Pierreville, etc. etc. Bientôt notre province en sera remplie, si l'on ne sait pas trouver autre chose. On dirait que l'imagination des maires et des édiles de la campagne est frappée de monomanie ou de stérilité. A moins que quelques-uns de nos villages, en mal d'être ou de paraître *villes*, aient voulu avec des mots corriger la réalité, et se soient précisément affublés de ce nom de ville pour avertir les passants de leurs municipales ambitions.

" LES ASPIRATIONS "

PAR

M. WILLIAM CHAPMAN

Voici un livre et un recueil de poésies canadiennes qui à provoqué de vifs applaudissements. Les *Aspirations* (1) de M. Chapman ont eu une bonne presse, une presse excellente qui a publié en France et au Canada le nom et le mérite incontestable de l'auteur. M. Chapman avait, d'ailleurs, entouré lui-même des plus paternelles sollicitudes la naissance et le berceau de ce dernier né. C'est au bord de la Seine, et sous le bon et gai soleil de Paris qu'il a voulu faire éclore cette fleur de poésie. Pendant les derniers mois de sa féconde gestation, son imagination frileuse a fui nos climats hyperboréens, et elle s'en est allée dans les bosquets du Luxembourg ou sous les maronniers des Tuileries parfaire sa bienfaisante création. Nous ne savons pas s'il faut de tant de soins féliciter M. Chapman. Pourquoi le soleil canadien, qui brille si clair sur les neiges blanches et poudreuses, ne conviendrait-il pas le mieux à l'épanouissement des œuvres de chez nous ?

Mais la France n'a pas laissé de bien récompenser ce grand dérangement du poète, et le zèle très louable et la grâce harmonieuse avec lesquels il a chanté ses « aspirations » ; et tous nous avons approuvé et applaudi sincèrement quand nous avons vu l'Académie déposer sur le front du lauréat cette couronne symbolique, dont les rameaux souples et verdoyants s'étaient tant de fois entrelacés dans les rêves du barde canadien.

C'est d'ailleurs une piété toute filiale qui a inspiré le dessein et les démarches de M. Chapman, et qui l'a fait dédier à ses deux mères, à celle qui dort au cimetière sous « le sol que mai parfume », et à celle qui vit et se souvient sur la terre des Gaules, l'œuvre qu'il avait si labo-

(1) *Les Aspirations*, poésies canadiennes, par W. Chapman, Paris, 1904.

rieusement préparée. Et il y a dans cette œuvre des strophes qui doivent sonner si agréablement à l'oreille de nos cousins d'outre-mer !

M. Chapman aime la France. Et il convient de l'en remercier à une heure où un trop grand nombre des nôtres ne savent plus apercevoir que le mal que fait à notre ancienne mère-patrie l'intolérance d'une politique antireligieuse et antinationale ; à une heure où parmi nous des esprits, dont le regard ne porte pas au delà de l'heure présente, verraient sans peine se rompre toutes relations intellectuelles ou cordiales avec cette France qu'il faut toujours aimer pourtant, à laquelle il faudra toujours nous attacher par l'esprit et par le cœur si nous voulons rester sur ce continent les missionnaires de l'idéal traditionnel, si nous ne voulons pas nous laisser absorber tout à fait par les influences étrangères qui se substitueraient bien vite à l'influence française : influences nouvelles et trop exclusivement utilitaires qui déjà sont en train de déformer notre âme canadienne. C'est ignorer la France ou ne la connaître que par les dépêches des journaux, que de ne pas vouloir comprendre tout ce qu'il y a encore d'éminemment fécond et sain dans sa littérature, dans ses arts, et même dans sa foi religieuse. Et ce serait compromettre le développement de notre formation intellectuelle, pour laquelle nous sommes encore trop peu outillés, que de supprimer les contracts que notre esprit doit prendre avec l'esprit français. Et ce serait volontairement laisser encore se refroidir notre cœur, aujourd'hui si incliné vers l'égoïsme, que de ne vouloir pas le faire reposer souvent sur le cœur même de la vraie France. M. Chapman l'a dit en vers excellents :

La France ! C'est pour nous la mamelle féconde
Où, dans sa soif sans fin, boit la lèvre du monde ;
L'œil qui dans les brouillards du temps voit tout venir,
Le bras qui guide au port la nef de l'avenir,
Le doigt qui fait tourner les feuillets du grand livre
Où, cherchant l'idéal, l'esprit humain s'enivre (1).

Ailleurs, le poète s'est plu à représenter la France comme un grand navire qui accomplit sur les eaux sa course hardie, et qui porte vers tous les rivages l'évangile de la plus merveilleuse civilisation (2). Cette pièce enferme, à côté de strophes un peu lourdes, des couplets où s'exprime avec aisance la piété de l'âme canadienne.

La France est un vaisseau qui porte la science,
La gloire, la raison, le droit, l'équité,
Qui, chargé pour le ciel des plus riches offrandes,
Tendant à l'idéal ses voiles toutes grandes,
Marche vers la justice et vers la vérité.
. . . . . .

(1) *La Mère et l'Enfant*, page 40.
(2) *Navis patriæ*, pp. 148-155.

Tous les reflets du Pinde, ode, drame, épopée,
Tous les éclairs de l'âme et tous ceux de l'épée
Se mêlent sur son pont aux rayons printaniers.
Il abrite en ses flancs le bien, le beau, l'utile,
Et le souffle des chants d'Homère et de Virgile
Caresse ses haubans et gonfle ses huniers.

Sur cette onde où parfois plus d'un peuple chavire,
Nul ouragan ne peut renverser ce navire,
Et lorsque ses couleurs ne sont plus qu'un lambeau,
Quand ses mâts sont rompus et ses vergues brisées,
C'est qu'il doit aussitôt sur des eaux apaisées
Apparaître plus fort, plus brillant et plus beau.

Le vaste voilier suit un vaste itinéraire ;
Et que le vent lui soit favorable ou contraire,
Il traverse sans fin l'espace illimité.
Il est à tous les yeux la joie et l'espérance,
Il est le fier essor, il est l'élan immense
Du progrès souverain et de la liberté.

Dans cette France que célèbre le poète, il est un pays, un coin de terre que nous aimons par-dessus tout. C'est de là que fut un jour arrachée la tige qui fut plantée et qui fleurit maintenant en plein sol canadien. M. Chapman a consacré à cette terre de Bretagne l'un des rares sonnets qu'il y ait dans son recueil ; et il y a bien dit son attachement aux falaises et aux landes du « vieux pays de l'Armor (1) ».

Je n'ai jamais foulé tes falaises hautaines,
Je n'ai pas vu tes pins verser leurs larmes d'or,
Je n'ai pas vu tes nefs balancer leurs antennes,
Pourtant, je te chéris, vieux pays de l'Armor.

Je t'aime d'un amour fort comme tes grands chênes,
Vers lesquels bien souvent mon cœur prend son essor,
Car sur nos bords, vois-tu, nous conservons encore
Le sang pur qui toujours gonfla si bien tes veines.

Oui, je t'adore avec tous tes vieux souvenirs,
Tes bruyères, tes joncs, ton granit, tes menhirs,
Ton rivage farouche et peuplé de légendes.

Et lorsque Floréal revient tout embaumer,
Dans la brise de l'est, je crois, le soir, humer
Comme un vague parfum qui viendrait de tes landes.

Parmi tous les liens qui attachent nos âmes et notre vie à l'âme et à la vie française, il en est un qui est infrangible et que nous ne laisserons jamais briser : c'est celui du doux parler des ancêtres.

(1) *A la Bretagne*, p. 65.

Un jour, d'âpres marins, vénérés parmi nous,
L'apportèrent du sol des menhirs et des landes,
Et nos mères nous ont bercés sur leurs genoux
Aux vieux refrains dolents des ballades normandes (1).

M. Chapman a essayé de chanter lui aussi la beauté, l'harmonie, la grâce de cette langue que nous parlons. Tout son livre, d'ailleurs, à été fait pour la glorifier. Et si M. Chapman, qui réussit rarement à composer une pièce où l'on n'aperçoive de nombreuses faiblesses, n'a pas toujours marqué en des vers suffisamment souples son culte pour la langue qu'il écrit et qu'il parle, il a défini parfois avec un rare bonheur d'expression les qualités essentielles du parler français.

Notre langue naquit aux lèvres des Gaulois.
Ses mots sont caressants, ses règles sont sévères,
Et, faite pour chanter les gloires d'autrefois,
Elle a puisé son souffle aux refrains des trouvères.

Elle a le charme exquis du timbre des Latins,
Le séduisant brio du parler des Hellènes,
Le chaud rayonnement des émaux florentins,
Le diaphane et frais poli des porcelaines.

Elle a le son moelleux du luth éonien,
Le doux babil du vent dans les blés et les seigles,
La clarté de l'azur, l'éclair olympien,
Les soupirs du ramier, l'envergure des aigles.

Elle chante partout pour louer Jéhova,
Et, dissipant la nuit où l'erreur se dérobe,
Elle est la messagère immortelle qui va
Porter de la lumière aux limites du globe.

C'est cette langue que nous parlons et voulons conserver avec un soin jaloux. C'est avec son «doux babil» que nos pères ont chanté les refrains que nous gardons à nos lèvres.

Ils ont, ces vieux refrains, dans leur rusticité,
Comme un vague parfum des pins de l'Armonique.
. . . . . .
Nous devons les savoir, parce que leurs couplets,
Où vibre incessamment une note sereine,
Sont comme les anneaux de l'infrangible chaîne
Qui, malgré l'Océan, doit lier à jamais
Notre jeune patrie à la patrie ancienne (2).

C'est donc le patriotisme le plus pur qui anime et soutient le poète des *Aspirations*. La poésie, qui vit surtout du sentiment, s'accommode

(1) *Notre Langue*, p. 61.
(2) *A. M. Ernest Gagnon*, à l'occasion d'une réédition des *Chants populaires*, page 122.

bien de ces enthousiasmes que nous mettent au cœur l'amour des choses du pays natal, et le rappel des grands et pieux souvenirs. M. Chapman a eu raison de s'exercer sur des sujets si féconds. Mais parce que pour nous Canadiens-Français, le patriotisme consiste à aimer le Canada plus encore que la France, M. Chapman a écrit de nombreuses strophes pour célébrer tour à tour quelques-uns des grands événements de notre histoire.

Sur la découverte même du Canada, il compose l'un des plus longs poèmes de son recueil. *Terre !* est un fragment d'épopée, où se donne libre carrière l'imagination du poète, et où, d'ailleurs, celle-ci s'élève et s'abaisse d'un vol assez inégal (1). Cartier erre sur les grèves de Saint-Malo, et il prête l'oreille aux rumeurs de découvertes fameuses que lui apportent les flots de la mer. Et toutes ces rumeurs.

.....qui couraient dans les brises
Éveillaient chez Cartier de nobles convoitises ;
Et cet homme, amoureux du large flot grondant.
Tenant son œil pensif fixé sur l'Occident,

Brûlait de s'éloigner de la vieille Armorique:
Afin d'aller porter à la vierge Amérique
Resplendissant au fond de sa pensée en feu
Le drapeau de la France et l'étendard de Dieu.

Un jour, enfin, pour réaliser son rêve, et pour être utile à son roi, Cartier s'embarque et vogue vers cette prestigieuse Amérique. Avant de partir il est allé s'agenouiller avec ses compagnons d'aventure dans la vieille cathédrale de Saint-Malo. L'*Émérillon*, la *Grande-Hermine* et de *Courlieu* s'en vont maintenant sur la haute mer.

Et si quelqu'un, le soir de ce départ béni,
Se fut attardé, l'œil plongé dans l'infini,
Au bord de l'Océan qui réprimait ses vagues,
Il aurait entendu vibrer les lambeaux vagues
D'un vieil *Ave* dolent que la brise de mai
Apportait, par moments, du lointain embrumé,
Où Cartier, entraîné vers des plages nouvelles.
Venait de disparaître avec ses caravelles.

Les rudes matelots de Cartier luttent contre les fureurs de l'Océan qui se déchaîne, jusqu'à ce que

.....muselant ses flots écumeux et mordants,
Étouffant par degrés leur râlement farouche,
La mer languissamment retomba sur sa couche
Où semblaient brasiller des volutes de feu ;
Et le ciel, un matin, brusquement se fit bleu.

(1) *Terre !* pp. 20-32.

La vigie fait entendre enfin le cri tant espéré : Terre ! Terre !

Et la terre monta dans la sérénité
De l'espace inondé des rayons de l'été,
Dessinant des forêts et des grèves d'opale
Pleines d'une fraîcheur suave et virginale.
Et quand le couchant d'or sombra dans l'Océan,

— Lent, calme et solennel, un cantique géant
Annonçait aux échos du Canada sauvage,
Que des braves venaient de fouler son rivage,
Apportant avec eux — signe de liberté —
L'étendard de la France et de la Chrétienté.

Rien n'est plus difficile à enfermer dans une poésie neuve et originale que le sentiment patriotique. Et c'est sans doute parce que nul thème n'a été plus souvent enguirlandé par les poètes. Il faut donc, pour renouveler ces sujets ou se complaît une âme éprise des grandes œuvres de l'histoire nationale, le don rare d'une émotion intense, et aussi cette faculté non moins précieuse d'un esprit qui sait déduire des événements et des choses des conclusions et des leçons toujours nouvelles. La poésie ne s'alimente pas seulement aux sources de la sensibilité et de l'imagination ; il sera toujours fort utile à un poète qui s'exerce à voler et à planer sur les sommets de l'histoire, d'emporter en ses élans hardis une âme habituée aux méditations du philosophe, affinée par une culture très intense et capable de fortes conceptions. M. Chapman réalise sans doute souvent ces conditions essentielles d'une grande et belle poésie, mais ce qui domine dans ses chants qui sont consacrés à quelques-uns des épisodes de notre vie historique, c'est un sentiment plutôt délicat que profond des réalités, et c'est une imagination qui se joue surtout à la surface même des choses.

Il racontera, par exemple, avec un visible attendrissement l'héroïque exploit des *invincibles* de Sorel (1), mais souvent, pendant ce long poème où s'agitent des braves, le sentiment et l'imagination, qui ne s'enfoncent ni ne s'élèvent profondément, sont impuissants à pénétrer les vers d'un souffle suffisant, et la prose traîne alors à travers les strophes les débris un peu ternes de sa phraséologie.

A l'occasion du vingt-quatre juin (2), M. Chapman fait une large revue du passé. C'est toute notre histoire qui vient se concentrer et se distribuer dans ces pages où le poète dessine les mouvements essentiels de notre vie nationale : le premier jour de notre existence, et ceux-là, pleins d'alarmes, qui ont suivi ; la lutte pour la vie, et la guerre contre l'Anglais :

Cent ans le sang rougit coteaux, vallons et plaines,
Cent ans on vit, au bord de nos ondes sereines
Le noble acharnement de l'aigle et du lion,
Et Monongahéla, Carillon, Sainte-Foye,
Sont des noms dont l'éclat superbement flamboie
A la voûte d'azur de notre Panthéon.

(1) *Les Invincibles*, pp. 42-60.
(2) *Le vingt-quatre juin*, pp. 86-94.

Mais le nombre devait écraser la vaillance,
Et nos remparts croulants subirent l'insolence
Des drapeaux arborrés par la main des vainqueurs.
Lévis avait en vain montré tous les courages,
Et le vieux drapeau blanc disparut de nos plages,
Emportant dans ses plis des lambeaux de nos cœurs.

Après la défaite et la cession, M. Chapman rappelle les combats de la justice et du droit méconnus, puis enfin l'union des esprits dans une commune liberté. Mais ici encore le verbe du poète a des sonorités qui s'enflent d'un enthousiasme insuffisamment soutenu, et il a des accents qui sont trop évidemment empruntés à la rhétorique un peu usée de nos orateurs du vingt-quatre juin.

Cependant, M. Chapman se lasse difficilement de célébrer son pays, son sang et sa race : et soit qu'il raconte la dispersion des Acadiens (1), voués à la ruine, entassés pêle-mêle

Dans les cercueils géants balancés sur les eaux,

soit qu'il dise son hommage aux Canadiens (2) qui ont porté par delà la frontière leur activité, leurs ambitions et leur fidélité aux parler des ancêtres, frères exilés qu'il compare à des oiseaux envolés qui

Gardent sous d'autres cieux leur suave ramage,
Savent se rappeler l'arbre au mouvant ombrage
Qui berça le doux nid abritant leurs amours,

il exécute sur tous ces thèmes des variations inégales où plus d'une fois notre âme est prise et enchantée par la virtuosité de l'artiste.

Au surplus, le patriotisme de M. Chapman s'attache à chanter encore et à peindre de bonnes couleurs les choses de la vie canadienne. Et il vaut mieux, peut-être, pour le poète s'appliquer à encadrer dans ses vers des tableaux et des scènes qu'il peut chaque jour voir et contempler. Il lui est alors plus facile d'être lui-même et vraiment original que lorsqu'il s'escrime sur des canevas de discours dont la matière a été mille fois reprise et remaniée. La vision immédiate et le contact même des choses éveillent nécessairement dans la sensibilité du poète des émotions plus fraîches et plus personnelles. Aussi bien, M. Chapman a-t-il trouvé parfois des strophes toutes pleines d'impressions nouvelles et de pensées gracieuses pour décrire nos plaisirs d'hiver, le carnaval, les palais de glace, la chasse dans la forêt, la sucrerie et la descente en radeau de nos coureurs de bois.

Lisez, par exemple, ces jolis vers à travers lesquels brille et s'illumine *le palais de glace* (3) :

(1) *A. M. le sénateur Pascal Poirier*, pp. 95-105.
(2) *Aux Canadiens des États-Unis*, pp. 105-109.
(3) *Le Palais de glace*, pp. 236-237.

L'édifice a des tons d'agate ciselée,
Il se rit des assauts que lui livre le vent ;
Il nargue le soleil, et nulle giboulée
Ne ternit son éclat radieux et mouvant.

Le givre à ses flancs met de folles dentelures ;
L'aurore de rubis étoile son cristal,
Et lorsque le couchant rougit ses crénelures,
On dirait le château d'un conte oriental.

Puis, la nuit, sous le feu des lampes électriques,
Le monument se change en un fort de vermeil
Dont chaque meurtrière — explosions féériques —
Lancerait à l'éther des bribes de soleil.

Et ces strophes où défilent, pendant le carnaval (1), la troupe joyeuse et pittoresque des raquetteurs et des curieux :

De souples raquetteurs, chantant à gorge pleine,
Passent deux à deux, fiers comme des fantassins,
Portant des justaucorps, des ceintures de laine,
Des bonnets phrygiens, de légers mocassins ;
En folle ribandelle ils volent vers la plaine,
Criblés par les éclairs de beaux yeux assassins.
. . . . . .
En gentils capuchons, des essaims de brunettes
Papillonnent partout comme de gais lutins :
A travers le bruit clair des grelots, des clochettes,
On entend leurs caquets et leurs rires mutins
Comme le gazouillis enivrant des fauvettes
Parmi les trémolos des ruisseaux argentins.

Le spectacle très mouvementé des coureurs de bois franchissant sur un énorme et lourd radeau le «saut» des rapides est assez vivement replacé sous nos yeux (2). Ces « trente voyageurs montés sur la cage ».

.....sont des descendants d'une race choisie
Qu'enivraient les combats, l'art et la poésie ;
Ils sont les descendants des vieux coureurs de bois
Dont Aimard et Cooper ont redit les exploits...
Ils aiment à chanter, et leur chanson naïve
Rythme le mouvement de la rame massive.

Et c'est pendant qu'ils chantent à la Vierge, que le radeau s'engage dans les rapides :

Guetté par les brisants, poursuivi par la houle,
Gémissant sous l'effort vertigineux des flots,
D'où montent à la fois des rires, des sanglots,

(1) *Le Carnaval*, pp. 229-235.
(2) *Le Radeau*, pp. 213-219.

Le radeau fuit toujours sur les eaux effrénées,
Se dressant au sommet des vagues déchaînées,
Ou plongeant brusquement dans des remous sans fond.
. . . . . .
Et les fiers voyageurs, en proie à la colère
De la vague qui hurle autour du lourd radeau
Et les couvre parfois d'une avalanche d'eau,
Debout, l'œil en éveil, comme coulés aux rames,
Le visage cinglé par le grand fouet des lames,
Guident, sans tressaillir sur le gouffre qui bout,
A travers les écueils qui se dressent partout,
La flottante forêt qu'emporte le rapide...

M. Chapman n'a pu décrire avec autant de facile entrain la course un peu embarrassée du chasseur qui poursuit l'orignal de nos forêts (1), et les scènes pourtant si caractéristiques de la sucrerie (2). Mais, d'autre part, il a si bien chanté l'érable canadien (3) !

Il est plein de sève et de force,
L'ouragan ne peut le ployer ;
Pourtant les fibres de son torse
Sont aussi souples que l'acier.
. . . . . .
Son feuillage, à la mi-septembre.
Au souffle du vent boréal,
Se couvrant d'or, de pourpre et d'ambre,
Brille comme un manteau royal.

En avril, le paysan perce
Son flanc qu'amollit le dégel :
Par sa blessure l'arbre verse,
Tout le mois, des larmes de miel.

. . . . . .
Il est bon autant que robuste.
Il berce au vent le nid moelleux,
Et dépouille de sa tête auguste
Pour couvrir le gazon frileux.
. . . . . .
Après avoir nargué les trombes,
il se laisse mettre en morceaux,
Afin qu'on en fasse des tombes
Ou qu'on en fasse des berceaux.

Et voici donc que l'on aperçoit ici, et que l'on découvre un autre aspect du talent poétique de M. Chapman. Le sentiment de la nature a lui-même dicté les meilleurs vers de ces couplets ; et le poète laisse entendre déjà suffisamment comme il sait entrer dans le mystère des

(1) *La Chasse d'hiver*, pp. 220-224.
(2) *La Sucrerie*, pp. 250-260.
(3) *L'Érable*, pp. 243-249.

choses infiniment subtiles et cachées que les spectacles des bois, des champs et des cieux révèlent aux âmes attentives à les bien regarder. Déjà, dans les *Québecquoises*, que M. Chapman publiait, il y a trente ans, et qui furent ses premiers essais en vers, l'auteur s'était plu à chanter les soirs de mai, les nuits de juin, les crépuscules, les rayons de soleil, et le printemps ; les *Feuilles d'érable*, qui suivirent, disent elles-mêmes comme le poète s'attache au symbolisme que l'on peut dégager des choses de la nature. Et dans les *Aspirations*, il ne pouvait manquer de reprendre ces thèmes inépuisables, et de s'abandonner avec ivresse à l'émotion douce et pénétrante que fait naître ne l'âme des artistes la vision des grandes merveilles dont Dieu a décoré notre univers.

Or, il y a deux façons de célébrer la nature : la première consiste à décrire ses beautés, et à mettre en strophes toutes ses couleurs et tous ses parfums ; l'autre, celle-là qui convient surtout aux âmes lamartiniennes, recherche plutôt entre les spectacles extérieurs et les états de l'âme du poète les secrètes et merveilleuses relation qu'il peut y avoir. Il est rare, d'ailleurs, que ces deux manières ne se retrouvent et ne se confondent dans le même artiste. M. Chapman lui-même passe volontiers de la vision à la méditation, et après être sorti de sa conscience pour regarder au dehors, il s'y enferme ensuite pour entendre au fond de l'âme les voix mystérieuses qu'y éveillent les choses. Voyez, par exemple, comme le printemps lui fait regretter ses vingt ans disparus (1) ;

La sève à jets pressés dans les rameaux bouillonne ;
La mousse au bois déroule à longs plis son satin ;
Sur le trèfle odorant l'abeille d'or bourdonne ;
Sur les roses s'abat le papillon mutin ;
Et parmi les ajoncs la source qui rayonne
Berce les nids rêveurs d'un murmure argentin.
. . . . . .
Et l'on respire un vent doux comme l'ambroisie ;
Dans la nuit l'horizon garde un reflet du jour ;
Chaque être librement poursuit sa fantaisie,
L'enfant sous le bosquet, le bouvreuil sur la tour ;
Et les bois et les prés, où chacun s'extasie,
Débordent de gaieté, de verdeur et d'amour.
La nature a repris sa beauté, sa jeunesse ;
Partout c'est un réveil qui vient tout redorer,
Partout c'est un rayon qui réchauffe et caresse,
C'est un luth que la main des zéphyrs fait vibrer...
Mais cependant, malgré tant d'éclat, tant d'ivresse,
Je ne revois jamais le printemps sans pleurer...

C'est la même ivresse mêlée de mélancolie, c'est le même jeu de lumière et d'ombres que l'on retrouve dans *les Rayons de novembre* (2). Qui ne s'est senti réjoui et rajeuni pour quelques heures quand à travers les brumes de l'automne et de la vie passent quelques tardives

(1) *Renouveau*, p. 260.
(2) *Les Rayons de novembre*, pp. 298-300.

et chaudes caresses du soleil ? et à qui alors n'a-t-il pas semblé qu'en lui et autour de lui renaissait un fugitif printemps ?

Mais parfois le soleil, déchirant les brouillards,
Verse des lueurs d'or sur les eaux et les chaumes...
Et nous croyons ouir les oiseaux babillards,
Nous respirons partout de sauvages arômes.
.....
Ainsi que la saison des fleurs et des amours,
Se sont évanouis mes rêves de jeunesse ;
Un nuage a passé tout à coup sur mes jours,
Dérobant un soleil qui me versait l'ivresse.

Cependant quelquefois à travers mon ciel noir,
Un regret radieux glisse à mon front morose...
Alors, dans le passé lumineux je crois voir
De mes bonheurs enfuis flotter l'image rose.

Quelquefois il arrive que le poète, s'effaçant lui-même et dissimulant toute émotion personnelle, substitue à ses propres impressions celles d'un personnage qu'il met en scène. Ce qui n'est, d'ailleurs qu'un façon très adroite de nous donner encore du lyrisme subjectif. Et c'est justement dans l'âme du laboureur que M. Chapman a le mieux réussi à transposer la sienne. Il a écrit sur la tâche du laboureur l'un de nos bons sonnets rustiques (1). En voici les trois dernières strophes :

Au pied d'un coteau vert noyé dans les rayons,
Les yeux toujours fixés sur la glèbe si chère,
Grisé du lourd parfum qu'exhale la jachère,
Avec calme et lenteur il trace son sillon.

Et, rêveur, quelquefois il ébauche un sourire :
Son oreille déjà croit entendre bruire
Une mer d'épis d'or sous un soleil de feu.

Il s'imagine voir le blé gonfler sa grange :
Il songe que ses pas sont comptés par un ange,
Et que le laboureur collabore avec Dieu.

Ces pièces de vers où le sentiment est vif, bien ramassé et délicatement exprimé, sont peu nombreuses dans le livre de M. Chapman. Le poète, quand il est en face de la nature, s'efforce plutôt de peindre et de décrire ; à moins encore qu'il ne se serve des choses comme de prétextes à développer au lieu commun de rhétorique ou de philosophie.

Ainsi, M. Chapman a essayé de fixer dans ses strophes les mouvantes splendeurs de nos aurores boréales (2). Il y a vraiment réussi, et c'est un rare et précieux mérite ; et n'étaient huit ou dix vers qui sont un peu faibles, il aurait écrit sur ce thème bien canadien l'une de

(1) *Le Laboureur*, p. 271.
(2) *L'Aurore boréale*, pp. 225-228.

ses meilleures poésies. Après avoir tracé le large cadre, et solennel, des froides nuits d'hiver qui enveloppent la sérénade féérique des *marionnettes*, il fait monter dans le ciel tranquille l'aurore vive et changeante :

Tout à coup, vers le nord, du vaste horizon pur
Une rose lueur émerge dans l'azur,
Et, fluide clavier dont les étranges touches
Battent de l'aile ainsi que des oiseaux farouches,
Éparpillant partout des diamants dans l'air,
Elle envahit le vague océan de l'éther.
Aussitôt ce clavier, zébré d'or et d'agate,
Se change en un rideau dont la blancheur éclate,
Dont les replis moelleux, aussi prompts que l'éclair,
Ondulent follement sur le firmament clair.
Quel est ce voile étrange, ou plutôt ce prodige ?

C'est le panorama que l'esprit du vertige
Déroule à l'infini de la mer et des cieux.
Sous le souffle effréné d'un vent mystérieux,
Dans un écroulement d'ombres et de lumières,
La voile se déchire, et de larges rivières
De perles et d'onyx roulent dans le ciel bleu.
. . . . . .
Le voile en un clin d'œil se reforme plus beau,
Lové comme un serpent, flottant comme un drapeau.
Plus rapide cent fois qu'un jet pyrotechnique,
Il fait en pétillant un sabbat fantastique,
Et met en mouvement des milliers de soleils
A travers des brouillards transparents et vermeils
Comme cristallisés dans la plaine éthérée.
Quelquefois on dirait une écharpe nacrée
Qu'un groupe de houris secoûrait en volant
Dans l'incommensurable espace étincelant ;
Tantôt on le prendrait pour le réseau de toiles
Que Prométhée étend pour saisir les étoiles,
Ou pour le tablier sans bornes dans lequel
Les anges vanneraient les roses du ciel.

Il y a dans ces vers des combinaisons de mots et d'images, et souvent une harmonie qui s'ajustent à la mobile et splendide réalité. On voudrait qu'une vision aussi nette des choses, et une pareille précision dans le mouvement et les couleurs se puissent retrouver dans la description de la cataracte de *Niagara* (1).

Certes, il n'est pas facile de reconstituer avec des mots et des phrases le puissant spectacle qui fait accourir les touristes des deux mondes. Mermet, le poète soldat du régiment de Watteville, qui avait campé près de la cataracte, essaya le premier, en 1814, de décrire

. . . . . .la scène sublime
Où la grandeur de Dieu se peint dans un abîme,

(1) *Le Niagara*, pp. 208-212.

et il s'attacha surtout à dessiner par le menu toutes les lignes et tous les mouvements, et tous les tableaux variés que l'on peut apercevoir dans le déploiement gigantesque des torrents, et il réussit souvent avec une rare souplesse et une grâce facile et abondante. M. Chapman a mieux aimé tantôt se servir de comparaisons un peu banales, et tantôt disserter vaguement sur la course éternelle des eaux tumultueuses. Cependant, ici encore, il a retrouvé sur sa palette quelques-unes des couleurs qui convenaient au spectacle, et il a écrit ces beaux vers :

A la fois torrent, puits, trombe, avalanche et piège,
La chute a la blancheur du lait et de la neige.
Cependant le soleil, le grand soleil de Dieu,
Quand il y met l'éclat de son regard de feu,
Souvent la transfigure et la métamorphose,
Quelquefois il la change en une toile rose,
Quelquefois il en fait une écharpe d'émail
Qu'il étoile d'argent, de saphir, de corail,
Et sa flamme, en perçant cette fluide écharpe,
Brille comme à travers les cordes d'une harpe.

La nature porte les âmes à Dieu. Elle éveille le sentiment de l'infini, et elle suggère à l'esprit les religieuses pensées. C'est sans doute ce rapport inévitable qui a suggéré à M. Chapman quelques strophes où se mèlent la piété et la poésie, les fleurs du printemps et les parfums d'encensoirs. Nous ne pouvons que signaler en passant quelques-unes de ces pièces où se montre et s'épanouit l'âme chrétienne du poète, *La grande Nuit, Le Missionnaire, Les deux Drapeaux, Sur un Tableau de Lauenstein :* cette dernière consacrée à la Vierge qui tourne le fuseau près de son enfant endormi, est toute pleine de grâce et de fraîcheur. Et puisque M. Chapman a si bien traité ce thème évangélique, pourquoi a-t-il mis en vers la légende, assez grotesque, de Jésus qui change en oursons deux petits enfants, victimes de l'impiété de leur mère ? L'Évangile est si fécond en sujet admirables et variés où peut s'exercer l'inspiration du poète ! Et il y a dans la vie de Jésus tant de pardons et de pitié qu'on ne voit pas bien pourquoi la légende lui voudrait prêter ses vengeances.

Il y a donc dans l'œuvre dernière de M. Chapman des beautés réelles et harmonieuses, et comme un plus large essor de son talent d'artiste. Et ce sont ces élans de l'âme et ces trouvailles de l'imagination poétique qui ont valu aux *Aspirations* de si précieuses louanges.

Faillait-il pour cela s'abstenir de voir et de signaler dans cette œuvre les imperfections inévitables qui s'attachent à toute œuvre humaine ? Évidemment nul ne le croit, et M. Chapman tout le premier, lui qui un jour a si vigoureusement et un peu cruellement manié le scalpel de la critique, ne le saurait penser. N'a-t-il pas écrit que « la critique est nécessaire au développement des lettres comme le soleil l'est à la croissance des végétaux (1) » ?

(1) *Le Lauréat*, Introduction, VII.

Qu'il y ait des imperfections, et même des défauts dans le recueil de M. Chapman, nul ne s'en peut étonner ; et il ne pourrait être qu'utile d'essayer d'en préciser davantage la nature.

Et d'abord, l'on remarque dans la poésie de M. Chapman ce manque de continuité dans l'inspiration, qui est un mal commun, d'ailleurs, à la plupart des poètes, et qui chez eux souvent ne diffère que par sa gravité ou son intensité. L'inspiration n'est pas continue, chez M. Chapman : et par là nous voulons faire entendre que ses poésies, et que souvent ses meilleurses poésies sont très inégales, laissent apercevoir des vides dans la pensée elle-même, ou dans l'expression poétique de la pensée. C'est, quelquefois, lorsque dans un vol de large envergure le poète nous a emporté au sommet de l'art qu'une sorte de fatigue ou d'épuisement le fait tout à coup s'abattre vers la plaine, où l'aigle vient traîner son aile encore toute frémissante. Et nos yeux éblouis de lumière se résignent mal à ne plus apercevoir que le terre à terre des prosaïques réalités.

D'où vient chez le poète cette inconstance de l'inspiration ? Et serait-ce mal en définir la cause que de l'attribuer d'abord à une sensibilité qui n'est pas assez profonde ? Il faut au poète le don singulier et surabondant d'être ému. Certes, M. Chapman est pourvu d'une âme sensible et délicate : et ce que nous avons cité de ses vers suffit à le démontrer. Mais cette sensibilité ne descend peut-être pas assez dans les profondeurs de sa conscience ; et ne peut-on pas observer qu'elle tend plutôt sans cesse à monter au cerveau ? L'émotion, chez M. Chapman, est raisonnable ; elle est très raisonnable, et souvent elle l'est trop, puisqu'elle paraît être alors une tension d'esprit plutôt qu'une vibration de la sensibilité. Et il se fait donc qu'il y a dans certaines strophes du poète je ne sais quoi de factice qui vous laisse froids ou indifférents.

C'est vers l'imagination surtout que se réfugie souvent, chez M. Chapman, non plus le don mais l'art d'être ému. L'imagination est une grande puissance chez ceux qu'a touchés l'aile de la poésie. Elle continue parfois, chez les poètes devenus vieux, cette jeunesse et cette fraîcheur d'impression que d'ordinaire procurent seuls les premiers contacts de la vie. Et si M. Chapman confie à son imagination le soin d'entretenir et de nourir en lui de fortes émotions, c'est qu'en effet cette faculté lui est une force précieuse et secourable. Et si elle ne lui suffit pas toujours à alimenter les délicates et subtiles sensations, elle fournit du moins au poète les comparaisons, les images les plus grandioses ou les plus gracieuses. N'est-ce pas elle qui a trouvé que les grands lacs d'Amérique, que

> Les lacs qui sommeillaient dans les déserts sans bornes,
> Semblaient dans leur grandeur et leur rayonnement
> D'énormes pans d'azur tombés du firmament (1).

(1) *La Liberté éclairant le monde*, p. 10.

et n'est-ce pas elle qui fait dire, par le poète, à une femme pour qui la littérature n'est qu'un apostolat :

> Tu portes, Madeleine, un vase de grand prix,
> Et, souriant avec amour à ton pays,
> Tu baignes son front nu du parfum de l'idée ;
> De ton grand cœur penché tu fais couler sans fin
> A nos foyers ravis le flot de l'art divin (1).

Mais cette imagination elle-même se trouble parfois, et elle fait passer sous le regard du poète, et dans ses vers, des formes, des dessins, des comparaisons que le bon goût ne saurait toujours approuver. Par quels étranges procédés, par exemple,

> Franklin et Fulton ont pris de la sueur
> Au front des parias, l'ont changée en vapeur,
> Et ont fait un géant, dont les mains, toujours pleines,
> Sur les flots, dans les champs, sur les monts, dans les plaines,
> Dans les hameaux étroits, dans les cités sans fin,
> Laissent constamment choir du travail et du pain (2).

Et de quelle espèce est donc cet Esprit des bois (3) que fait disparaître du Canada découvert la civilisation nouvelle. Il a sans doute la forme d'un oiseau puisqu'il a des plumes et des ailes ; mais alors pourquoi habite-t-il les antres, et pourquoi cette écume à la bouche, et comment étend-il ses bras crispés vers la croix ?

L'imagination de M. Chapman ne crée donc pas toujours avec une égale et féconde puissance, et c'est une autre raison qui explique chez le poète la non continuité de l'inspiration.

Faut-il ajouter qu'il y a de ce défaut une troisième cause? M. Chapman est non seulement un poète, mais il est aussi un orateur ; ou si vous le voulez, il a le tempérament oratoire, ou si vous préférez encore, il aime à fréquenter les lieux communs de la rhétorique. La poésie de M. Chapman est éloquente, et souvent elle s'envole dans un large et beau mouvement où claironnent des voix de tribuns, où se dessinent des gestes de harangues. On sait d'ailleurs le voisinage de la poésie et de la rhétorique, et que les plus grands poètes ont été éloquents, Eschyle, Euripide, Corneille, Victor Hugo, et que les plus grands orateurs ont été lyriques, Eschine, Cicéron, Bossuet, Burke, O'Connell et Lacordaire.

Il est donc permis aux poètes de composer des discours en vers, comme il est permis aux orateurs de construire des odes en prose. Et il est aussi loisible aux uns et aux autres de fréquenter les lieux communs de la pensée, « depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent ». Mais la rhétorique est un art dangereux ; et quand l'es-

(1) *A Madeleine*, p. 342.
(2) *La Liberté éclairant le monde*, p. 10.
(3) *Luce sub ipsa*, p. 35.

prit n'est pas pourvu de très fertiles ressources, et ne sait pas suffisamment renouveler les vieux thèmes inévitables, il se laisse si facilement emporter au courant d'une phraséologie creuse et sonore ! Et les oripeaux de l'éloquence couvrent si souvent le vide des déclamations !

M. Chapman échappe quelquefois à ces écueils, et son discours nous entraîne alors en un courant rapide et sûr. Mais, ici encore, il ne pouvait éviter le défaut de sa qualité, et il arrive donc que son goût pour la rhétorique le fait s'épuiser en des efforts artificiels; et en des développements diffus où s'allonge, s'affaiblit, se perd et se noie la pensée. C'est le propre de la pensée poétique d'être bien ramassée, condensée, forte et jaillissante. M. Chapman l'oublie trop souvent surtout quand il s'applique à des sujets que sa méditation ne peut que laborieusement féconder. De là, dans un grand nombre de ses poésies, des longueurs et des strophes languissantes, où la prose se fourvoie dans les vers et les remplit de son verbiage facile. Et de là aussi peut-être ces constructions un peu lourdes, ces périodes qui se déploient en une série de propositions subordonnées où les participes présents les *qui*, et les *dont* réussissent mal à alléger le vers, et à lui donner de l'élan. Il y a, à ce propos, chez M. Chapman, un type trop uniforme de strophes où s'essouffle la voix du lecteur (1).

Si, enfin, nous ajoutons à ces observations que le vocabulaire de M. Chapman, généralement précis, juste, et bien classique, ne nous offre pas toujours la vérité d'expressions que l'on souhaiterait voir, et nous laisse entendre trop souvent certaines formules poétiques qui chantent sans cesse à l'oreille du poète, nous aurons défini, avec une suffisante précision, croyons-nous, les plus graves imperfections dont peut être chargée la conscience de l'auteur des *Aspirations*.

Et l'on voit donc que si M. Chapman s'appliquait davantage à mettre sa sensibilité en plein contact avec les choses, et à rafraîchir et rajeunir ses impressions ; s'il ouvrait plus largement encore son imagination et sa conscience aux grands souffles qui passent dans son âme d'artiste ; et s'il s'abstenait de violenter la muse quand elle lui refuse ses caresses, et s'il osait enfin tailler, couper et retrancher dans les longues pièces où s'étale souvent une rhétorique trop ingénue, il nous donnerait assurément les meilleurs recueils du monde. Si, pour parler autrement, M. Chapman avait condensé ses *Aspirations* dans un in-12 de deux cents pages, il aurait fait un livre plus maniable, à coup sûr, et plus portatif que le trop gros volume qui pèse certainement aux mains de ses lectrices, et il aurait aussi donné à la littérature canadienne une œuvre dont aucune partie n'eût pu être entamée par le temps et par la critique.

Quoiqu'il en soit, M. Chapman nous pardonnera la sincérité de nos jugements. Nous l'avons assez copieusement cité pour que le lecteur ait d'abord en lui reconnu les qualités, les vertus intellectuelles des bons poètes. Ces vertus grandissent chaque jour ; chaque jour elles se dé-

(1) Voir, par exemple : *A. M. Andrew Carnegie*, 1re strophe, p. 169 ; *A M. le sénateur Poirier*, 1re strophe, p. 95.

gagent des imperfections qui en furent les inévitables compagnes, et nous ne pouvons qu'attendre avec impatience le prochain recueil que nous promet M. Chapman. Quant à nos très libres observations, elles constituent l'hommage franc et royal de notre admiration pour le talent de l'un des artistes qui honorent le plus les lettres canadiennes.

Mai 1906.

" FLEURS D'OUTRE-TOMBE "

LES « POÉSIES » D'ALFRED GARNEAU

Il y a quelques semaines paraissait à Montréal un recueil de poésies d'Alfred Garneau (1). Le poète est mort depuis deux ans déjà, et c'est la piété du fils qui a recueilli et mis au jour ces feuilles volantes que la modestie de l'auteur avait repliées et enfermées dans les tiroirs.

De cette publication posthume il faudra savoir gré à M. Hector Garneau. Ces poésies qui nous viennent, en quelque sorte, du champ de la mort, et qui paraissent avoir poussé sur un tertre comme des fleurs d'outre-tombe, valaient la peine qu'on en fit cette gerbe dont nous pouvons aujourd'hui goûter le parfum. Non pas que toutes ces pièces qui remplissent le livre soient des chefs-d'œuvre ; il y en a même qui sont plutôt faibles, et il est rare qu'on en trouve qui soient d'un bout à l'autre d'une perfection suffisamment soutenue. Mais toutes ces pièces nous révèlent une âme que nous ne connaissions pas, qui ne se souciait pas d'être connue, et qui se protégeait contre la renonmée comme d'autres s'acharnent à solliciter la gloire.

Et pourtant cette âme fut l'une des plus sensibles et des plus délicates qui se puissent rencontrer, et l'une des plus capables de rayonner d'un bon et durable éclat sur les lettres canadiennes. Fils de notre historien national, François-Xavier Garneau, né à la Canardière (2), près de Québec, dans ce paysage grandiose et pittoresque où les pentes laurentiennes viennent doucement s'étendre et se confondre avec les grèves du fleuve, Alfred Garneau reçut à la fois toutes les influences de l'éducation et de la nature qui pouvaient affirmer son âme, l'emplir de belles visions, lui inspirer le goût des œuvres de l'art, et l'ouvrir elle-même aux plus louables ambitions littéraires. Ainsi n'est-il pas étonnant qu'on l'ait surpris, à dix ans, griffonnant des vers sur ses cahiers de classe, et si, à quatorze ans, le poète enfant a publié dans un journal de Québec, le *Courrier du Canada*, sur la recommandation et les instances de Crémazie, sa première pièce.

C'est à Québec même qu'Alfred Garneau vécut les premières an-

(1) *Poésies*, Alfred Garneau, chez Beauchemin, Montréal, 1906.
(2) Né en 1836 ; mort à Montréal en 1904.

nées de sa jeunesse, et qu'il développa si hâtivement les germes de cette vocation artistique que la nature avait en lui déposés. Élève du Petit Séminaire, il y prit sans doute le premier contact avec ces classiques, dont il a gardé, à son insu, je ne sais quelle sobriété, mesure et atticisme. Collaborateur au *Canadien*, où il travaille sous l'œil de cet Étienne Parent, que l'on a appelé le Victor Cousin du Canada, sous-rédacteur au *Courrier du Canada*, puis étudiant en droit, et avocat au barreau, après des examens où son esprit délié et réfléchi lui conquit, avec la note *maxima* et une mention spéciale, l'admiration de ses juges, Alfred Garneau ne traversa toutes ces occupations de jeunesse que pour y porter en passant l'activité de son esprit laborieux. Il ne réussit pas à s'y éprendre de la vie publique, et à y briser cette incurable timidité qui sans cesse l'éloignait du monde, et de toute bruyante carrière.

Au lieu donc de se fixer au barreau où déjà l'on se disputait son concours, il accepta un emploi dans le service public, et s'en alla tout doucement s'asseoir dans un de ces fauteuils où les loisirs du fonctionnaire sont parfois mêlés à de si utiles travaux.

Alfred Garneau ne se retirait, d'ailleurs, de la vie extérieure et troublante que pour faire plus intense et plus recueillie sa vie d'étude. Tout entier, d'abord, à ses devoirs de traducteur officiel au Sénat, il s'absorbait ensuite dans la lecture des auteurs préférés. Quand il avait vécu quelques heures dans le commerce des prosateurs du dix-septième siècle, qu'il fréquenta toujours, il revenait à la poésie, et à cet Alfred de Musset qu'il ne se lassait pas de relire. Aussi bien, la muse, celle qui avait visité son berceau de la Canardière, revenait-elle souvent effleurer de son aile le front du studieux solitaire. Et il arrivait alors à Alfred Garneau de s'abandonner au rêve et à l'inspiration qui le sollicitaient.

Alfred Garneau était donc né, et il restait poète. Et poète, il l'était surtout, comme il convient, avec son imagination et avec son cœur. Il y en a qui font des vers avec leur esprit chercheur, travailleur et raisonneur ; Alfred Garneau faisait les siens avec sa sensibilité si vive, et toujours en émoi. Et c'est pourquoi l'on aime à pénétrer dans ses strophes et à les méditer, et à essayer d'accorder son âme avec celle du poète ; et il faut pour exprimer de cette poésie toute sa saveur, se bien recueillir et essayer de revivre l'émotion de l'artiste. Cette façon de faire des vers est, en vérité, la bonne ; et comme elle vaut mieux qu'une autre dont on voit des traces dans nos recueils canadiens, et qui est plutôt l'effort de la tête, le triomphe tapageur de la rhétorique. Nous aimons par-dessus tout ces âmes ardentes d'où la poésie s'échappe comme le flot de sa source, et comme le rayon du foyer.

Chose curieuse, tout de même : Garneau qui avait dans une si grande mesure le tempérament du poète, ne fit que très peu de vers. Le recueil que nous étudions, et qui doit contenir à peu près toute l'œuvre poétique qu'il a laissée dans ses cartons, n'enferme que quarante-cinq pièces qui correspondent, dans la vie de l'auteur, à une période de cinquante ans. Les préoccupations de la vie familiale, les travaux arides du service public, suffisent-ils à expliquer cette extrême sobriété et pénurie ? Garneau n'aurait-il pas eu le temps d'exciter et

d'alimenter en lui la flamme divine ? Ou bien, ce poète, comme il est arrivé à tant d'autres, aurait-il désespéré de pouvoir suffisamment exprimer, extérioriser son rêve ? Et devant la difficulté de la tâche aurait-il renoncé à dire plus souvent le chant qui montait à ses lèvres ?

Dans la première pièce de son recueil, nous croyons trouver la révélation de ce sentiment de pudeur exagérée, de crainte excessive qui a paralysé plus d'une fois l'effort du poète. A ses amis (1) qui l'invitent à ne pas suspendre sa lyre, il répond :

Non, non, qu'elle reste muette !
Je briserais ce luth sacré.
Si j'ai dit que j'étais poète,
Muse, tu m'avais enivré !

Et il regrette de n'être pas vraiment le poète qu'il voudrait être.

Ah ! chanter, chanter... Dieu, que n'ai-je
L'ivresse du cygne un moment ;
Il chante, et tout son corps de neige
Résonne sur l'eau doucement.

Ou que n'ai-je, don plus céleste,
L'aile et la voix du rossignol ;
Je suivrais au vallon agreste
Vos pas en chantant dans mon vol.

Oui, — barde ailé de la nature —
La nuit, dans le calme des bois
Tout pénétré de lune pure,
Je voudrais élever la voix.

Tantôt molle, enchantant l'oreille
Comme une flûte de métal,
Ou tantôt bruyante et pareille
A des flots roulants de cristal.

Elle flotterait sur la plaine
Et les ondes et les coteaux,
Mêlée à la nocturne haleine
Des feuilles vertes et des eaux.

Tantôt le poète se désole de ce que résistent à ses doigts les cordes de l'instrument, et de ce que son âme, comme la mer harmonieuse, ne peut que se plaindre.

Ah ! pourquoi dans mes doigts la lyre
Est-elle sans vibration ?
Et ma lèvre, où le souffle expire,
Pourquoi ne rend-elle aucun son ?

(1) *A mes amis*, p. 4.

Pourquoi sur sa rive infinie
La mer, qui pourtant sent frémir
En elle une étrange harmonie,
Ne sait-elle encor que gémir ?

Tantôt pourtant il avoue que c'est en vain qu'il veut retenir l'élan de son rêve ; au moindre souffle, et malgré le poète, le rêve monte et s'épanouit dans la lumière.

En vain je brise à ma pensée
Les ailes ; sitôt que le vent
Soupire, la pauvre blessée
Volète et crie en s'élevant.

Elle fuit alors loin de terre,
Triste, de soleils en soleils,
Et baigne sa blessure amère
A tous ces océans vermeils.

Il se compare enfin à l'hirondelle qui sait bien courir dans les rayons de lumière, mais qui ne peut pas chanter.

Amis, je suis cette hirondelle
Qui s'est attachée à vos toits :
Voyez, je voltige, j'ai l'aile,
Mais, hélas ! je n'ai pas la voix.

Pourtant, Alfred Garneau savait chanter ; ces strophes le prouvent. Il avait la voix : non pas, il est vrai, une voix forte et puissante, ni une voix qui pouvait longtemps se faire entendre. Sa voix est plutôt courte, et le souffle bref expire bien vite. Et aussi, pendant qu'elle chante, cette voix ne se tient pas toujours au diapason du sujet; elle est inégale, monte et descend suivant une ligne qui ne représente pas toujours la notation artistique. Dans cette pièce même d'où nous avons extrait des strophes si gracieuses, il y en a d'autres qui sont ternes et où se trahit la fatigue du cygne, de l'hirondelle ou du rossignol, la lassitude du poète.

Mais l'on n'a qu'à parcourir attentivement le livre de Garneau pour trouver presque à chaque page des frangments qui nous retiennent, nous émeuvent et nous donnent l'impression de la beauté. Le poète, d'ailleurs, ne chante guère que ces choses infiniment délicates qui forment le cadre de notre vie, ou qui tiennent à notre humanité par toutes les fibres de l'âme. Il est le poète de la vie. La vie dans la nature qui étale autour de nous ses spectacles, la vie dans l'homme où sous les formes de jeunesse et d'amitié elle enchante nos existences : tel est le thème habituel de ses méditations et de son lyrisme.

C'est à la nature, d'abord, que vont les chants d'Alfred Garneau, à ses forêts et à ses lacs.

Toi, d'abord, ô mer de feuillages,
Mer glauque aux fraîches profondeurs,
Forêt, forêt que les orages
Jettent dans de blanches fureurs.

Comme il fait beau sous tes grands arbres
Quand l'été brûle les halliers ;
Tes bouleaux, aux longs fûts de marbre,
A l'aube ont l'odeur des rosiers.

Puis le lac, que rasent folâtres
Mille oiseaux, légers tourbillons ;
Le lac, vaste urne aux bords bleuâtres
Tout semés d'incrustations ;

Le lac peint de mirages calmes
Que l'on va voir le long des eaux,
Le soir en écartant les palmes
Des fougères, — ou les roseaux (1).

Ce que l'on peut voir et admirer dans ses strophes c'est la précision du vers, la vision nette et harmonieuse, et je ne sais quelle simplicité attique et quelle souplesse de forme qui rappellent quelques-uns des plus beaux vers de la poésie parnassienne.

Garneau a dessiné ailleurs quelques petits tableaux, des morceaux de paysage qui sont des chefs-d'œuvre de grâce et de simplicité. C'est dans un sonnet qu'il a ramassé et parfait l'un de ces croquis. Et si l'une des qualités de cette sorte de poème très court est de suggestionner le lecteur, de condenser le sujet pour laisser entendre et supposer plus qu'il ne dit, de finir par un vers qui fixe le regard sur une vision qui repose, se prolonge et s'agrandit, ne retrouve-t-on pas ici cette vertu précieuse ? Le poète court aux champs, cherchant quelque fleur rare, lorsqu'il rencontre un petit ruisseau qui coule en cascade murmurante.

O fraîche cascatelle ! En légers écheveaux
Son onde s'effilait, blanche, à la roche nue,
Puis, sous un rayon d'or un moment retenue,
Elle riait au ciel entre ses bruns roseaux !

Et comme j'inclinais quelques tiges mutines,
Sans bruit, l'oreille ouverte aux rumeurs argentines
Pareilles aux soupirs d'un luth mystérieux,

Soudain, glissant vers moi sur son aile inquiète
A travers les rameaux, doux et penchant sa tête,
Un rossignol vint boire au flot harmonieux (2).

(1) *A mes Amis*, pp. 7-8.
(2) *Deux Croquis*, p. 35.

De telles esquisses sont d'un artiste, et révèlent une âme capable de surprendre autour de soi les plus discrètes et les plus délicates manifestations du beau. On dirait, d'ailleurs, que Garneau se plaît à exercer son œil sur les détails, sur les nuances où tout ensemble se dissimule et apparaît la beauté. Aussi bien, est-ce le propre des artistes de la rechercher jusque dans ces replis discrets, et de la fixer ensuite avec une grace pareille dans leurs œuvres.

C'est ce goût très sûr, et ce sentiment très vif des harmonies de la nature qui fait encore écrire à Alfred Garneau quelques-unes des strophes de la pièce intitulée : *Allons sur l'onde* (1).

Voici l'heure où sur toute chose,
— Onde, herbe pâle ou rameau noir, —
La lumière tombe plus rose
De l'urne vermeille du soir.

Vois, vois les mésanges lassées
Frôler l'eau de l'ail en courant,
Et dans les branches balancées
Suspendre leur vol murmurant.

Allons, avant que l'ombre emplisse
Le lac, tout rougissant encor,
Allons errer sur l'onde lisse
Et cueillir des nénuphars d'or.

S'il s'agit de décrire un spectacle plus large, comme, par exemple, les bords du Rideau, à Wright's Grove, près d'Ottawa, le poète mêle encore au dessin général du tableau, des détails pittoresques et finement observés.

C'est une forte berge, au large flanc de glaise,
Abruptement taillée ainsi qu'une falaise !
Le Rideau passe au bas, riant sous son flot noir,
D'ici le long des eaux je puis apercevoir
Les roseaux alignés comme une palissade,
Où crie, à pointe d'aube, un grand héron maussade.
Étroite, la rivière a du moins son attrait
D'onde mouvante, avec, entrant sous la forêt,
Tous ces enfoncements, pareils à des alcôves,
Qu'achèvent de fleurir, au bord, les glaïeuls mauves (2).

A Wright's Grove, il y a un bois, un bocage près et à l'ombre duquel est assise une maison. C'est là que le poète a vécu quelques mois de la saison d'été. Et il nous dit la saveur et la fraîcheur de ce paysage :

La maison touche au bois, je respire à ma porte
Un air ayant gardé le goût de feuille morte.

(1) Page 81.
(2) *A Wright's Grove.* La Rivière.

Or, telle est sa fraîcheur, que j'ai senti souvent,
Quand là-haut le ciel flambe en un long jour sans vent
Et que quelque nuée au loin lourdement tonne,
Voltiger sur ma chair comme un frisson d'automne.

Or, savez-vous ce que devient cette petite forêt quand le soir, à travers les fûts et les branches, se glisse comme à travers un grillage dense, la lumière vive du soleil couchant ? Le poète la voit alors s'étaler comme une façade gothique où se fondent et s'harmonisent les vives couleurs des rosaces rutilantes. Lisez plutôt :

Bois d'ombre le midi, pleine de flammes le soir.
A peine est-il d'abord devenu presque noir
Qu'entre ses fûts, grillant l'astre à son crépuscule,
L'on voit étinceler des ors de renoncule.
Au-dessus, jusqu'en haut de l'énorme couvent,
Les transparences rient dans tous les tons du vent.
O fête des yeux !... Tel, à l'heure vespérale,
Un vitrail flamboyant d'antique cathédrale.

Puis bientôt, c'est la brise du soir qui de la plaine et des champs de blé vient souffler à travers cette forêt, l'emplit de murmures et de jolies tempêtes !

Quel lumineux matin vaut ces soleils couchants !
Toujours, lorsque ces feux sont éteints dans les champs,
Là-bas, parmi les blés, les herbes odorantes,
Qui doivent avant peu faire au maître des rentes,
Un vent se lève ; il vient, ainsi que sur les eaux
Accourent les frissons soufflés par les roseaux.

Il vient, il se soulève, il pousse les ramures.
Et feuillée à l'instant de s'emplir de murmures,
Et vent de s'irriter, et branches de crier...
Air mielleux de la plaine, ô suave ouvrier
De tempêtes pour rire, accours, tourmente, affole
Là-haut, d'un délectable émoi, la foule molle
Des feuilles !... Que l'on boive un souffle plus amer !
Et qu'on pense écouter les vagues dans la mer !...

Ou nous nous trompons, ou il y a là, dans ces poèmes de *Wright's Grove*, de très beaux vers, et quelques-uns des plus parfaits qu'ait écrits Garneau. Et ce qui en eux nous ravit et nous satisfait, c'est, et nous ne nous lassons pas de le redire, la finesse si nuancée des observations, l'exquise sensibilité qui dédaigne les grosses émotions pour ne s'attendrir que sous la vision et l'impression très pénétrante des plus délicates réalités.

Nous pourrions rattacher encore à ces poésies où le sentiment de la nature s'exprime en couplets si gracieux, le poème de *la Jeune Baigneuse*. Toutes ces strophes composent un tableau, plein de lumière

de couleurs et d'onde ruisselante, où se retrouvent les qualités de l'artiste. C'est au pied du cap Percé qu'est située la scène, et c'est le matin, au soleil levant, que la jeune baigneuse vient se plonger dans l'eau lilas. Mais auparavant le poète décrit d'un trait de plume la mer et le rocher.

L'aube sur la baie éclatante
Se joue encor,
Et sème au loin l'eau palpitante
D'écailles d'or.

Déjà le cap Percé rayonne :
Sur ses pieds bleus
Le flux rejaillissant résonne
Harmonieux.

A la fin de la pièce, le soleil qui se lève, et lance par l'arceau de roche ses flèches de lumière, fait sortir du bain la jeune fille.

A peine, sur la marge étroite
De galets bruns,
Effleure-t-elle le jonc moite,
Pleins de parfums...

Pendant ce temps :

Au loin, d'une aile soleilleuse,
Un goéland,
Rase au bord la grève écailleuse
En s'envolant.

On l'a remarqué sans doute, Alfred Garneau ne peut, ni ne veut concevoir la nature comme chose morte et inerte. Il ne travaille pas sur elle — paysages, forêts, ruisseaux, fleuves ou mers — comme un naturaliste sur un cadavre, pour n'en donner que la description exacte, simplement objective. Il prête une âme, il communique la vie à tous les êtres qui intéressent et fascinent son regard. La vie circule partout, elle anime tout. Vents, souffles, couleurs, harmonies, parfums, tout cela a un sens, tout cela a une voix pour le dire, et tout cela le chante à l'oreille du poète. Un oiseau, aigle, rossignol, ou goéland, qui de son vol, puissant, léger, ou tranquille, traverse le ciel ou rase la terre, anime lui aussi le paysage et y décrit en lignes et en courbes gracieuses le sillon et le mouvement de la vie.

Cette vie, c'est l'âme elle-même du poète qui s'attache aux choses, les pénètre, s'unit à elles dans les rencontres et les étreintes du rêve, se prolonge en elles, les habite et les éveille. C'est sa propre vie que l'ar-

tiste répand donc dans la nature, et dont il recueille ensuite, en ses strophes, les frémissements de joie ou de tristesse.

Mais ce poète de la vie devait aussi, et volontiers, se replier sur lui-même, sur l'humaine nature, pour entendre, surtout en son cœur, battre et palpiter le rythme de la vie. Nulle part ici-bas, en effet, la vie n'est plus belle, plus riche, plus féconde qu'en l'homme. Source jaillissante qui tour à tour s'épanche en flots chanteurs ou plaintifs ! Et à nul moment de notre existence, la vie n'est plus attachante ni plus parfumée qu'aux heures d'exubérante jeunesse. C'est cet instant unique et fugitif que se plaît à évoquer Alfred Garneau. Il enguirlande ce printemps de toutes les fleurs du souvenir (1). Il y remonte par la pensée, il veut s'y fixer encore, et il raconte les naïves ou suaves émotions qu'y éprouve son âme toute tendre. Il dit son hymne à la jeunesse :

O prime jeunesse, on admire
Sur tes lèvres, fleurs de beauté,
Les ailes du rire enchanté (2).

Ou bien encore :

O soleils d'or ! jeunesse pure !
Comme alors les sentiers sont verts !
Les heures que cet âge azure
Ont le chant léger des flots clairs (3).

Mais rire et joie sont choses qui passent. Ils ne peuvent qu'effleurer notre existence, ceux-là surtout, si gais et si purs, qui ont séduit notre premier âge. Les années s'en vont, et nous emportent dans leurs cours qu'on ne peut remonter.

Ah ! cruelles toujours seront nos destinées !
Si fort qu'on ait noué ses doigts
Aux belles grappes d'or de ses jeunes années,
Les lèvres n'y vont qu'une fois... (4).

Heureusement que la jeunesse n'entraîne pas dans sa fuite rapide tous nos bonheurs. La vie a des vertus et des présents durables. Si la jeunesse passe vite, l'amitié reste. C'est une fleur qui ne se peut détacher de l'arbre de vie. Elle nous est laissée pour mettre quelque parfum sur nos plaies, et pour ranimer nos courages. L'amitié, c'est à la fois l'efflorescence et le charme de nos humaines existences.

(1) *Premières pages de la Vie*, p. 41.
(2) *Où voltige mieux tous les ans...*, p. 109.
(3) *Aimer*, p. 65.
(4) P. 185.

Et Garneau, précisément parce qu'il était doué d'une exquise sensibilité, appréciait comme il convient le don de l'amitié.

C'est l'amitié qui remplit de sa grâce et de son sourire quelques-unes de ses meilleures strophes. Il en dit à la fois l'agrément et le besoin que nous en avons.

Toute chose en ce monde a besoin d'un appui :
Le pétrel bleu s'attache à l'algue qui surnage ;
La vigne qui fléchit se suspend au treillage.
Et la nuée en feu, noir groupe de démons,
Va s'abattre en tournant sur la pointe des monts.
Je voudrais reposer aussi mon front qui penche ;
Oui, j'ai besoin d'une âme où la mienne s'épanche (1).

Cette amitié bonne, il la trouve au foyer familial, il la rencontre dans le cercle de ceux qui vivent près de lui. Et comme il fut jeune aussi, et qu'il eut l'âme ardente, il alla plus outre et poussa jusqu'à l'amour. De la passion, il exprime donc parfois des accents qui sont profonds, sincères, et qui, d'ailleurs, ne troublent pas. Il célèbre volontiers la loi d'amour qui enveloppe la vie universelle. Chaque chose n'a-t-elle pas son objet aimé ?

La montagne a le chant des pâtres,
L'océan vert, les goélands,
La grève, les galets bleuâtres,
Et cette vie a son printemps (2) !

Et encore :

Le papillon à l'asphodèle
Sais-tu ce qu'il dit ? — Aimons-nous !...
Et la blanche fleur, sur son aile,
Répand son parfum le plus doux (3).

Mais Alfred Garneau ne dit jamais de la passion que ce que tout brave lecteur peut en penser ; sa poésie n'a rien de lascif, et les petits poèmes *Aimer*, *Allons sur l'onde* (4), *Promenade en Gondole* (5), qui représentent le mieux, dans l'œuvre de Garneau, les chants d'amour, n'ont rien qui puisse mettre en émoi.

C'est, d'ailleurs, que le poète est chrétien. Non pas qu'il ait pénétré sa poésie de pensées ou de sentiments religieux, et qu'il se soit fait, dans ses poèmes, prédicateur ou moraliste de profession. Au reste,

(1) *Premières Pages de la Vie*, p. 42.
(2) *Aimer*, p. 65.
(3) *Aimer*, p. 64.
(4) P. 81.
(5) P. 197.

la poésie de Garneau se fonde sur l'émotion plus encore que sur la pensée ou sur les doctrines. Jamais donc il ne prêche, et la morale, la bonne et sainte morale, se dégage toute seule de la poésie sainte et bonne. Une fois cependant, Garneau a laissé entrevoir dans ses strophes la figure du Christ, et il a rappelé ses enseignements. C'est dans ce chant de résignation sublime qui est intitulé : *Le bon Pauvre.*

Ah ! je sais que la vie est un banquet suave,
Une longue fête pour vous ;
Vos chants toutes les nuits m'éveillent dans ma cave :
Frères je ne suis pas jaloux.

Dieu n'a-t-il pas placé sur les cimes sereines
Le beau cèdre au riche manteau ;
Et le long des torrents, courbé sous leurs haleines,
Le pâle et frissonnant roseau !

O Christ ! devant ton front que les épines ceignent
Je bénis mon sort et ta loi.
N'as-tu pas dit : « Heureux celui dont les pieds saignent
Sur les ronces, derrière moi ? »

Mon pauvre cœur, semblable à l'épi qu'on flagelle,
Reste vide après tant de coups...
Mais que j'aie une larme à mon heure mortelle,
O Christ, à verser sur tes clous.

Toutes ces strophes que nous avons citées, et nous avons tenu à laisser l'auteur se faire connaître lui-même, attestent bien qu'il y avait en Alfred Garneau les inspirations heureuses, les souffles légers et caressants qui composent l'âme du poète. Et l'on aura aussi remarqué le ton très doux et suave qui est l'accent ordinaire de cet artiste. C'est une poésie calme, sereine, quelquefois intense, presque jamais ambitieuse, qui s'échappe comme à son insu d'un cœur qui en déborde.

Une fois seulement, croyons-nous, Alfred Garneau a voulu prouver qu'il était capable d'accents plus énergiques, d'un ton violent, de spasmes enfievrés. La pièce a pour titre *Folles Terreurs* (1) ; elle est dédiée à l'abbé Casgrain, et elle fut écrite dans le demi délire de la maladie. Le poète souffre, et il exprime sa douleur avec des mots, des cris, des plaintes, des rires affolés, qui éclatent comme une stupide démence à travers les gémissements.

Abbé, ce mal terrible
Jour et nuit, sans repos,
Me crible
De frissons jusqu'aux os.

Vainement je recueille
Mes esprits aux abois.
La feuille
Palpite moins au bois,

(1) Page 169.

Quand la tempête ploie
Chaque arbre ainsi qu'un jonc
Et broie
Les branches sur son tronc.
... .

Je ne vois que ténèbres
Et je n'entends que cris
Funèbres !
Ha ! ha !... je ris, je ris.

Le rire étreint mes joues
Et je sens de nouveau
Des roues
Tourner dans mon cerveau.
....

Quels fantômes m'obsèdent ?
Arrière ! je vous vois.
Ils cèdent
Aux éclats de ma voix.

Non, non, non, ils reviennent,
Sur mes yeux, deux yeux gris
Se tiennent.
Ha ! ha ! je ris, je ris.
.....

Cette arraignée ardente
A me couvrir de fils
Qui tente
D'emmener tous mes cils.
.....

Arrière, arrière, louve !
Comme son œil fatal
Me couve !
Arrière, esprit du mal !

A la fin du poème, où le malade a raconté sa souffrance, et le ravage que fit sur d'autres son mal, il conclue dans un mouvement de colère :

O mal qui désespères
Tant d'êtres chers et doux,
Sœurs, pères,
Épouses à genoux,

Ma lèvre violette
Où saigne ton sillon
Te jette
La malédiction !

Mais bien rares sont ces sursauts de douleur dans l'œuvre de Garneau, comme bien rares sont aussi ces strophes malades dans la poésie canadienne. Émile Nelligan a plus d'une fois pratiqué ce genre, et l'on

sait que trop souvent il a réussi à nous faire pénétrer dans ses tourments et dans son navrant désespoir.

C'est, d'ailleurs, le seul rapprochement que l'on puisse faire, et combien rapide, entre Alfred Garneau et l'infortuné poète de vingt ans. A moins que l'on puisse dire encore, et ceci est honorable à tous deux, que tous deux ils ont aimé la poésie pour elle-même, et que de leurs deux âmes la poésie personnelle, intime, la poésie de l'imagination et du sentiment, la meilleure et la vraie poésie, montait d'un mouvement irrésistible et spontané. Et par là encore, ces deux poètes sont frères de notre Pamphile LeMay. D'autres ont aimé faire servir leur inspiration à l'histoire ; ou bien ils ont raconté sans fin, et ils ont péroré, et ils ont disserté ; et certes, parfois, et souvent leur poésie s'est élevée jusqu'à une belle éloquence. LeMay, Nelligan, Alfred Garneau ne se soucient guère de s'abandonner à ces développements et de se livrer à une pareille rhétorique. Ils sont poètes tout court, moins canadiens peut-être par les sujets qu'ils traitent, — si l'on excepte toutefois M. LeMay — que MM. Fréchette et Chapman, mais à coup sûr très humains, largement et profondément humains. Et d'être humain suffit bien à la gloire d'un poète, s'il est vrai que la poésie véritable est celle-là même qui s'alimente aux sources vives et intimes de la conscience.

Il peut paraître étrange que le fils de l'historien du Canada n'ait pas davantage songé à découper dans nos annales la matière de ses poèmes. Alfred Garneau a pourtant lui-même feuilleté d'une main diligente, et étudié d'un esprit attentif l'histoire que son père avait célébrée. Mais ce patriote méditatif craignait peut-être de s'abandonner à des développements parfois trop faciles, et pour cela souvent trop abondants et trop diffus sur les grandes actions de notre histoire. Héritier de ce don très rare d'émotion intense qui fit chanter François-Xavier Garneau avant qu'il entreprit de raconter notre passé, il ne voulut prolonger en son œuvre que l'écho qui lui apportait le chant lointain du *Voyageur*, des *Oiseaux blancs*, du *Papillon* et du *Vieux Chêne* (1). C'est le poète délicat, quoique assez inégal, qu'était François-Xavier Garneau, qui a survécu en son fils, et c'est d'ailleurs, en son père, surtout cet homme-là que le fils a voulu continuer. Il l'a continué, en effet, et il l'a perfectionné, et il l'a dépassé, et la gloire du fils ajoute donc aujourd'hui à celle du père un rayon nouveau qui l'illumine et la fait plus complète.

Cette gloire d'Alfred Garneau ne brille sans doute pas d'un éclat qui soit pur. On peut reprocher au poète de n'être pas toujours assez semblable à lui-même, et de n'enfermer pas en ses vers une somme assez forte de pensées. Il y a aussi parfois dans son œuvre des lourdeurs, des longueurs et des tiédeurs qui font certaines pièces un peu pesantes ou fades. Et des vers comme ceux-ci :

> Vos pas en chantant dans mon vol...
> Comme vite au jour pâle vont...

sont plutôt durs. Quelques fautes de ponctuation qui ont échap-

(1) Ce sont quelques-unes des meilleures pièces de F.-X. Garneau.

pé au correcteur d'épreuves rendent la lecture de certaines strophes un peu difficile et désagréable. Il est probable aussi que l'auteur n'a pas pu donner à quelques-unes de ses dernières pièces tout le poli qu'il leur souhaitait.

Mais il n'en reste pas moins que l'œuvre devait être recueillie, et publiée, et il faut remercier M. Hector Garneau d'avoir accompli ce devoir. Qu'importe que cette œuvre soit incomplète, inachevée, défectueuse, si parmi tous ces fragments épars qui la composent et que l'on a rassemblés, il s'en trouve que l'on croirait détachés d'un fronton ou d'une frise de marbre grec !

Février 1907.

L'ÉLOQUENCE CANADIENNE

Les fêtes nationales que l'on a célébrées à Québec à la fin du mois de juin dernier (1) ont donné quelque actualité à une question intéressante de notre littérature. Jamais peut-être on n'a multiplié les discours avec autant de profusion ; jamais on n'a fait vibrer avec autant d'entrain et de persévérance la fibre patriotique que nous portons en nous ; si bien qu'il a été de mode pendant huit jours de ne plus guère parler que de l'éloquence canadienne, et, comme on dit ici, des orateurs de *la Saint-Jean-Baptiste.*

Disons-le tout de suite : les éloges que l'on a faits des discours prononcés les vingt-trois et vingt quatre juin dernier ont été suffisants, et plutôt hyperboliques. Et, certes, l'on devait s'y attendre. On ne remue pas en vain pendant quarante-huit heures le feu sacré du patriotisme. L'âme canadienne s'exalte facilement au souvenir des choses du passé, en en face de brillants espoirs de l'avenir, et elle sait gré aux orateurs qui évoquent à son regard ces magiques visions. Et donc, on a décerné à nos orateurs des louanges qu'eussent enviées Lacordaire et Berryer, qui auraient fait pâmer d'aise le vaniteux Cicéron.

Il y a bien eu quelques voix discordantes, une seule même peut-être, dans ce concert d'éloges ; mais c'était la voix d'une critique plutôt mesquine, qui s'acharne à ne vouloir pas comprendre la pensée des autres, et qui s'évertue à dénigrer tout ce qui ne s'accorde pas avec des convictions toutes personnelles.

Nous avouons n'avoir partagé ni l'optimisme des uns, ni le pessimisme des autres. Et comme il arrive souvent qu'il vaut mieux se tenir à une certaine distance des extrêmes, peut-être est-ce dans un juste milieu qu'il faut ici se réfugier. Si nous prenons occasion des derniers discours qu'on nous a faits pour entretenir les lecteurs de la *Nouvelle-France* de notre éloquence canadienne, on pensera bien que nous ne voulons ici ni rafraîchir les louanges que distribue la presse quotidienne, ni surtout justifier la malveillance dont en certain quartier on a fait preuve.

(1) Le 23 et le 24 juin 1902, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens-français, on a célébré à Québec, par des démonstrations vraiment inoubliables, les noces de diamant de la Société nationale Saint-Jean-Baptiste, et les noces d'or de l'Université Laval.

Nous ne voulons pas même, d'ailleurs, entrer dans l'étude des discours que tout le monde a lus ou entendus. Les orateurs qui les ont prononcés sont trop près de nous pour que nous puissions les apprécier avec toute la liberté qui convient, et nous n'avons pas l'autorité qu'il faudrait pour les bien juger. Rappelons seulement qu'ils ont largement mérité une grande partie des éloges qu'on leur a décernés. Quelques-uns dont les noms sont sur toutes les lèvres se sont particulièrement bien aquittés de leur tâche difficile (1). Leur éloquence s'est alimentée à deux sources fécondes : notre foi religieuse, et notre ferme croyance en la mission providentielle de la race française en Amérique. Aussi leurs discours présentaient-ils un fond d'idées générales, solides et intéressantes, sur lesquelles ils ont appuyé avec force et souvent avec éclat les suggestives observations dont ils nous ont fait part, les vœux qu'ils ont exprimés pour qu'ici se développent dans la paix et avec harmonie toutes nos énergies nationales.

A-t-on remarqué que de tous les genres littéraires cultivés au Canada, l'éloquence est peut-être le plus en vogue ? Les recueils de discours et de conférences sont déjà assez nombreux dans notre bibliothèque canadienne, et il y a quelques semaines encore M. Bellerive compilait et éditait chez Brousseau les discours prononcés pendant ces dernières années, en France, par nos hommes publics. Et qui peut dire le nombre incalculable de harangues qui sont débitées annuellement du haut de nos tribunes politiques ? Bref ! pendant que parmi nous ceux qui écrivent sont trop rares, ceux qui parlent en public sont légion. De quoi il ne faut pas trop s'étonner pourtant. La vie politique des peuples modernes, et aussi leur vie religieuse ne vont pas sans beaucoup de discours. Il faut que le prédicateur ne cesse d'enseigner le dogme et la morale ; il faut que le ministre publie sans relâche les bienfaits de son gouvernement ; il faut que le député s'escrime à justifier les actes de sa vie publique, et que sans se lasser il attaque ou approuve le ministère ; il faut que l'avocat défende son client, et fasse respecter la justice. Et tout cela fait bien des thèmes sur quoi la rhétorique brode ses plus graves dessins ou ses plus capricieuses fantaisies.

Au reste, personne n'ignore combien le Canadien se plaît à parler lui-même, et qu'il lui est infiniment agréable d'entendre discourir les autres. Et ceci est une qualité, disons une habitude de race. Quoi qu'on en dise, et quoi qu'il paraisse quelquefois, nous sommes bien restés français ; français nous sommes par le cœur sans doute, mais aussi par le sang, et donc par le tempérament, et par tout cet ensemble d'aptitudes qui caractérisent chaque peuple. Or, le Français, on le sait bien, aime à dire tout haut ce qu'il pense. Il a même dans les veines du sang romain et aussi quelques gouttes de sang hellénique, et il ne se déplaît pas dans les bruyantes assemblées du forum et du pnyx.

(1) Nous devons ici mentionner les noms de Mgr L.-A. Paquet, professeur à la Faculté de théologie de l'Université Laval, et de M. Thomas Chapais, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste. Après la messe qui fut dite, le 23 juin, sur la terrasse Dufferin, par Mgr Bégin, archevêque de Québec, entouré de S. E. Mgr Falconio, délégué apostolique, et de quinze autres archevêques et évêques du Canada, Mgr Paquet fit à la foule, en plein air, un discours sur la *Vocation de la Race française en Amérique.* Le soir du même jour, à la fin du banquet de la salle Jacques-Cartier, M. Chapais répondit au toast traditionnel, *le Jour que nous célébrons.*

Est-il dont étonnant que le Canadien soit lui aussi un peu bavard ? Oh ! sans doute il y a loin de Québec à Paris ou à Rome ; il y a aussi tout un monde entre le Saint-Laurent et l'Illissus ; l'Acropole et le rocher de Stadaconé se dressent dans une lumière et sous un ciel bien différents. Et aussi notre éloquence se joue, et se déroule, et s'étale, et s'élève avec moins de grâce et d'harmonie, avec moins de souplesse et d'agilité que celle de Lysias et de Crassus, de Montalembert et de Mun. La faute en est à des causes multiples dont nous ne sommes pas toujours les maîtres, et que tout le monde devine, et qu'il serait trop long d'étudier dans cette causerie qui doit être courte ; mais tout de même est-il intéressant de constater combien et jusqu'à quel point nous avons conservé ce tempérament si propre à l'éloquence que nos pères ont ici apporté.

C'est même, pensons-nous, un problème de savoir quel genre littéraire fut ici cultivé le premier : l'éloquence ou la poésie ? On a dit sans doute que l'homme chanta d'abord et qu'il parla ensuite. Et ceci signifie qu'en littérature la poésie vient toujours avant la prose. Mais si ce principe est généralement applicable à la littérature des peuples anciens où la vie intellectuelle, où les facultés littéraires ne se sont que par degré et lentement épanouies, et où la littérature a dû suivre des phases successives et correspondant à divers états de civilisation, le peut-il bien être à la littérature de ces peuples colons qui se sont créé, à une époque de civilisation très avancée, une patrie nouvelle ? Il pourrait se faire, et il arrive en effet que des lois toutes différentes président aux origines et aux pogrès des littératures anciennes et des littératures coloniales modernes. Et le Canadien, en particulier, pourrait bien avoir parlé avant d'avoir chanté.

Sans compter le sermon qui depuis nos origines est ici un genre permanent, et qu'appelle l'organisation de notre vie religieuse, le discours politique et certainement une des premières formes qu'ait revêtues notre pensée littéraire.

Ce n'est que quelques années après la conquête, à la fin du XVIIIe siècle, que cette pensée s'est éveillée, et a pris soin de s'exprimer par des œuvres. Or, en 1791, l'Angleterre dotait notre pays d'un gouvernement constitutionnel ; le peuple canadien envoyait au parlement ses premiers députés ; c'est donc à cette date que s'ouvre la liste de nos orateurs politiques, et que commence l'histoire de notre éloquence. Panet et Bédard, nos premiers députés influents, sont tout à fait contemporains de ce Joseph Quesnel, né gai rimeur, dont en 1790 on jouait à Montréal le *Colas et Colinette*, et que l'on voit inscrit parmi nos poètes canadiens dans le *Répertoire national*. Mais Joseph Quesnel était un Français de France, et sans doute qu'il faut pour trouver les origines de la vraie poésie canadienne descendre encore de quelques années, et joindre peut-être ce Mermet, venu de France lui aussi, en 1813, mais qui chanta notre vie nationale, la *Victoire de Chateauguay* et *Chambly*, et qui semble avoir créé au pays la poésie patriotique.

Je ne sache pas qu'il soit resté beaucoup de fragments des discours qui furent prononcés pendant la première période si agitée pourtant de notre vie parlementaire, je veux dire de 1791 jusqu'à 1840, époque où fut modifiée notre constitution.

C'est le sort commun à tous les premiers orateurs politiques dont s'honore un pays, que leurs œuvres, dont ils n'eurent eux-mêmes aucun souci, disparaissent et que leur nom seul, et aussi leur exemple de courage civique soient pieusement gardés par la postérité. Leur parole frappe l'oreille des contemporains, elle émeut les âmes, elle exerce une influence considérable et souvent capitale et essentielle, mais l'on n'a pas le soin de recueillir ces sons, de fixer cette parole, et bientôt il ne reste plus du citoyen orateur que l'œuvre politique et sociale qu'il a accomplie. Et si cela suffit pour que la vie d'une nation se développe et que les progrès se réalisent, cela constitue une lacune regrettable dans l'histoire des lettres humaines.

Et il est remarquable que cette lacune soit constatée à l'origine de presque toutes les littératures.

Toute histoire de l'éloquence commence par une série de noms d'orateurs dont les œuvres sont perdues. Et elle atteste ainsi à la fois la force et la fragilité de ce verbe humain, qui fait immortels des hommes dont la voix, devenue sans écho, fut pourtant l'organe et comme le puissant instrument de leur activité patriotique. La Grèce n'a plus rien des harangues de Thémistocle et d'Aristide, ni même de celles de Périclès ; Rome ne peut guère citer que les noms de ses premiers tribuns, et ceux-ci ont laissé à la patrie mieux que leurs œuvres oratoires, une plus grande liberté.

Trouvera-t-on étrange que nous rapprochions de la majesté de ces souvenirs antiques, la mémoire de nos premiers orateurs populaires ? La chose pourtant n'est pas si bizarre qu'on le pourrait penser. Bédard, Panet, Taschereau, Papineau, Neilson furent dans des temps plus rapprochés, et sur une scène moins retentissante, des orateurs habiles, vigoureux et hardis qui firent pour leur pays ce que d'autres, à Athènes ou à Rome, ont fait pour le leur.

Ils ont été les intrépides défenseurs de nos droits méconnus, ils ont revendiqué pour le Canada français les libertés que garantissait l'acte de cession, mais que la diplomatie anglaise tardait tant à nous accorder. Leur éloquence sans doute a été rude, brève, bien positive, sans apprêt. Par quoi, d'ailleurs, elle dut ressembler beaucoup à celle que l'on entendit au forum pendant les premières années de la république romaine. Les parlementaires du régime de 1791 ont vécu à une époque où il était particulièrement difficile de se livrer à ces études longues et pénibles qui sont la condition préalable des œuvres littéraires. Séparés de la France depuis de longues années par la fortune des armes, privés de tout commerce avec elle pendant les guerres de la révolution et de l'empire, et absorbés par des luttes de plus en plus opiniâtres, comment auraient-ils pu alimenter leur vie d'étude et développer dans le sens de l'art ces énergies intellectuelles dont ils ont donné des preuves si manifestes ? Ne demandons donc pas à ces orateurs de la première heure ces artifices du langage, ces ressources de pensée et d'expression qu'on ne peut obtenir que par une longue et sérieuse culture.

La vertu du citoyen supplée d'ailleurs chez eux aux procédés artificiels de la rhétorique. Ils se soucièrent peu de polir des phrases, et de balancer des périodes ; ils firent mieux en somme, puisque c'est à

eux que nous devons d'avoir conquis pied à pied l'influence qui nous revient aujourd'hui, et arraché lambeaux par lambeaux les libertés politiques dont nous jouissons. Peu importe que toutes ces victoires soient ou non le prix de phrases harmonieuses et cadencées ! « La véritable éloquence se moque de l'éloquence », écrivait Pascal ; et il pourrait bien se faire que nos premiers tribuns, qui firent trembler et fléchir leurs adversaires, fussent de véritables orateurs.

Ces temps héroïques de notre vie parlementaire sont déjà assez éloignés de nous. Et l'éloquence canadienne n'a cessé depuis de s'exprimer par des voix de plus en plus nombreuses. Les journaux officiels conservent aujourd'hui avec un soin jaloux la prose de nos députés ; la presse renvoie aux quatre coins du pays l'écho des discours religieux, académiques et patriotiques que l'on croit avoir quelque valeur ; et certes, ce ne sont pas les documents qui manqueront à celui qui voudra faire l'histoire de notre éloquence contemporaine.

Et la comparaison serait sans doute intéressante à établir, si elle le pouvait être, entre nos discours d'aujourd'hui et ceux d'il y a cent ans.

Incontestablement, des progrès véritables ont été réalisés. L'éloquence modeste et austère des premiers orateurs a fait place à un art plus soigné. Grâce aux nombreux collèges qui depuis plus de cinquante ans ont été multipliés dans la province française de Québec, la culture classique est plus répandue parmi nous, la rhétorique a livré ses secrets à un plus grand nombre de nos compatriotes, et notre éloquence s'est haussée de plusieurs degrés.

Nous ne croyons pas, certes, qu'elle ait atteint ses plus hauts sommets. Il est possible d'entrevoir une perfection plus grande que celle que nous lui connaissons ; la marge laissée encore au progrès est bien propre à stimuler les plus louables ambitions. Au reste, il ne faut pas s'étonner, ni s'impatienter, ni surtout maugréer si nous ne présentons pas à l'admiration du monde un groupe d'orateurs aussi nombreux et aussi éloquent que ceux d'autres pays plus vieux que le nôtre et mieux pourvus de tous les moyens de former le goût. Il est plus convenable de rendre justice aux laborieux efforts de ceux qui travaillent, et d'attendre que peu à peu notre éloquence canadienne se débarrasse de certains défauts dans lesquels elle paraît s'attarder. Ne demandons pas à une province qui ne compte pas deux millions de Canadiens français, des hommes éminents aussi nombreux que l'on en pourrait trouver dans un pays de trente millions ; n'exigeons pas même de nos compatriotes instruits une culture aussi parfaite que celle qu'ont reçue en France la plupart des hommes publics dont nous lisons des discours, et n'allons pas crier haro sur nos éducateurs, parce que les collèges qu'ils dirigent ne sont pas des Facultés d'enseignement supérieur. Quand on est né dans un pays comme le nôtre, ou quand on y émigre ; quand on vit dans une colonie où les ressources sont si peu développées, et où les questions économiques absorbent la plus grande part de l'activité politique et sociale, il faut savoir être patient, et se résigner à attendre.

Que si nous écrivons ces choses, ce n'est pas, certes, que nous ne veuillons hâter le plus possible le progrès de notre cullture littéraire. Le temps est venu même où cette question de l'enseignement classique

et de l'enseignement supérieur doit entrer dans une phase nouvelle ; et nul doute que l'éloquence canadienne bénéficiera de tous les avantages nouveaux que l'on se propose d'offrir bientôt à ceux qui étudient. Nous sommes persuadés qu'une formation plus complète et plus sûrement dirigée fera disparaître cet excès de rhétorique dont souffre surtout notre éloquence. Chose curieuse, c'est de la rhétorique, nous voulons dire de la rhétorique artificielle, fade et solennelle, qu'elle paraît en effet souffrir. Ce qui manque trop souvent à nos orateurs, et nous parlons ici d'un certain nombre et assez grand hors duquel chacun est libre de se placer, c'est cette forte simplicité que l'on aime tant retrouver dans le discours. On dirait parfois, à l'entendre, que l'âme canadienne a perdu ce sens de la mesure qui est si propre à l'esprit français, et qu'elle s'est faite espagnole ou italienne. Ou encore, il semble que nous avons conservé ici et trop développé ce goût littéraire qui en France même prévalait à l'époque où Lamartine déroulait du haut de la tribune de si sonore périodes. Notre éloquence, celle surtout que l'on entend dans les grandes circonstances de notre vie publique, est peut-être trop gourmée et trop pompeuse. La forme qu'elle revêt et le ton avec lequel on s'adresse à l'auditoire manquent trop souvent peut-être de ce naturel séduisant, de cette spontanéité apparente qui intéressent, captivent et ne fatiguent jamais. Rien ne lasse plus vite que les phrases touffues et emphatiques.

Avouons encore que la rhétorique, celle qui est factice, exerce souvent sa néfaste influence sur le fond même dont vit notre éloquence. Cette rhétorique apprend à développer surtout les idées générales, et, il faut le dire, banales, qui sont le thème trop habituel des amplifications faites en classe. Or, précisément le lieu commun est peut-être le répertoire trop exploité où vont s'approvisionner les orateurs dont nous parlons. Et nous entendons ici le lieu commun dans le sens péjoratif qu'on lui prête souvent. Sans doute nous ne parlons et n'écrivons guère que pour répéter ce qui a été dit avant nous ; mais encore y a-t-il une certaine manière de féconder le lieu commun, de le faire sien et nouveau que l'on pourrait ici davantage pratiquer. Notre histoire, par exemple, est une mine où puisent largement nos orateurs patriotes. C'est une épopée, et chacun à l'envi s'avise de le redire à son tour et sur tous les tons, sans peut-être suffisamment dégager de ce sujet des considérations originales. Non pas certes qu'il faille blâmer ceux qui demandent à notre histoire les leçons de l'heure présente ; il ne faut jamais renoncer au patrimoine sacré des gloires ou des souffrances du passé, ni sacrifier quoi que ce soit de ce qui fut notre vie nationale. Mais encore pourrait-on sans doute renouveler ce thème en le pénétrant d'idées plus personnelles.

Que si la rhétorique est le mal dont souffre notre éloquence, la cause en est probablement, et nous le pensons du moins, dans les méthodes mêmes de notre enseignement littéraire. Nos exercices de rhétorique sont trop exclusivement oratoires, et enferment trop étroitement l'élève dans le cercle banal du lieu commun, patriotique ou religieux. Sous le prétexte que l'élève ne peut encore manier que des idées très générales, on ne l'applique guère qu'à des sujets où l'imagination, bien plutôt que l'esprit scientifique et la réflexion, se donne libre car-

rière. Ces sujets, historiques pour la plupart, se rapportent à telle ou telle période de l'histoire sur laquelle l'élève n'a et ne peut avoir que des notions très vagues ; et le rhétoricien supplée alors à une information précise qui lui manque par des développements généraux qui se prêtent d'ailleurs à toutes espèces de mouvements oratoires. Dressé à ce genre de composition, il apportera plus tard dans la vie publique ces habitudes de parole où la banalité et l'emphase tiennent trop souvent lieu d'une pensée originale, et simplement et fortement exprimée.

Nous croyons beaucoup plus efficace pour la formation des esprits et l'éducation du goût littéraire, les méthodes que l'on emploie depuis longtemps déjà en France, et où le discours alterne avec la dissertation. Le discours pratiqué dans une sage mesure développe comme il convient les facultés oratoires de l'élève, pendant que la dissertation, qui doit être avant tout sobre et exacte, l'oblige à une minutieuse recherche des faits et à une invention plus personnelle des idées. L'exercice de la dissertation quand il est prudemment dirigé, et quand il porte sur des sujets appropriés à l'esprit des élèves, éveille beaucoup plus que le discours la curiosité intellectuelle, et il donne surtout ces habitudes de style où la simplicité et la précision élégante n'excluent pas, lorsque le sujet le comporte, l'élévation, l'éclat des images et toutes les hardiesses de la rhétorique.

Qui n'a pas été frappé souvent en lisant les principaux discours qui sont prononcés à la tribune française, ou dans les académies, de la souplesse merveilleuse, et aussi de la vigoureuse simplicité, nous revenons à dessein sur cette expression, de cette éloquence dont est généralement exclue toute espèce de pédantisme.

Nous croyons qu'il y a encore beaucoup à faire ici pour réaliser cette manière qui est la bonne, pour faire prendre à notre discours un ton plus mesuré pour en bannir toute fausse rhétorique. Et c'est pourquoi nous avons pensé devoir signaler aujourd'hui quelques-uns de nos graves défauts. Nous voudrions nous être trompés, mais si on y regarde de bien près, peut-être admettra-t-on que, en réalité, nous avons en quelque raison de faire cette critique de notre éloquence canadienne. Nous sommes à dessein resté dans les généralités pour n'éveiller aucune susceptibilité. Nous savons que la critique trop sévère rend de très mauvais services à ceux qui s'essaient dans un genre quelconque de la littérature ; d'autre part, la critique trop complaisante et routinière, telle qu'on la rencontre souvent dans nos journaux quotidiens, ne peut qu'entretenir chez ceux qui lisent ou qui écoutent le mauvais goût, et chez ceux qui écrivent ou qui parlent des défauts dont il importe qu'on se débarrasse.

Août 1902.

DES PROGRÈS DU JOURNALISME CANADIEN-FRANÇAIS

Nos deux quotidiens québecois viennent de faire toilette neuve. Le *Soleil* étrenne aujourd'hui sa parure, et tout naturellement donc se pose à l'esprit des lecteurs la question des développements, transformations et progrès de notre journalisme canadien-français. Qu'on nous permette aujourd'hui de causer un peu rapidement de ce grave sujet.

Il est incontestable que le journalisme canadien a réalisé depuis la fin du dix-huitième siècle, où il naquit, les plus considérables progrès matériels. Nos machines d'imprimerie sont aujourd'hui si perfectionnées que leur mécanisme savant, compliqué, intelligent, fait apparaître comme des enfantillages de l'industrie ces instruments très primitifs et si misérables dont se servaient Brown et Gilmore pour imprimer, en 1764, notre premier journal, la *Gazette de Québec.* Comme la pensée des rédacteurs est prompte aujourd'hui à prendre sa forme définitive, et à se fixer sur le papier, et comme elle va dans une course effrénée vers la curiosité avide du lecteur ! Québec est extrêmement mieux outillé qu'il ne l'était il y a cent, cinquante, et même dix ans, et l'on sait que Montréal rivalise, pour la perfection de ces presses, avec les grandes capitales du journalisme américain.

Il y a donc progrès dans l'art d'imprimer ce qu'on appelait au commencement du siècle dernier nos « papiers-nouvelles », et les journaux à vingt-quatre, trente-six et quarante-huit pages, qui sortent des ateliers de *la Presse* et de *la Patrie,* le prouvent avec une indéniable et trop durable persistance. Il faut pour publier de si volumineux quotidiens, outre l'esprit barnumesque de la direction, tout le secours du machinisme le plus moderne.

Et c'est justement grâce à la grande facilité et rapidité du travail d'impression, que notre journalisme est devenu beaucoup plus abondant et copieux qu'il ne l'était autrefois.

Mais l'on va si loin en ce sens qu'il semble que l'on pense, en certains bureaux de direction, que le progrès du journal est en raison directe du nombre de pages qu'il emporte chaque jour dans la circulation. Ce qui est certain, c'est que les fondateurs du journalisme canadien-français ne concevaient guère un journal aux fascicules épais comme ceux que publient les propriétaires des quotidiens de Montréal. Nos

premiers journaux ne dépassaient pas quatre pages, et encore était-ce les formats in-quarto et in-octavo qu'avaient adaptés *le Canadien*, en 1806, et le *Courrier de Québec*, en 1807 ; lesquels sont, en réalité, les aînés de nos journaux politiques publiés en langue française.

Aujourd'hui, on se livre avec une sorte d'intempérance à l'œuvre de l'agrandissement des journaux. Sans trop calculer les forces intellectuelles dont on dispose, on augmente, on multiplie le nombre des pages à couvrir, et ce sont des liasses de papier que chaque samedi l'on envoie par bottes jusqu'aux extrémités du pays, et au delà de nos frontières. Nous ne croyons pourtant pas que ceci même, le fait brutal d'établir un record quant au nombre des pages imprimées, puisse constituer, comme l'insinuait il y a quelques mois le directeur d'un grand journal de Montréal, un véritable progrès. N'est-il pas constant, d'ailleurs, que très souvent ce sont précisément ces numéros touffus et échevelés du samedi qui sont les plus vides, ou qui enferment le moins de matières originales à lire. On y trouve surtout beaucoup d'annonces et beaucoup d'images, et s'ils se remplissent d'une certaine littérature, c'est aux dépens, le plus souvent, des revues et journaux français ; et ces articles pris ici et là, sans aucun respect de la propriété littéraire, n'ajoutent rien, évidemment, à la gloire de notre journalisme national.

Certes, ces journaux du samedi sont un objet de curiosité pour les Européens qui visitent notre pays. Les touristes de France les envoient à leurs familles et à leurs amis comme de parfaits échantillons de l'extravagance américaine, et des exemplaires certains d'un journalisme mal équilibré. Au surplus, rien ne déconcerte autant le Français économe qu'un tel abus et gaspillage de papier ! Il oublie sans doute les sommes énormes que les propriétaires de ces journaux peuvent prélever sur l'avidité naïve de leurs concitoyens.

Québec n'est pas encore rendu à ces excès d'un journalisme commercial, où la question d'argent semble primer toutes les autres, et nous espérons qu'il s'en tiendra longtemps encore éloigné. Notre journalisme québecois est plus sobre en ses manières que le montréalais, et c'est déjà pour lui une grande supériorité sur l'autre. Surtout il n'étale pas autant les couleurs criardes et les impudentes réclames.

Nous savons bien que les journaux ne sont pas des revues littéraires, qu'ils doivent sacrifier beaucoup aux exigences du commerce et de la concurrence industrielle. La réclame, par exemple, est devenue, un agent nécessaire de publicité, et il importe qu'elle soit bien faite, active et un peu bruyante, et c'est par le journal qu'elle peut atteindre le plus grand nombre de lecteurs. Mais encore doit-il y avoir quelques limites à ce besoin de réclame, et doit-on observer quelque décence dans la façon dont on offre son ours et sa marchandise. Or, non seulement les annonces, que jadis on parquait dans des colonnes spéciales, se sont aujourd'hui un peu partout faufilées et introduites à travers les pages du journal ; non seulement elles se haussent jusqu'au titre qu'elles menacent d'étreindre, d'étouffer, et de supplanter, non seulement elles semblent vouloir prendre le pas sur les articles de rédaction, jusqu'à les couper et morceler par l'encombrant étalage de leurs grosses lettres, et par le procédé d'une mise en page qui paraît être plutôt l'effet d'un art algonquin, mais encore voici qu'à Montréal elles veulent par d'autres

moyens crever les yeux du lecteur et fixer sa distraite attention. Elles se colorent en rouge, elles se fardent, et elles affichent avec une audace égale leur commerce impudent. L'autre jour c'était la *Patrie* elle-même qui se faisait charlatan pour son propre compte, et se barbouillait pour offrir aux clients ses colonnes d'annonces.

Or, tout cela est indiscret, malséant, de mauvais goût, et tout cela donc ne peut-être un progrès ; tout cela est un recul et nous éloigne des traditions plus convenables du journalisme européen et de l'ancien journalisme canadien.

Ce mal s'accentue aussi et s'aggrave par suite de l'introduction dans le journal de ces images grotesques, de ces scènes plutôt insignifiantes qu'enfante chaque semaine l'imagination vidée d'artistes qui excellent dans le genre burlesque ou bouffon. On nous répondra encore sans doute que ces gestes de Timothée, Zidore, Citrouillard et Ladébauche amusent les enfants. Nous savons bien que les enfants, et ceux qui leur ressemblent, aiment toujours à descendre, par une pente qui est trop naturelle, vers ce qui est vulgaire et grossier, mais il faut au moins savoir discerner entre les multiples instincts de l'homme, et réserver les images cocasses à certains petits journaux qui font profession d'être drôles, et de récréer, pour un sou d'esprit, les enfants et leurs pareils. Ces feuilles légères, n'ont pas, au moins, la prétention de figurer parmi les grands journaux du pays où on les publie. Nous ne comprenons pas encore que des journaux politiques qui visent à faire l'éducation intellectuelle et morale de notre peuple, qui se donnent volontiers comme les produits les plus perfectionnés de la presse canadienne, s'avilissent jusqu'à devenir chaque samedi des papiers vulgaires et communs, où s'étendent les images les plus pâteuses et les plus baroques, et s'en aillent ainsi en pays étrangers se présenter comme les types et les modèles parfaits de notre bon goût et de notre journalisme national.

Qu'on ne nous dise pas que le journalisme montréalais correspond à un goût public très speciale qui n'existe pas en des pays européens, et qui serait le goût américain. Il est possible, il est certain que l'américain se complaît dans l'extravagant, dans l'imprévu, dans le burlesque et qu'il aime à mêler ensemble les choses qui sont le moins faites pour se rencontrer ; il peut se faire que le journaliste américain s'ingénie à rapprocher les disparates, l'esprit et la platitude, le sérieux et la caricature ; mais laissons aux américains leurs excès et leurs manies, et nous, qui faisons revivre sur ce continent l'âme française, et sa vertu civilisatrice, sachons garder ici et fortifier et répandre ces traditions de bon goût, de tact, de mesure, de haute convenance qui sont l'héritage le plus précieux de notre génie national.

Il est donc assez évident que si la perfection plus grande des machines a beaucoup amélioré notre journal canadien, l'a fait plus ample et plus rapide, nous avons cependant laissé s'introduire dans la mise en pages, et dans les manifestations de la réclame des défauts graves, qui tiennent à une ambition cupide, et à un sens dépravé dont nous aurons bien du mal à nous défaire.

Mais la rédaction de nos journaux, la valeur artistique de la prose dont ils sont pleins, ont-elles subi à leur tour les mêmes fluctuations de progrès et de décadence ?

Certes, il faut reconnaître que nos premiers journaux canadiens ne nous offrent pas toujours des modèles de composition française. La langue qu'écrivent leurs rédacteurs est assez souvent incertaine, lourde, et parfois gonflée outre mesure de toutes les vanités de la rhétorique du siècle dernier. Mais il y a aussi de très nombreuses pages alertes, souples, animées, vigoureuses, que l'on pourrait recueillir tout le long de la collection de ces anciens journaux. Tels articles de Bédard dans *le Canadien*, de Louis Plamondon, et du docteur Labrie dans le *Courrier de Québec*, de Viger dans *le Spectateur*, ne dépareraient pas nos feuilles contemporaines. Plus tard, trente et quarante ans après, il y eut une pléiade de journalistes qui firent le plus grand honneur aux lettres canadiennes-françaises. C'était Chauveau, Taché, Gauchon, Fabre, et au-dessus d'eux, les dominant tous par l'élévation peu ordinaire de la pensée. Étienne Parent. Le journalisme que faisaient ces rédacteurs, fut toujours très combatif ; il connut des luttes ardentes, où s'engageait à fond l'esprit de si fervents patriotes. Il y eut bien alors sans doute quelques personnalités peu courtoises dans les attaques et les ripostes, mais nous ne pensons pas que les écrivains de ce temps aient commis tous les excès de langage dont nous ont faits témoins beaucoup de polémiques contemporaines. Et c'est pourquoi nous ne pourrions assurer qu'il y ait aujourd'hui plus qu'autrefois de la distinction dans la tenue et le ton de nos journaux de parti, et que l'on se soit bien dégagé de toutes les animosités plutôt étroites où tendent à nous ramener sans cesse les querelles de la vie politique.

Mais, d'autre part, il est incontestable que notre journalisme contemporain est mieux informé que ne l'était le journalisme d'hier, et que les plumes qui s'y exercent sont souvent plus fermes, et d'une pointe plus fine que celles de beaucoup de nos anciens rédacteurs. La prose canadienne s'est beaucoup déliée depuis une vingtaine d'années, et il était inévitable que la presse en bénéficiât. La qualité de notre journalisme correspondra toujours, d'ailleurs, assez exactement au degré de culture intellectuelle et donc aussi aux exigences de notre classe lettrée. Or, il est bien certain qu'aujourd'hui, grâce aux facilités plus grandes de nous instruire qui nous sont données, même et surtout après les études classiques, par la revue, le journal et le livre, grâce surtout aux débordements de la librairie française qui nous envahit, un plus grand nombre de formes et d'idées sont en circulation parmi nous, et les esprits studieux ont donc pu se meubler davantage, et notre sens littéraire se développer et s'affiner. Et cette transformation heureuse ne pouvait manquer d'avoir son prolongement jusque dans la rédaction de nos journaux.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour rendre cette rédaction de nos journaux plus littéraire, et aussi plus substantielle et plus instructive. Et nous croyons bien que ce progrès sera lent à réaliser, aussi longtemps du moins qu'il sera nécessaire de confier le journal à des hommes qui ne sont pas assez préparés pour cette tâche, et aussi longtemps surtout que les rédacteurs seront obligés de produire chaque jour et d'aligner hâtivement leur prose pour remplir les innonmbrables colonnes du quotidien. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que notre journalisme besogneux s'enferme surtout dans des luttes pour le clocher, et dans des combats, souvent mesquins, où s'épuisent trop de

vigoureuses énergies ; et c'est donc aussi pourquoi ce journalisme, qui n'est guère qu'une entreprise politique ou commerciale, n'est pas assez un journalisme de doctrine et d'enseignement. Les nombreuses questions sociales, politiques, religieuses, historiques, artistiques dont il faudrait instruire le public, et qu'il faudrait traiter avec une compétence suffisante et sereine, sont le plus souvent et profondément négligées ; les rédacteurs trouvent plus facile d'alimenter leur verve dans les petites, violentes, et trop souvent stériles querelles de parti. On se renvoie d'un journal à l'autre des ripostes plus ou moins adroites, et l'on oublie que le ministère du journaliste ne doit pas trouver là son principal compte.

Et puis, pourquoi ne pas l'ajouter ici, et le regretter encore il faut établir une distinction trop profonde, quand il s'agit de la prose de nos journaux, entre la littérature de la rédaction et la littérature des comptes rendus et des reporters. Notre journal cherche et poursuit et traque la nouvelle. Et rien ne se passe à la ville ou à la campagne sans que l'on se croit obligé d'en instruire le public. Il faut pour ce service très compliqué de l'information toute une nuée de reporters qui se transportent aussi vite que l'esprit sur tous les théâtres où sont signalés les accidents de la vie humaine, qui assistent attentivement à toutes les grandes démonstrations civiles, politiques et religieuses, et rédigent pour le journal le compte rendu détaillé des événements extraordinaires qu'ils ont vus, et de ceux même qu'ils n'ont pas vus. Or, il faut le reconnaître et l'avouer, cette prose cursive des reporters est, d'ordinaire, extrêmement faible, elle est souvent fort incorrecte, et parfois elle constitue tout simplement une injure faite au journalisme canadien. Nos reporters n'ont souvent à peu près aucun sens de la propriété des termes, ils sont en froid avec la syntaxe, ils ignorent assez comment il faut mesurer l'éloge ou le blâme, l'éloge surtout, ils sont assez impuissants quand il s'agit de résumer la pensée ou le discours d'un orateur sacré ou profane, et ils lui font dire, sans qu'ils paraissent s'en douter, les plus fort inepties ; et ils écrivent donc dans une langue et dans un style qui plus d'une fois, à l'étranger, nous font passer pour les plus mûrs de tous les décadents, ou pour les plus grossiers de tous les ignorants. Il y a là un mal très réel à guérir, et dont souffre très douloureusement notre journalisme contemporain.

Et pourquoi ne demanderions-nous pas ici à tous les écrivains de nos journaux, rédacteurs ordinaires ou reporters ambulants, un souci très scrupuleux et extrême de l'exactitude et de la vérité ? Car ce qui importe par-dessus tout, c'est le respect de la vérité, c'est le culte du fait. L'art, d'ailleurs, peut-il bien exister en dehors de ce respect, et indépendamment de ce culte ?

Il s'agit ici, évidemment, de la vérité et du fait qui peuvent être sans danger offerts au public, qui ne souillent pas les yeux et qui ne dépriment pas la morale des lecteurs. Nous ne parlons pas des théories antir eligieuses ou antinationales dont un journal ne devrait jamais se faire le missionnaire et le vulgarisateur, et nous ne parlons pas non plus de ces opinions politiques que chacun peut avoir en son esprit, qu'il tient pour les seules raisonnables, et qu'il élève parfois jusqu'au niveau et à la hauteur d'un dogme, mais plutôt de tous les faits, petits ou grands

qui se peuvent introduire dans les colonnes du journal. N'est-ce pas le devoir grave du rédacteur de n'appuyer ses démonstrations que sur les faits nettement aperçus et loyalement exposés ? et n'est-ce pas même le devoir du reporter de ne raconter jamais que ce qui est arrivé ? Or, combien de fois, à cause d'une certaine mauvaise foi inconsciente de l'écrivain, ou de l'empressement indiscret des nouvellistes, ne sommes-nous pas aujourd'hui trompés sur les événements considérables ou minuscules qui se sont passés hier ? Et, vraiment, n'avons-nous pas le droit, nous lecteurs, d'exiger qu'on nous renseigne avec précision et probité ? Songeons, d'ailleurs, que les journaux que l'on publie ce soir sont des documents que devront consulter ceux qui plus tard feront l'histoire des temps heureux où nous vivons. N'enlevons pas au journal contemporain ce caractère documentaire qui convenait beaucoup mieux à celui d'autrefois ; ne le dépouillons pas de sa valeur historique.

Les défauts et qualités que nous avons cru devoir ici relever, et certains progrès et certains reculs de la presse canadienne sont assurément imputables aux conditions intellectuelles dans lesquelles nous vivons, et aux milieux où s'agite le journaliste. Mais aussi, défauts et qualités, progrès et reculs peuvent être en une grande mesure attribués à l'action personnelle et aux volontés individuelles. C'est pourquoi nous pouvons espérer que notre journalisme, qui se transforme et s'améliore quelquefois, se prépare une fortune de plus en plus honorable et glorieuse. Les directeurs de nos grands quotidiens cherchent à nous persuader qu'ils veulent élever de plus en plus la dignité du journal, et sa vertu morale et littéraire. Tout le monde reconnaît qu'ils savent réaliser parfois leurs généreux desseins. Sans doute, leur conception du journalisme véritablement digne et artistique n'est pas toujours, nous semble-t-il, et nous l'avons dit, la meilleure, mais nous croyons qu'à mesure que se développeront en ce pays le goût et l'étude des bonnes lettres, à mesure que nous saurons replonger davantage nos âmes françaises dans la source limpide de nos traditions intellectuelles, on reviendra de certains errements où nous entraîne le mercantilisme américain. Et, il nous plaît de le penser, ce sera Québec qui aura le plus contribué à ce retour vers les habitudes familières à notre esprit, et vers cet atticisme mesuré et discret dont est naturellement pénétrée l'âme canadienne.

Octobre 1905.

LA NATIONALISATION DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE (1)

Il y a quarante ans Crémazie se demandait si une littérature nationale était ici possible ; il désespérait, pour sa part, que l'on vît jamais en notre pays se constituer une telle littérature, et entre autres mauvaises raisons dont il essayait d'étayer sa thèse, il y avait celle-ci, très grave, que nous parlons et que nous écrivons en français. N'ayant pas, pour exprimer nos idées, une langue qui soit exclusivement la nôtre, nous ne pouvons donc créer et développer chez nous une littérature qui soit vraiment distincte de la fançaise. Poursuivant jusqu'au paradoxe, et jusqu'à la boutade, cette opinion personnelle, il regrettait, avec larmes, que nous, gens du Canada, nous ne parlions pas plutôt le huron ou l'iroquois ; ce qui, assurément, mettrait en notre langage une saveur originale, en nos œuvres un parfum nouveau, vierge, le seul qui pourrait faire goûter des autres peuples nos discours et nos livres.

Le temps, qui brise et renverse tant de théories, n'a pas eu de peine à détruire celle-là. Notre littérature se développe, et cela suffit pour qu'il ne soit plus permis de douter de son existence. Au surplus, ce ne sont pas ces messieurs de Lorette et de Caughnawaga qui ont accompli cette merveille, et nous n'avons pas même dérobé à leurs lèvres ce parler et ce miel indiens qui devaient faire si alléchante la littérature canadienne. C'est notre langue française qui exprime, pénètre de sa vertu, et comme de son arome subtil, nos pensées, et c'est avec toutes les qualités précieuses qui en sont inséparables, et que nous avons héritées de nos pères, que l'on a composé les œuvres les plus délicieuses et les plus substantielles que l'on voit dans notre bibliothèque nationale. Et loin que nous songions à changer ce langage, notre *Société du Parler français* n'a pas d'autre but que de l'étudier pour le mieux connaître, et de le mieux connaître pour le mieux conserver. Elle souhaite en même temps, avec combien d'ardeur, que notre littérature se développe dans la proportion où l'on connaîtra mieux notre langue, et que cette littérature, aussi bien que cette langue, conservent l'une et l'autre leur caractère propre et leur vigoureuse originalité.

(1) Conférence faite à l'Université Laval, le 5 décembre 1904, à l'occasion de la séance publique annuelle de la *Société du Parler français au Canada.*

Si donc c'est une question aujourd'hui que de savoir comment il convient de protéger notre langue contre les influences qui la pourraient corrompre, c'en est une autre qui s'y rattache par plus d'un lien, que de découvrir comment il ne faut pas égarer sur des sujets étrangers, ou gâter par des procédés exotiques notre littérature canadienne. En d'aurres termes, et puisque le mot a été créé pour les besoins de la sociologie et ceux de la politique, un problème à été en ces derniers temps et souvent posé, qui est celui de la *nationalisation* de notre littérature. Et puisque nos revues et certains journaux qui veulent étendre à toutes les fibres de l'âme canadienne le mouvement nationaliste, sont revenus avec quelque insistance sur ce sujet, il ne sera peut-être pas inutile d'essayer ce soir de préciser un peu les données du problème, et de dire d'abord ce que par *nationalisation* de la littérature il ne faut pas entendre, pour comprendre mieux ensuite et définir ce qu'il en faut penser.

Traiter des sujets canadiens et les traiter d'une façon canadienne : tel est le mot d'ordre, ou le refrain que s'en vont répétant nos publicistes et nos critiques. Qu'est-ce que cela veut donc dire ? et le doit-on prendre en un sens si rigoureux qu'il faille blâmer ceux qui exerceraient autrement leur activité littéraire, et s'occuperaient, par exemple, à écrire sur des questions qui relèvent d'une autre histoire que la nôtre ? et faut-il aussi condamner tous ceux qui cherchaient à utiliser en leurs livres les ressources d'un art qui ne serait par le fruit spontané de notre génie national ? Certes, il est sûr que, à cette heure de l'histoire de notre littérature, notre principale occupation, à nous Canadiens, ne doit pas être de faire des romans de mœurs où s'étale la vie des Topinambous, ni non plus d'apprendre au monde comment, en Chine, s'est développée et affermie la dynastie régnante que fonda, au dix-septième siècle, Chou-Tchi. Et ce n'est peut-être pas, non plus, le péril qui menace notre littérature nationale. Mais d'autre part, est-il nécessaire que l'écrivain canadien s'enferme tellement dans l'étude de l'histoire, des mœurs, de la nature de son pays, qu'il ne puisse s'appliquer à d'autres sujets, à des sujets qui dépassent notre vie canadienne et nos frontières ? Si c'est cela que l'on veut dire, c'est sans doute un autre excès et c'est une autre erreur.

Il ne peut être absolument interdit à nos romanciers de situer leurs personnages dans un autre milieu que celui où nous nous mouvons nous-mêmes, et de les faire vivre d'une autre vie que la nôtre ; il ne peut être condamnable à nos philosophes d'étudier les problèmes les plus généraux de la phychologie, et de nous dire en notre langage français leurs conclusions ; il ne peut être mauvais que nos moralistes essaient de comprendre l'homme « ondoyant » tel qu'il existe partout, et qu'ils tracent dans leurs livres la ligne fuyante de ses contradictions, et nous ne devons pas leur déclarer d'avance que, pour nous Canadiens,

> .....c'est folie à nulle autre seconde
> De vouloir se mêler de corriger le monde ;

il ne peut être défendu à nos poètes lyriques d'exprimer de leur âme tous ces sentiments, à coup sûr internationaux, et communs à toutes les

âmes, que la vie et la mort, la joie et la tristesse, l'amour et la haine éveillent en nous tous : thèmes perpétuels que depuis Orphée jusqu'à M. Louis Fréchette et depuis Stésichore jusqu'à M. Pamphile LeMay, on a tour à tour repris et sans cesse accordés avec la lyre. Non, tout cela et bien d'autres choses encore qui intéressent l'humanité, ne peuvent être proscrits de notre littérature ; les bannir serait maladroit aussi bien que contraire à toutes les traditions de l'esprit français. Il n'y a pas d'écrivains qui aient plus et mieux fréquenté tous les lieux communs de la pensée humaine que les grands écrivains du dix-septième siècle, à moins que ce ne soit Montesquieu, Diderot, Voltaire, Rousseau : et c'est justement ce qui explique la fortune des uns et des autres, de leurs livres et de leurs doctrines à travers le monde. Ils nous intéressent par tout ce qui, dans leurs œuvres, dépasse la vie nationale, et jaillit du fond éternel de la conscience humaine.

Il ne faudrait donc pas fermer aux écrivains canadiens un champ aussi vaste, où il y a place pour tous les talents et pour toutes les ambitions. Pour nous, comme pour ce personnage de Térence, rien de ce qui est humain ne doit être étranger. Nous portons nous-mêmes, en nos personnes, toute la substance et les accidents de la commune nature. Le mot de Joseph de Maistre est pour le moins paradoxal, qui déclare qu'il n'y a pas d'hommes dans le monde mais seulement des Français, des Russes, des Italiens et peut-être des Persans. Tous ces individus, et quelques autres, comme par exemple, les Canadiens, ne servent qu'à couvrir et envelopper ce qu'il y a de plus général en notre espèce, et vous pouvez expérimenter encore tous les jours qu'il ne faut pas ici gratter longtemps son voisin pour trouver, dessous, l'homme. Laissons donc nos écrivains pénétrer jusqu'en ce fond, et apporter ensuite à notre littérature philosophique, morale, sociologique quelque utile contribution. Et s'ils s'y emploient, ne nous en plaignons pas trop, puisqu'un pareil dessein nous a déjà valu quelques-unes des meilleures pages de notre littérature, et que le profond et sage penseur que fut Étienne Parent n'a mérité qu'on l'appelle le Victor Cousin du Canada que parce qu'un jour il s'est avisé de nous dire ce qu'il pensait de l'*Intelligence dans ses rapports avec la société* (1).

Et de même que l'on ne peut exiger de nos écrivains qu'ils se cantonnent en un répertoire de sujets qui soient exclusivement canadiens, l'on ne doit pas leur reprocher de soumettre parfois leur esprit, leur goût leurs habitudes de penser, leur art, et, pour ainsi parler, leur conscience littéraire aux influences qui viennent de l'étranger. Laissons-les assez volontiers demander aux écrivains de France quelques conseils sur l'art d'écrire et de composer un livre ; et, pour énoncer ici un principe plus général, laissons-les s'assimiler tout ce qui dans les œuvres étrangères à notre pays, qu'il s'agisse du fond ou de la forme, peut être profitable à l'art canadien. Outre que la langue que nous écrivons est, d'ordinaire, assez pauvre, et manque de beaucoup de mots qu'il nous faudrait avoir pour bien marquer toutes les nuances de la pensée, outre

(1) Titre assez mal trouvé d'une solide étude présentée sous forme de discours à l'auditoire de l'Institut Canadien de Québec, en janvier et février 1852.

que notre goût littéraire n'est pas toujours très sûr, ni peut-être encore assez affiné, rien n'est plus susceptible de transformations et de progrès que les procédés de l'art littéraire ; il n'y a pas de formules définitives qui les puissent retenir et emprissonner tout à fait, et l'on n'a jamais épuisé non plus toutes les façons de comprendre et de traduire par le livre la vie morale et la vie intellectuelle de nos semblables. Et c'est pourquoi il est bon que l'écrivain s'inquiète de savoir ce que l'on pense en d'autres pays que le sien, et comment on l'écrit ; et c'est pour cela aussi, sans doute, que les littératures sont toujours beaucoup voisiné, et que les modernes, en particulier, se sont toujours communiqué les unes aux autres ce qu'elles avaient une fois conçu comme une loi du bon goût, ou comme une manifestation réelle de la beauté littéraire.

Cet échange les a fait se constamment renouveler et s'enrichir. La littérature française elle-même a été peut-être, en ce sens, plus que toute autre cosmopolite : depuis Marguerite de Navarre qui composait en se souvenant de Boccace son *Heptaméron*, jusqu'à ces tout contemporains, qui, au théâtre ou dans le roman, sont allés chercher en Norvège ou en Russie des moyens nouveaux de plaire et de toucher. Au reste, à mesure que les relations internationales deviennent plus faciles et plus fréquentes, à mesure que toutes les races vont se rapprochant et unifiant leurs mœurs ; ou, en d'autres termes, à mesure que le cosmopolitisme politique et social s'accentue et se développe, le cosmopolitisme littéraire ne pourra lui aussi que s'affirmer et s'étendre davantage.

La littérature canadienne ne peut donc, sous prétexte de mieux garder son originalité, s'isoler dans ses œuvres, se défendre à elle-même d'aller chercher auprès des littératures qui sont plus vieillies et plus riches qu'elles des leçons utiles. La protection à outrance serait, ici, une mauvaise politique ; nous risquerions, à vouloir l'établir, de souffrir bientôt d'une déplorable indigence et d'une anémie dangereuse.

Cependant, il faut le reconnaître, un système de libre échange qui serait trop largement pratiqué, pourrait en cette matière compromettre l'indépendance des lettres canadiennes. Les conditions dans lesquelles se développe notre littérature ne sont pas précisément celles que les circonstances ont faites aux littératures européennes ; elles se compliquent, en ce pays, de notre situation de peuple colon, issu du peuple français ; et si nous avons tout à gagner en demandant à la France de nous livrer le secret de son art merveilleux, nous aurions tout à perdre si, par le fait de ces relations, nous ne devenions que des écrivains français égarés sur les bords du Saint-Laurent.

Or, c'est précisément le péril que peut courir à l'heure présente notre littérature canadienne ; et c'est l'écueil où peuvent aller donner tous les essais de littérature coloniale. Parce que ces littératures doivent, à un moment donné de l'histoire, se créer de toutes pièces : parce qu'elles ne peuvent pas, comme les littératures des métropoles qui sont nées avec la civilisation du peuple dont elles expriment la vie, se développer lentement selon les lois progressives qui président au développement même des civilisations ; parce qu'il ne leur est pas permis de bégayer d'abord en des formes naïves leurs premiers chants, puisque ce sont des lèvres adultes qui les font entendre ; parce qu'elles veulent

se former en un seul jour, et s'établir tout de suite dans une perfection relative qui leur permette de rivaliser déjà avec des littératures qui sont plus vieilles de plusieurs siècles, elles s'empressent de fréquenter assidûment ces littératures qui sont tout ensemble leurs aînées et leurs mères ; elles sont tentées, pour se hausser jusqu'à leur taille et pour briller de leur éclat, de se grandir par des procédés plutôt factices, et de se couvrir d'ornements et d'oripeaux qui leur sont étrangers.

Ajoutez à cela que nous, Canadiens, nous sommes pour d'autres raisons encore attiré vers les livres français et exposés à les trop servilement imiter. Nous n'avons pas encore ici tout ce qu'il faut pour achever notre éducation littéraire ; nous avons trop longtemps lutté, et trop longtemps souffert, nous avons dû trop longtemps concentrer vers des œuvres de première nécessité tous nos efforts, pour que nous soyons aujourd'hui capables d'une vie intellectuelle autonome et suffisamment organisée. Et c'est donc à la France, qui nous a donné notre langue, notre tempérament et notre esprit, que nous demandons encore chaque jour les livres et les revues qui nous manquent pour nous instruire et nous permettre de prendre contact avec la vie des autres peuples.

D'ailleurs, à cause même de cette communauté de langue et d'origine, nous ne voulons pas ignorer ce que l'on dit et ce que l'on écrit au pays de France ; et parce que la littérature française qui nous vient de Paris est d'ordinaire plus parfaite en ses formes et plus attrayante et plus substantielle que celle qui nous vient de Québec ou de Montréal, nous lisons plutôt celle-là que celle-ci ; et c'est pour toutes ces causes que peu à peu, et presque fatalement si nous ne prenions garde, la littérature française pourrait absorber la canadienne, l'empêcher de prendre suffisamment conscience de sa vie propre. A ce point de vue, notre ennemie, s'il était permis de se servir d'une expression aussi malveillante quand il s'agit de désigner la littérature d'une nation mère du peuple canadien, notre plus grande ennemie c'est la littérature française contemporaine ; c'est elle qui menace d'effacer sous le flot sans cesse renouvelé de ses débordements le cachet original qui doit marquer la nôtre. Nous ne risquons pas de perdre notre originalité quand nous, donnons à notre esprit, pour l'en nourrir et l'en engraisser, la « substantifique moelle » des auteurs classiques des dix-septième et dix-huitième siècles, mais il est à craindre que nous ne devenions de pâles imitateurs quand nous fréquentons chaque jour les romans, les poésies, les drames, les études de toutes sortes que chaque jour l'on publie en pays de France. Ces fréquentations quotidiennes créent parmi nous un goût littéraire tout pareil au goût français ; elles font notre mentalité de plus en plus semblable à celle de l'âme française ; elles vont même jusqu'à faire passer dans notre langue les moins heureuses nouveautés de la langue que l'on écrit à Paris ; et il suit de là que parfois nos habitudes littéraires ne nous sont pas assez personnelles, que nous ne faisons souvent que transposer sur les choses qui nous occupent les procédés d'écrivains étrangers, que non seulement « nous voyons tout ici avec des lunettes françaises (1) », mais que nous laissons aussi distiller de nos plumes des pensées et une littérature toutes françaises.

(1) M. Ferdinand Paradis a bien vu et signalé ce péril dans un article *L'Émancipation de notre littérature*, publié dans la *Nouvelle-France* du mois de juin 1904.

Sans doute, il ne faudrait pas non plus pousser trop loin cette critique, et jusqu'à oublier que nos livres canadiens surtout quand ils seront bien faits, ressembleront toujours étonnamment à des livres français. Nous devons nous résigner à faire beaucoup de littérature « française » au Canada. Seulement, écrire des nouvelles et des romans où l'analyse psychologique, au lieu d'entrer dans le vif de l'âme canadienne, ne laisse voir que des états de conscience tout français ; faire des poésies où le sentiment est purement livresque, et soutenu de réminiscences toutes françaises, comme, par exemple, il arrivait trop souvent à ce pauvre et si sympathique Émile Nelligan ; user sans raison du néologisme et de tous ces mots nouveaux, étranges, qu'inventent là-bas ceux qui n'ayant rien à dire cherchent à suppléer à l'idée par l'inattendu de l'expression ; employer tous ces vocables mièvres, ou prétentieux et miroitants comme de faux bijoux, qui tirent l'œil plus qu'il n'éveillent la pensée ; étaler en sa prose toutes ces formes bizarres comme on le fait souvent ici en certaines chroniques féminines, sans compter quelques masculines ; faire des livres, en un mot, où la langue est corrompue par l'argot des écrivains malades de France, où le fond n'est qu'un démarquage du livre français, où la matière, pétrie de souvenirs de lectures plus que d'idées personnelles, est imprégnée de toutes les sauces piquantes avec lesquelles on relève, là-bas, le ragoût de certains ouvrages : voilà ce qui n'est pas canadien, et voilà donc ce qu'il faut condamner.

Et tout cela ne nous avertit-il pas suffisamment déjà que pour être canadien, il faut d'abord être soi-même, et que tout le problème que nous agitons sous le grand mot de *nationalisation* de la littérature canadienne se ramène et se réduit à cet autre, très simple, qui est de développer parmi nous une littérature originale. Or, ce problème sera toujours résolu pour chacun de nous, dès lors que nous aurons soin de soumettre à une méditation bien personnelle la matière de nos livres, d'où qu'elle vienne et à quelque source que nous l'ayons empruntée ; dès lorsque nous l'aurons fécondée avec notre esprit, et que nous l'aurons fait passer pour ainsi dire, à travers cette âme canadienne, à travers ce tempérament qui est nôtre, et qui laissera sur cette substance et sur cette matière l'impression et le mouvement de sa propre vie.

Mais, justement, faut-il pour cela ne pas déformer ou pervertir en soi-même l'esprit et le tempérament canadiens, et, tout en prenant contact avec les livres des littératures étrangères, ne demander à toutes ces œuvres que ce qui peut fortifier en le développant cet esprit et ce tempérament. Il faut encore, et surtout peut-être, bien comprendre l'âme canadienne, avoir conscience de ce qu'elle est, et pressentir ce qu'elle doit toujours être ; il faut se rendre compte des influences ambiantes auxquelles elle est depuis longtemps soumise, et bien savoir par quelles actions et sous quelles formes elle s'est successivement manifestée à travers notre histoire. Si l'on est bien pénétré de cette connaissance de soi-même et de cette science de la vie canadienne, on ne pourra manquer de faire des livres qui soient vraiment canadiens. Il y a, en effet, entre l'esprit national, entre les mœurs, les traditions, les tendances, la foi d'un peuple, entre le milieu physique et social où se

développent les âmes humaines, il y a entre tout cela et la vie littéraire et le goût artistique des relations et des dépendances trop rigoureuses pour que nous ne puissions pas ici, avec tout ce qui caractérise notre peuple, créer une littérature qui soit nôtre, et bien distincte de la littérature française contemporaine.

Combien différent, en effet, est notre esprit national de l'esprit qui anime la France d'aujourd'hui ! L'âme canadienne ressemble plutôt encore et beaucoup à l'âme française qu'ont ici apportée les vaillants colons du dix-septième siècle ; elle n'a pas très exactement suivi, et en des développements parallèles, les transformations de l'âme française qui était restée là-bas. Et, pour marquer cette différence du trait essentiel qui la définit, l'âme canadienne, l'âme du peuple canadien est demeurée beaucoup plus simplement et beaucoup plus complètement pénétrée des traditions de la vie chrétienne. Par toutes ces traditions conscientes ou quelquefois machinales, qui sont le fond de notre esprit, nous nous rattachons donc étroitement à la France très chrétienne, à celle qui a précédé ou qui n'a pas fait la Révolution.

Un publiciste français qui a longtemps vécu parmi nous, Charles Savary, prétendait, non sans quelque raison, que par ce christianisme si dégagé de toutes doctrines étrangères, si pur encore de tout alliage, du moins chez le peuple, nous rejoignons l'âme française que n'avaient pas encore entamée et troublée les influences de la Renaissance, et que notre littérature pourrait donc, beaucoup plus sûrement que n'a pu faire au dix-neuviéme siècle le romantisme de Chateaubriand et de Victor Hugo, s'inspirer des monuments de l'histoire et de la littérature du moyen âge. Quelque contestable que puisse être cette conclusion, à cause précisément des civilisations très différentes qui apparaissent au treizième et au vingtième siècle, il n'est pas moins certain que nous avons ici conservé pour la vieille histoire de France un culte que l'on n'a plus là-bas. Ce que nous admirons le plus dans toute l'histoire de notre ancienne mère-patrie, ce n'est pas l'impiété ou le dillettantisme se substituant à l'idée religieuse dans la vie publique et dans la vie sociale, mais c'est plutôt le plein épanouissement en terre française, et à tous les degrés de la hiérarchie politique, de la vertu du christianisme ; notre idéal, dans l'histoire de France, ce n'est pas Combes détruisant pièce par pièce l'édifice séculaire de la France religieuse, mais c'est plutôt saint Louis inclinant devant Dieu la puissance civile, et cherchant à associer la fortune de son gouvernement aux destinées et à l'immortalité de l'Église du Christ. Aussi bien, notre histoire n'est-elle pas un chapitre de l'histoire de la France contemporaine, mais plutôt une page de l'histoire de la France des croisades ; c'est l'épopée chevaleresque qui , avec Cartier, Champlain, Laval, a traversé l'Atlantique pour accomplir en terre canadienne son dernier geste ! Et donc, pour bien raconter cette histoire, pour manifester vraiment en ses plus nobles aspirations l'âme populaire, pour rester nationale, notre littérature doit être tout d'abord franchement chrétienne (1).

Mais si notre âme canadienne est encore toute pleine des généreuses inspirations qu'y ont tour à tout déposées les créateurs et les principaux

(1) Voir à ce sujet *Feuilles volantes*, Ch. Savary, p. 100.

ouvriers de notre histoire, elle n'est plus tout à fait ce qu'elle était le jour où l'on venait ici chercher un champ nouveau pour son activité. Elle s'est modifiée, elle s'est remodelée, elle s'est de façon diverses appauvrie ou enrichie au contact des hommes et des choses. Obligée de concentrer longtemps ses forces et son application sur les pénibles labeurs de la vie matérielle, empêchée par les nécessités de l'existence de se livrer avec assez de liberté au culte désintéressé de l'art et de la littérature, elle est devenue plus positive que l'âme française contemporaine. Forcée de lutter pendant de bien nombreuses années contre la nature qu'il fallait vaincre, le sol qu'il fallait ouvrir, et les ennemis qu'il fallait dompter, elle s'est aussi acquis une endurance réfléchie et une ardeur combative peu communes. Occupée depuis la conquête, depuis 1760, à se faire elle-même sa place dans la nation, elle s'est habituée à s'inquiéter beaucoup des choses du gouvernement, et elle a appris à faire fonctionner le rouage des machines constitutionnelles ; notre régime parlementaire a singulièrement développé en elle cette aptitude, et l'âme canadienne est devenue plus que l'âme française capable d'orienter sans violence et sans secousse sa vie publique. Mais, d'autre part, et pour ce besoin nouveau qu'elle s'est créé, l'âme canadienne se complaît sans mesure dans toutes les agitations, utiles ou vaines, de la politique, et elle laisse volontiers s'épandre de ce côté, et sans toujours assez de profit, sa force et son activité. Et nul doute que le romancier qui voudrait peindre nos mœurs politiques trouverait dans l'étude de toutes les influences multiples, nobles ou malsaines, ambitieuses et intéressées, qui saturent l'atmosphère de nos parlements, et qui enveloppent et captivent l'électeur, plus d'un sujet vraiment original : et la vertu et la naïveté des uns et le cynisme des autres ont ici des manifestations qui les distinguent assez, par de certaines nuances et par des traits fort typiques, des politiques français d'outre-mer.

Au reste que l'on prenne la peine d'observer encore les mœurs sociales qui sont tout le fond de la vie du Canadien qui habite nos campagnes : et si elles ne se ressemblent pas toutes selon qu'on les étudie sur les rives de la Chaudière, en plein pays de Beauce, au bord des Trois-Rivières, dans les montagnes de Charlevoix ou dans les plaines qui avoisinent Montréal, combien plus diffèrent-elle des mœurs qui caractérisent la vie, si primitive encore et combien plus enfermée, et routinière et moins bourgeoise, du vrai paysan français !

Au surplus, le milieu social et physique influant très efficacement sur les hommes, nous avons autrement encore transformé nos âmes et nos consciences. Nous habitons une province où nous sommes bien clairsemés, un pays qui ne contient pas le vingtième de sa population normale. Il résulte de ces conditions d'existence que la concurrence est ici beaucoup moins âpre qu'elle ne l'est dans cette France où l'on se dispute chaque pouce de terrain, et où il faut faire l'assaut de toutes les situations sociales ; il s'en suit aussi que la réglémentation des services publics est ici beaucoup moins compliquée et que nos vies personnelles elles-mêmes, moins pressées de toute part par l'activité fiévreuse qui règne en France, sont moins qu'elles ne le seraient là-bas emportées par le tourbillon des affaires, et moins soumises à toutes les tyrannies des

sociétés vieillies et très populeuses. De là, dans nos habitudes, dans nos mœurs, beaucoup plus de cette liberté, de ce laisser aller et même de cette nonchalance auxquels ne peuvent s'abandonner des nations plus besogneuses et plus inquiètes des nécessités de chaque jour. Aussi arrive-t-il que l'on s'applique davantage ici à jouir de la vie, si c'est en jouir que de ne la pas assez utiliser, et que, à tous les degrés de la société canadienne, et même et surtout peut-être dans nos classes dirigeantes, l'on recherche beaucoup trop les distractions, les futiles passe-temps, les insignifiantes conversations des clubs et des salons, que l'on s'attarde volontiers dans la fumée des tabagies, et que l'on travaille beaucoup moins à acquérir pour son esprit les connaissances les plus étendues et les plus précises, une culture vraiment supérieure. A plus d'un point de vue, la vie canadienne étant moins remplie que la vie française, et moins qu'elle en proie aux vives sollicitudes, nous la menons donc plus doucement, et sans trop nous préoccuper du lendemain; nos états de conscience sont, pour cela même, moins tourmentés, plus pacifiques, et beaucoup plus simplistes.

D'ailleurs, et vous le savez bien, notre climat, tout le premier, a considérablement refroidi ici le tempérament français. Et depuis plus d'un siècle que nous vivons dans le commerce habituel du peuple anglais, ce voisinage n'est pas fait assurément pour restituer à l'âme canadienne toute sa vivacité primitive. Nous sommes devenus beaucoup plus calmes, plus tranquilles que le Français de France. Si plus d'une fois se manifestent encore en notre vie personnelle et dans notre vie nationale les bruyantes explosions et les soubresauts de l'âme française, nous nous accommodons bien aussi de ces paisibles émotions, de ces joies sereines, de ces bonheurs silencieux qui s'harmonisent avec les goûts, les habitudes, les mœurs des nations septentrionales. Notre gaieté ressemble un peu à la danse très vive, mais intermittente, de nos aurores boréales. Aussi bien, la nature canadienne elle-même avec ses paysages un peu monotones, avec ses horizons si largement ouverts, ses perspectives toujours fuyantes et insaisissables, nous a faits quelque peu rêveurs et mélancoliques ; nous aimons à laisser notre regard errer sur les choses lointaines, et notre imagination se perdre en des songes indécis ; devenus gens du Nord, nous répandons volontiers en un vague sentimentalisme nos meilleures énergies ; et tour à tour pratiques et utilitaires comme des Américains, ou théoriciens et idéalistes comme des Français, nous nous préoccupons assez peu d'être des artistes, et nous aimons pourtant les arts, les discours et les livres, et nous voulons encore mettre dans nos vies beaucoup de la poésie qui console et de l'idéal qui enchante.

Si donc nous continuons ici quelques-unes des meilleures vertus de notre race, il n'en est pas moins certain que l'âme canadienne est assez éloignée de l'âme française du vingtième siècle. Et si nous avons cru devoir tant insister sur ce point, c'est pour laisser mieux entendre qu'il serait souverainement malhabile de calquer notre littérature nationale sur la littérature française contemporaine. Ce n'est pas, pour ne donner qu'un exemple, à l'âme de notre société bourgeoise ou ouvrière que peut correspondre en toute vérité le roman psychologique tel que le conçoivent à Paris Paul Bourget ou Anatole France.

La distance qui sépare aujourd'hui l'âme canadienne de l'âme française doit donc elle-même marquer toute celle qu'il faut établir entre notre littérature et celle que l'on fait en France. Comme le disait, il y a déjà quarante ans, et avec beaucoup de netteté et de précision, notre très distingué représentant à Paris, M. Hector Fabre, « ce serait imprimer à notre littérature un mouvement factice que de la pousser brusquement dans les voies où la littérature française n'est entrée qu'après avoir parcouru tant d'étapes diverses ; que de chercher à l'initier tout à coup au scepticisme humain le plus aiguisé, au dilettantisme littéraire le plus raffiné. Elle se trouverait en désaccord complet, en mésintelligence perpétuelle avec notre société dont elle doit être l'image fidèle, la représentation exacte, si elle veut intéresser, si elle veut avoir des lecteurs (1) ».

C'est donc d'après toutes les conditions et toutes les circonstances de notre vie nationale qu'il faut essayer de fixer ici le goût littéraire, et c'est cela que doit particulièrement viser la critique. Au lieu de faire comme certains écrivains belges qui imitent les parisiens, suivons plutôt l'exemple que nous a donné l'Allemagne du dix-huitième siècle quand elle entreprit de créer enfin une littérature nationale. En pleine civilisation, en pleine histoire moderne, les écrivains de ce pays ont fabriqué de toute pièce un art nouveau ; avec des initiateurs comme Bodmer et des esprits judicieux comme Lessing et Klopstock, ils ont ramené l'attention des lecteurs vers les choses du pays, ils ont surtout constitué une critique qui s'est appliquée à replonger sans cesse l'esprit allemand dans les sources mêmes de la vie nationale. Ainsi devons-nous revenir nous-mêmes sans cesse à l'étude de notre histoire et de nos traditions, et fonder notre esthétique sur l'ensemble des qualités, des vertus, des aspirations qui distinguent notre race. Considérons la littérature non pas comme une chose superficielle, frivole et toute de forme, mais comme l'expression de la vie dans ce qu'elle a de plus intime, de plus sérieux et de plus profond ; pénétrons-la bien de toutes les pensées, de tous les sentiments, de toutes les émotions qui manifestent le mieux la conscience canadienne ; remplissons-la, jusqu'à déborder, de toutes les choses qui sont comme le tissu lui-même de l'histoire et de la vie nationales.

Faisons ici une littérature qui soit à nous et pour nous. N'écrivons pas pour satisfaire d'abord le goût des lecteurs étrangers, ni pour chercher par-dessus tout leurs applaudissements, mais écrivons plutôt pour être utiles ou agréables à nos compatriotes, pour éveiller ici les esprits, orienter leur activité, et pour accroître le trésor de notre propre littérature. Ne nous regardons pas, ainsi que le faisait crémazie, et après lui, il y a quelques années, Madame Th. Bentzon (1), comme des *colons littéraires* qui ne peuvent travailler en définitive qu'au profit de la métropole, sans arriver jamais à se créer une autonomie réelle. Ayons foi bien davantage en notre avenir littéraire, et pour mieux accentuer dès maintenant le libre et original développement de nos lettres,

(1) Cf. *Transactions of the Literary and Historical Society of Québec*, 1866, article sur la littérature canadienne, p. 88.

(1) Cf. *Revue des Deux-Mondes*, 25 juillet 1898, l'*Éducation et la Société au Canada*.

faisons des livres qui soient, par leur fond même et par la substance dont ils sont remplis, bien canadiens.

Sans doute, et nous l'avons assez expliqué, nous ne devons pas interdire à nos écrivains de s'occuper de sujets étrangers aux choses du pays ; mais nul doute aussi que ce qui importe, et ce que l'on recommande avec instance, c'est qu'ils choisissent des sujets où l'esprit canadien puisse s'affirmer avec plus de personnalité ; c'est qu'ils évitent de s'aventurer en des matières où ils ne pourraient rivaliser avec des écrivains qui en d'autres pays sont plus cultivés et mieux qu'eux pourvus de tout ce qu'il faut pour les approfondir ; c'est qu'ils s'appliquent à des questions qui ne peuvent pas ne pas émouvoir et ébranler toutes les puissances de nos âmes canadiennes, qui ne peuvent pas ne pas relever de notre littérature nationale : c'est, en d'autres termes, qu'ils traitent tout d'abord des sujets canadiens « Soyons de chez nous », et nous aurons grande chance d'être du Canada !

Jusqu'ici, d'ailleurs, les écrivains canadiens, nos plus grands du moins, ont assez fidèlement suivi ce programme. Depuis Crémazie jusqu'à LeMay, et parmi les prosateurs, pour ne nommer ici que les disparus, depuis Garneau et Ferland jusqu'à Casgrain, depuis de Gaspé jusqu'à Marmette, depuis Gérin-Lajoie jusqu'à Buies, et depuis Chauveau jusqu'à Honoré Mercier et Chapleau, nos livres et nos plus belles œuvres, poésies, histoires, romans, discours, sont, en général, pénétrés du meilleur esprit canadien, et souvent il s'en dégage, comme de fleurs qui ont poussé en plein sol natal, ce parfum du terroir qu'en ces pages l'on se plaît tant respirer encore.

Nos grandes œuvres sont canadiennes, notre littérature est déjà, dans une grande mesure, nationale. Mais on le peut observer, et c'est justement pourquoi il était permis de parler ce soir de *nationalisation* de la littérature canadienne, il n'y a pas, dans beaucoup de nos livres, romans et poèmes surtout, une suffisante image de nos âmes et de notre pays, alors même que l'on veut peindre ces âmes et décrire ce pays. Le poète et le romancier restent trop souvent à la surface des choses ; ils ne savent peut-être pas assez voir avec leurs propres yeux ; ils ne touchent et ne palpent pas assez eux-mêmes les êtres et la nature qui les entourent ; ils ne descendent pas assez profondément dans ces âmes de nos compatriotes où il faudrait pourtant une fois promener la lanterne. De là, en leurs livres, ces dessins un peu pâles, ces teintes un peu fanées, ces reliefs peu accusés, cette psychologie superficielle, ces caractères trop flottants, ces mœurs trop peu vécues, ces chapitres trop vides.

D'où cela vient-il donc ? et si ce n'est pas toujours le talent qui a manqué à nos écrivains, pourquoi ne savons-nous pas assez bien voir ce qui est à côté de nous et sous nos yeux ? pourquoi ne comprenons-nous pas assez vite ni assez complètement la vie canadienne, et toutes nombreuses et infinies manifestations à travers nous-mêmes, à travers la nature et à travers l'histoire ? Et donc, quels moyens nous conviendrait-il de prendre pour *nationaliser* nos esprits ?

Il peut y avoir à ces questions de bien différentes réponses. Me permettrez-vous, du moins, d'en indiquer une ce soir, et qu'il faut avoir

le courage de faire sans chercher à nous dérober derrière notre amour propre d'éducateur et de professeur. Si nous voulons mieux apercevoir les choses de chez nous, et réprimer en une suffisante mesure cette tendance que nous avons à soumettre trop nos idées, nos jugements et nos goûts littéraires à des influences extérieures, européennes et surtout françaises ; si nous voulons aussi combattre l'indifférence parfois dédaigneuse qu'ici l'on professe, pour la littérature canadienne, il nous faudra, dans nos maisons d'éducation, donner aux enfants et aux jeunes gens une instruction qui soit, en vérité, plus nationale ; nous devrons tâcher à mieux pénétrer notre enseignement, le primaire et le secondaire, des choses du pays, à le remplir davantage de tous les souvenirs, de toutes les espérances, de toutes les ambitions, de toutes les réalités de notre histoire.

Pour ce qui est de notre enseignement secondaire, il est dans quelques-unes de ses parties trop calqué sur l'enseignement secondaire français. Non pas, certes, qu'on lui puisse reprocher de faire une trop large place à l'étude des classiques anciens et modernes ; mais il pourrait nous instruire d'une façon plus précise des multiples aspects de la vie canadienne, et, pour parler autrement, il pourrait faire une place plus large encore à l'étude de l'histoire de notre pays, de sa physionomie et de ses richesses, à l'intelligence de ses développements politiques sociaux et littéraires. Il ne faut pas que nos écoliers apprennent l'histoire et la géographie comme s'ils étaient de petits Européens, et, dans l'Europe, de petits Français ; ils les doivent plutôt étudier comme s'ils étaient de petits Américains, et, dans l'Amérique, de petits Canadiens ? Pourquoi seraient-ils capables d'en remonter à un lycéen de Paris sur je ne sais quel roi fainéant, ou sur le système orographique de la Forêt-Noire ? pourquoi vous pourraient-ils édifier sur quelque Pharaon dont il ne reste pas même une momie, s'ils n'ont vraiment que des lumières trop confuses sur le caractère et sur les transformations de notre vie coloniale, sur Lafontaine et Baldwin, sur l'histoire de nos cinquante dernières années, sur la nature et le progrès de notre civilisation et de nos institutions, sur la géographie physique et les ressources économiques de notre pays ? Si en France, en Allemagne, en Angleterre, l'élève qui a fait son cours classique connaît avec quelques détails l'aspect et la vie de chaque province ou de chaque département, pourquoi nos élèves n'auraient-ils pas sur les différentes provinces du Canada, et sur les différentes régions de notre province de Québec des notions aussi exactes et aussi complètes ? Et qu'avons-nous donc à tant blâmer les Européens d'ignorer trop le Canada, si du moins ils ont cette sagesse que nous leur pourrions davantage emprunter, et qui est, en ces matières, de toujours commencer par bien étudier son propre pays. Le mal n'est pas que, étant Canadiens, nous sachions tant de choses sur l'Europe, sur l'Asie, sur l'Afrique et sur l'Océanie, mais que, apprenant tant de choses sur tant de peuples et tant de pays, nous ne pouvons peut-être nous suffisamment appliquer à très bien connaître et notre peuple et notre pays.

Au surplus, l'éducation littéraire de nos jeunes enfants et de nos jeunes gens pourrait-elle s'inspirer davantage des choses et de la nature canadiennes. Au lieu d'exercer les facultés de l'élève sur des objets

qui l'entourent, sur des souvenirs ou des légendes du pays, on va trop souvent chercher dans des recueils de composition *française* (1) le thème ou le canevas de leurs narrations et de leurs discours. Ne serait-il pas vraiment préférable d'apprendre aux enfants à regarder, à voir, puis à décrire les paysages qui s'étendent sous leurs yeux, à raconter ces vieux récits où chez nous le merveilleux se mêle à la réalité et sollicite si vivement les jeunes imaginations, à faire revivre quelques scènes historiques, à célébrer quelque héros dont s'honore la patrie ? Au lieu de les transporter en esprit dans un château qu'ils n'ont jamais vu, pourquoi ne pas les faire décrire la chaumière qu'ils ont habitée ? au lieu des jardins où fleurit l'oranger, que ne les invite-t-on à dépeindre les campagnes où pousse l'érable ? au lieu de torrents dont ils n'ont jamais entendu le fracas, que ne décrivent-ils parfois le fleuve si large et si puissant sur lequel peut-être se sont ouvert leurs premiers regards, le ruisseau qui traverse en murmurant le champ paternel, au bord duquel il ont cueilli, tout enfant, les premières fleurs ou entendu pour la première fois la chanson des oiseaux ?

Nous croyons savoir, et il n'est que juste de le rappeler ici, que dans nos maisons d'éducation, on se préoccupe depuis quelques années d'orienter dans le sens que nous indiquons la formation de son écoliers. Non seulement notre enseignement primaire se canadianise (2), mais aussi, quoiqu'il reste encore beaucoup à faire, l'enseignement secondaire. Si l'on en juge par les sujets qui sont chaque année proposés à nos candidats au baccalauréat, la réforme que nous souhaitons en ce qui concerne les exercices de composition française est à peu près accomplie déjà dans les classes de rhétorique. Pourquoi ne s'inquiéterait-on pas davantage de l'étendre à toutes les classes de lettres, à celles-là du moins où l'on ne l'a pas encore suffisamment introduite ? Et pourquoi, en même temps, ne mettrait-on pas au programme, dans l'une ou l'autre de ces classes, quelques leçons d'histoire de la littérature canadienne? N'y aurait-il pas là un moyen assez efficace de rappeler à nos jeunes gens que d'autres avant nous ont essayé de créer ici un art littéraire, et qu'ils devront eux-mêmes s'employer à le developper et à le perfectionner ?

Je sais bien que pour réaliser tout cela, que pour donner ici un enseignement qui soit, au point de vue de l'histoire, de la géographie et des lettres, plus national, il nous faudrait avoir sous la main les manuels que nous n'avons pas, et que notre littérature pédagogique — je ne parle, pour le moment, que de celle de notre enseignement secondaire, —est fort pauvre. Holmes et Laverdière, qui ont eu leur mérite, quoiqu'ils aient travaillé d'après des méthodes défectueuses, n'ont pourtant pas eu encore d'imitateurs qui les aient dépassés. De cette indigence, de cette pénurie, de cette incapacité où nous avons été jusqu'ici de faire quelques-uns des livres classiques dont nous avons besoin, je ne veux pas ce soir examiner les causes. Qu'il me soit seulement permis de dire que plus vite on pourra faire à nos professeurs de collèges et de pe-

(1) Nous voulons dire *préparés en France pour l'usage des petits Français.*

(2) Il nous plaît de signaler à ce propos l'œuvre très louable de M. Magnan, le zélé directeur de la revue l'*Enseignement primaire.*

tites séminaires, en particulier aux professeurs des classes de lettres, des conditions d'existence qui leur laissent quelque loisir pour le travail personnel : que plus vite surtout on comprendra qu'une initiation à ce travail personnel est indispensable, et que des études préparatoires spéciales, loin d'être une affaire de luxe, leur sont absolument nécessaires ; que plus vite on se décidera donc à les faire bénéficier, en France ou ailleurs, des avantages de l'enseignement supérieur des lettres ; que plus vite, en un mot, on se préoccupera de *bâtir en hommes*, et plus vite aussi on augmentera, avec la valeur et le prestige de notre corps enseignant les chances de voir se multiplier parmi nous des auteurs qui fassent au moins des manuels. Et peut-être aussi, et par surcroît, mettrons-nous fin à ce spectacle anormal d'une littérature canadienne qui se développe, c'est-à-dire qui recrute ses ouvriers actifs, surtout à côté et en dehors de nos maisons d'éducation.

Nul doute, par conséquent, que la création, en cette province, et pourquoi pas à Québec, d'un enseignement supérieur et pédagogique, contribuerait pour une large part, non seulement à améliorer notre enseignement secondaire, mais à donner aussi une impulsion nouvelle à notre littérature canadienne.

En attendant que ces vœux se réalisent nos petits séminaires et nos collèges n'oublieront pas qu'ils ont déjà la très belle mission d'apprendre aux jeunes élèves à connaître et à bien aimer leur pays. Le Canadien est, sans doute, un grand patriote ; même quand il émigre, l'on peut dire de lui, comme de l'Allemand, qu'il emporte sa patrie à la semelle de ses souliers. Mais c'est au collège, et dès les années de collège, qu'il faut éclairer ce patriotisme. Apprenons donc à nos élèves à comprendre la nature, l'histoire, la vie canadiennes ; rappelons-leur souvent que s'il est nécessaire de travailler à accroître la fortune économique de ce pays, il importe aussi de développer aujourd'hui sa littérature et ses arts, et qu'il ne peut suffire à nos gouvernements de fonder notre puissance nationale sur la richesse matérielle et sur la prospérité du commerce. A nous qui sommes ici les héritiers du génie latin, et qui représentons en cette Amérique du Nord les civilisations les plus brillantes qui aient honoré l'humanité, il appartient d'ambitionner une autre grandeur et une autre gloire !

Les efforts que nous avons faits pour conserver ici notre langue et nos traditions seraient-ils, d'ailleurs, assez complets, si nous ne cherchions pas à développer une littérature qui contribuât pour sa part à perpétuer cette langue, et à la préserver de toute dangereuse corruption ? La littérature est, en même temps que l'expression de la vie individuelle et de la vie sociale, la gardienne toujours fidèle des intérêts supérieurs de la race et de la nationalité. Et nous ne pourrions donc faire rayonner en ce pays, aussi loin et aussi vivement que le souhaite notre zèle, l'influence du parler français si nous ne traduisions pas en même temps, en des livres qui soient pleines de nous-mêmes tous les aspects, toutes les énergies, toutes les vertus de l'âme canadienne.

C'est de cette façon, du moins, que la *Société du Parler français au Canada* a compris sa mission et celle de notre littérature, et c'est pour cela qu'elle a cru devoir nous rappeler ce soir quelques-uns des

moyens de faire cette littérature de plus en plus originale et distincte de toutes les autres.

Pour résumer sa pensée, et pour mettre fin à ce discours, permettez-moi de redire ce soir à la muse de Québec la très délicate exhortation que lui adressait naguère un critique français, ami du Canada (1) :

« Pareille à l'hirondelle des Mille-Isles, ne cherche pas les lointains pays. Ne nous promène pas en Espagne, en Italie, en Égypte. Au Gange, préfère le Saint-Laurent... Dis-nous les splendides paysages du pays natal, fais chanter l'âme de tes compatriotes. Tu pourras en tirer les éternels accents de l'âme humaine... Mais laisse les chiffons qui sortent de nos magasins de nouveautés, les oripeaux fripés dont nos marchandes à la toilette ne veulent plus, et va, Canadienne aux jolis yeux doux, va boire à la claire fontaine » !

(1) Cf. *Études de Littérature canadienne-française* par CHARLES AB DER HALDEN, p. 124.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

I INTRODUCTION : Notre critique littéraire 11

II L'ABBÉ HENRI-RAYMOND CASCRAIN. La formation de son esprit ; l'historien ; le poète et le critique littéraire .. 23

III LAURE CONAN : *L'Oublié* 59

IV ADOLPHE POISSON : *Sous les Pins* 69

V ERNEST GAGNON : *Louis Jolliet* 81

VI ERNEST MYRAND : *Frontenac et ses Amis* 87

VII MADELEINE : *Premier Péché* 93

VIII PAMPHILE LEMAY : *Les Gouttelettes* 105

IX N.-E. DIONNE : *Les Ecclésiastiques et les Royalistes français, réfugiés au Canada* 125

X J.-EDM. ROY : *Histoire de la Seigneurie de Lauzon* 131

XI PIERRE-GEORGES ROY : *Les Noms géographiques de la Province de Québec* 137

XII WILLIAM CHAPMAN : *Les Aspirations* 141

XIII ALFRED GARNEAU : *Poésies.* Fleurs d'Outre-tombe 157

XIV L'Éloquence canadienne 171

XV Des Progrès du journalisme canadien-français 179

XVI La Nationalisation de la littérature canadienne 185

PRINTED IN BELGIUM
IMPRIMÉ EN BELGIQUE

Date Due

MAR 3 1971	E. REC'D	DEC 3	1975
	FROST	MAY 7	1976
F. RECD. FEB 22 1971			
MAY 7 1971	E. REC'D	APR 30 1976	
F. RECD. APR 21 1971			
APR 4 1973			
E. RECD. APR 20 1973			
F. RECD. JUN 20 1973			
DEC 2 1974			
F. RECD. DEC 11 1974			
McB APR 13 1975			
E. RECD. APR 19 1975			
FROST NOV 20 1975			
E. RECD. NOV 10 1975			
FROST DEC 4 1975			

PRINTED IN U. S. A. CAT. NO. 23233

010587

COPY NO.

SUBJECT CODE

YORK UNIVERSITY LIBRARIES

TENTANDA VIA

BOOK CARD

YOU ARE RESPONSIBLE
FOR THE LOSS OF THIS CARD

865786

865786

IMPR. ALLIÉS
YNDICATS CATHOL.-NATIONAUX
MONTREAL CAN.